

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

**NAPOLÉON
ET
LA LITUANIE EN 1812**

PAR

BRONIUS DUNDULIS



ALCAN

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Michaels. Reičiūni
studijy dievoms paryžųj atėjinti

M. Dūdulyj
K. J. J. J. J.

NAPOLÉON ET LA LITUANIE EN 1812



BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

NAPOLÉON ET LA LITUANIE EN 1812

PAR

BRONIUS DUNDULIS

DIPLOMÉ DE L'UNIVERSITÉ DE KAUNAS
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



ALCAN

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

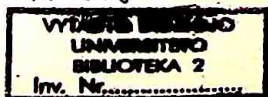
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS VI^e

1940

2 41718

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

A-92827



25818

AVANT-PROPOS

Les victoires éclatantes de la France napoléonienne, apportant avec elles un nouvel ordre européen, ne laissèrent pas indifférente la Lituanie, soumise à la domination étrangère. Entrée en contact direct avec Napoléon lors de l'apparition de celui-ci sur les bords de la Vistule en 1806-1807, elle crut pouvoir espérer que la lutte engagée par lui contre les puissances copartageantes de l'État polono-lituanien aboutirait à la restauration de son ancienne liberté. Elle suivit donc avec intérêt l'évolution des relations entre la France et la Russie sous le gouvernement de laquelle elle se trouvait. Mais c'est en 1812, au moment où s'ouvrit la campagne de Russie, que les rapports de Napoléon avec la Lituanie prirent le plus d'ampleur et d'importance. Non seulement ce pays servit de base à des opérations militaires d'une envergure extraordinaire, mais encore il fut un allié aux côtés de l'Empereur, en vue d'obtenir un changement de sa situation politique.

Nous avons été encouragé à entreprendre le présent travail, qui se rattache tout à la fois à l'histoire de la France et à celle de la Lituanie, notre pays, par ce fait que la riche littérature française et la jeune science historique lituanienne ne comptent encore aucun ouvrage spécial sur la question. Les his-

toriens polonais, il est vrai, ont traité de la Lituanie en 1812, en examinant l'époque napoléonienne dans leur pays. Mais il ne nous semble pas que cela rende notre travail inutile. D'une part, leurs études, notamment celle d'Iwaszkiewicz, datent de trente ans environ, et de nouvelles sources sont depuis lors venues à la connaissance des historiens. D'autre part, il est souvent difficile pour la littérature historique polonaise de s'abstraire des préoccupations nationales pour bien saisir et mettre en lumière le caractère particulier des manifestations lituaniennes, à cette époque où des liens étroits existaient entre les deux pays et où les noms de Pologne et de Polonais furent couramment appliqués à tout le territoire et à tous les habitants de l'ancien État double.

Ce travail est basé principalement sur les sources françaises manuscrites et imprimées qui sont les plus riches et qui n'étaient pas encore suffisamment utilisées. Nous avons tenu également à consulter sur place les documents existant en Pologne et en Lituanie. Les archives russes nous ont été inaccessibles, mais nous avons pu nous servir des recueils importants de documents que les Russes avaient publiés avant la guerre mondiale à l'occasion du centenaire de la campagne de 1812. Il convient cependant de remarquer que, malgré le grand nombre de sources que nous avons utilisées, nous nous sommes plus d'une fois heurté à l'insuffisance de renseignements sur les questions politiques et sociales qui nous intéressent, parce que les documents et les mémoires sont, la plupart du temps, l'œuvre

de militaires et concernent presque uniquement la conduite des opérations, tandis que les rares mémoires rédigés par des hommes politiques présentent fréquemment des lacunes ou sont complètement muets sur les événements de cette période. Notre travail rencontra aussi des difficultés à cause de l'absence, pour cette époque, d'études d'ensemble qui nous auraient rapidement documenté sur les questions générales que nous avons abordées. Jusqu'en ces derniers temps, il manquait même d'un ouvrage moderne sur la guerre de 1812 et ce n'est que tout récemment, alors que nos recherches étaient presque terminées, que parut l'important travail de Kukiel.

Nous serions heureux si nous parvenions, dans cette étude, à apporter un peu plus de clarté sur les intentions de l'Empereur, les aspirations des Litvaniens et leur coopération avec les Français dans la guerre, contribuant ainsi dans une certaine mesure à la meilleure connaissance de l'histoire de cette période pendant laquelle la Lituanie, qui était disparue de la scène internationale, a vu son nom devenir célèbre dans toute l'Europe par la présence sur son territoire du grand homme du siècle et par les dispositions relatives à ce pays qu'il a prises à Vilna, sa capitale.

Nous ne voulons pas terminer sans avoir exprimé notre grande reconnaissance à M. Georges Lefebvre, Professeur à la Sorbonne, pour les directives qu'il a bien voulu nous donner. Nous nous plaignons aussi à adresser nos vifs remerciements à MM. les Archivistes et Bibliothécaires, ainsi qu'à leurs col-

laborateurs qui ont, avec le plus grand empressement, facilité nos recherches. Nous remercions enfin sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont aidé dans l'accomplissement de notre tâche.

PREMIÈRE PARTIE

LA LITUANIE AVANT LA GUERRE DE 1812

CHAPITRE PREMIER

Le régime russe en Lituanie

Puissance de premier plan dans l'Europe orientale aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, la Lituanie, qui s'était unie par des traités à la Pologne, cessa d'exister à la fin du *xviii^e* siècle, au moment où l'État polono-lituanien fut partagé définitivement par la Russie, la Prusse et l'Autriche, en 1795. Le Grand-Duché de Lituanie échut à la Russie, exception faite d'une petite fraction, située sur la rive gauche du Niémen, qui fut réunie à la Prusse.

Le Grand-Duché de Lituanie, depuis son union avec le Royaume de Pologne, consacrée en 1569, jusqu'aux partages, ne fut jamais une province polonaise, mais forma avec ce Royaume un État double, Pologne-Lituanie, chacun d'eux pourvu d'un gouvernement national. La Lituanie sauvegardait son individualité et conservait ses ministres, ses lois, son organisation judiciaire, ses finances, son armée. Cependant quatre siècles d'existence commune ne pouvaient rester sans effets sur la vie politique lituanienne. Il en résultait notamment un certain effacement de la Lituanie par rapport à la Pologne, surtout aux yeux de l'étranger, qui provenait en particulier des faits suivants : le souverain commun, roi-grand-duc, résidait en Pologne et autour de lui se concentrait la vie publique ; l'État double avait la même politique extérieure et était connu à l'étranger sous la dénomination générale de Pologne ; enfin, la haute noblesse lituanienne, classe dirigeante, était de culture polonaise et se servait de la langue polonaise.

Annexé à la Russie, le territoire du Grand-Duché de Lituanie forma les gouvernements de Vilna, de Grodno, de Minsk, de Vitebsk et de Mohylev. On continua, sous la domination russe, à qualifier de Lituanie les seuls gouvernements de Vilna et de Grodno, annexés lors du troisième et dernier partage de 1795. Le gouvernement de Minsk, réuni à la Russie pendant le deuxième partage, en 1793, occupa en quelque sorte une situation intermédiaire entre la Lituanie ainsi comprise et la Russie-Blanche (Biélorussie), ce dernier nom étant appliqué aux gouvernements de Vitebsk et de Mohylev, échus à la Russie lors du premier partage en 1772. L'Empire russe comptait encore parmi ses nouvelles possessions, depuis les deuxième et troisième partages de 1793 et de 1795, la Ruthénie, située sur la rive droite du Dniéper, qui faisait partie de la Pologne avant les partages, mais qui, cependant, avait aussi appartenu au Grand-Duché de Lituanie jusqu'à l'union de 1569. Réunie à la Russie, la Ruthénie entra dans les gouvernements de la Volynie, de la Podolie et de Kiev. Tous ces territoires annexés à la suite des trois partages successifs, de 1772, 1793, 1795 et formant huit gouvernements russes, étaient désignés couramment, au début du nouveau régime, sous le nom commun de Provinces polonaises de l'Empire russe ou de Gouvernements réunis de la Pologne. Au point de vue ethnographique, ils étaient peuplés essentiellement de Lituanais, Blancs-Russes et Ruthènes (Ukrainiens) et seule la noblesse, en particulier la haute noblesse ou l'aristocratie, toute puissante dans la vie publique, était soit de culture et de langue polonaise, soit d'origine polonaise.

La Russie inaugura officiellement sa domination sur la Lituanie par le manifeste de l'impératrice Catherine II, du 25 décembre 1795, annonçant la réunion du Grand-Duché de Lituanie à l'Empire russe (1). Ce manifeste accorda aux Lituanais la libre profession de la foi de leurs ancêtres et

(1) MOSCICKI, *Dzieje porozbiorowe Polski w aktach i dokumentach*, 35-36.

la conservation des propriétés qui leur appartenaient, ainsi que la jouissance de tous les droits et privilèges des anciens sujets russes. Catherine était persuadée que, lors des partages, il ne lui était pas échu, comme elle le disait elle-même, « un pouce de la Pologne » (1), car elle n'avait annexé à l'Empire russe que les pays qui avaient appartenu jadis au Grand-Duché de Lituanie. Mais ce dernier n'était autre chose, dans sa pensée, qu'un des anciens duchés russes qui devait légitimement, une fois rompue l'union avec la Pologne, être réuni à la couronne de Russie. Les notions ethnographiques étaient confuses dans les esprits de ce temps et l'idée d'une nationalité lituanienne ne troublait pas les Russes.

Croyant annexer à la Russie des pays d'origine russe, mais polonisés au cours des siècles, l'impératrice donna l'ordre de réunir aussi étroitement que possible ces nouvelles possessions à son propre Empire. Le prince Repnine, gouverneur général de la Lituanie, réunie après le troisième partage, travailla avec empressement à la pacification et à l'assimilation de ce pays avec la Russie (2). D'une part, on cherchait, à la suite de l'insurrection de 1794, à étouffer tout esprit d'indépendance par des condamnations, des déportations en Sibérie et des confiscations de biens des émigrés ; d'autre part, on transformait les institutions lituaniennes à l'instar de celles de l'Empire. On introduisit immédiatement l'administration russe et, de l'ancien ordre de choses, ce fut l'organisation judiciaire qui subit le moins de changements sous le règne de Catherine. On conserva comme droit civil, en Lituanie annexée lors du troisième partage, le statut lituanien.

La résignation de la société lituanienne et sa soumission vis-à-vis du gouvernement russe sont les traits caractéristiques du début du régime russe en Lituanie. Les partisans

(1) ASKENAZY, *Napoleon a Polska*, I, 209⁷(note).

(2) MOSCICKI, *Dzieje porozbiorowe Litwy i Rusi*, 371 et s. — JANULAITIS, *Lietuvos bajorai ir ju seimeliai*, 46 et s.

de la résistance contre les convoitises russes avaient disparu de la vie publique ; les uns se trouvaient en prison ou en Sibérie, les autres avaient émigré à l'étranger. Ceux qui, dès avant les partages, étaient partisans de la Russie, ainsi que les représentants de tendances particularistes, centrifuges par rapport à Varsovie, qui avaient toujours existé en Lituanie, s'unissaient pour recommander le loyalisme et la résignation (1). Le souci de sauver de grandes fortunes n'était pas toujours hors de cause. Il s'agissait avant tout d'obtenir la levée du séquestre qui pesait sur les terres ou de reprendre les biens confisqués. Les seigneurs s'efforçaient de gagner les bonnes grâces du gouverneur général Repnine qui régnait en maître en Lituanie. On s'adapta donc vite aux nouvelles conditions d'existence et l'on prêta le serment de fidélité. Une délégation de Lituanie, ayant à sa tête Louis Tyszkiewicz, remercia l'impératrice le 22 mars 1795, de daigner « retirer cette province des malheurs et de l'oppression, en y ramenant le bonheur et le repos de même que l'abondance » (2).

Dès son avènement au trône, en novembre 1796, Paul I^{er} par haine de sa mère Catherine II, répudia toute la politique de celle-ci et les pouvoirs publics russes furent animés d'un esprit plus favorable aux Lituaniens. Le nouvel empereur déployait une grande activité pour apaiser toute espèce d'agitation polono-lituanienne en comblant la Lituanie et la Pologne de faveurs inattendues (3). Paul I^{er} commença son règne par mettre en liberté Kosciuszko, chef de l'insurrection de 1794, et ses compagnons d'armes prisonniers et accorda l'amnistie à ceux qui avaient été exilés en Russie et en Sibérie. Il invita à Saint-Pétersbourg le roi détrôné de Pologne, Stanislas-Auguste. Il appela à sa cour les premiers noms de l'aristocratie lituanienne et polonaise. Beau-

(1) ASKENAZY, I, 85-86.

(2) MOSCICKI, *Dzieje porozb. Polski*, 34-35. — MOSCICKI, *Dzieje porozb. Litwy i Rusi*, 377.

(3) MOSCICKI, 392 et s. — JUKOVITICH, *Zapadnaïa Rossiia v carlsyovanie imper. Paula I* (*Jurnal Min. Nar. Prosvieshtchenia*, juin, août, octobre. 1916).

coup de biens confisqués furent restitués. La persécution violente des uniates, catholiques de rite grec, avait été réfrénée. Il permit à la noblesse de se réunir tous les trois ans en diétines pour élire certains fonctionnaires. Il rétablit le code ou statut lituanien dans tous les territoires rattachés à l'Empire russe. L'usage de la langue polonaise qui était officielle avant les partages, fut rendu aux tribunaux. Ces faveurs du tsar Paul I^{er} conquirent peu à peu les seigneurs et favorisèrent la réconciliation lituano-russe. Au mois de mai 1797, Paul I^{er}, après son couronnement, revenant de Moscou à Pétersbourg par la Lituanie pour prendre possession des pays nouvellement conquis, fit une entrée triomphale à Vilna, capitale de la Lituanie. C'était la première fois que le monarque russe venait dans ce pays.

A la courte période de transition du gouvernement de Paul I^{er} succéda le long règne d'Alexandre I^{er}. Arrivé au trône en 1801, Alexandre accentua l'orientation bienveillante inaugurée par son prédécesseur à l'égard de ses nouveaux sujets. Elle devint une ligne de conduite stable, voire un programme dans la politique libérale du jeune tsar (1). La politique d'unification et de russification des provinces annexées, inaugurée par Catherine II, fut complètement délaissée. L'amnistie générale du 25 mars 1801 rendit possible le retour des émigrés, dont beaucoup obtinrent la restitution de leurs biens. Les derniers prisonniers furent libérés. Grâce à ces mesures de clémence, la vie publique en Lituanie renaît. Les diétines reprennent leur animation accoutumée. La Lituanie ainsi que la Russie-Blanche et la Ruthénie furent considérées comme des pays distincts de la véritable Russie. Organisés dans l'ensemble, il est vrai sur le modèle russe, ils conservèrent dans beaucoup de domaines l'ancien ordre de choses. Par conséquent la

(1) MOSCICKI (2^e partie) 1 et s. — IWASZKIEWICZ, *Litwa w roku 1812*, 8, 409-414. — JANULAITIS, 180 et s. — SMOLKA, *Polityka Lubeckiego*, I, 18. — WINIARSKI, *Les institutions politiques en Pologne au XIX^e*, 135. — MALTE-BRUN, *Tableau de la Pologne*, II, 161-162. — *Annexes*, n^o 33. (aperçu sur l'administration russe en Lituanie).

Lituanie et les autres territoires annexés formèrent une région à part dans l'Empire russe, laquelle eut une certaine autonomie administrative, judiciaire et culturelle.

Ce régime permit à la classe noble de participer à la gestion des affaires publiques. L'institution fondamentale était la diétine de district et de gouvernement, foyer de la vie publique de la noblesse lituanienne. Les diétines se réunissaient tous les trois ans. Elles procédaient, avant tout, à l'élection de certains fonctionnaires de l'administration, ainsi que des membres des tribunaux et elles avaient le droit de délibérer sur les affaires concernant les écoles, les maisons d'éducation, les routes et autres questions d'intérêt public. Les maréchaux ou chefs de nobles des districts et des gouvernements, élus dans les diétines et agréés par les autorités russes, en particulier les derniers, savoir les maréchaux des gouvernements, qui étaient nouvellement institués, possédaient alors une grande importance dans l'administration, où l'élément russe devait nécessairement prédominer. L'organisation de la justice civile conserva surtout son ancien caractère, s'appuyant sur des magistrats élus et sur le statut lituanien qui constituait le droit civil. La politique du tsar assura de sérieuses garanties au développement libre de l'instruction publique. Vilna fut doté d'une Université, en 1803, et le prince Adam Czartoryski fut nommé curateur de l'arrondissement scolaire. A ce poste appartenait la direction de l'enseignement dans tous les territoires lituaniens, blancs-russes et ruthènes, annexés à l'Empire russe. Quoique le russe fût introduit comme langue officielle, le polonais continua d'être la langue des diétines, des municipalités, des tribunaux, des écoles. La langue lituanienne était, à cette époque, réservée à la classe paysanne.

Au point de vue social, la noblesse fut favorisée par le gouvernement russe et la situation des paysans lituaniens fut rendue plus difficile (1). Les droits de la noblesse russe

(1) MOSCICKI, *Pod znakiem Orła i Pogoni*, 42. — MOSCICKI, *Dzieje porożb. Litwy i Rusi*, 334, 431. — ZALESKI, *Zniesienie poddaństwa na Litwie (Rocznik Tow. hist.-lit. w Paryżu)*, 1867, 319.

sur les paysans furent étendus en Lituanie, ce qui accrut leurs journées de corvées de deux à trois jours par semaine et leur imposa des contributions seigneuriales par « tête » et non par « terre » comme cela avait lieu en Pologne-Lituanie. On introduisit aussi le droit russe de vendre les paysans sans la terre. Le sort de ceux-ci empira surtout dans les domaines royaux situés en Lituanie qui furent donnés aux nouveaux propriétaires russes. Le dernier favori de l'impératrice Catherine II, Platon Zoubov, reçut en héritage l'Economie de Siauliai, comptant treize mille paysans dont il porta la corvée de deux à six jours. Chez les anciens propriétaires, la situation réelle des paysans lituaniens ne changea pas beaucoup, car les rapports entre eux et leurs seigneurs étaient souvent régularisés par la tradition et les anciennes coutumes. Ce qui pesait en particulier lourdement sur les paysans après 1795, c'est le service militaire (1). D'après les lois russes, la noblesse était dispensée du service militaire obligatoire, qui retombait sur les paysans. Le gouvernement indiquait le chiffre des recrues qui devaient être procurées par les propriétaires, chiffre qui variait ordinairement de trois à cinq par cinq cents têtes. Le service dans l'armée durait vingt-cinq ans et il était extrêmement dur. L'incorporation équivalait à une lourde condamnation. Pendant le recrutement, un grand nombre de jeunes paysans demeurant près de la frontière quittaient le pays pour s'enfuir en Prusse ou dans le Duché de Varsovie (2).

La question paysanne se posa à cette époque, mais elle ne trouva pas de solution équitable en ce qui concerne l'abolition du servage. En 1803, la loi sur les libres cultivateurs permit aux seigneurs d'accorder de leur propre gré la liberté personnelle à leurs paysans en passant avec eux des contrats fonciers (3). Cependant, cette loi ne donna que

(1) MOSCICKI, *Dzieje*, 338.

(2) JANULAITIS, *Uznemunė po Prusais (1795-1807)*, 164. — JANULAITIS, *Lietuvos bajorai*, 210.

(3) MOSCICKI, *Pod znakiem*, 45.

des résultats insignifiants. Plus tard, les guerres napoléoniennes émurent les esprits libéraux et les poussèrent à poser la question paysanne. Mais leurs efforts restèrent sans succès (1).

La noblesse lituanienne, seule classe dirigeante en face de l'extrême faiblesse de la bourgeoisie et du servage des paysans, se trouva sous le règne d'Alexandre beaucoup mieux partagée que la noblesse polonaise tombée sous les dominations autrichienne et prussienne. Ces dominations différaient considérablement du régime qui était en vigueur avant les partages et les gouvernements tendirent à étouffer la nationalité polonaise sous une germanisation méthodique. Dans les pays annexés à la Russie il y avait des grands seigneurs qui se réjouissaient de leur sort s'estimant même, à certains points de vue, plus heureux que dans les derniers temps troublés de l'indépendance (2).

La situation relativement douce de la Lituanie sous le gouvernement russe portera ses fruits sur le terrain politique lorsque la question polono-lituanienne, ou comme on disait alors brièvement la question polonaise, commencera à se poser devant l'Europe entière à l'époque napoléonienne.

(1) MOSCICKI, *Pod znakiem*, 45. — JANULAITIS, *Baudziavu pan. sum. Lietuwoj*, 10. — MACIUNAS, *Lituanistinis sajudis*, 79.

(2) MOSCICKI, *Dzicje* (2^e partie), 34 ; cf. 8, 32.

CHAPITRE II

Les premiers contacts avec Napoléon (1807)

Après la disparition de la Pologne-Lituanie en 1795, le rêve de l'indépendance politique, qui pouvait seulement couvrir dans les milieux conscients des besoins nationaux, sous l'œil vigilant des États copartageants, s'exprima ouvertement dans l'émigration en Europe occidentale.

Un grand nombre de combattants de l'insurrection de 1794 s'étaient, après l'échec de ce mouvement, réfugiés à l'étranger, se dirigeant d'abord principalement du côté de Venise, plus tard vers Paris, foyer de tous les esprits libres de l'Europe. Les émigrés polonais et lituaniens se rendaient compte que leurs pays respectifs ne pourraient plus désormais se relever sans les concours étrangers. Mais leurs efforts en vue d'une restauration se débattaient dans un chaos d'opinions divergentes et de combinaisons politiques variées. Certains émigrés voyaient le moyen de rétablir le royaume de Pologne dans un soulèvement du pays et dans l'intervention de la Suède et de la Turquie contre la Russie ; d'autres pensaient à la Prusse, un moment rapprochée de la France. Tout ceci apparut vite comme illusions (1).

Les patriotes les plus clairvoyants ne furent pas longs à comprendre que les conditions favorables à la restauration de l'État polono-lituanien ne pouvaient naître que d'un bouleversement général de l'ordre européen. Seule la France représentait l'esprit nouveau qui menaçait les

(1) ASKENAZY, *Napoléon a Polska*, I, 87.

trônes des autocrates et les succès remportés par la Révolution dans la lutte contre les coalisés donnaient aux émigrés l'espoir de rétablir leur pays avec l'appui de la République française. On pensa dès lors à mettre en œuvre les dispositions hostiles de la France contre les copartageants de la Pologne-Lituanie. Bientôt allait paraître un homme qui, par son génie, paraissait de taille à refaire l'Europe et à remettre la Pologne en possession de son héritage. C'était le général Bonaparte. Les émigrés s'efforcèrent de l'intéresser au sort de la Pologne. Le comte Michel Oginski, seigneur lituanien, représentant de l'émigration en Turquie, adressa de Constantinople, le 10 août 1796, au citoyen Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, une lettre enthousiaste dans laquelle il demandait, avec une éloquente énergie, que celui-ci se fit le défenseur de la cause polonaise (1). Ce fut le premier appel polono-lituanien que reçut Bonaparte, vers le milieu de septembre 1796. Après en avoir pris connaissance, il répondit au capitaine Sulkowski, l'un de ses aides de camp, Polonais d'origine et citoyen français, qui avait été l'instigateur de la lettre : « Que dois-je répondre ? Que puis-je promettre ? ... J'aime les Polonais... le partage de la Pologne est un acte d'iniquité qui ne peut se soutenir... Mais... les Polonais ne doivent pas se reposer sur des secours étrangers... Une nation écrasée par ses voisins ne peut se relever que les armes à la main (2). » Telles furent les premières paroles de Bonaparte à la Pologne et, de même, à la Lituanie qui se présentait à l'étranger sous la dénomination générale de la Pologne. Il n'y avait certes là que propos en l'air, mais ils devaient, par l'effet de la puissance magique qui déjà s'attachait aux paroles et aux gestes du grand homme, susciter peu après toute une héroïque épopée. Dans cette

(1) OGINSKI, *Mémoire sur la Pologne et les Polonais depuis 1788 jusqu'à la fin de 1815*, II, 211-213. — ANGERBERG, *Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne, 1762-1862*, 419.

(2) OGINSKI, II, 229-230. — CHODZKO, *Histoire des légions polonaises en Italie*, I, 163-164.

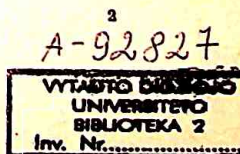
affaire, il y a ainsi une sorte de pressentiment du rôle que le général Bonaparte — futur empereur Napoléon — va jouer dans les destinées polono-lituanienues.

Les émigrés s'arrêtèrent à l'idée de reconquérir leur patrie par les armes, en s'alliant avec la France. C'était le projet de former des légions polonaises au service de la France, la seule affaire réellement importante et vivante de toutes celles qu'échafaudèrent les émigrés. Il était tout d'abord nécessaire d'intéresser le Directoire de la République française. A cet effet, le général polonais Jean-Henri Dombrowski adressa le 20 octobre 1795 un mémoire relatif à la création de légions polonaises qui soutiendraient la France dans ses luttes contre les puissances et seraient appelées à devenir le noyau d'une armée polonaise que l'on pourrait par la suite envoyer en Pologne (1). Le Directoire approuva en principe le projet mais le Gouvernement français, ne pouvant prendre à sa solde aucune troupe étrangère, il l'envoya au général Bonaparte en lui recommandant de déterminer le Gouvernement de Lombardie, créé depuis peu, à utiliser les services ainsi offerts. Bonaparte accueillit favorablement Dombrowski et son projet et engagea le Gouvernement de la République lombarde à former les légions polonaises. Le 9 janvier 1797, Dombrowski, héros de l'insurrection poznanienne en 1794, conclut à Milan avec le Gouvernement lombard une convention qui décréta la formation des légions polonaises, auxiliaires de la Lombardie (2).

L'organisation de ces légions devait se rapprocher le plus possible des usages polonais. Les légionnaires portaient des costumes polonais, recevaient la cocarde tricolore française, touchaient la solde des troupes lombardes et devenaient citoyens lombards sans pour cela perdre le droit de retourner dans leur pays d'origine. En 1799, les légions furent réorganisées, et à côté de la légion

(1) ASKENAZY, I, 143.

(2) ANGERBERG, 421-422.



d'Italie, laissée sous les ordres de Dombrowski, il fut formé une nouvelle légion, celle du Danube, sous le commandement du général Charles Kniaziewicz. Les légions étaient composées presque exclusivement d'émigrés et de Polonais de la Galicie qui, servant dans l'armée autrichienne, avaient été faits prisonniers par les Français. On comptait également sur des volontaires et sur des désertions qui se produiraient parmi les Polonais et les Lituaniens faisant partie des armées autrichienne, prussienne et russe.

Les personnes qui s'enrôlaient espéraient que, marchant avec Bonaparte contre l'Autriche, ils passeraient en Pologne et combattraient ainsi pour une cause qui leur était chère. Cependant, l'impatience de servir leur pays éprouva des déceptions continuelles au cours des années de luttes sanglantes en Italie, sur le Danube et sur le Rhin. Les légionnaires espéraient tout au moins qu'en cas de paix avec l'Autriche, il serait question des affaires polonaises. Contrairement à ces espérances, le traité de paix de Campo-Formio en 1797, et celui de Lunéville en 1801 passèrent entièrement sous silence la Pologne (1). Plus encore : les parties s'engagèrent à Lunéville à ne donner ni secours ni protection, directement ou indirectement, à ceux qui voudraient porter quelque préjudice à l'une d'elles. Des engagements analogues furent pris dans le traité de paix de Paris, que concluaient la même année la France et la Russie (2). Les traités de Lunéville et de Paris en 1801 mettaient ainsi fin à toutes les espérances que les légions avaient placées dans la possibilité d'une intervention française pour la restauration imminente de leur patrie et les légionnaires semblaient ainsi perdre toute raison d'être (3). Leur désespoir fut immense. Beau-

(1) CLERCQ, *Recueil des traités de la France*, I, 335-343 ; 424-429.

(2) CLERCQ, I, 467-468. — MARTENS, *Recueil des traités et conventions conclues par la Russie avec les puissances étrangères*, XIII, 263-265.

(3) ASKENAZY, III, 225. L'activité des émigrés et leurs rapports avec la France sont étudiés par Askenazy dans cet ouvrage sur Napoléon et la Pologne, en partie traduit en français.

coup d'officiers, y compris le général Kniaziewicz, démissionnèrent. Plus d'un patriote, comme le Lituanien Michel Oginski, revinrent de l'émigration pleins de ressentiments. Les légions, qui comptaient à l'époque environ quinze mille hommes, se dispersèrent. Leurs débris furent incorporés dans les armées françaises, où ils resteront jusqu'à la campagne de Napoléon en Pologne, en 1806. Une partie des légionnaires, à titre de corps français, reçut l'ordre en 1801 de s'embarquer avec les troupes françaises à destination de Saint-Dominique, pour y réprimer un soulèvement de nègres. La plupart des soldats polonais y périrent de la fièvre jaune.

Ainsi finit l'aventure héroïque des légions, le premier effort militaire postérieur aux partages, qu'aient réalisé les nations polonaise et lituanienne avec l'aide de la France. Les légions n'atteignirent pas le but quelles se proposaient, et il semble bien qu'elles ne le pouvaient pas atteindre. Le rêve avait dépassé ce que la réalité pouvait alors donner. La question polono-lituanienne était trop complexe, n'était pas encore assez mûre et Bonaparte devait, au moins pour l'instant, la tenir hors de son jeu. Plus tard, au moment où les armées autrichienne et russe subirent à Austerlitz une terrible défaite, il ne fut pas encore question de la Pologne dans le traité de Presbourg (Bratislava) en 1805.

La Lituanie sous la domination russe ne pouvait rester insensible aux efforts politiques et militaires des émigrés qui se cristallisaient sous la forme des légions. La plupart des chefs de l'insurrection lituanienne de 1794 contre les visées russes se trouvaient émigrés en Europe occidentale, notamment Michel Oginski, Charles Prozor, le général Romuald Giedroyc. Ils prirent, à côté des Polonais, une part active dans l'action entreprise en vue de reconquérir l'indépendance. La réputation des légions, nouvellement créées en Italie, pénétrait jusqu'aux coins les plus reculés de la lointaine Lituanie, franchissant d'innombrables obstacles. On recevait et lisait secrètement les proclamations mila-

naises de Dombrowski, organisateur de ces troupes (1).

Au milieu des marques de loyauté et de résignation qui se multipliaient en Lituanie au début du régime russe, il ne manquait pas cependant à cette époque d'éléments énergiques nettement hostiles à toute réconciliation et qui voulaient seconder activement les efforts des émigrés. L'action patriotique de cette période en Lituanie se tourna néanmoins plus particulièrement vers l'organisation des sociétés secrètes. L'encouragement vint de ce groupe d'émigrés qui justement s'occupait de préparer le terrain pour un soulèvement national en organisant des complots et des ligues secrètes dans les territoires soumis aux régimes étrangers. Avec l'aide du général Romuald Giedroyc, envoyé de ce groupe révolutionnaire, une société patriotique fut créée à Vilna en août 1796 en vue de préparer les esprits pour l'insurrection projetée (2). Ce club de Vilna fut la première conspiration en Lituanie, dite le « complot des frères Ciecierski », parce que les principaux agitateurs étaient l'abbé Ciecierski, prieur des Dominicains de Vilna et son frère, ancien capitaine. Il se composait de petits nobles, bourgeois, moines catholiques, anciens officiers et fonctionnaires.

L'association de Vilna se mit secrètement en liaison avec les organisations analogues de Luck et de Lwow d'où elle recevait la correspondance. Elle entretenait également des rapports avec les émigrés auxquels elle se proposait de procurer de l'argent et des officiers pour les légions. Pendant l'été de 1797, les sociétés secrètes de Vilna et autres développèrent leurs activités. Cependant dès le printemps, le gouvernement russe était averti de ces agissements occultes par la Prusse et l'Autriche. Le

(1) ASKENAZY, I, 125. — MOSCICKI, *Pod znakiem Orła i Pogoni*, 14.

(2) KUKIEL, *Proby powstancze po trzecim rozbiore 1795-1797*, 261. — MILLER, *Pierwsza porozbiorowa konspiracja litewska*, 34 et s. — MOSCICKI, *Dzieje porozb. Litwy i Rusi*, 386, 420. — JUKOVITCH, juin 1916 et s. — ASKENAZY, II, 187; III, 13. — CIECIERSKI, *Pam.*, 17 et s. — SKALKOWSKI, *O kokardzie legionow*, 83. — SMOLENSKI, *Emigracja polska*, 13.

gouverneur général de la Lituanie Reprine prit des mesures de précaution. L'imprudence d'un jeune homme partant pour l'Italie permit de relever l'existence de l'association de Vilna, puis de celle de Luck, ainsi que des cercles de Minsk et de Brest-Litovsk. Au début d'octobre, les Russes avaient déjà en mains la totalité de l'organisation secrète et, en décembre, vingt-deux conspirateurs qui n'avaient réussi pas à fuir le pays furent sévèrement condamnés, notamment à la relégation en Sibérie et aux travaux forcés.

Ces premières organisations secrètes, constituées après les partages, n'ont pu atteindre, en raison même de leur courte existence, des couches larges de la société lituanienne ; cependant, leur anéantissement précoce en Lituanie, d'où elles entretenaient des rapports avec les émigrés, et la surveillance plus étroite de la police russe, ont dû arrêter de bonne heure toutes relations plus étroites des Lituanienens avec les émigrés et les légions. La Lituanie ne prit qu'une part fort réduite dans le recrutement de ces dernières, qui provint en fait presque exclusivement de la Pologne autrichienne, la plus rapprochée des opérations militaires (1).

Après la dislocation des légions en 1801 et le retour des émigrés lituanienens, qui fut rendu possible par l'amnistie générale lors de l'avènement au trône du tsar Alexandre, l'esprit de réconciliation avec le régime russe se fortifie sous le règne libéral de ce monarque. Cependant, les nouvelles des victoires de Napoléon et des défaites des Russes, alliés des Autrichienens, lors de la campagne contre l'Autriche en 1805, furent accueillies avec intérêt en Lituanie (2). De nouveau et avec une beaucoup plus grande intensité, les espérances des Lituanienens se tournaient vers la France lors de la guerre de Napoléon avec la Prusse en 1806-1807.

(1) ASKENAZY, II, 125 ; III, 382.

(2) DUBROVIN, *Russkaïa jizn v natchalie XIX vieka* (*Russkaïa Starina*, CIX (1902, I), 233-234). — ASKENAZY, III, 378.

*
* *

Napoléon commença à penser à la Pologne en faisant ses préparatifs de guerre contre la Prusse en 1806 parce que, pour venir à bout de l'ennemi, l'Empereur avait décidé d'entraîner dans la lutte les Polonais. Le premier pas consistait à attirer les Polonais de Paris et à tenter d'obtenir leur aide armée. Au mois de septembre 1806, Napoléon ordonna au général Zayonczek et au colonel Henry de former des légions polonaises du Nord composées des déserteurs qui abandonneraient les rangs prussiens (1). Après la victoire d'Iéna, qui lui ouvrit la route de Berlin où il entra le 27 octobre 1806, Napoléon décida d'agir directement en Pologne. Il fit entamer des pourparlers avec le célèbre Thadée Kosciuszko, chef de l'insurrection de 1794, retiré à l'étranger et se tenant à l'écart des légions, pour l'engager à coopérer à la campagne et à adresser des proclamations aux Polonais pour les inciter à se soulever. Mais Kosciuszko, ne lui supposant pas l'intention de rétablir effectivement la Pologne-Lituanie, et d'en faire un pays libre et indépendant, entendit recevoir de l'Empereur des engagements positifs. Napoléon refusa et le héros national resta dans sa retraite (2). C'est le général Dombrowski, organisateur des légions et son ami Joseph Wybicki, qui furent les instruments indispensables pour l'insurrection des Polonais.

Le 3 novembre 1806, avec l'approbation de l'Empereur, Dombrowski et Wybicki lancèrent à la nation polonaise une proclamation dans laquelle ils l'appelaient à prendre les armes pour recouvrer l'indépendance nationale (3). Cet appel éveilla un vif enthousiasme dans le pays et les Français entrant en Pologne furent accueillis comme des libérateurs. Le mouvement insurrectionnel commença dès l'occupation par les troupes françaises de la ville de Poznan

(1) HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne, 1806-1807*, 3-4.

(2) HANDELSMAN, 13-15.

(3) ANGERBERG, 440-441.

(Posen) (1). Les Polonais se soulevèrent, chassant les fonctionnaires prussiens, désarmant les petites garnisons prussiennes établies sur le territoire. Le mouvement était surtout le fait de la bourgeoisie et de la noblesse, petite et moyenne. Ce qui restait des légions put enfin venir en Pologne pour y constituer les cadres d'une armée nationale. Le 27 novembre, Napoléon entra à Poznan d'où, après un séjour, il se dirigea vers Varsovie qu'il atteignit le 19 décembre.

Pour la première fois, il touchait le sol polonais. Un décret impérial signé à Varsovie le 14 janvier 1807 établissait le Gouvernement provisoire de la Pologne conquise sur la Prusse (2). Ce Gouvernement prit le titre de Commission de Gouvernement et se composa de sept membres. Le comte Malachowski en fut élu président. Des directeurs furent nommés à la tête des différentes branches de l'administration publique. La Commission était un gouvernement revêtu de l'autorité d'agir dans les affaires intérieures, mais elle n'en était pas moins un instrument aux mains de l'Empereur, soumis aux directives du représentant de ce dernier à Varsovie, qui fut d'abord Maret, puis Talleyrand.

Napoléon n'avait pas alors de plan arrêté au sujet du sort de la Pologne et il ne promettait rien aux Polonais, se contentant de les inviter à déployer toutes leurs forces et à se fier à eux-mêmes (3). L'Empereur ne voyait en eux, pour le moment, qu'un appui armé, parce qu'il avait encore à combattre la Russie et les restes de l'armée prussienne. Pour en finir plus facilement avec la résistance des armées russes et les détourner des fronts prussiens, il songea un moment à soulever la Volynie annexée à la Russie et à y faire une diversion militaire (4). Plus tard,

(1) HANDELSMAN, 34.

(2) *Correspondance de Napoléon*, XIV, 239, n° 11630. — ANGERBERG, 457-458.

(3) HANDELSMAN, 67-94. — DRIAULT, *Tilsit*, 67.

(4) HANDELSMAN, 112-117. — LORET, *Miedzy Jena a Tytza, 1806-1808*, 127.

au lendemain de la victoire de Friedland, Napoléon prépara la marche en Lituanie ; il dirigea une partie des troupes franco-polonaises vers Grodno et envoya des émissaires en Lituanie pour se renseigner sur l'esprit public et s'assurer si les habitants étaient disposés à faciliter le passage (1). Cependant, la victoire décisive des Français à Friedland, en Prusse Orientale, le 14 juin 1807, mit fin à une guerre qui traînait en longueur. L'armée russe fut complètement battue et le tsar se vit obligé de négocier. Napoléon reculait aussi devant la perspective d'aller chercher l'adversaire au-delà du Niémen, en Lituanie, et préférait terminer une suite de victoires par une paix avec la Russie, réglant le sort de l'Europe. Un armistice fut donc signé.

Arrivé à Tilsit le 19 juin, Napoléon proposa une entrevue au tsar Alexandre I^{er}. Le 25 juin eut lieu la première rencontre des deux empereurs dans un pavillon construit par les soldats français du génie et dressé sur un radeau amarré au juste milieu du Niémen, devant Tilsit (2). Cet entretien en tête-à-tête, commencé, paraît-il par une accolade, dura environ une heure et demie. Le lendemain eut lieu une nouvelle entrevue dans les mêmes conditions, mais à laquelle assistait Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, militairement réduit à l'impuissance et qui, la veille, était resté à cheval sur la rive du fleuve, exposé à une pluie torrentielle. Puis, sur l'invitation de Napoléon, le tsar s'installa également à Tilsit, partagé entre les Français et les Russes. Le roi de Prusse demeura à Piktupėnai (Piktu-

(1) SKALKOWSKI, *Kosciuszko i Litwini w r. 1807* (*Kwartalnik Historyczny*, XXV, 1911, 260 (note)). — OGINSKI, II, 335 ; III, 53. — Signalons un intéressant témoignage concernant les connaissances de Napoléon sur la Lituanie à cette époque. Un officier polonais, Chlapowski, ayant eu l'occasion d'être interrogé par l'Empereur le 13 décembre 1806 à Poznan, relate dans ses *Mémoires* que Napoléon, avant d'arriver en Pologne, manquait des notions les plus élémentaires sur ce dernier pays et qu'« il ne savait rien de la Lituanie, ignorait même de quelle manière elle s'était unie à la Pologne ». Chlapowski lui donna des explications à ce sujet et lui indiqua que les paysans lituaniens parlaient une langue différente du polonais. CHLAPOWSKI, *Pamiętniki*, I, 6.

(2) VANDAL, *Napoléon et Alexandre I^{er}*, I, 56. — KIRCHEISEN, *Napoléon*, II, 58. — WALISZEWSKI, *Le règne d'Alexandre I^{er}*, I, 229.

pönen) sur l'autre rive du Niémen, d'où il venait souvent à Tilsit.

Le règlement du sort de la Prusse et les questions de Pologne et d'Orient furent, dans ces entrevues, les objets principaux des conversations amicales qui eurent lieu entre Napoléon et Alexandre. L'infortuné roi de Prusse fut tenu presque complètement à l'écart des délibérations, même lorsque le sort de la Prusse se trouvait discuté. Les négociations, effectuées de souverain à souverain, absolument personnelles, se terminèrent par les traités de paix et d'alliance signés à Tilsit le 7 juillet 1807 (1). Le 9 juillet, les fêtes et les parades prirent fin et les empereurs se séparèrent en s'embrassant.

Les traités de Tilsit amputèrent sérieusement la Prusse, complètement vaincue. Les Polonais, durant la domination prussienne, s'étaient montrés trop hostiles à ce régime et trop dévoués aux Français pour qu'on pût les maintenir sous le joug d'un ennemi. Il semble que Napoléon ait proposé à Alexandre de prendre possession de toute la Pologne prussienne et de se proclamer roi de ce pays, mais que le tsar n'ait pas consenti à accroître son empire aux dépens de son malheureux allié prussien. Enfin, on tomba d'accord sur la création d'un État prenant le titre de Duché de Varsovie et composé des provinces polonaises et lituaniennes ayant appartenu à la Prusse (2). A la tête de ce nouvel État fut placé le roi de Saxe qui ajouta à son titre celui de duc de Varsovie. Le Duché de Varsovie n'englobait cependant pas tout le territoire que la Prusse avait précédemment annexé à la suite des trois partages. La Poméranie polonaise, réunie à la Prusse lors du premier partage (1772) restait sous la domination prussienne pour relier le Brandebourg à la Prusse Orientale. Dantzic était proclamé ville libre sous la protection des rois de Prusse

(1) CLERCQ, II, 207, 213 et s. — MARTENS, XIII, 499, 507 et s., XIV, 33-37. — ANGERBERG, 466-470. — VANDAL, I, 499-507 (appendice).
 (2) HANDELSMAN, 128. — DRIAULT, 183. — WALISZEWSKI, I, 232.

et de Saxe. La Russie, non seulement sortait indemne de l'aventure, mais elle reçut encore la petite région de Bialystok (Bielostok), située sur la rive droite du Narew et qui, territoire de l'ancien État polono-lituanien, aurait dû normalement faire partie du Duché de Varsovie. Napoléon avait également offert au tsar, alléguant le principe des frontières naturelles, le territoire de Klaipėda (Memel), bande de terre lituanienne que la Prusse possédait sur la rive droite du Niémen (1). Ne voulant pas s'enrichir des dépouilles de son ancien allié, Alexandre refusa, malgré les avantages évidents que les Russes eux-mêmes reconnaissaient à cette proposition, qui leur donnait pour frontière un fleuve jusqu'à son embouchure à la mer.

L'écrasement de la Prusse, sans exemple dans le passé, l'accueil de Napoléon en Pologne comme un libérateur et sa marche vers le Niémen en 1806-1807 produisirent — malgré la politique bienveillante d'Alexandre I^{er} envers ses nouveaux sujets et les dispositions conciliantes qui se manifestaient en Lituanie à l'égard de la Russie — une vive effervescence parmi les Lituanien. Ils allaient tourner leurs espoirs vers Napoléon. Maintenant, les Lituanien de même que les Polonais, voyaient un commencement de réalisation de leurs rêves d'indépendance dans l'action militaire de l'Empereur contre les copartageants de la Pologne-Lituanie.

Dès le début de la campagne de 1806-1807 contre la Prusse, « un grand mouvement de curiosité et d'intérêt se manifesta en Lituanie (2) ». Tout ce qui se passait en Pologne était bientôt connu en Lituanie et se répandait dans le pays. On lisait avidement les proclamations de Napoléon, les appels de Dombrowski et de Wybicki, les lettres, les journaux et autres écrits patriotiques qui pouvaient parvenir ; on interrogeait les passants et les voya-

(1) TATISTCHEFF, *Alexandre I^{er} et Napoléon*, 144, 175. — VANDAL, I, 101. — BUTTERFIELD, *The peace tactics of Napoleon, 1806-1808*, 375, 377-378. — *Sbornik*, LXXXVIII, 57-58 ; LXXXIX, 34-35.

(2) OGINSKI, II, 342. — Cf. LAUGIER, II, 291.

geurs ; on se réunissait dans les châteaux pour se communiquer les nouvelles concernant les Français et s'entretenir de l'avenir de la patrie (1). Les prisonniers français, dont un grand nombre étaient conduits par Vilna, furent accueillis avec beaucoup de sollicitude et de marques de vif intérêt par la société lituanienne. Ils furent nourris, habillés ; on leur distribuait de fortes sommes d'argent (2). La jeunesse lituanienne agissait encore plus activement. Beaucoup de jeunes gens quittaient le pays clandestinement pour s'enrôler sous les aigles napoléoniennes. On indique que douze mille personnes de Lituanie et de Volynie passèrent la frontière russe pour rejoindre les légions polonaises (3). Il semble que ce chiffre, qui n'est pas certifié par d'autres témoins, soit exagéré. Toutefois, il n'en faut pas moins admettre que les volontaires furent nombreux.

L'approche de Napoléon vers le Niémen détermina un courant d'opinion favorable à l'entrée de l'armée française et à l'insurrection nationale. Les informateurs des Français sur l'état de l'esprit public en Lituanie notent les préparatifs importants faits par les habitants dans l'attente du passage du Niémen par les Français (4).

(1) MOSCICKI, *Pod znakiem Orła i Pogoni*, 15. — BIRZISKA, *Antanas Klementas*, 11.

(2) FEZENSAC, *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*, 180. — SÉGUR, *De 1800 à 1812 (Mémoires)*, 353. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mémoires historiques sur l'empereur Alexandre et la cour de Russie*, 43. — MOSCICKI, *Z filareckiego swiata*, 217. « Les Lithuaniens détestent en général les Russes qui les traitent toujours comme pays conquis. Les seigneurs témoignent le plus vif désir de secouer le joug. Plusieurs d'entre eux, tels que le général Morikonies, les comtes Zabiello, Tyzenhausen, Poschi (?), Cossakowki ont eu beaucoup de soin des prisonniers. Il est arrivé au général Korsakow, gouverneur de la Lituanie, de leur en faire des reproches. » Rapport de quatre officiers français prisonniers en Russie, dès leur retour, Varsovie, le 18 août 1807, *Archives de la Guerre*, K I 4 (Donation Davout).

(3) OGINSKI, II, 343. — Dans ces légions se trouvèrent également des Lituaniens provenant de la région transniéménienne sous la domination prussienne. CHLAPOWSKI, *Pamiętniki*, I, 6.

(4) SKALKOWSKI, *Kosciuszko i Litwini w r. 1807 (Kwartalnik Historyczny, 1911 (XXV), 255-263)*. Skalkowski reproduit en fac-similé un projet présenté à Napoléon pour lui recommander de faire une diversion militaire en Lituanie et de provoquer un soulèvement chez les paysans. Ce projet militaire est attribué faussement par Skalkowski à Kosciuszko. L'auteur en est un certain Pawlikowski. Voy. ASKENAZY, *Lukasinski*, 2^e éd., II, 378-379. En outre, ce

D'après ces indications, les Lituanien s'avaient constitué des dépôts secrets d'armes et de munitions, organisé des étapes sur les routes principales et des moyens de transport, caché à Vilna et sur divers points proches de la frontière une grande quantité de vivres, désigné en secret des personnes sûres pour remplacer les employés russes ou leurs partisans dans les administrations, prévu les moyens de créer une gendarmerie et de former les troupes lituanien nes. La jeunesse était prête à se ranger au nombre de cinquante mille hommes, sous les aigles triomphantes. Trois rassemblements armés s'étaient effectués après la prise de Dantzig (26 mai), deux en Samogitie, notamment à Joniskelis et Plungé (1), et le troisième entre Grodno et Brest-Litovsk (Brzesc). Il est difficile de dire si tous ces renseignements concernant les préparatifs lituanien s, en particulier les rassemblements armés, renseignements qui étaient donnés aux Français après la guerre et qui engageaient moins en conséquence la responsabilité des informateurs, correspon daient entièrement à la réalité. D'autres témoins contemporains, peu nombreux en général, sont muets sur ces préparatifs et il semble que les possibilités matérielles aient été peu propres à leur réalisation.

qui est pour nous plus intéressant, Skalkowski publie une lettre de Félix Potocki au maréchal Davout, en date du 2 septembre 1807, accompagnée de renseignements sur ce qui s'était passé en Lituanie depuis la bataille d'Eylan (8 février 1807) jusqu'à la paix de Tilsit. Est donné également un court rapport du 30 juin 1807 à l'Empereur du colonel Thadée Tyszkiewicz envoyé par Napoléon le lendemain de la bataille de Friedland (14 juin) sur le Niémen pour s'assurer si les Lituanien s étaient disposés à en faciliter le passage. Outre ces nouvelles sur l'état d'esprit et les préparatifs données pas Potocki et Tyszkiewicz, on trouve encore des notes sur les dépôts d'armes et de munitions dans SÉGUR, *Remarques sur la Russie*, septembre 1807, cité par HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne, 1806-1807*, 58, note n° 2 et sur les vivres cachées dans les couvents de Vilna, dans DUBROVIN, *Ruskaïa Starina*, CIX, 243.

(1) SKALKOWSKI (p. 261) n'a pas exactement déchiffré les deux endroits de rassemblement en Samogitie, c'est-à-dire dans la partie occidentale de la Lituanie, qu'indique Potocki dans ses renseignements à Davout. Skalkowski a indiqué trois noms de localités : « Janiszze, Krele et Plungiany », tandis qu'en réalité, les deux premiers mots désignent un seul et même endroit « Janiszkiele » selon l'ancienne orthographe. Voy. le texte de ces renseignements du 2 septembre 1807 aux *Archives de la Guerre*, K¹ 4 (Donation Davout).

On doit cependant y voir au moins la manifestation de l'agitation des esprits en Lituanie (1).

Il est à noter que les paysans lituaniens ne restaient pas impassibles devant les événements en cours. Ainsi, les paysans de la Samogitie espéraient que l'armée de Napoléon leur apporterait l'affranchissement du servage (2). On rapporte même qu'ils étaient pendant la guerre tous préparés à accueillir l'Empereur (3). Il y a lieu de penser que les deux rassemblements armés en Samogitie dont nous avons parlé précédemment pouvaient être composés par les paysans ou avec leur large participation. En effet, un témoin oculaire, se rendant à la fin du mois de juin de Klaipeda (Memel) à Siauliai, signale que les paysans du prince Zoubov, connu pour opprimer ses serfs, s'étaient enfuis de leurs demeures (4). Ajoutons qu'après la guerre, au mois de septembre 1807, il y eut dans la même contrée, notamment à Siluva, des refus armés des paysans de se soumettre au recrutement pour l'armée russe (5).

Au cours de la campagne, la liaison entre la Lituanie et les Français et Polonais était assurée par divers moyens.

(1) Un observateur remarque que les Lituaniens auraient été retenus dans leur mouvement patriotique par « l'opinion généralement répandue que le Grand Génie, qui calcule tout, qui règle les destinées de l'Europe, n'aime pas que l'on prévienne ses ordres, et pourrait attribuer à un esprit révolutionnaire des démarches dictées uniquement par l'amour de l'indépendance nationale ». *Archives de la Guerre*, K¹ 4. Ce passage est emprunté au mémoire *Observations sur la Lithuanie* que Skalkowski (*Kwartalnik Hist.*, 1911, 261-263) n'a pas publié intégralement.

(2) BIRZISKA, *Antanas Klementas*, 14.

(3) *Annexes*, n° 32 (*Quelques notes sur la Samogitie*).

(4) Lettre d'Altenstein à Schoen, Piktupönen, le 29 juin 1807 : « Grössentheils hat es die Subowschen Güter getroffen, dem alle ohnedies wie Hunde gehaltenen Bauern fortgelaufen sind » (SCHOEN, *Aus den Papieren*, II, 10). L'état misérable des paysans de Zoubov, dont la majorité avaient renoncé à leurs champs et se trouvaient réduits à la mendicité, certains d'entre eux mourant même de maladies occasionnées par la faim, consterna le tsar lui-même et il ne put s'empêcher, en juillet 1807 de faire réprimander le prince à ce sujet (Lettre de Novosiltsov à Tormasov, le 13 juillet 1807, dans *Russkaja Starina*, 1870, II, 553). A côté du sentiment humain, les considérations politiques pouvaient bien avoir déterminé ce geste du tsar, soucieux de ne pas aliéner les paysans. Sur la misère générale de la Lituanie pendant la guerre, voy. SCHOEN, II, 6, 10.

(5) BIRZISKA, *Antanas Klementas*, 14.

Le prince Alexandre Sapieha, lié depuis le Consulat avec Napoléon, et qui se trouvait au quartier impérial, pouvait servir d'informateur sur la Lituanie (1). Félix Potocki, le magnat de Pologne, possédant des relations en Lituanie par ses liens de famille, fit remettre à Napoléon un mémoire sur l'état de l'opinion en Lituanie favorable aux Français (2). Des émissaires secrets des Français parcouraient le pays pour se documenter sur l'esprit public et pour encourager les habitants (3). Le lendemain de Friedland, à l'approche du Niémen, Napoléon envoya le colonel Thadée Tyszkiewicz pour s'assurer des dispositions des Lituaniens (4). Les rapports proprement dits de la Lituanie avec Varsovie s'établirent après la bataille d'Eylau qui eut lieu le 8 février 1807. Les Lituaniens informèrent le gouvernement polonais, par un émissaire, père du colonel Jean Konopka, que l'intérieur du pays était presque dégarni de troupes russes et qu'il serait facile de se rendre maître du pays en envoyant un petit corps auquel se joindraient les Lituaniens (5). Cependant le gouvernement de Varsovie, ou plus exactement les autorités françaises, ne se hâtèrent pas d'organiser un mouvement insurrectionnel en Lituanie. Varsovie conseilla le calme, tout en engageant à faire des préparatifs. D'autres territoires soumis à la Russie, la Volynie et la Podolie, avaient des délégués plus actifs à Varsovie en la personne de Neyman et Horodynski, parce qu'on projetait dans ces régions une insurrection et une diversion militaire (6).

Plus tard, lorsque les Français se dirigèrent vers le Niémen, la Lituanie prit de nouveau contact avec Varsovie et Napoléon. A la nouvelle de la reddition de Dantzic (26 mai), les Lituaniens envoyèrent le comte Joseph

(1) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, I, 70 (notes). — HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne*, 45. — ASKENAZY, *Szkice i portrety*, 367.

(2) SKALKOWSKI, 258.

(3) OGINSKI, II, 335 ; III, 53.

(4) SKALKOWSKI, 260 (note).

(5) SKALKOWSKI, 258-259.

(6) HANDELSMAN, 112. — TOKARZ, I, 252.

Sierakowski à Varsovie et de là auprès de Napoléon qu'il trouva installé à Tilsit. Pendant les négociations de paix, il y avait au quartier impérial à Tilsit une délégation secrète de la Lituanie ayant à sa tête le comte Joseph Sierakowski. Cette députation avait pour mission de proposer à Napoléon de soulever le pays, si l'on était assuré de son appui. Tout cela venait trop tard. L'Empereur en effet, s'attendait à ce que la paix fût promptement conclue. Il n'est pas certain que la députation ait été même présentée à Napoléon et le major général Berthier semble avoir traité ses membres de rebelles à leur souverain. Le secrétaire d'État Maret, à qui fut renvoyée par l'Empereur la députation, ne cacha pas aux délégués que l'entrevue de Tilsit rendait illusoires leurs espérances et leur conseilla de retourner de suite auprès de leurs compatriotes auxquels une telle démarche aurait pu gravement préjudicier (1).

Les préparatifs de vaste envergure qui étaient sinon tous réalisés du moins envisagés pour l'insurrection du pays et l'arrivée des Français ainsi que les envois de délégations auprès de Napoléon pour demander son appui armé supposent l'existence en Lituanie d'une organisation assez importante. Cependant, les contemporains n'ont laissé aucune information à ce sujet (2). Par contre, nous savons

(1) ERNOUF, *Maret, duc de Bassano*, 395-396. — SKALKOWSKI, 260. — SÉGUR, *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*, I, 31-32. — DUBROVIN, CIX, 244. — MORAWSKY, *Dzieje narodu polskiego*, 74. — IWASZKIEWICZ, 5. — *Archives du Ministère des Affaires étrangères*, Correspondance, Pologne, vol. 330, f. 176 (Bignon à Maret, Varsovie, le 9 juin 1812).

(2) ZALESKI, dans son article publié en 1866 (*Karol Kniaziewicz, 1762-1812, Rocznik Towarzystwa hist.-liter. w Paryżu*, 1866, p. 46), signale qu'il existait en Lituanie un comité composé des personnes éminentes du pays : Thomas Wawrzecki, Michel Oginski, Charles Prozor, Antoine Lachnicki, Stanislas Soltan, Jean Chodzko, Alexandre Jesman. Zaleski n'indique pas la source de ces renseignements dont on ne trouve nulle part la confirmation. Oginski, mentionné comme membre du comité, laisse entendre dans ses *Mémoires* (II, 343) qu'il se tenait dans une attitude de réserve à l'égard de Napoléon. Il ne paraît pas que Wawrzecki se soit montré plus actif pour la cause française, parce qu'il sera tenu, comme nous le verrons plus loin, par Czartoryski, conseiller du tsar, pour favorable à la Russie et plus tard, avant 1812, reconnu comme partisan convaincu de cette puissance. La composi-

que certains membres de la haute noblesse doutaient de la sincérité des intentions de Napoléon à l'égard de la restauration de la Pologne-Lituanie, appuyant leur opinion sur le refus de Kosciuszko de suivre l'Empereur pendant sa campagne, et le croyaient disposé à conclure au plus tôt la paix avec Alexandre en sacrifiant la cause polono-lituanienne. Aussi beaucoup de Lituanais influents ne témoignaient pas une confiance absolue en Napoléon et observaient à son égard une certaine réserve en attendant l'évolution des événements (1).

D'ailleurs, les espérances politiques tournées vers la France n'étaient pas partagées par tous les Lituanais qui voulaient restaurer leur indépendance. Les grands seigneurs de Lituanie et de Ruthénie, parmi lesquels il existait déjà, avant les partages, des partisans de la Russie, furent conquis par le régime libéral et bienveillant du tsar Alexandre I^{er} et devinrent en grande majorité promptement russophiles. Ce courant d'opinion gagna les autres parties de l'ancienne Pologne et une partie des émigrés revenus s'y rallièrent. Il se constitua ainsi un important parti russophile, qui avait dans son programme la restauration de la Pologne-Lituanie sous le sceptre de l'empereur de Russie. Ce parti avait à sa tête le prince Adam Czartoryski, ami personnel de jeunesse du tsar, qui dut à la faveur impériale de devenir en 1804 ministre des affaires extérieures. La Russie, selon lui, aurait commis une lourde faute en laissant partager la Pologne, qu'elle eût dû posséder tout entière. Pour donner à ses plans polonais un fondement idéologique plus attrayant pour les Russes, Czartoryski lança en même temps l'idée de la libération des peuples slaves et d'une fédération panslaviste proté-

tion de la délégation lituanienne à Tilsit n'est pas non plus connue. Outre le comte Joseph Sierakowski, son chef, DUBROVIN (*Russkaïa Starina*, CIX, 244) note Plater et IWASZKIEWICZ (*Litwa w roku 1812*, 5) ajoute encore comme troisième membre Thadée Tyszkiewicz qui servait déjà dans les rangs de l'armée polonaise et était envoyé par Napoléon en mission de reconnaissance sur le Niémen.

(1) OGINSKI, II, 342-343. — LAUGIER, II, 291-292.

gée par la Russie (1). Ces idées trouvèrent un auditeur favorable chez le jeune empereur Alexandre qui, contrairement à la politique des partages de Catherine II, était enclin à suivre la conception plus vaste de Pierre le Grand et tendait à englober toute la Pologne dans le rayon exclusif de la Russie (2).

Les événements internationaux résultant des guerres de Napoléon donnèrent en 1805, durant la campagne contre l'Autriche, pour la première fois l'occasion favorable au parti russophile pour essayer de réaliser son programme de restauration de la Pologne (3). Le plan de Czartoryski se basait d'une part sur les dispositions bienveillantes d'Alexandre I^{er} pour les Polonais, de l'autre sur la tension des rapports prusso-russes, depuis que la Prusse, par crainte de Napoléon, avait pris une attitude équivoque vis-à-vis de la troisième coalition et en particulier de la Russie. Le prince Czartoryski conseillait notamment à l'empereur Alexandre d'envahir la Pologne prussienne, de décider l'Autriche à lui céder la Galicie et de se proclamer roi de Pologne, englobant tous les anciens territoires polono-lituanien. Alexandre fit à ce projet un accueil favorable. Il conféra à Pulawy avec les représentants de la Pologne prussienne et autrichienne et l'enthousiasme des Polonais fut grand. Mais soudain, tout s'écroula avec le départ du tsar pour Berlin, lorsque la Prusse consentit à abandonner Napoléon. La Russie et la Prusse signèrent une alliance offensive et défensive et les deux souverains se jurèrent fidélité sur la tombe de Frédéric II à Potsdam. Le plan de Pulawy fut ainsi abandonné et Czartoryski offrit peu après sa démission de ministre, mais garda, sur les instances du tsar, la fonction de curateur de l'Université de Vilna et des écoles dans les provinces occidentales de la Russie.

(1) CZARTORYSKI, *Mémoires*, I, 372. — WALISZEWSKI, I, 132. — VERNADSKY, *Alexandre I^{er} et le problème slave* (*Revue des Études slaves*, VII, 96).

(2) SMOLKA, II, 41.

(3) CZARTORYSKI, I, 396 ; II, 62. — WALISZEWSKI, I, 157. — ASKENAZY, III, 346. — SCHILDER, *Imperator Alexander I*, II, 125.

Dans l'hiver de 1806 et au printemps de 1807, pendant la campagne de Napoléon contre la Prusse et en particulier lorsque les défaites que les Français infligèrent à cette dernière ouvrirent la question polonaise, Czartoryski, malgré l'échec du plan de Pulawy, reentra de nouveau en scène. Au début de décembre 1806, il présenta à Alexandre un long mémoire suivi d'indications d'ordre pratique sur la nécessité de donner une solution au problème polonais et ainsi de devancer Napoléon qui, affirmait-il, se servirait de la question polonaise comme d'un atout contre la Russie (1). Czartoryski, indiquant dans ce mémoire le danger qui menaçait la Russie dans ses provinces occidentales, conseilla au tsar, pour éviter bien des périls, de se proclamer roi, de la Pologne et de la doter de la constitution du 3 mai 1791. En même temps que ces démarches auprès du tsar, Adam Czartoryski, ainsi que son ami et confident Stanislas Ursyn Niemcewicz, maréchal du gouvernement de Grodno, agirent activement dans le pays même en faveur du projet qui leur tenait tant à cœur et qui était en ce moment basé sur les territoires lituaniens et ruthènes soumis au gouvernement russe. Ils préparèrent des proclamations, des listes de personnes dévouées aux Russes, un plan de vaste propagande contre Napoléon. Czartoryski rédigea un appel aux personnes influentes pour les mettre en garde contre les offres persuasives que pourrait leur faire Napoléon et les assurer des bonnes intentions d'Alexandre. On émit l'idée de réunir tous les maréchaux de la noblesse et les hommes les plus éminents à Vilna, où le tsar se serait rendu et, sur leur demande, se serait proclamé roi de Pologne (2).

(1) CZARTORYSKI, II, 148-158 ; 178-182.

(2) *Museum Czartoryski*, à Cracovie, vol. n° 5231. — SKALKOWSKI, 261. — SMOLKA, II, 60 ; 471. — HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne, 1806-1807*, 59. Notons également que pendant la même campagne de Napoléon en 1806-1807 existait en Pologne prussienne un parti prussophile, dont le chef était le prince Radziwill, marié avec la tante du roi de Prusse. Ce parti était d'ailleurs sans grande influence. Radziwill espérait restaurer la Pologne-Lituanie et satisfaire les Polonais et les Lituaniens sans porter atteinte aux traités de partages. Étant donné que les Polonais et les Lituaniens tiennent à leur nom,

Les Russes reconnurent le danger que Napoléon constituait pour leur pays. Le tsar craignait déjà au mois de novembre 1806 l'insurrection des provinces rattachées à l'empire russe et s'adressa, dans son manifeste aux Russes, surtout aux « gouvernements frontières » les exhortant à ne se laisser « ébranler ni par la crainte, ni par des illusions frivoles (1) ». L'archevêque métropolitain Sestrentsevitch, chef de l'église catholique de Russie, dans ses deux lettres circulaires publiées au mois de janvier 1807, mettait en garde le clergé et les Polonais contre « la conscience parjure de Bonaparte (2) ».

Plus tard, du côté russe, on eut l'idée de tirer parti, pour lutter contre Napoléon, des aspirations nationales qu'il avait soulevées en leur donnant une solution qui ne fût pas incompatible avec les intérêts de la Russie. Conformément au désir de l'empereur Alexandre, le prince Czartoryski, au printemps de 1807, avant la bataille de Friedland, appela au quartier général russe à Tauragé, en Lituanie, Thomas Wawrzecki, un des chefs de l'insurrection de 1794 et Charles Kniaziewicz, ancien chef de légion. Alexandre proposa au général Kniaziewicz le commandement de la future armée polonaise dont l'organisation devait être entreprise après la reconstitution de la Pologne-Lituanie composée au début des territoires soumis au régime russe. Le tsar se heurta cependant à un refus, motivé par l'impossibilité de combattre contre les Polonais déjà enrôlés sous les drapeaux napoléoniens (3). D'autre part, le général Bennigsen, commandant en chef de l'armée russe et ancien gouverneur militaire de la Lituanie, eut l'intention au mois d'avril 1807, agissant en son propre nom et

il proposait au roi de Prusse d'accepter le titre de roi de la Grande-Pologne, au tsar de prendre celui de roi de Lituanie, grand-duc de Podolie et de Volynie, à l'empereur François I^{er} de devenir roi de Galicie et de Lodomérie. HANDELSMAN, 55. — LORET, 100. — ASKENAZY, *Książce Josef Poniatowski*, 117, 252.

(1) ANGERBERG, 453.

(2) SCHILDER, II, 359-361. — DUBROVIN, CIX, 242-243.

(3) *Museum Czartoryski*, n° 5458. — BRONIKOWSKI, *Pamiętniki Polakic*, II, 199-200. — ZALESKI, *Kazol Kniaziewicz, Rocznik Tow. hist.-lit. w Paryżu*, 1866, 46-47.

sous sa responsabilité, de proclamer à Bartenstein, en Prusse Orientale, Alexandre I^{er} roi de Pologne (1).

Les préoccupations des Russes montrent l'importance qu'ils attachaient aux espérances tournées vers Napoléon. Exception faite des partisans notoires de la Russie, dont les projets ne pouvaient plus être réalisés, il est certain que les Lituanien en général s'intéressaient vivement à ce qui se passait en Pologne et en Prusse Orientale, dans leur voisinage immédiat, plus ou moins confiants dans les intentions de Napoléon à l'égard de leur cause et plus ou moins disposés à agir avec lui. Après la prise de Dantzig et la victoire de Friedland, la Lituanie n'attendait que de Napoléon la restauration prochaine de son indépendance.

Sans pouvoir apprécier les préparatifs concrets qui auraient été faits en Lituanie pour faciliter l'arrivée de Napoléon, on peut tenir pour assuré que le feu de l'insurrection y couvait. La Lituanie et les autres provinces « étaient toutes prêtes, déclare le prince Kourakine, à le recevoir et à s'insurger (2) », et pour ce mouvement insurrectionnel, « l'entrée d'une armée française en force, note dans ses mémoires le général Bennigsen, commandant en chef de l'armée russe, aurait été infailliblement le signal (3). » D'autre part, d'après un rapport français de cette époque, l'opinion des habitants de la Lituanie, que l'auteur a parcourue, « est manifestée d'une manière très forte contre le gouvernement russe (4) ». Napoléon lui-même reconnaîtra plus tard, en 1809, que la Lituanie était disposée alors à se soulever : si la guerre avait pris une autre tournure, disait-il « j'aurais passé le Niémen,

(1) WILSON, *Brief remarks on the character and composition of the Russian army and a sketch of the campaigns in Poland in the years 1806 and 1807*, 66 (note).

(2) TATISTCHEFF, *Alexandre I^{er} et Napoléon, 1801-1812*, 138. — Lettre du prince Kourakine à l'impératrice mère, le 22 juin 1807.

(3) BENNIGSEN, *Mémoires*, I, 104. La crainte de l'insurrection menaçant dans les provinces russes devait être une des raisons qui poussaient le tsar à chercher la paix à Tilsit.

(4) *Archives de la Guerre*, K¹ 4. Rapport du 10 septembre 1807 sur la Livonie, Riga et la Courlande au point de vue topographique.

insurgé la Lithuanie (1) ». Cette opinion exprimée tant du côté russe que du côté français, est également confirmée par le circonspect Oginski, d'après lequel, si les armées françaises avaient alors traversé le Niémen, « il est probable qu'à cette époque tout ce qui pouvait porter les armes se serait joint à elles avec empressement (2) ».

La paix de Tilsit, mit fin à toutes les espérances des Lituaniens, qui n'attendaient pour se soulever que le passage du Niémen par les armées de Napoléon. Pour eux, les traités de Tilsit n'étaient autre chose que le soi-disant quatrième partage. La fraction de l'ancien Grand-Duché de Lithuanie acquise par la Prusse en 1795 était pour partie cédée avec Bialystok à la Russie et pour une autre, la région transniémenienne de Suvalkaï, rattachée au Duché de Varsovie. Après Tilsit, les Lituaniens éprouvèrent une forte déception, parce qu'ils devaient maintenant abandonner l'espoir de voir leur patrie libre et indépendante (3).

On n'était pas loin de voir dans la conduite de Napoléon une tromperie. Cependant, il n'était pas juste de parler de tromperie de sa part. La Lituanie jusqu'à la paix ne s'était pas soulevée et à son égard l'Empereur n'avait pris aucun engagement. Napoléon néanmoins n'a pas oublié de protéger les Lituaniens qui s'étaient compromis du côté russe en se ralliant à sa cause, en particulier les familles dont les jeunes gens avaient quitté le pays pour s'enrôler dans les légions polonaises. Les traités conclus avec la Russie et la Prusse comprirent chacun un article garantissant l'amnistie complète pour tous ceux qui avaient pris

(1) NIEMCEWICZ, *Pamiętniki*, I, 187.

(2) OGINSKI, II, 344. — Cf. LAUGIER, II, 292. — HANDELSMAN, *Instruccions et dépêches*, I, 30. — MOSCICKI, *Z flareckiego swiata*, 217. — TOKARZ, *Ostatnie lata H. Kollataja*, 252. A ce moment où même l'on attendait l'arrivée des Français, Jean Chodzko écrivait une pièce de théâtre intitulée *La Lituanie délivrée ou le passage du Niémen*, qui toutefois ne fut jouée qu'en 1812, faute de l'arrivée des Français en 1807. — VOENSKI, I, 268, 359. — FABRY, *Campagne de Russie*, IV, 462.

(3) OGINSKI, II, 345. — CHOISEUL-GOUFFIER, 45. — OSTROWSKI, I, 273. — SZUMSKI, 5. — BIRZISKA, 15. — LAUGIER, II, 293-294.

part aux événements de la guerre présente (1). D'autre part, l'empereur Alexandre publia le 27 octobre 1807 une proclamation aux habitants de la province de Bialystok réunie à l'empire russe, proclamation dans laquelle il garantissait le maintien de leurs droits et prérogatives (2).

(1) CLERCQ, II, 207 et s. — ANGERBERG, 466 et s.

(2) ANGERBERG, 492-493.

CHAPITRE III

La Lituanie entre la France et la Russie

Les traités de Tilsit créèrent en 1807, à côté des États copartageants de la Pologne-Lituanie, un nouvel organisme politique, sous le nom de Duché de Varsovie. (1) Ce nouvel État, placé sous le sceptre du roi de Saxe, qui ajouta à son titre celui de duc de Varsovie, fut composé des territoires polonais et de la région lituanienne transniéménienne qui avaient été enlevés à la Prusse. Le Duché ainsi créé par Napoléon formait six départements : Varsovie, Poznan, Kalisz, Bydgoszcz, Plock et Lomza et comprenait une population de deux millions et demi d'habitants environ. Le pays lituanien constituait la partie septentrionale du département de Lomza appuyée sur le Niémen.

Le Duché de Varsovie restaurait une Pologne sans en porter le nom. En fait, c'était un État napoléonien dans la région de la Vistule, une marche militaire ou une sentinelle de l'Empire pour fortifier solidement contre la Russie la frontière de l'Est (2). Soumis nominalement à la souveraineté complète du roi de Saxe, duc de Varsovie, et formant une unité politique avec la Saxe dans les rapports internationaux, le Duché fut en réalité placé sous la dépendance

(1) Le Duché de Varsovie est appelé couramment dans la littérature historique française le Grand-Duché de Varsovie. Nous croyons plus juste de lui donner son titre officiel de Duché, comme le font les historiens polonais, parce que le titre de Grand-Duché, employé parfois, il est vrai, à l'époque, ne fut jamais consacré ni promulgué par aucun acte.

(2) LEFEBVRE, *Napoléon*, 236. — DRIAULT, *Tilsit*, 191. — HANDELSMANN, *Napoléon et la Pologne, 1806-1807*, 91.

effective de l'Empereur. Le nouvel État se trouvait mis, en quelque sorte, en tutelle militaire, et la France seule, en vertu de la convention avec la Saxe (1), eut le droit d'entretenir un résident à Varsovie. La mission du résident français était de maintenir l'administration dans un état d'esprit favorable à la France. Sous forme de conseils, il devait diriger les affaires du Duché et, par ses rapports, tenir le gouvernement impérial au courant de tout ce qui s'y passait.

La vie intérieure du Duché de Varsovie était régie par le Statut constitutionnel édicté par Napoléon lors de son passage à Dresde, le 22 juillet 1807 (2). Le système établi par ce statut avait été calqué sur le modèle français, sans tenir beaucoup compte de l'esprit de la nation intéressée. Le gouvernement résidait dans la personne du roi-duc et était exercé par un Conseil des ministres. Les ministres entraient, d'autre part, dans la composition du Conseil d'État chargé de la rédaction des projets de loi et des règlements administratifs. Au point de vue administratif, le pays était divisé en départements, eux-mêmes subdivisés en districts. Les départements furent administrés par les préfets et les districts par les sous-préfets. La Diète générale, ou le Parlement du Duché, était composée de deux Chambres : le Sénat, formé d'évêques et de nobles nommés à vie par le roi-duc et la Chambre, composée des nonces représentants de la noblesse et des députés, désignés par certaines catégories de roturiers. La justice reçut une organisation française : des juges de paix, des tribunaux civils, des cours de justice criminelle, une Cour d'appel et une Cour de cassation dont les fonctions étaient remplies par le Conseil d'État pour tout le Duché. En outre, le Statut proclamait l'égalité civile et l'abolition du servage et assurait aux paysans la protection des tribunaux. La religion catholique était déclarée religion d'État, mais l'exercice de tous

(1) CLERCO, II, 225-227. — ANGERBERG, 481-483.

(2) ANGERBERG, 470-481.

les cultes était autorisé librement et en public. Enfin, le Statut garantissait la liberté individuelle ; la langue polonaise était reconnue comme officielle ; les citoyens du Duché étaient seuls admis à y remplir toutes les fonctions publiques. En 1808, le Code Napoléon fut introduit comme loi civile du Duché.

Le Statut constitutionnel proclamait le principe d'égalité. C'était la base même des réformes qu'introduisait la France à la suite de ses victoires et du Code Napoléon. Cependant, après avoir établi l'égalité de tous les citoyens devant la loi, Napoléon, tenant compte de la puissance considérable de la noblesse en face de la faiblesse de la bourgeoisie, conserva à la première ses privilèges politiques dans les diétines et dans sa députation particulier à la Diète. Néanmoins, le système français introduit dans le Duché rencontra de nombreux adversaires dans la noblesse et surtout parmi les grands seigneurs. Les magnats de Varsovie, qui avaient montré une forte circonspection dès le commencement de la campagne de Napoléon en Pologne, voyaient d'un mauvais œil l'avènement de l'égalité, la mise de tous les propriétaires nobles sur le même pied, l'ouverture de la Diète aux roturiers. Tout cela leur semblait une atteinte à l'autorité et à la considération dont ils jouissaient (1). Les nobles, grands et petits, s'inquiétaient surtout des réformes sociales qui allaient directement à l'encontre de leurs intérêts personnels. Cette crainte des seigneurs fut en partie diminuée par le décret royal du 21 décembre 1807, décret réactionnaire, réglant les détails d'application de l'abolition du servage (2). Ce décret ne reconnaissait pas aux paysans le droit de propriété sur les terres qu'ils cultivaient. Après avoir averti leurs maîtres et les autorités, les serfs pouvaient quitter la terre sur laquelle ils vivaient, mais ils ne devaient rien emporter. S'ils res-

(1) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, I, 8, 27, 40. — HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne, 1806-1807*, 53, 163.

(2) MANSUY, *Jérôme Napoléon et la Pologne en 1812*, 234.

taient sur place ou s'installaient ailleurs, ils devaient passer de libres contrats avec les possesseurs des terres.

Ainsi les paysans, s'ils cessaient d'être attachés à la terre, n'en étaient pas moins privés de leur champ de travail et se trouvaient nécessairement, lors de la conclusion du contrat, dans une situation de contrainte. Les anciens serfs qui ne se liaient par aucun engagement devenaient misérables, errant d'un village à l'autre, car le pays ne possédait pas d'industries susceptibles de les employer. Les conditions matérielles et morales des paysans polonais ne devenaient pas sensiblement meilleures à l'époque napoléonienne. « Il faut qu'il passe encore de longues années, disait en 1811 Bignon, résident français à Varsovie, avant que l'on s'accoutume ici à considérer les paysans comme des hommes et à les traiter comme tels (1). » Plus tard, au début de 1812, il écrivait encore : « La position du paysan polonais n'a guère changé. Les propriétaires ne pressent pas son émancipation (2). »

Le clergé catholique, de son côté, n'était pas satisfait de la constitution du Duché qui apportait une nouvelle conception de la vie et de l'organisation ecclésiastique. Elle proclamait la religion catholique religion de l'État, mais affirmait en même temps que tous les cultes étaient libres et publics. L'Église se sentait offensée par la liberté des confessions et par l'empreinte laïque donnée à la vie (3). Les registres de l'état civil étaient créés et la tenue en était attribuée au clergé. Mais, l'Église n'admettant pas le divorce, les maires étaient chargés de tous les actes relatifs au divorce et au remariage des divorcés. Tout cela heurtait les convictions établies, parce qu'il en résultait que l'on pouvait se passer de l'Église dans la vie civile.

En ce qui concerne les Juifs, l'idée de Napoléon était qu'aucune différence ne doit être faite entre eux et les

(1) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, I, 413.

(2) HANDELSMAN, II, 33.

(3) MANSUY, *Le clergé et le régime napoléonien dans le Duché de Varsovie (1807-1813)* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, V, 97-106, 161-171).

chrétiens pour qu'ils se fondent dans la nation. Le statut du Duché ne comportait pas d'exception et, par conséquent, conférait les mêmes droits aux uns et aux autres. Cela ne pouvait que frapper l'opinion polonaise dans ce pays où les Juifs, centralisant dans les villes la presque totalité du commerce, formaient un groupe à part et où les différences de mentalité entre eux et les chrétiens étaient si nettement marquées. Les Juifs eux-mêmes, il faut le reconnaître, ne paraissaient nullement pressés d'être assimilés. Il fut à cet égard indispensable de faire, dans la vie du Duché, des concessions sur les principes napoléoniens (1).

Le rêve général des Polonais était de restaurer intégralement le royaume de Pologne, englobant outre la Pologne proprement dite, la Lituanie, la Russie Blanche et la Ruthénie (Volynie, Podolie, Kiovie), même, certains réclamaient tous les territoires pris jadis par la Russie, de telle sorte que les frontières futures se seraient étendues de la Baltique à la mer Noire, de Riga à Odessa (2). Que ce fût possible ou non, ces tendances excessives ne s'arrêtaient pas à cette considération, d'autant plus que les Polonais croyaient à la toute-puissance de Napoléon. Étant donné ces aspirations, il est compréhensible que la création par Napoléon à Tilsit du Duché de Varsovie ne comprenant qu'une partie des territoires, ne portant pas le nom des Pologne et doté d'institutions étrangères, déçut les hommes d'État polonais. Cependant, les plus avisés et les plus clairvoyants d'entre eux se rendirent compte, plus ou moins, des obstacles considérables que rencontrait la restauration intégrale de la Pologne-Lituanie et ils comprirent de quelle importance pouvait être pour eux le nouvel État. Ils voyaient dans le Duché de Varsovie comme une création transitoire, une étape vers la réalisation de leurs revendications politiques, parce qu'ils espéraient que Napoléon, à un moment donné, allait restaurer l'ancien royaume

(1) MANSUY, *Jérôme Napoléon et la Pologne en 1812*, 355. — LEFEBVRE, 460.

(2) HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne*, 15, 178, 182.

de Pologne, en enlevant la totalité de ses territoires à ses détenteurs (1).

Considéré comme l'embryon de la Pologne renaissante, le Duché de Varsovie eut une importance européenne qui surpassera de beaucoup sa force intrinsèque. Il constitua sur la Vistule, non seulement la sentinelle de l'empire napoléonien la plus avancée vers l'Est, mais encore la menace perpétuelle, pour les États copartageants, d'une restauration totale de la Pologne-Lituanie en raison de l'influence qu'il exerçait sur les esprits dans les territoires annexés.

Les Lituanien furent profondément déçus par la paix de Tilsit et la création du Duché de Varsovie. Ils devaient en effet renoncer à l'idée qu'ils avaient conçue de voir prochainement leur patrie redevenir libre. La confiance qu'ils avaient eue dans les bonnes dispositions de Napoléon pour la Pologne-Lituanie s'affaiblit considérablement. Toute sa politique dans le Duché fut dès lors soumise à une critique sévère (2). Cependant, Tilsit ne parvint pas à éteindre complètement tous les espoirs que la Lituanie, arrachée en 1807 à une vie résignée à son sort, mettait en Napoléon à l'effet de reconquérir l'indépendance, qu'elle concevait en général sous la forme d'une restauration de l'ancien État polono-lituanien démembré. La création du Duché de Varsovie entretenait, quoique faiblement, dans certains milieux, l'idée que ce n'était là peut-être que le premier pas dans cette voie.

Après deux ans de stagnation, la guerre de Napoléon contre l'Autriche en 1809 ranima les esprits dans le Duché de Varsovie et dans tous les autres territoires de l'ancienne Pologne-Lituanie. A cette guerre participaient, aux côtés de la France, l'armée du Duché sous le commandement du

(1) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, I, 6. — KOLLATAJ, *Uwagi*, 163 et s. — KUKIEL, *Dzieje wojska polskiego w dobie napoleonskiej 1795-1815*, I, 197. — ASKENAZY, *Szkice i portrety*, 27.

(2) OGINSKI, II, 345. — CHOISEUL-GOUFFIER, 45. — OSTROWSKI, *Zywot T. Ostrowskiego*, I, 273. — KUKIEL, *Dzieje wojska*, I, 198.

prince Poniatowski et les Polonais de la Galicie autrichienne. La Lituanie suivit avec intérêt les succès des armées française et polonaise. En Volynie et en Podolie, qui étaient les provinces limitrophes du théâtre de la guerre, ce mouvement se manifesta plus fortement, surtout dans la jeunesse qui franchit la frontière russe pour s'engager dans les troupes varsoviennes (1).

A la suite de cette guerre, eut lieu un agrandissement très important du Duché. Après la victoire de Wagram, pour infliger à l'Autriche un châtement analogue à celui qu'avait reçu la Prusse et pour récompenser les services rendus par les Polonais, l'Empereur réunit au Duché de Varsovie, par le traité de Vienne ou de Schoenbrun du 14 octobre 1809, la Galicie occidentale tombée pendant les partages sous la domination autrichienne (2). Toutefois, la région de Tarnopol qui devait entrer dans le Duché fut attribuée à la Russie, comme l'avait été en 1807 le territoire de Bialystok, et la Galicie orientale ou ruthène, réunie à l'Autriche pendant le premier partage, lui fut laissée de même que la Poméranie n'avait pas été enlevée à la Prusse. Le territoire annexé au Duché forma quatre départements nouveaux : Cracovie, Radom, Lublin et Siedlce et la population s'accrut d'un million et demi d'habitants. Dès lors, le Duché de Varsovie compta environ quatre millions d'habitants et comprit dix départements. En deux étapes, de 1807 et de 1809, se forma donc un État polonais, réunissant presque toutes les régions ethnographiquement polonaises, notamment celles de Varsovie, de Cracovie, de Poznan et de Lublin.

Bien que le désir du rétablissement intégral de l'État polono-lituanien n'ait pas été réalisé en 1809, l'agrandissement presque au double du Duché accrut la confiance et les espérances mises en Napoléon. L'idée se répandit que

(1) DUBROVIN, CXI, 12, 22. — SOLTYK, *Relation des opérations de l'armée aux ordres du prince Joseph Poniatowski en Pologne contre les Autrichiens*, 267. — SKALKOWSKI, *O kokarde legionow*, 294-295 (ann.). — VANDAL, II, 86-87.

(2) CLERCQ, II, 293-299. — ANGERBERG, 519-520.

le Duché serait transformé en royaume de Pologne par la réunion des pays annexés à la Russie, en cas de guerre de l'Empereur contre cette dernière puissance, événement qui paraissait probable.

Les rapports de sentiment et d'intérêt qui n'avaient jamais cessé d'exister depuis 1807 entre la Lituanie et le Duché se resserrèrent à partir de 1809. Beaucoup de magnats avaient une partie de leurs biens dans le Duché, une autre dans les territoires soumis au régime russe et ils passaient souvent successivement au service de l'un et de l'autre pays (1). Les fêtes et les grands événements à Varsovie, notamment la présence du roi de Saxe dans la capitale ducale, attiraient également des nobles lituaniens (2). Certains d'entre eux s'étaient même ralliés à Napoléon et servaient dans l'armée polonaise ou jouaient dans le Duché un rôle politique. Dès 1806, le comte Louis Pac apparaît comme officier dans la garde impériale de France et va représenter dès lors la Lituanie, soit dans l'armée française, soit dans les troupes polonaises (3). En 1807, le comte Thadée Tyszkiewicz entre dans les rangs de l'armée polonaise (4). A la même époque, le prince Joseph Giedroyc s'engage dans l'armée napoléonienne (5). Avant la guerre, en 1811, le prince Dominique Radziwill, chef de cette puissante famille, contribue personnellement à l'équipement d'un régiment du Duché, dont il devient le colonel (6). Le prince Alexandre Sapieha, chambellan de l'Empire depuis 1807, s'établit dans le Duché où il devint le collaborateur et l'informateur de Bignon, résident français à Varsovie.

(1) VANDAL, II, 163. — DUBROVIN, CXI, 6, 25. — IWASZKIEWICZ, 378 (notes).

(2) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, I, 116.

(3) SIX, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*, II, 278. — SKALKOWSKI, *O kolkardzie legionow*, 277.

(4) KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, I, 101. — SKALKOWSKI (*Kwart. hist.* 1911, 260, note).

(5) *Archives Nationales*, AF¹⁷ 1650, pl. 2^e nos 2-3 (Joseph Giedroyc à Maret, 18 et 24 juillet 1812). — GRZYMAŁA, *Souvenirs de Pologne*, 1883, 200. — *Corr. de Nap.*, XXIV, n° 18935.

(6) BIGNON, *Souvenirs*, 120-121. — *Olech. woïna*, VII, n° 27.

Avant la guerre se trouvait également dans cette ville le comte Alexandre Chodkiewicz, qui se déclarait prêt à lever un régiment en Lituanie (1) et le comte Joseph Sierakowski, délégué des Lituaniens à Tilsit en 1807. Tous deux, ainsi que Sapieha, joueront un rôle de premier plan en Lituanie en 1812. Les sympathies pour Napoléon se manifestaient activement, surtout dans la jeunesse lituanienne ; nombre de jeunes gens, suivant l'exemple des années précédentes, s'enfuirent pour s'enrôler comme volontaires dans l'armée polonaise, en 1811-1812, avant la guerre de Russie (2).

Le tsar Alexandre jugea nécessaire, dès la guerre de 1809, de combattre le resserrement des liens avec Varsovie et le départ des volontaires pour l'armée polonaise. La paix de Tilsit avait mis à l'abri des vexations ceux qui servaient déjà au dehors avant sa conclusion. Après la campagne de 1809, les Russes cherchèrent à atteindre les personnes qui avaient pris du service depuis cette époque. Comme la Russie, dans la guerre de 1809, était l'auxiliaire de la France, elle n'osa pas maltraiter trop ouvertement les Lituaniens et Polonais soumis à sa domination qui s'étaient mis au service du Duché de Varsovie pour cette campagne (3). Toutefois, le tsar ordonna de dresser la liste des personnes qui avaient passé la frontière russe pour prendre du service civil ou militaire dans le Duché ce qui était le cas surtout des habitants de la Ruthénie, pays plus proche que la Lituanie du théâtre de la guerre de 1809. Par ses décrets publiés vers la fin de 1809, il menaça les émigrés de mettre sous séquestre et de confisquer leurs terres s'ils ne rentraient pas dans le délai de six mois (4).

(1) HANDELSMAN, II, 65, 97. Bignon à Maret, Varsovie, le 9 juin 1812. *Aff. étr. Corr. Pologne*, v. 330, f. 177.

(2) BIGNON, 182, 187. — DUBROVIN, CXI, 6. — *Oletch. voïna*, I, n° 9. — IWASZKIEWICZ, 378 (notes). — BENNIQSEN, I, 48. — MOSCICKI, *Z flar. swiata*, 155. — *Bibl. Akad. Um.*, n° 1204 : BUCKIEWICZ, *Obrazki Litwy*, 11. — MORAWSKI, *Od Mercza do Kowna (Teka Wilenska)*, 1852, n° 5, p. 112.

(3) BIGNON, 181. Cf. *Affaires étrangères*, Corr. Pologne, vol. 329, f. 40-13.

(4) *Polnoë Sobranië Zakonov*, XXXI, n° 23806, 23893, 24035. — SKALKOWSKI, *O kolkarde legionow*, 294-295 (annexe). — HANDELSMAN, I, 396. — SMOLKA, I, 28.

Mais Czartoryski plaيدا auprès du tsar la cause de ceux contre lesquels on avait sévi et son intervention fut efficace (1). Le tsar s'efforça également de rompre tout lien spirituel entre ces deux pays et de préserver ses provinces limitrophes de toute contagion de Varsovie. On prescrivit pour cela d'éviter autant que possible la publication de toutes nouvelles sur le Duché dans les journaux (2). Au mois de mars 1812, un rescrit impérial renforça la surveillance sur les habitants de la Lituanie (3). Des précautions rigoureuses étaient prises à la frontière pour empêcher toutes communications entre ce pays et le Duché, afin de lutter contre l'espionnage et de mettre obstacle à l'arrivée de Varsovie des nouvelles et des proclamations. Aucun habitant du Duché ne pouvait plus mettre le pied sur le territoire russe sans avoir au préalable obtenu un passeport. On dressait même une liste d'habitants partagés en deux catégories : ceux dont on n'était pas sûr et ceux qui étaient franchement suspects (4).

A l'approche de la guerre de 1812, on n'aperçoit pas en Lituanie une action spéciale, dans le but de préparer l'opinion publique en faveur de la campagne de Napoléon contre la Russie et de neutraliser les tendances favorables à ce dernier pays. Les partisans les plus décidés de Napoléon avaient émigré dans le Duché (5). Varsovie, de son côté, ne se pressait pas de faire un travail d'agitation napoléonienne. Les instructions adressées de Paris au résident de France jusqu'à la rupture avec la Russie, non seulement ne lui prescrivaient pas de faire une propagande pour la France, mais, au contraire, elles le char-

(1) CZARTORYSKI, II, 208, 227.

(2) TOKARZ, *Księstwo Warszawskie i censura wileńska* (*Kwartalnik Historyczny*, XVI, 54.)

(3) HANDELSMAN, I, 311, 322. — MARGUERON, *Campagne de Russie*, II, 331-332.

(4) DUBROVIN, CXII, 227. — Cf. KURIEL, *Wojna 1812 roku*, I, 102.

(5) Les rapports de Bignon, résident de France à Varsovie, n'indiquent pas d'autres personnes que les émigrés, comme partisans déclarés de Napoléon en Lituanie et ne parlent d'aucuns préparatifs pour accueillir les Français. Voy. HANDELSMAN, *Instr.*, II, 65, 97, etc.

geaient de calmer les Polonais et d'obtenir d'eux qu'ils s'abstiennent de tout ce qui aurait pu servir de motif ou de prétexte au tsar Alexandre pour se précipiter dans des entreprises hostiles (1). Les Polonais eux-mêmes ne paraissaient pas voir l'opportunité de faire des efforts particuliers de propagande pour gagner la Lituanie qu'ils aimaient à traiter comme une simple province polonaise sans se soucier de sa propre volonté. Toutefois, on ne peut pas dire qu'il n'y avait en Lituanie aucun agent de Varsovie. On note vaguement la présence dans ce pays d'émissaires secrets pour encourager les dispositions favorables à l'égard de Napoléon (2). Les autorités russes constataient l'existence de nombreux espions franco-polonais qui séjournaient dans les villes des gouvernements limitrophes souvent sous prétexte d'exercer divers professions artisanales et artistiques (3). Ces agents envoyés de Varsovie pour recueillir des renseignements sur les préparatifs et les mouvements de l'armée russe en Lituanie, n'étaient pas naturellement de vrais propagandistes politiques, mais ils devaient néanmoins aussi répandre le bruit de la promptre reconstitution de la Pologne-Lituanie par Napoléon.

*
* *

Avant la guerre de 1812, le tsar Alexandre ressentit de vives inquiétudes concernant les possessions annexées lors

(1) HANDELSMAN, I, 243, 293, 323. — BIGNON, 5-6. Les Polonais souhaitaient en effet la guerre de laquelle ils voyaient sortir leur ancien État. — *Otetch-wolna*, VIII, n° 58. — OGINSKI, II, 376. — KUKIEL, I, 98. Pour encourager Napoléon à la guerre, ils s'efforcèrent parfois de lui faire partager la croyance dans la faiblesse militaire de la Russie et dans les bonnes dispositions à son égard des territoires sous la domination russe. Voy. les mémoires de Sokolnicki, janvier 1812, *Aff. étr.*, Mémoires, Pologne, v. 28, f. 188. — SOKOLNICKI, *General Sokolnicki*, 399. — ASKENAZY, *Z koresp. Biguona (Bibl. Warsz., 1896, I, 550)*. — TOKARZ, *Ost. lata H. Kollalaja*, I, 311. — HANDELSMAN, *Les idées françaises*, 21.

(2) OGINSKI, III, 153, 268. — Nicolas MIRHAILOVITCH, *L'empereur Alexandre I^{er}*, I, 495-496. — WALISZEWSKI, I, 325. — *Otetch wolna*, V, n° 175; *Bl. Akad. Ulm*, n° 1204 : mémoire de Buckiewicz, *Obrazki Litwy*, 11.

(3) DUBROVIN, CXII, 24-25. — SANGLEN, *Zapiski, Russkaia Starina*, I, 1883, XXXVII, 541-544. — *Alty i dokumenty*, II, 3, 22, 33.

des partages de la Pologne-Lituanie. Les insurrections des Polonais sous la domination autrichienne en 1809 lui montrèrent le danger de l'influence qu'exerçait Napoléon sur les esprits. L'agrandissement presque au double du Duché de Varsovie fit craindre que Napoléon n'envisageât une reconstitution du royaume de Pologne. Cette reconstitution signifiait pour la Russie la menace de perdre la Lituanie, la Russie-Blanche et la Ruthénie. En conséquence, aussitôt après la paix de Vienne, Alexandre chercha, sans succès d'ailleurs, à obtenir de Napoléon un engagement formel contre tout rétablissement à jamais du royaume de Pologne ou toute extension du Duché de Varsovie (1).

Alexandre décida d'autre part d'agir contre Napoléon sur le terrain de la question polonaise et de gagner l'affection des Lituaniens et des Polonais en utilisant le projet de la restauration de leur indépendance dans la mesure compatible avec les intérêts de la Russie. L'idée n'était pas nouvelle ; elle datait de 1805 et se manifestait depuis lors à chaque moment important de l'époque napoléonienne en 1806-1807, 1809 (2). Mais maintenant, les projets de restauration de l'État polono-lituanien sous le sceptre des empereurs de Russie vont acquérir avant la guerre de 1812 une force toute particulière et ils prendront même, en Lituanie, un aspect séparatiste, proprement lituanien, avec l'idée d'une Lituanie alexandrienne opposée à la Pologne napoléonienne.

A ce sujet, le tsar Alexandre se livra, à la fin de 1809 et au début de 1810, à un échange de vues avec le prince Adam Czartoryski, son ami et ancien collaborateur polonais. Le tsar envisageait deux solutions principales du problème polono-lituanien. La meilleure, selon lui, était de donner une existence et une constitution séparées à l'ancien royaume de Pologne tout entier, le rattachant à ce titre à la couronne de Russie. Mais à ce moment, il

(1) Voy. chap. suiv., p. 78-82.

(2) Voy. ci-dessus, p. 32-36. Sur les projets, en 1809, des seigneurs varsoviens et galiciens, voy. VANDAL, II, 333, 546. ASKENAZY, *Poniał*, 170.

estimait qu'il serait opportun d'adopter une solution d'attente, c'est-à-dire d'établir une organisation séparée des provinces soumises à la Russie et de prendre le titre de grand-duc de Lituanie (1). Pressé d'exprimer son avis, Czartoryski ne voulut pas engager sa responsabilité, mais donna néanmoins dans une lettre du mois d'avril 1810 une opinion défavorable au projet de restauration du Grand-Duché de Lituanie (2).

Tout au début de 1811, lorsque la rupture avec la France semblait déjà inévitable, Alexandre eut le dessein de devancer Napoléon et de l'attaquer brusquement au printemps. Le concours du Duché de Varsovie, au début de l'opération, était indispensable pour en assurer le succès, parce qu'il permettait de porter subitement les forces russes sur l'Oder et de soulever l'Allemagne. Pour réaliser ce projet, Alexandre avait sous la main le parti des russo-philés, groupé autour d'Adam Czartoryski, à qui le tsar exposa son dessein de rompre immédiatement avec la France et demanda la coopération des Polonais pour se lancer avec eux à la délivrance de l'Europe du joug de Napoléon (3). Alexandre offrit à Czartoryski de restaurer l'ancien royaume de Pologne comprenant les territoires soumis à la Russie, à l'exception de la Russie-Blanche (Biélorussie) et de la Kiovie. L'Autriche obtiendrait la Valachie et une partie de la Moldavie en échange de la Galicie. La seule condition était que ce royaume de Pologne-Lituanie fût à jamais réuni à la Russie. Il chargea son ami de se rendre à Varsovie et l'autorisa à entrer en conversations avec des personnages influents du Duché. Czartoryski se prêta aux vues du tsar, non toutefois sans expri-

(1) CZARTORYSKI, II, 207-234. Il y eut même une troisième solution exposée dans ces conversations : former un État polonais composé du Duché de Varsovie et de la Galicie autrichienne et permettre aux sujets des provinces attachées à la Russie d'aller servir dans cet État comme dans leur propre pays. Pendant la guerre de 1809, ce projet était déjà envisagé. Voy. VANDAL, II, 546.

(2) DUBROVIN, CXI, 238-241.

(3) CZARTORYSKI, II, 248-253 ; 271-273. — DUBROVIN, CXI, 454, 455. — Cf. Nicolas MIKHAILOVITCH, *L'empereur Alexandre I^{er}*, I, 385, 402.

mer certains doutes (1). A Varsovie, il lui fallait surtout obtenir l'adhésion du prince Poniatowski, ministre de la Guerre et de son armée. Cependant celui-ci, prévenu, répondit, par un refus catégorique (2). La mission de Czartoryski à Varsovie ne réussit pas et l'idée d'une brusque rupture avec Napoléon fut abandonnée.

Après l'échec de ces tentatives, Alexandre éprouva une vive appréhension que Napoléon ne réussît à rallier à ses vues la Lituanie et à la tourner contre la Russie, de même qu'il avait eu l'intention d'utiliser le Duché de Varsovie contre l'Empire français. En présence de la guerre menaçante et de la possibilité de perdre les provinces occidentales, le tsar se tourna vers la Lituanie. Il espérait en gagner la sympathie et en faire au profit de la Russie une barrière contre la puissance napoléonienne. Dès lors, une nouvelle phase commence dans les plans de l'empereur Alexandre par rapport à la Pologne-Lituanie. Elle se déroulera avec de nouveaux collaborateurs, la place du prince Adam Czartoryski étant prise par le comte Michel Oginski. L'origine lituanienne des nouveaux auxiliaires du tsar n'était pas sans intérêt. Lituanien, noble du pays de Vilna, Oginski était plus disposé à aider le tsar dans la réalisation de ses desseins concernant l'organisation séparée de la Lituanie qu'Adam Czartoryski, habitant de la Galicie, pan-poloniste et partisan acharné de la restauration intégrale. Ces intentions du tsar provoqueront chez les Litvaniens une activité intense.

Le comte Michel Cléophas Oginski, ancien compagnon glorieux de Kosciuszko en 1794, mais aussi ancien ministre lituanien de la russophile confédération de Targowica en 1792, avait vécu depuis les partages dans l'émigration. Il y remplit les fonctions d'agent diplomatique des émigrés

(1) CZARTORYSKI, II, 255-270.

(2) ASKENAZY, *Książę Józef Poniatowski*, 187. — NICOLAS MIKHAILOVITCH, I, 351-357. Cf. lettre de Czartoryski au tsar, 20 juin 1810. *Russkii Archiv*, 1876, 418-427.

à Constantinople, adressa la première lettre au général Bonaparte sur la cause des Polonais et joua un rôle actif dans la formation des légions polonaises en Italie (1). Renonçant à l'idée de voir la Pologne-Lituanie rétablie par le concours de la France, Oginski, rentra de l'étranger en Lituanie au début de 1802, profitant de l'amnistie qu'avait proclamée Alexandre I^{er}. Il recouvra une partie de ses domaines confisqués, et résidant à Zalésic près de Smorgoni, s'occupa jusqu'en 1810 presque exclusivement de ses terres. Son activité publique et ses relations confiantes avec Alexandre datent de 1810, lorsqu'il vint à Pétersbourg en qualité de représentant de la noblesse de Vilna, chargé de faire part au tsar de tous les abus qui s'étaient introduits dans l'administration russe en Lituanie, ainsi que d'exposer des *desiderata* de caractère économique. Oginski fut très bien reçu par le tsar et son intercession en faveur de la noblesse lituanienne obtint beaucoup de succès. Alexandre le nomma même son conseiller privé et sénateur, comme organe et interprète des sentiments des Lituaniens.

Après un séjour à Paris, le comte Oginski arriva au mois d'avril 1811 à Pétersbourg persuadé que Napoléon, comptant sur la coopération des Polonais et des Lituaniens, allait attaquer avec toutes ses forces la Russie. Il eut avec le tsar un long entretien sur la nécessité de devancer les intentions de Napoléon et de donner une solution au problème polono-lituanien et suggéra l'organisation séparée de tous les gouvernements de la Russie faisant autrefois parti de l'ancien royaume de Pologne-Lituanie sous le nom de Grand-Duché de Lituanie (2). Ce projet vint à point, parce qu'il correspondait aux vues

(1) OGINSKI, *Mémoires*, I-IV. Son autobiographie jusqu'en 1788 et les notes complémentaires de ses *Mémoires* se trouvent à la Bibliothèque de l'Université de Kaunas, section des manuscrits, cit. notes manuscrites. — SMOŁKA, *Polityka Lubeckiego*, II, 92-94. — JANKOWSKI, *Powiat Oszmianski*, II, 139-200.

(2) OGINSKI, III, 34-44.

personnelles du tsar et que celui-ci avait déjà exposées à Czartoryski au commencement de 1810 (1). Invité par le tsar à lui soumettre par écrit ses observations, Oginski lui adressa en mai 1811 un mémoire dans lequel il développait ses idées sur la création dans le plus bref délai du Grand-Duché de Lituanie (2).

Évoquant le passé, Oginski accentua fortement le caractère particulariste de la Lituanie, la fierté qu'avaient ses habitants de leur origine, leur attachement à leur nom et à leurs droits pendant l'union de la Lituanie avec la Pologne. « La partie de la Pologne incorporée à l'empire de Russie, disait-il, formait jadis la Lituanie, avant l'acte d'union du duché de Lituanie avec le royaume de Pologne. Ses habitants, toujours guerriers, entreprenants, jaloux de leurs droits et fidèles à leurs souverains, se distinguaient par le courage et l'amour de la patrie. Fiers de leur origine, les Litvaniens, malgré la réunion de leur province à la Pologne, ont conservé leurs usages, leur code civil, leurs magistrats ; et c'est ainsi que jusqu'à l'époque du dernier partage, il y avait des diètes alternativement à Varsovie et à Grodno ; il y avait une armée de Pologne et de Lituanie ; la Lituanie avait ses tribunaux suprêmes, ses dicastères, ses ministres, ses fonctionnaires publics (3). » La restauration de l'État lituanien uni à l'Empire mettrait fin, de l'avis d'Oginski, aux sympathies napoléoniennes en Lituanie et attacherait davantage à la Russie les habitants de ce pays, de telle sorte qu'ils constitueraient un rempart du côté où le danger menaçait. En outre, cette restauration exercerait à la longue une influence attractive sur les habitants du Duché de Varsovie, incertains de leur sort, et leur montrerait qu'ils pouvaient également réaliser leur désir de rétablissement de l'ancien royaume

(1) Au mois de février 1811, Talleyrand avait également conseillé à Nesselrode, envoyé du tsar à Paris, que la Russie amorçât le rétablissement de la Pologne composée des provinces annexées (NESSELRODE, *Lettres et papiers*, III, 320-321).

(2) OGINSKI, III, 47-70. — ANGERBERG, 521-529.

(3) OGINSKI, III, 61-62.

de Pologne s'ils décidaient de se soumettre au sceptre de l'empereur de Russie.

Après avoir pris connaissance du mémoire, le tsar Alexandre affirma sa bienveillance à l'égard des Lituaniens et manifesta son intérêt pour les projets exposés (1). Oginski s'entretint ensuite, au mois de juin, avec Spéranski, chargé des questions finlandaises et polonaises, de l'organisation future de la Lituanie. Celui-ci accueillit le projet favorablement, mais préconisa une modération dans les réformes, pour ne pas éveiller de soupçons dans l'opinion russe et dans les Cabinets étrangers. Spéranski proposa de créer à Pétersbourg un Comité spécial des représentants des huit gouvernements polono-lituanien sous prétexte de discussion des doléances au sujet des inégalités d'impôts (2).

Après un séjour en Lituanie, où il avait eu des entretiens avec ses amis politiques, Oginski remit au tsar, en octobre 1811, un projet de manifeste prêt à être publié et proclamant la constitution du Grand-Duché de Lituanie composé des gouvernements de Vilna, Grodno, Minsk, Vitebsk, Mohilev, Volynie, Podolie et Kiev, ainsi que les arrondissements de Bialystok et de Tarnopol (3). A la tête du Grand-Duché de Lituanie devait être placé un lieutenant de l'empereur, dont la résidence serait à Vilna, chef-lieu du Grand-Duché. Il y aurait à Pétersbourg une chancellerie lituanienne. Le statut de la Lituanie continuerait d'être la loi civile et un tribunal suprême siégerait à Vilna. Les places dans les administrations publiques ne pourraient être remplies que par des citoyens domiciliés et propriétaires dans le Grand-Duché. Bref, la Lituanie aurait obtenu dans le cadre de l'Empire russe son autonomie,

(1) OGINSKI, III, 70-71.

(2) *Sbornik istoričeskich materialov*, III, 312-313. Sur les mémoires antérieurs de Spéranski à Alexandre sur la question polonaise (en août 1810 et en mars 1811) : *Russkaïa Starina*, CIV, 435-440 ; CVIII, 257. — SMOLKA, II, 103, 109. — IWASZKIEWICZ, 27-29.

(3) OGINSKI, III, 77-80. — *Otetchestvennaïa voïna 1812 goda*, VI, n° 33. — ANGERBERG, 531-32.

avec ses lois et ses fonctionnaires. Quant au chef de la Lituanie, Oginski avait proposé au tsar dans son premier entretien la grande-duchesse Catherine, mais maintenant, s'inspirant de l'organisation de la Finlande nouvellement réunie à la Russie, il était d'avis qu'il n'était plus nécessaire de prendre un des membres de la famille impériale, tout général gouverneur pouvant occuper cette place. L'ukase impérial établirait un nouvel ordre de choses comme mesure d'administration intérieure qui n'aurait aucun caractère d'intention hostile à l'égard des Cabinets étrangers (1).

Plus tard, au début de 1812, Oginski communiqua à Alexandre un projet de constitution pour le Grand-Duché de Lituanie qu'il avait préparé sur la demande du tsar avec ses collaborateurs à Pétersbourg, le prince Xavier Lubecki, délégué par le gouvernement de Grodno pour solliciter un adoucissement au régime qui y était appliqué, et le comte Casimir Plater, ami et arrière-cousin de ce dernier (2). Ce projet était le développement des articles du manifeste qu'Oginski avait précédemment remis à l'empereur. En outre, le général suédois Armfelt, personnage marquant de la Finlande, récemment conquise et le baron Rosenkampf préparèrent également sur l'ordre du tsar une constitution pour la Lituanie ou la Pologne (3). Il est à noter que le projet de constitution pour la Lituanie, préparé par Oginski et ses collaborateurs s'occupe de régler les relations entre les seigneurs et les paysans. Encouragé par Alexandre à ne pas oublier la classe paysanne (4). Oginski proposa l'affranchissement graduel des paysans dans l'espace de dix ans (1812-1821) c'est-à-dire qu'on

(1) OGINSKI, III, 42, 75. Le duc d'Oldenbourg, époux de Catherine et beau-frère d'Alexandre, était également prévu par Oginski pour la place de chef de la Lituanie. Plater à Czartoryski le 25 octobre 1811, *Museum Czartoryski*, n° 5511.

(2) OGINSKI, III, 115, 121. — SMOLKA, II, 127-138 ; 504-507. — IWASZKIEWICZ, 36. Cf. *Otetch. volna*, VIII, n° 58.

(3) OGINSKI, III, 85.

(4) OGINSKI, III, 115 ; ses notes man., IV, 108 (*Bibl. de l'Univ.*).

accorderait la liberté personnelle, chaque année, à un dixième du nombre de serfs existant dans chaque domaine, en passant avec eux des contrats fonciers avec le consentement des deux parties (1). Le projet de constitution d'Armfelt proposait la libération des paysans suivant l'exemple de la Suède (2).

Les projets de constitution pour la Lituanie, préparés par Oginski et Armfelt, furent, en avril 1812, adressés à Czartoryski par le tsar, qui lui demanda son avis (3). Czartoryski, dans sa réponse du début de juin, se prononça contre le projet de création du Grand-Duché de Lituanie, parce qu'il trouvait qu'il était trop difficile et même impossible d'organiser un nouvel ordre de choses à la veille de la guerre et se prononça contre les deux projets de constitution en conseillant de les amalgamer et d'en faire un troisième. En outre, il prévint le tsar en des termes peu bienveillants contre la personnalité d'Oginski dans le but de diminuer son crédit (4). Les relations entre Czartoryski et Oginski n'étaient pas des plus amicales et ils nourrissaient l'un pour l'autre une certaine aversion.

Corrélativement à la préparation des constitutions pour la Lituanie, il était projeté d'organiser une armée lituanienne parce que, en raison de la guerre prochaine, Alexandre voulait fortifier la force armée de l'Empire russe. Le tsar ordonna donc au comte Jean de Witte et au

(1) SMOLKA, II, 132-133. — DEBICKI, *Pulawy (1762-1831)*, II, 127. Cf. OGINSKI, III, 116-120. — *Muzeum Czartoryski*, n° 5459 (Linowski à Czart. 25 mars 1812). Avant la remise du projet de constitution, Oginski avait annoncé au tsar le 27 janvier 1812, qu'il préparait un mémoire spécial, qu'il s'empresserait de lui remettre, sur le règlement de la situation des paysans. *Otetch. voïna*, VIII, n° 58. On ne connaît pas la suite donnée à cette idée.

(2) OGINSKI, III, 118.

(3) CZARTORYSKI, II, 279. — Nicolas MIKHAILOVITCH, I, 362-365. Le projet d'Armfelt fut transformé, semble-t-il, avant son envoi à Czartoryski, parce qu'il ne convenait pas au tsar. Cf. OGINSKI, III, 115. — SMOLKA, II, 505.

(4) Nicolas MIKHAILOVITCH, I, 365-369. — DUBROVIN, CXII, 31-34. L'attitude défavorable de Czartoryski à l'égard des projets lituaniens et de leur principal auteur se trouve exprimée également dans ses lettres antérieures au tsar en avril et juillet 1811. — DUBROVIN, CXI, 238-241 ; CXII, 6. — SMOLKA, II, 123 (note), 164-165. — Nicolas MIKHAILOVITCH, I, 359-361.

prince Casimir Lubomirski d'établir un plan d'organisation militaire pour les huit gouvernements annexés à la Russie (1). Ce projet, remis entre les mains d'Oginski pour qu'il y fit ses observations, fut envoyé par lui à l'empereur Alexandre au début de décembre 1811 (2). Également à la même époque, Oginski, sur la demande du tsar, lui remit une liste de ses compatriotes qui pourraient se charger de préparer un plan d'organisation pour les huit gouvernements susceptibles de composer la Lituanie ou la Pologne. On avait choisi Xavier Lubecki, Thomas Wawrzecki, Vincent Gieczewicz, Szadurski, Louis Plater, le prince Casimir Lubomirski, Thadée Czacki et le sénateur Kosloffsky (3).

Outre ses projets politiques, la Cour de Russie continuait à chercher les moyens de se concilier les habitants de la Lituanie. C'est évidemment, dans ce but que fut réimprimé au mois d'août 1811, dans le *Courrier de Lituanie*, publié à Vilna, un long édit de Catherine II, daté de 1785, concernant les droits et les privilèges de la noblesse russe (4). Une telle mesure n'avait d'autre objet que de détourner la noblesse lituanienne d'un changement de domination qui aurait amélioré sa situation. Les efforts étaient sensibles en particulier dans le domaine économique. L'action d'Oginski à son début, en 1810, avait seulement pour but d'améliorer la situation économique et administrative. Plus tard, en 1811, quand elle prit un aspect politique, Oginski ne cessa pas de s'intéresser aux questions économiques et connexes concernant la Lituanie dont la situation ne cessait d'empirer (5). C'est donc surtout grâce à lui

(1) OGINSKI, III, 85, 91 ; ses notes man., III, en marge de la page 85, une note de Witte (*Bibl. de l'Univ.*).

(2) *Otetch. voïna*, VII, n° 5. *Museum Czartoryski*, n° 5241 (projets d'organisation de l'armée lituanienne).

(3) OGINSKI, III, 112.

(4) *Kuryer Litewski*, 1811, n° 30 et s. — BIGNON, *Histoire de France*, X, 385. — *Aff. étr.*, Corr. Pologne, v. 328, f. 79-94.

(5) OGINSKI, II, 367, 373 ; III, 111, 113, 288. — ses notes manuscrites, III, 103-109 (*Bibl. de l'Univ.*) ; *Otetch. voïna*, VII, n° 31 ; *Kuryer Litewski*, 1811, n° 38.

que des améliorations économiques relativement importantes furent accordées aux habitants de la Lituanie par l'adoucissement des impôts qui étaient plus élevés que dans les autres parties de l'empire russe. Ces mesures bienfaisantes furent accordées par des décrets successifs en 1811, d'abord au gouvernement de Vilna, puis au gouvernement de Grodno et à la région de Bialystock. Elles consistaient dans l'autorisation de se libérer en grains des impôts arriérés, dans l'assimilation du mode d'imposition en Lituanie à celui des gouvernements russes, ce qui permit d'acquitter les contributions en assignats au lieu de numéraire dont la valeur était près de cinq fois plus grande, et dans l'autorisation pour l'année 1812 de verser une partie des impôts de la Lituanie en blé et en fourrage pour suppléer au manque d'argent (1).

La noblesse du gouvernement de Vilna témoigna sa vive reconnaissance à l'empereur Alexandre dans une adresse de remerciements qu'elle lui envoya en novembre 1811, par l'entremise d'Oginski (2). Pour montrer sa bienveillance et sa sollicitude à l'égard des Lituaniens et pour rehausser Oginski parmi ses compatriotes, Alexandre répondit en décembre 1811 à l'adresse de la noblesse de Vilna par une lettre personnelle au comte Oginski et qui était écrite en polonais, langue officielle d'avant les partages. C'était la première fois qu'un empereur de Russie employait cette langue et la lettre du tsar produisit un bon effet (3).

Les bienfaits économiques procurés par l'intermédiaire d'Oginski et la bienveillance particulière du tsar à son égard rendirent son nom célèbre et populaire en Lituanie. Il apparut aux yeux des Lituaniens comme un personnage tout puissant à la Cour de Russie. Dès lors, on ne manqua pas de faire son éloge dans les diétines de

(1) OGINSKI, III, 115. — IWASZKIEWICZ, 55, 186; *Kuryer Lilewski*, 1811, n° 97; 1812, n° 13. *Polnoe Sobranie Zakonov*, XXXI, n° 24875 et 24913.

(2) OGINSKI, III, 81. — MARGUERON, IV, 112.

(3) OGINSKI, III, 83. *Otetch. volna*, VII, n° 63; VIII, n° 7. — BIGNON, *Souvenirs*, 41-83.

Vilna et de Grodno. Cette dernière, sur la proposition du colonel Lachnicki, lui témoigna sa gratitude en inscrivant en janvier 1812 sur le procès-verbal de l'assemblée une mention honorable et « des remerciements justement dus pour les soins zélés du sénateur comte Oginski (1) ».

A côté de son activité auprès du tsar à Pétersbourg, Oginski s'empressa de répandre personnellement et par ses collaborateurs des informations sur le projet de constitution du Grand-Duché de Lituanie en union avec la Russie et il s'efforça de gagner à ce projet les personnes influentes de la Lituanie ainsi que des autres territoires annexés (2). Après ses premiers entretiens avec le tsar sur l'organisation de la Lituanie, Oginski, rentré dans ce pays pour quelques semaines, se concerta avec Thomas Wawrzecki, successeur de Kosciuszko pendant l'insurrection de 1794, personnage très estimé par ses compatriotes et avec d'autres amis politiques. Se rendant alors dans ses terres de Rietavas pour affaires personnelles, Oginski eut un entretien avec Louis Plater, représentant de Wawrzecki, à Siauliai, le 8 octobre 1811. Plater trouva Oginski très décidé à réaliser ses projets (3). On s'occupa de mettre au point le manifeste qui devait fixer les bases du nouvel ordre de choses et de choisir les personnes qui composeraient le Comité lituanien chargé, à Pétersbourg, de l'organisation de la Lituanie.

Vers la fin de 1811, une conférence, convoquée par Oginski, et réunissant des personnes influentes de la Lituanie ainsi que d'autres provinces annexées à la Russie, eut lieu à Minsk. Y prirent part notamment des hommes généralement estimés comme Thomas Wawrzecki, Charles Prozor, Stanislas Soltan. Dans cette réunion, on s'entre-

(1) *Affaires étrangères*, Correspondance, Pologne, v. 329, f. 176-177. — Cf. IWASZKIEWICZ, 55.

(2) SKALKOWSKI, *Correspondance du prince Joseph Poniatowski avec la France*, IV, 60. — FRANK, *Pamiętniki*, II, 132. — ZALESKI, *Pamiętniki*, 336-337. — BIGNON, 52.

(3) *Museum Czartoryjski*, n° 5511. Lettre de Plater à Czartoryski, Vilna, le 25 octobre 1811.

tint des projets relatifs à la Lituanie et on essaya de concilier les divergences d'opinion contre les partisans de la Constitution du 3 mai 1791 et ceux de la Confédération russophile de Targowica (1). En général, les partisans de la Russie s'efforcèrent de gagner à leur cause le plus possible d'adhérents et, pour rallier les esprits, à leur manière de voir, ils ne dédaignèrent pas de faire appel aux femmes. Les grandes dames faisaient de lointains voyages dans les provinces ruthènes pour propager les idées russophiles (2).

La majorité de l'aristocratie lituanienne et de la noblesse puissante, plus ou moins russophile déjà avant l'action politique d'Oginski, souhaitait la réconciliation avec la Russie et était hostile aux principes de l'organisation du Duché de Varsovie ; les projets d'Oginski concernant la Lituanie trouvèrent donc là un accueil en général favorable. Le résident français à Varsovie, Bignon, qui est loin de pouvoir être taxé d'exagération, reconnaît lui-même qu'il « n'est pas douteux qu'il n'y ait en Lituanie beaucoup de personnes qui désirent un tel ordre de choses, par divers motifs (3) ». Bignon trouve cependant que, parmi eux, le plus grand nombre ne regarde cette métamorphose que comme une transition nécessaire pour arriver à un rétablissement du royaume de Pologne-Lituanie tout à fait indépendant. Outre Wawrzecki et Plater, Oginski réussit à gagner à ses projets les hauts fonctionnaires, élus par la noblesse, notamment Sulistrowski, maréchal du gouvernement de Vilna, Lubecki, nouveau maréchal de Grodno avec qui il travaillait à Pétersbourg, Rokicki, maréchal de Minsk (4). Vu l'importance de leurs fonctions et leur influence dans la noblesse, c'était là un facteur très important. Partout en Lituanie on connaissait les

(1) DEBICKI, II, 127. — BIGNON, 54-55.

(2) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, I, 334. — MARGUERON, III, 484.

(3) HANDELSMAN, I, 332 ; cf. 307-308 ; 327-328 ; 334 ; II, 64-65. — VANDAL.

(4) IWASZKIEWICZ, 56. — Cf. HANDELSMAN, I, 327-328 ; 332-333 ; II, 64. *Otetch. volna*, IV, n° 106. Quant aux dispositions de Wawrzecki, Varsovie se trompa en ne voulant pas croire à ses idées russophiles. HANDELSMAN, I, 322-323 ; II, 65. — BIGNON, 55-56. — Cf. KUKIEL, I, 103 (note).

projets du tsar et d'Oginski. Le résident français à Varsovie et les agents franco-polonais en Lituanie rendaient compte dans leurs rapports que des nouvelles étaient communément répandues sur l'imminence de la restauration par l'empereur Alexandre du grand-duché ou même royaume de Lituanie et du royaume de Pologne (1).

Alexandre prodiguait à chaque occasion à Oginski d'aimables paroles et de belles promesses, mais les actes attendus ne venaient pas les confirmer. Le manifeste qui devait créer le Grand-Duché de Lituanie était prêt à être publié, mais il ne paraissait pas. Le tsar, indécis, hésitait dans ce moment critique sur le meilleur moyen de se concilier les Lituanien et les Polonais tout en sauvegardant les intérêts de la Russie. Le projet de constitution ou de restauration du Grand-Duché de Lituanie n'était pas en désaccord avec la politique russe à cette époque. Alexandre était, en effet, partisan des autonomies provinciales dans les territoires nouvellement annexés (2). L'héritage politique étranger (suédois, allemand, lituanien-polonais) recueilli dans l'ouest de l'Empire russe, était conservé plus ou moins intact, ainsi les provinces baltiques (Estonie, Lettonie), et les provinces polonaises, comme on les appelait (Lituanie, Russie-Blanche, Ruthénie ou Ukraine occidentale actuelle) conservaient dans une certaine mesure leurs institutions administratives-judiciaires et culturelles. La Finlande, annexée en 1809, non seulement conserva toutes ses institutions locales, mais elle reçut en 1811 une large autonomie, avec le titre de Grand-Duché de Finlande. Le projet lituanien d'Oginski trouvait un exemple frappant dans la politique russe contemporaine

(1) HANDELSMAN, I-II, *pass.*, notamment, I, 307-308 ; 327-328 ; II, 64-65. — MARGUERON, I-IV, *pass.*, notamment, II, 395 ; III, 12, 483 ; IV, 111-112. — OGINSKI, III, 238. *Oletch. voïna*, VIII, n° 58. Les rapports des agents qui contiennent souvent des nouvelles politiques de la Lituanie ne sont pas publiés par Handelsman avec les dépêches du résident de France à Varsovie et se trouvent aux *Aff. étr.*, Corr. Pologne, v. 328-330. Voy. également *Ibidem*, Corr. Dantzig, v. 57 ; Saxe, v. 81-82.

(2) VERNAISKY, *La charte constitutionnelle de l'Empire russe de l'an 1820*, 16, 34.

à l'égard de la Finlande. Aussi, préparant l'ukase qui devait créer le Grand-Duché de Lituanie, Oginski s'inspira de l'organisation de la Finlande et demanda au tsar de faire, pour la Lituanie, ce qu'il venait de réaliser pour la Finlande (1).

Mais la question polono-lituanienne était plus compliquée et plus délicate que celle de la Finlande. L'organisation autonome de la Lituanie et surtout la déclaration de restauration du royaume de Pologne devaient provoquer inévitablement des répercussions dans la politique internationale, aller même jusqu'à rendre la guerre inévitable. D'autre part, l'opinion russe n'était pas favorable aux projets concernant la Lituanie ou la Pologne. Ces projets se heurtèrent à une vive opposition tant des seigneurs russes grands propriétaires de terres dans les territoires annexés que des conservateurs qui manifestaient leur mécontentement des idées libérales du tsar Alexandre à propos de sa politique à l'égard de la Finlande (2). A cette époque, vers 1811, commençait déjà la lutte entre le parti libéral et réformateur, soutenu surtout par Speranski, et le parti conservateur, à la tête duquel se trouvait le célèbre historien Karamzine. En mars 1811, Karamzine adressa au tsar sa fameuse *Note sur l'ancienne et la nouvelle Russie* qui exposa l'idéologie conservatrice et oligarchique (3). Ces sphères réactionnaires voyaient dans les plans lituaniens une arme dirigée contre l'intégrité de l'Empire russe parce qu'elles considéraient la Lituanie et la Ruthénie comme des pays russes de tout temps. Dans l'entourage même du tsar, il y avait des adversaires résolus des projets relatifs à la Lituanie et qui s'efforçaient de l'en détourner. On ne lui cacha pas les dangers personnels auxquels ces réformes pouvaient l'exposer (4).

(1) OGINSKI, III, 75.

(2) Nicolas MIKHAILOVITCH, I, 453-454; 455. — Notes manuscrites d'Oginski, III, 55 (*Bibl. de l'Univ.*).

(3) DUBROVIN, CXII, 16. — SMOLKA, II, 20. — KOYRÉ, 24.

(4) Nicolas MIKHAILOVITCH, I, 453-454. — SCHILDER, III, 69. — SMOLKA, II, 159.

Alexandre lui-même ne montrait pas un grand empressement à réaliser les réformes projetées et ajournait toujours sa décision. Sans vouloir l'accuser de ruse et admettant sa sincérité dans les promesses faites aux Lituaniens, le tsar devait tenir compte de la réaction de l'opinion russe et des complications internationales possibles. En outre, il doutait, semble-t-il, de l'efficacité des réformes pour rallier les Lituaniens, parce qu'il n'avait pas une confiance absolue dans leur loyalisme envers la Cour de Russie, en cas de guerre. Enfin, devant l'imminence de la guerre, à la place des réformes qui ne manqueraient pas de soulever un profond mécontentement parmi les Russes, se posait en première ligne l'union morale de la nation russe. Aussi, pour gagner le parti oligarchique et antifrançais, Alexandre n'hésita pas, à la fin de mars 1812, à destituer Spéranski, son collaborateur de confiance, favorable aux projets lituaniens.

La question des frontières du futur Grand-Duché de Lituanie ou de la Pologne restaurée présentait de nombreuses difficultés. Les Polonais étaient partisans de la restauration intégrale et aspiraient au royaume de Pologne dans les frontières que ce pays possédait avant le premier partage. Oginski et ses amis politiques lituaniens suivaient les exigences polonaises et leur projet sur la restauration du Grand-Duché de Lituanie englobait la totalité des huit gouvernements annexés par la Russie. Cependant, cette demande de huit gouvernements était vue défavorablement chez les vrais Russes. Les plus ardents polonophiles, comme le prince Golitsine, pendant la guerre de 1809 (1), ainsi que le tsar Alexandre lui-même dans la proposition qu'il fit à Czartoryski de restaurer la Pologne, au début de 1811 (2), n'étendaient pas les concessions projetées de la part de la Russie au-delà de quatre ou au plus de cinq gouvernements, ceux de Vilna, Grodno, Minsk,

(1) VANDAL, I, 546.

(2) CZARTORYSKI, II, 272. — Cf. SMOLKA, II, 107, 177.

Volynie et, au pis aller, celui de la Podolie. Les gouvernements de Vitebsk et de Mohylev, c'est-à-dire la Russie-Blanche annexée depuis le premier partage, ainsi que le gouvernement de Kiev, devaient rester attachés en tout état de cause à la Russie.

A côté de l'opposition de l'opinion russe, les Polonais, même ceux qui étaient partisans de la restauration de la Pologne par la Russie, avec Adam Czartoryski à leur tête, étaient également hostiles aux projets conçus par les Lituaniens sur l'existence séparée dans le cadre de l'Empire. Les Polonais voyaient dans cette politique le renoncement de la Lituanie à l'union avec la Pologne et son remplacement par une nouvelle union avec la Russie (1). Ainsi à Varsovie, Oginski et ses amis politiques étaient traités « d'infidèles et d'ennemis de leur patrie (2) ». Ils n'étaient pas cependant tenus comme ennemis de la patrie par les Lituaniens. Leurs efforts pour améliorer la situation de leur pays, leurs projets de lui rendre son caractère national antérieur aux partages ne pouvaient être considérés comme une trahison des intérêts de la patrie. Il y avait de part et d'autre des hommes qui envisageaient les possibilités d'améliorer le sort de leurs compatriotes, mais aucun groupe n'avait le monopole du patriotisme. Les partisans de la Lituanie autonome sous le sceptre d'Alexandre I^{er} n'étaient pas non plus les ennemis des Polonais parce qu'ils ne renonçaient pas au rétablissement ultérieur de l'indépendance complète de l'ancien royaume de Pologne-Lituanie.

A côté du projet de création du Grand-Duché de Lituanie, il y avait avant 1812 une autre solution envisagée pour le problème polono-lituanien : restaurer l'ancien Royaume de Pologne-Lituanie. A la suite du mémoire d'Oginski en mai 1811 sur l'organisation séparée de la Lituanie, le tsar Alexandre avait indiqué à son collabora-

(1) KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, I, 103-104 ; KUKIEL, *Dzieje wojska polskiego*, II, 32. — IWASZKIEWICZ, 334.

(2) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, II, 65.

teur que « l'un des deux doit arriver : ou, dans le cas de la guerre, je fais un Royaume de Pologne qui sera réuni à l'Empire de Russie, comme le sont la Hongrie et la Bohème à l'Autriche ; ou si la guerre n'a pas lieu, je mettrai à exécution notre grand projet par rapport à la Lituanie (1) ». En présence de l'imminence de la guerre, de l'opposition des Russes influents et du mécontentement des Polonais de Varsovie, Oginski attirait l'attention du tsar sur l'opportunité de la deuxième solution. Dans le nouveau mémoire remis au tsar en décembre 1811 (2) Oginski remarquait que l'organisation du Grand-Duché de Lituanie serait la mesure la plus convenable et qui pourrait être efficace si l'on supposait que les choses restent *in statu quo*. Mais la guerre lui semblait maintenant certaine et prochaine et il était persuadé que Napoléon chercherait à prévenir le tsar en nommant un roi de Pologne. Il conseillait donc à Alexandre de commencer par se proclamer roi de Pologne et de former en attendant un royaume de Pologne avec les huit gouvernements appartenant à la Russie. Le rétablissement de l'ancien Royaume de Pologne serait un acte politique plus avantageux pour la Russie parce qu'il serait le moyen le plus sûr de disposer le plus favorablement les esprits de tous les habitants de la Pologne-Lituanie, en particulier du Duché de Varsovie, tandis que l'organisation administrative séparée de la Lituanie ne constituerait qu'une demi-mesure et n'éveillerait pas l'enthousiasme général (3).

Alexandre assura Oginski que la restauration de la Pologne n'était nullement contraire aux intérêts de la

(1) OGINSKI, III, 73. — SKALKOWSKI, *Corr. de Poniatowski*, IV, 60.

(2) OGINSKI, III, 92-110 ; cf. 60. *Otetch. voïna*, VII, n° 1 ; cf. VIII, n° 58. — ANGERBERG, 534-540.

(3) Les Volyniens, Podoliens et Kioviens qui se trouvaient sous la domination russe devaient accueillir avec peu d'enthousiasme le projet lituanien. Le nom de Lituanien leur était étranger, ainsi que le faisait remarquer le tsar (OGINSKI, III, 43) et la formation du Grand-Duché de Lituanie ne pouvait pas susciter les mêmes sentiments que pour les habitants de la Lituanie. Ces réserves se manifestèrent, semble-t-il, à la conférence de Minsk vers la fin de 1811. Cf. KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, I, 104.

Russie, mais qu'il convenait d'attendre encore le développement des événements. Avant tout, il importait de créer une barrière puissante pour l'Empire russe et d'attacher aux intérêts de la Russie les habitants qui ne pouvaient encore oublier leur ancienne existence (1). Le tsar exprima donc clairement sa pensée. Il s'agissait principalement de trouver le moyen, compatible avec les intérêts russes, de rallier les Lituanais à la Russie. Le projet d'une Lituanie autonome dans le cadre de l'Empire russe avec une constitution distincte et une armée nationale était au premier plan au cours de l'année 1811. Dès janvier 1812, à côté du projet lituanien, reprit des forces le projet plus radical de restauration du royaume de Pologne-Lituanie avec la constitution du 3 mai 1791 ou avec une nouvelle constitution dont la préparation fut confiée à Armfelt. L'un et l'autre projets étaient ainsi à l'ordre du jour avant la guerre de 1812.

Sans avoir pris aucune décision sur les projets relatifs à la Lituanie, l'empereur Alexandre quitta Pétersbourg pour Vilna, en enjoignant à Oginski de venir l'y retrouver. Le 26/14 avril 1812, le dimanche des Rameaux, Alexandre à cheval, entouré de plusieurs généraux, fit son entrée solennelle à Vilna, capitale de la Lituanie (2). Les coups de canon et le son de toutes les cloches annoncèrent cet événement. Une foule dense, comprenant toutes les classes de la population, se pressa à ce spectacle. Le tsar Alexandre arriva avec une suite plus nombreuse qu'à l'ordinaire et pendant son séjour Vilna devint le centre provisoire de l'Empire russe. Se trouvaient avec le tsar le chancelier Roumiantsov, le ministre de la guerre Barclay

(1) OGINSKI, III, 111.

(2) « Nos vœux les plus vifs et les plus ardents ont été exaucés aujourd'hui. A deux heures et demie après-midi, nous avons eu dans nos murs notre monarque chéri. » C'est en ces termes qu'annonçait cette nouvelle le *Courrier de Lituanie* paraissant à Vilna. *Kuryer Litewski*, 1812, n° 34, du 9 mai/24 avril v. s. — Cf. KUDRINSKI, *Vilna v 1812 godu*, 16. — POPOV, *Epizody iz istorii dvienadcatogo goda*. (*Russkii Archiv*, XXX (1892, I), 145 et s.). *Aff. étr.*, Corr. Pologne, v. 330, f. 45-46 (lettre du 24 mai sur l'entrée du tsar à Vilna).

de Tolly, le ministre de la police Balachov, le ministre de l'intérieur Kotschoubey et d'autres hauts fonctionnaires. Alexandre était entouré en même temps d'un groupe d'étrangers notoires, ennemis de Napoléon : les Allemands Stein et Arndt, le Suédois Armfelt... On parla officiellement d'une simple tournée d'inspection à l'occasion de ce déplacement de l'empereur Alexandre de Pétersbourg à Vilna et il est vrai qu'il inspecta ses troupes stationnées en Lituanie, notamment à Ukmergé, Siauliai, Telsiai, Plungé, Trakai, Grodno.

En réalité, le séjour du tsar en Lituanie était surtout le point culminant de la propagande parmi les Lituaniens en faveur de la Russie, ainsi qu'un antidote contre l'appât que Napoléon se disposait à offrir à leur patriotisme. L'empereur Alexandre y montra constamment son attention pour les besoins du pays, prodigua des grâces bienveillantes et fit en général l'accueil le plus aimable à toute la noblesse lituanienne (1). Il fit en outre de son mieux pour séduire la noblesse par des fêtes splendides, des présentations, des dîners offerts aux seigneurs lituaniens à la table de l'empereur, des décorations, des nominations de demoiselles d'honneur à la cour, des visites de châteaux du voisinage et des églises catholiques de campagne, des danses du pays, des subsides aux sociétés charitables. Alexandre avait déjà beaucoup de sympathies en Lituanie, mais son arrivée à Vilna, sa conduite bienveillante, et son affabilité, achevèrent de lui attirer le cœur des Vilnois. « L'empereur, écrivit de Vilna le général Armfelt, se fait adorer de tout le monde et tourne complètement la tête aux femmes (2). »

Durant le séjour du tsar à Vilna, les nouvelles sur la constitution du Grand-Duché de Lituanie et en parti-

(1) CHOISEUL-GOUFFIER, *Mémoires*, 55 et s. ; *Réminiscences*, 27-28. — VANDAL, III, 489-491. — DUBROVIN, CXII, 233 et s.

(2) TEGNER, *Gustav Mauritz Armfelt*, III, 399. — Cf. OGINSKI, III, 289. Le tsar reçut à Vilna, le 18 mai, le comte de Narbonne, envoyé extraordinaire de Napoléon. Voy. chap. suiv. p. 87-88.

culier sur le rétablissement du royaume de Pologne continuèrent à circuler. Dès le début de 1812, l'opinion communément répandue en Lituanie était qu'aussitôt les hostilités commencées, entre la France et la Russie Alexandre proclamerait roi de Pologne lui-même ou son frère Nicolas ou son beau-frère le duc d'Oldenbourg. Le bruit courait même que la couronne du dernier roi de Pologne figurait dans les bagages du tsar. Bref, on croyait que l'empereur Alexandre avait l'intention de publier à Vilna une proclamation concernant la Lituanie (1).

Lors de son départ pour Vilna, le tsar lui-même, semble-t-il, n'avait pas renoncé définitivement à ses projets relatifs à la Lituanie et à la Pologne. Avant de quitter Pétersbourg, il demandait encore dans sa lettre à Czartoryski, au mois d'avril, quel serait le moment le plus propice à la réalisation de ses projets sur l'organisation de la Lituanie et la restauration de la Pologne entière, et lequel de ces projets procurerait le maximum d'avantages (2). Vers la même époque, il demandait à Joseph de Maistre, émigré français, de préparer un manifeste annonçant le rétablissement de la Pologne (3). L'ambassadeur de France annonçait à Paris le bruit qui courait à Pétersbourg, que lorsque la guerre commencerait, l'empereur de Russie aurait l'intention de se déclarer roi de Pologne (4). Au début de 1812 et à la veille de la guerre, les Russes s'efforçaient encore de gagner à leur cause les dirigeants du Duché de Varsovie (5). A Vilna, le tsar Alexandre faisait aussi allusion à ses projets politiques devant les Lituanien dont le porte-parole était maintenant Wawrzecki, chef respecté et influent du parti loya-

(1) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, II, 64 ; 101 ; 327-328. — MARGUERON, *Campagne de Russie*, III, 12, 483 ; IV, 111-112. — NIEMCEWICZ, *Pamiętniki*, I, 305. 319. — *Aff. étr.*, Corresp., Pologne, v. 329, f. 37C ; 462 ; 516-517. — *Archives nationales*, AF IV, 1646, pl. 7.

(2) CZARTORYSKI, II, 279.

(3) MAISTRE, *Correspondance diplomatique (1811-1817)*, I, 107.

(4) *Aff. étr.*, Corresp. Russie, v. 154, f. 224.

(5) KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, I, 88.

liste en Lituanie, parce qu'Oginski, souffrant, avait été obligé de rester à Pétersbourg. Au début de juin, il réunit en conseil les principaux Lituanien qui se trouvaient à Vilna, et leur annonça qu'il était prêt à donner à leur pays un gouvernement à part (1).

Du côté des Lituanien, nous ne voyons que des manifestations très réelles de loyalisme pendant le séjour du tsar Alexandre à Vilna. Dans le but de témoigner leur reconnaissance pour la réduction des impôts et d'attester la sincérité de ses sentiments, la noblesse de Lituanie s'offrira à fournir tous les vivres et approvisionnements nécessaires pour l'armée russe dans un moment où presque toutes les forces de cette armée se trouvaient en Lituanie. On ne demandait à l'empereur que la nomination d'un comité composé de Lituanien qui fût chargé de la répartition de ce que les propriétaires allaient livrer (2). Un Comité central de fournitures fut créé à Vilna au mois de mai, qui se composait de Thomas Wawrzecki, Louis Plater, Casimir Sulistrowski, Xavier Lubecki, Rokicki et Michel Dziekonski (3). Des comités de gouvernements et de districts furent également formés. Les Lituanien se prêtèrent volontairement à tous les sacrifices et le comité travailla avec tant de zèle qu'il réussit à approvisionner en peu de temps les magasins militaires fort importants dans les villes des gouvernements et des districts, malgré les mauvaises récoltes de l'année précédente, et les obstacles et difficultés de tout ordre. L'empressement des Lituanien cachait, semble-t-il, un but pratique et politique. La formation du Comité devait servir à protéger les intérêts des seigneurs contre les abus des intendants russes pour ceux qui étaient chargés de percevoir les fournitures militaires, parce qu'on aurait pu les forcer, comme

(1) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, II, 105. — *Aff. étr., Corr., Pologne* v. 330, f. 45-46. — IWASZKIEWICZ, 337.

(2) OGINSKI, III, 289-291.

(3) *Akty i dokumenty (Vilenski Vremennik, V)*, II, 89. — *Bibl. de l'Univ.* : notes manuscrites d'Oginski, III, 44. — SMOLKA, I, 37 ; II, 159, 520-521.

sujets, à fournir tout ce qui était nécessaire pour l'entretien de l'armée. En outre, ce Comité pouvait servir de noyau au gouvernement provisoire de la Lituanie ou de la Pologne rétablie par Alexandre (1).

Il n'y avait là, hélas, que des rêves, et qui le restèrent jusqu'à la fin, sans jamais se réaliser. Aux dernières heures de son séjour à Vilna, le tsar dit à Oginski lequel venait de le rejoindre, qu' « il était obligé de renoncer à plusieurs projets car il n'avait plus le temps de s'en occuper (2) ». A ce moment, le tsar pensait encore à publier au quartier général une gazette française et polonaise qui aurait eu pour but de combattre l'influence napoléonienne et de tranquilliser les esprits des Lituanien, mais ce projet non plus ne vit pas le jour (3). Devant l'approche rapide de la Grande Armée, Alexandre quitta précipitamment Vilna et fit seulement publier le 25 juin une proclamation à l'armée russe sans faire aucune promesse solennelle aux Lituanien concernant l'avenir de leur patrie (4).

*
* *

En résumé, la Lituanie à la veille de la campagne de Russie, n'était pas unanime dans ses espérances et sympathies politiques : l'orientation française et l'orientation russe s'opposaient l'une à l'autre. Toutes deux avaient des partisans décidés parmi la classe dirigeante, mais la masse de la noblesse, en général plus indifférente pour les affaires publiques, restait réservée. Les Lituanien, calmes et circonspect, avaient leurs raisons pour attendre les événements sans avoir pris définitivement position.

La politique libérale et bienveillante du tsar Alexandre à l'égard des Lituanien leur laissait une grande partie

(1) SMOLKA, I, 37 ; II, 159.

(2) OGINSKI, III, 152. — Cf. ses notes man., III, 67-68 (*Bibl. de l'Univ.*).

(3) OGINSKI, III, 153.

(4) ANGERBERG, 546.

de l'ancienne vie publique, conservait les avantages de la situation sociale toute puissante et accordait divers soulagements économiques. Mais cette politique ne put attacher fortement les Lituanais, car si les nobles parvenaient à aimer l'empereur Alexandre, ils n'aimaient pas les Russes qui leur restaient toujours étrangers et qu'ils ne cessaient pas de considérer comme des oppresseurs. Les promesses faites par le tsar aux Lituanais de rendre à leur pays la vie politique nationale restaient toujours irréalisées et la véritable situation de la Lituanie sous le régime russe, comportant l'administration défectueuse, la crise économique, le manque d'argent, le cantonnement de l'armée russe, n'était pas telle qu'elle aurait pu supprimer tout mécontentement dans le pays et anéantir l'attraction et l'influence qu'exerçait Napoléon (1).

Cependant, les Lituanais se rappelaient d'autre part la déception causée par la paix de Tilsit, et ils doutaient des intentions actuelles de Napoléon à l'égard de la question polono-lituanienne, parce que le bruit courut un moment qu'une convention secrète avait été conclue, par laquelle l'Empereur promettait à la Russie de ne jamais travailler au rétablissement de la Pologne-Lituanie. De plus, le régime et la situation réelle du Duché de Varsovie qui représentaient aux yeux des Lituanais le système napoléonien — notamment les transformations brusques de l'organisation politique et sociale par l'installation des institutions étrangères, l'introduction du Code Napoléon, l'adoption de la circonscription militaire et en particulier l'affranchissement personnel des paysans ainsi que la misère économique et les charges publiques énormes supportées par les habitants — n'étaient pas propres à faire envier aux Lituanais, exception faite de la classe paysanne,

(1) CIPRINUS, *Kalcidoskop vospominanii 1811 i 1812 gody* (*Russkii Archiv*, 1872, II, 2294). — DUBROVIN, CXII, 23, 26. — ZALESKI, *Karol Kniaziewicz* (*Rocz Tow. his.-liter. w Paryżu, 1866*, p. 49). — *Otetch. voina 1812 goda*, III, n° 46. — *Otetch. voina i russkoe obščestvo*, III, 166. *Aff. étr. Corr. Russie*, v. 154, f. 427; *Corr. Dantzig*, v. 57, f. 231-232 (rapports divers).

le sort des Polonais et à les encourager à se ranger sans réflexion du côté de Napoléon (1).

Ainsi les Lituaniens, désorientés par l'action des partisans de la Russie et le séjour du tsar à Vilna, influencés en outre par la situation peu enviable de la Pologne napoléonienne et incertains des intentions de l'Empereur, vont rester jusqu'à l'arrivée des Français dans une attitude loyale envers les Russes et en même temps dans l'expectative à l'égard de Napoléon.

(1) OGINSKI, II, 348-349 ; III, 238. — LAUGIER, II, 286. — VANDAL, II, 433, III, 189. — OSTROWSKI, II, 92. — FALKOWSKI, III, 536. — HANDELSMAN, *Instr.*, I, 308. — TOKARZ, *Ostatnie lata Hugona Kollataja*, I, 252. — KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, I, 89, 101. — IWASZKIEWICZ, 18, 56. — SMOLKA, I, 42 ; II, 64. — ASKENAZY, *O sprawie polskiej*, 18. — LAVISSE et RAMBAUD, IX, 534. — BACHULSKA, *Ks. War. w oswietleniu satyry pol.* (*Przegląd historyczny*, 1924, IV).

DEUXIÈME PARTIE

ARRIVÉE DE NAPOLEON EN LITUANIE

CHAPITRE PREMIER

La crise franco-russe

L'alliance entre Napoléon et Alexandre I^{er} signée à Tilsit en 1807 et confirmée à Erfurt en 1808 ne fut pas de longue durée. Les relations cordiales établies alors entre les deux empereurs se refroidissaient tous les jours, en particulier depuis la guerre de 1809 contre l'Autriche, et divers dissentiments se manifestaient entre eux sur les principales questions politiques à l'ordre du jour. Le tsar brûlait de disputer à son rival la domination de l'Europe ou tout au moins de l'Orient. Par contre, Napoléon voulait achever son Empire en étendant son hégémonie au continent et même au monde entier. La guerre de 1812 entre la France et la Russie eut donc comme enjeu la suprématie en Europe (1).

Les divergences survenues entre la France et la Russie concernent principalement le blocus continental. Décrétée par Napoléon à Berlin le 21 novembre 1806, cette mesure interdisait tout commerce avec l'Angleterre pour la France et les pays dépendants ou alliés de la France et les territoires occupés. Le blocus avait essentiellement un but politique, puisqu'il s'agissait surtout de briser la résistance de l'Angleterre, maîtresse incontestée de la mer, par la fermeture hermétique du continent aux marchandises anglaises. Un tel système ne pouvait être efficace qu'à la condition d'être établi partout. Aussi Napoléon s'efforçait-il

(1) LEFEBVRE, *Napoléon*, 370. — DRIAULT, *Le Grand Empire*, 80 ; 267. — KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, 1, 3.

de liguier l'Europe sous sa direction contre l'Angleterre. La Russie adhéra à Tilsit au blocus continental. Alexandre I^{er}, non seulement ne l'observa pas rigoureusement, mais il alla jusqu'à le violer ouvertement, en apportant certains adoucissements aux dispositions du blocus, qui était désastreux pour son pays et il engagea même une lutte douanière contre la France.

Le 31 (19) décembre 1810, Alexandre I^{er} rendit un ukase par lequel il frappa de lourdes taxes les produits manufacturés qui constituaient précisément l'essentiel de l'exportation française en Russie et ouvrit, en dépit des objurgations de Napoléon, les ports russes aux vaisseaux neutres. Or le pavillon neutre, et notamment le pavillon américain, couvrait en réalité des navires et des produits anglais. En fait, il y avait là une rupture du blocus. Napoléon protesta, mais on lui répondit que l'état lamentable des finances russes rendait cette mesure nécessaire. Le tsar trouva un prétexte utile pour déclencher le conflit dans la nouvelle extension de la conquête impériale sur les côtes allemandes, à l'effet de contrôler l'exécution du blocus et de détruire toute la contrebande qui utilisait cette voie. Le 13 décembre 1810, Napoléon décréta, et réalisa le 22 janvier 1811, l'annexion aux possessions françaises des villes hanséatiques et du duché d'Oldenbourg dont l'héritier avait épousé la grande-duchesse Catherine, sœur du tsar Alexandre. Ce dernier considéra la déposition de son beau-frère comme une injure personnelle et n'accepta pas la compensation proposée, à savoir la principauté d'Erfurt. Il estima que l'alliance de Tilsit était violée et précipita les événements qui devaient aboutir au conflit de 1812 (1).

Si la guerre de Russie éclata à propos du blocus continental, elle fut grandement facilitée par la méfiance incurable du tsar à l'égard des intentions de Napoléon sur la Pologne. La question de Pologne, née à Tilsit en 1807

(1) LEFEBVRE, 334. — DRIAULT, 108.

avec la création du Duché de Varsovie aux dépens de la Prusse, et maintenue d'abord à l'état latent, surgit tout à coup de la guerre de Napoléon contre l'Autriche en 1809. Les insurrections des Polonais de la Galicie autrichienne et l'agrandissement du Duché de Varsovie aux dépens de l'Autriche, par la paix de Vienne en 1809, faisaient redouter au tsar le détachement de la Lituanie, de la Russie-Blanche et de la Ruthénie qui avaient appartenu à l'ancien État polono-lituanien et avaient été annexées à l'Empire russe. Il lui apparaissait que Napoléon n'était pas éloigné d'envisager une reconstitution du royaume de Pologne englobant la Lituanie et les autres territoires soumis à la domination russe. Cependant, aussitôt après la conclusion du traité de paix de Vienne, Napoléon s'efforce de rassurer son allié sur les suites de l'agrandissement du Duché de Varsovie. Il fait dire le 20 octobre 1809 aux Russes qu'il est hostile à l'idée d'une renaissance de la Pologne et qu'il consent à abolir tout ce qui, dans les usages du Duché de Varsovie, rappelait l'ancienne Pologne-Lituanie. Notamment, à la demande des Russes, il accepte que les mots de « Pologne » et de « Polonais » « disparaissent non seulement des transactions politiques mais même de l'histoire » et il déclare qu'il approuvera et que le duc de Varsovie, roi de Saxe exécutera « tout ce qui pourra servir à maintenir dans la soumission les habitants de la Lituanie (1) ».

La Russie demanda alors la signature d'une convention spéciale, fondée sur ces assurances du gouvernement français contre le rétablissement du royaume de Pologne en général et contre toute extension du Duché de Varsovie en particulier (2). Autorisé à faire droit à cette demande, l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, Caulaincourt, duc de Vicence, signa le 4 janvier 1810 avec le chancelier Roumiantsov, dirigeant le département des affaires étrangères, une convention que ratifia aussitôt le tsar

(1) MARTENS, XIV, 93. — *Aff. étr.*, Corr. Russie, vol. 149, f. 254.

(2) Nicolas MIKHAILOVITCH, *Diplomat. snochenia*, IV, 166.

et dont l'article premier résume l'acte tout entier en ces termes formels « Le Royaume de Pologne ne sera jamais rétabli ». Les autres articles stipulaient en outre que les dénominations de « Pologne » et de « Polonais » disparaîtraient pour toujours de tout acte officiel ou public ; que les ordres de chevalerie de l'ancien royaume seraient abolis ; qu'aucun des anciens Polonais, sujets de l'Empire de Russie, ne pourrait être admis au service du roi de Saxe, duc de Varsovie et réciproquement, et qu'il ne serait plus reconnu de sujets mixtes entre la Russie et le Duché ; que le Duché de Varsovie n'obtiendrait à l'avenir aucune extension territoriale sur l'une des parties du ci-devant royaume de Pologne (1).

Napoléon refusa de ratifier cette convention, alléguant que son ambassadeur à Pétersbourg avait outrepassé ses pouvoirs et il en soumit le texte à la critique la plus serrée. Il trouva l'article premier inadmissible et contraire à sa dignité. « Je ne puis pas dire « que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli », précisa-t-il, car ce serait dire que, si un jour les Lituaniens, ou toute autre circonstance, allaient le rétablir, je serais obligé d'envoyer des troupes pour m'y opposer (2). » Dans le but de tranquilliser la Russie, Napoléon tout en rejetant le projet russe, soumit à Alexandre le 9 janvier un nouveau texte, ratifié d'avance, et dont l'article premier décidait que l'Empereur des Français s'engage à ne favoriser aucune entreprise tendant à rétablir le royaume de Pologne, à ne donner aucun appui à une puissance ou à une insurrection intérieure des habitants des provinces qui composaient ce royaume. Les autres articles du projet russe étaient remaniés dans le

(1) *Corr. de Napoléon*, XX, n° 16177 (note). — MARTENS, XIV, 430-433. — VANDAL, II, 221 ; 354. Quant aux ordres de chevalerie ci-dessus indiqués, les Russes insistaient surtout pour qu'on supprimât les armes de la Lituanie sur la croix de l'Ordre militaire, parce que le roi de Saxe, comme souverain de Varsovie, conférait depuis 1807 les décorations des ordres rattachés à l'ancienne couronne de Pologne. — Cf. HANDELSMAN, I, 423 (note). — VANDAL, II, 124.

(2) *Corr.*, n° 16178.

même sens (1). Cependant, ce projet conçu par Napoléon ne fut pas accepté par le tsar qui persista à vouloir faire adopter son propre texte, presque inchangé, avec la même rédaction pour l'article premier (2). Napoléon trouva cette rédaction trop dogmatique, lui reprocha l'absence d'engagements réciproques et considéra comme déshonorant de la signer parce qu'en ce qui concerne la Pologne, il ne pouvait s'engager que pour lui-même, et non pour toute éventualité (3). En outre, il insista pour que la convention restât secrète (4), parce qu'il était clair que les Russes n'avaient d'autre but que d'arracher à l'Empereur des Français des engagements qui l'auraient irrévocablement compromis aux yeux des Polonais et des Lituaniens et qui, en même temps, auraient servi pour le tsar d'une arme dans sa lutte clandestine contre Napoléon, lui permettant de flatter les espérances nationales des Polonais et des Lituaniens (5).

La convention concernant la Pologne ne fut jamais ratifiée par Napoléon. Le refus voilé d'Alexandre, en février 1810, à l'occasion d'un projet de mariage entre Napoléon et l'une des sœurs du tsar, la grande-duchesse de Russie, et la décision prise par Napoléon d'épouser une princesse autrichienne ne furent pas étrangers à son refus de se prêter aux exigences russes relativement à la Pologne (6). Les conversations diplomatiques continuèrent. Les Russes essayèrent de lier la question de l'annexion d'Oldenbourg à celle de la Pologne, toujours en suspens. Ils laissèrent entendre qu'ils accepteraient le démembrement du Duché de Varsovie en tant qu'État, et une compensation au profit

(1) *Corr.*, n° 16178 (note). — Nicolas MIKHAILOVITCH, IV, 407.

(2) *Corr.*, n° 16180 (note). — Nicolas MIKHAILOVITCH, IV, 409-410.

(3) *Corr.*, n° 16180-16181.

(4) *Corr.*, n° 16179.

(5) En effet, au moment même où le tsar sollicitait Napoléon d'en terminer avec la Pologne et lui fermer tout avenir, lui-même, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent (p. 50 et s.) tendait la main aux Polonais et Lituaniens et s'efforçait de les rallier à ses vues avec le projet de restauration de la Pologne-Lituanie par la Russie.

(6) SOREL, VII, 432.

du duc d'Oldenbourg par une partie du Duché. Napoléon refusa de se prêter à ces suggestions (1). Les pourparlers au sujet de la Pologne ne servirent qu'à illustrer l'altération des sentiments d'amitié et les défiances mutuelles survenues entre la France et la Russie.

Les relations des deux pays, entrées dans une phase de tension grave à la fin de 1810, ne cessèrent d'empirer et la guerre devint de plus en plus probable. Dix-huit mois s'écoulèrent encore en pourparlers de paix et en préparatifs de guerre. La correspondance personnelle des deux souverains et les négociations diplomatiques ne réussirent nullement à écarter les divergences et à dissiper les malentendus. Au contraire, les pourparlers achevèrent d'opposer les alliés et de creuser entre eux le fossé. L'espoir qu'avait Napoléon de voir la Russie reculer et de faire entrer le tsar dans son système politique ne se réalisa pas. La guerre reprit ses droits et devait se charger de trancher les difficultés que ne pouvaient aplanir les moyens diplomatiques.

Les premières mesures de préparation à la guerre furent prises par les Russes. Au printemps de 1810, lorsque s'élevèrent les divergences de vues au sujet de la Pologne, après la guerre d'Autriche, le tsar ordonna le renforcement des garnisons près de la frontière et la mise en état des places fortes. Dans la seconde moitié de 1810, les Russes accélèrent leurs mesures en vue de la guerre (2). Pendant l'hiver de cette année, le tsar conçut même un grand plan d'agression, basé sur l'adhésion présumée du Duché de Varsovie (3). Lorsqu'il prit connaissance du décret russe du 31 décembre 1810 relatif aux nouveaux tarifs douaniers et à la liberté de commerce des neutres, et qu'il

(1) VANDAL, III, 109 ; 167. — KUKIEL, I, 25.

(2) KUKIEL, I, 246. — VANDAL, II, 434.

(3) CZARTORYSKI, II, 248 et s. — DUBROVIN, CXI, 454-455. Les projets agressifs du tsar, exposés confidentiellement, par Czartoryski au prince Poniatowski, pour obtenir son adhésion, furent dénoncés par ce dernier, sans précision sur ses sources d'informations, au résident français à Varsovie Bignon, au maréchal Davout et enfin à l'Empereur. — SKALKOWSKI, III, 156. — MARGUERON, II, 41 ; 49. — BIGNON, 45. A ce sujet, voy. également chap. précédent, p. 51-52.

apprit les plans d'offensive russe, Napoléon, surpris dans un état de faiblesse militaire, ne se contenta plus de précautions purement défensives. Il s'efforça d'en imposer au tsar dès la fin de février 1811 par des préparatifs militaires de caractère de guerre (1).

Dans le travail préparatoire auquel se livrait Napoléon en vue des hostilités avec la Russie, les renseignements sur ce qui se passait en territoire russe, en particulier sur les mouvements des troupes à la frontière, occupaient une place importante. Outre les informations envoyées par les agents diplomatiques et par les agents secrets, l'Empereur tira surtout de Varsovie et de Dantzig des renseignements précieux sur les préparatifs militaires de la Russie. A Dantzig, c'est le général Rapp, gouverneur de cette place, qui recueillit en Lituanie et dans les autres provinces occidentales de Russie des nouvelles à l'aide de voyageurs et d'officiers envoyés à cet effet. La source la plus considérable d'informations sur la Russie se trouvait à Varsovie. Une véritable agence de renseignements fut organisée dans cette ville par les soins du résident français. Les autorités polonaises, ainsi que l'état-major de l'armée du Duché de Varsovie et le ministère de la police s'efforçaient également de se documenter sur tout ce qui se passait dans les provinces avoisinantes (2).

Les renseignements recueillis par les résidents français à Varsovie sur l'armée russe stationnée en Lituanie et dans les autres provinces occidentales commencent à peu près vers la fin de 1810 sous la résidence du baron de Serra, à la suite de la circulaire ministérielle du 12 octobre 1810 qui ordonnait pour la première fois de recueillir systématiquement toutes informations utiles, parce que l'Empereur avait déjà reçu des rapports sur la mise ne état des places fortes et le renforcement des garnisons russes à la frontière (3). Plus tard Bignon, nouveau résident de France à

(1) KUKIEL, I, 24 ; 134.

(2) KUKIEL, I, 181. — MARGUERON, II, 7.

(3) HANDELSMAN, *Instructions et dépêches*, I, 260.

la suite du baron Serra, dès son arrivée à Varsovie au mois de mars 1811, avait reçu en mission particulière d'organiser le service d'informations (1). Dans les derniers jours de 1811, l'Empereur jugea qu'il était indispensable de donner une impulsion plus grande à ce service (2). L'instruction ministérielle particulière du 31 décembre donna à Bignon des ordres détaillés à ce sujet (3).

A la suite de ces instructions impériales, Bignon organisa et dirigea, dans les premiers mois de 1812, un important service d'observation militaire pour se documenter sur la composition, les emplacements et les mouvements des troupes russes sur la frontière. Il reçut une aide utile en la personne du prince Alexandre Sapieha. Pour se procurer des renseignements sur la Lituanie, Sapieha créa tout un système d'information, en établissant sur la frontière des correspondants qui avaient des relations régulières avec les habitants de la Lituanie et en faisant entrer des agents dans ce pays, à Vilna et dans d'autres villes (4). On réussit ainsi à obtenir des indications continuelles et exactes sur l'armée russe. Les renseignements de Varsovie furent envoyés à Paris, soit directement, soit par l'intermédiaire du maréchal Davout, qui se trouvait à Hambourg et centralisait ces documents qu'il transmettait ensuite à l'Empereur. Grâce à toutes les informations reçues de Varsovie et de Dantzig, Napoléon, vers la fin d'avril, était bien documenté sur la force et les emplacements des troupes russes à proximité des frontières de la Russie et du Duché

(1) BIGNON, 50 et 58. — HANDELSMAN, *Rezydenci napoleonscy w Warszawie*, 224.

(2) *Corr.*, n° 18350. — Cf. BROTONNE, *Dernières lettres inédites*, II, 232. — MARGUERON, III, 486.

(3) HANDELSMAN, *Instructions*, I, 485-487. — ERNOUF, 372-373.

(4) BIGNON, 58-60. — HANDELSMAN, I, 305-306 ; 310-311 ; 330-331 ; 338-339 ; 349 ; 390 ; II, 13 ; 58 ; 120 ; 129. — HANDELSMAN, *Rezydenci*, 226. — *Olechl. wojna*, III, n° 55, IX, n° 65. — DUBROVIN, CXII, 24-25. — FABRY, *Campagne de Russie*, V, 811, 813. — FABRY, *Documents relatifs à l'aile gauche*, 65 — (*Museum Czartoryski*, n° 3763 : La correspondance du prince Sapieha avec Bignon, 1811-1812). *Archives nationales*, AF IV, 1650, pl. 2^a, n° 28 (l'état de services de Francesson).

de Varsovie. On parvint à former de l'ensemble des rapports obtenus de différents côtés une sorte de livre que l'Empereur pourra avoir sans cesse sous la main pendant la campagne (1).

La mission d'information du résident français à Varsovie ne se limitait pas aux renseignements purement militaires sur les mouvements de l'armée russe en Lituanie. Bignon avait également l'ordre d'envoyer à Paris certains autres renseignements sur ce pays et sur les provinces occidentales voisines qui devaient être le théâtre de la guerre, notamment les informations topographiques et statistiques, les cartes et les plans et surtout la description des routes qui conduiraient à Vilna et de là à Moscou et à Pétersbourg. La documentation sur les divers démembrements du royaume de Pologne fut également recueillie (2). Dès la fin de 1811, Bignon était expressément chargé de rechercher les personnalités influentes, tant en Pologne qu'en Lituanie (3). De passage à Dresde, le 30 mai, l'Empereur fit même demander de lui choisir à Varsovie pour son quartier général quelques seigneurs lituaniens ou polonais ayant de l'influence dans les provinces russes et une connaissance positive et récente des hommes et des localités (4). A l'approche de la guerre, dans les derniers jours de mai et pendant le mois de juin, Napoléon avait fait également reconnaître la frontière russe depuis la Galicie jusqu'à la Baltique par plusieurs officiers. Ils étaient surtout chargés d'établir les communications par la route vers Kaunas, Alytus, Grodno et Bialystok, de prendre connaissance du ter-

(1) ERNOUF, 376. — KUKIEL, I, 185. — MARGUERON, II, 7.

(2) *Corr.*, n° 18403. — HANDELSMAN, I, 297-298 ; II, 70. — ERNOUF, 374-375. — CHUQUET, *Ordres et apostilles de Napoléon*, II, 214-215. — BIGNON, 212. Ces renseignements recueillis sur la Russie, en particulier sur la Lituanie et les autres provinces occidentales de la Russie, théâtre de la guerre projetée, se trouvent à Paris, aux *Archives de la Guerre*, n° 1487-1489 : Reconnaissances, Russie, 1811-1812 et en partie aux *Aff. étr.*, Mémoires, Pologne, v. 28, f. 175-242. — Cf. SOKOLNICKI, *General Michal Sokolnicki*, 397-409.

(3) *Corr.*, n° 18493. — ERNOUF, 377.

(4) HANDELSMAN, II, 92 ; 95-98.

rain, de découvrir entre Kaunas et Grodno les points où l'on pouvait le plus facilement passer le Niémen (1). L'Empereur s'occupait aussi de l'exécution des mesures prises en vue des transports maritimes de Dantzig à Kœnigsberg et au Niémen (Nemunas) (2).

Napoléon recevait du résident de France à Varsovie les nouvelles communément répandues sur les projets politiques du tsar Alexandre, qui se proposait, disait-on, aussitôt, les hostilités commencées, de se proclamer roi de Pologne ou de créer une Lituanie autonome sous le titre de Grand-Duché de Lituanie dans le cadre de l'Empire russe, si la guerre avec la France tardait à avoir lieu. On annonçait également les bruits qui couraient sur l'action antinapoléonienne des partisans de la Russie en Lituanie, avec Oginski à leur tête (3). L'écho des plans russes et de l'activité des Litvaniens russophiles parvint même de Paris à Pétersbourg, par les rapports des agents de la Russie (4).

Les soins de l'Empereur se concentraient en même temps sur les préparatifs diplomatiques de la guerre avec la Russie. Il s'agissait de contraindre à une alliance militaire avec lui la Prusse et l'Autriche, puissances continentales regardées encore comme indépendantes, bien qu'en fait la Prusse fût l'esclave politique de Napoléon. Elle

(1) *Corr.*, n^{os} 18709, 18825, 18838. — FABRY, V, 95-98. C'est le capitaine Antoine Plater, du 1^{er} rég^{t.} de la légion de la Vistule, qui fut un des envoyés pour recueillir des renseignements sur les rites du Niémen, près de Kaunas, et non Stanislas Plater, comme le suppose KUKIEL, I, 233. Antoine Plater fournira des renseignements à Napoléon à la veille du passage du Niémen. *Voy. FIEFFÉ*, II, 282 (note).

(2) *Corr.*, n^{os} 18720, 18722, 18731.

(3) HANDELSMAN, I-II, *pass.*, en particulier, I, 307-308 ; 327-328 ; II, 64-65. Les annexes des dépêches du résident de France à Varsovie qui n'y sont pas publiées et qui contiennent parfois des nouvelles politiques de la Lituanie se trouvent aux *Aff. étr.*, *Corr. Pologne*, v. 328-330. *Voy.* également quelques informations sur la Lituanie, *ibidem*, *Corr. Dantzig*, v. 57 ; *Saxe*, v. 81-82. En outre MARGUERON, I-IV, *pass.*, notamment, II, 395 ; III, 12 ; IV, 111-112 où les rapports militaires des agents à la frontière russe renferment souvent des nouvelles sur les projets russes et les partisans de la Russie en Lituanie. Sur la question en général, *voy.* chapitre précédent.

(4) *Oletch. vojna*, IX, n^o 37.

s'était engagée par le traité d'alliance du 24 février 1812 à lui fournir un contingent de vingt mille soldats et une grande quantité d'approvisionnements. L'Autriche lui garantit par le traité du 14 mars 1812 un corps d'armée auxiliaire de trente mille hommes. Ces deux traités avec la Prusse et l'Autriche ouvraient à Napoléon le chemin de la Russie. Il tenta aussi, mais sans succès, de gagner à sa cause la Suède et la Turquie, les adversaires éternels de la Russie (1).

Napoléon préparait la guerre contre la Russie avec un soin particulier, parce qu'il ne se dissimulait aucunement que c'était la campagne la plus difficile qu'il eût méditée. Il organisa discrètement la plus colossale armée qui ait été formée jusqu'alors. Le total des forces qui vont franchir successivement la frontière russe au cours de la campagne atteindra une masse d'environ cinq cent soixante mille hommes (2). L'armée était à l'image du Grand Empire. Près de la moitié des troupes se composait de soldats étrangers. Outre les Français, tous les peuples du Centre et de l'Ouest de l'Europe prirent part à la lutte qui devait réduire la Russie à merci. Napoléon était le seul lien qui unit toute cette masse sans homogénéité.

Le plan de Napoléon envisageait dès le début une offensive foudroyante contre la Russie. Il était donc nécessaire d'amener l'armée à la frontière russe, à travers l'Allemagne, dans le plus grand secret. L'Empereur craignait, pendant ses préparatifs, d'être devancé par les Russes qui auraient pu s'élancer de leurs frontières avant que les Français ne fussent en mesure de les attaquer, et enlever le Duché de Varsovie où Napoléon avait accumulé, ainsi qu'à Dantzig, des quantités considérables de matériel de guerre et de vivres. Alors que son armée s'avancait vers l'Est, l'Empereur envoya, le 3 mai, le général comte de Narbonne auprès du tsar pour lui remettre une lettre personnelle, anti-

(1) DRIAULT, 304 ; 333. — LEFEBVRE, 373. — KUKIEL, I, 48, 56.

(2) KUKIEL, I, 144, 150, 161, 200, 243, II, 497-498. — LEFEBVRE, 513. — KIRCHEISEN, II, 201.

datée du 25 avril. Dans cette lettre, rédigée dans les termes les plus conciliants, il assurait le tsar de son désir d'éviter la guerre et de sa constante fidélité aux sentiments exprimés à Tilsit et à Erfurt (1). Le but principal de cette tentative de sauver la paix *in extremis* était d'entamer des négociations pour gagner du temps et empêcher une offensive russe. Narbonne avait également pour tâche de se renseigner sur les effectifs et l'état de l'armée russe ainsi que sur les dispositions des Lituanais (2). Il fut reçu le 18 mai à Vilna par le tsar. Ce dernier, calme et confiant, résolu à affronter la guerre, répondit au comte de Narbonne par de vagues assurances pacifiques. A Vilna, où il séjourna trois jours (18-20 mai) Narbonne et sa suite furent l'objet d'une surveillance étroite et l'on mit à se débarrasser de l'envoyé de Napoléon un grand empressement qui fut dû vraisemblablement à la certitude qu'on avait acquise que sa mission poursuivait des buts cachés (3).

Plusieurs chemins s'offraient pour l'invasion de la Russie. Napoléon se décida pour une grande offensive dans les provinces centrales, dont la conquête devait lui permettre d'obtenir rapidement une victoire décisive, l'adversaire se trouvant privé des moyens de prolonger la lutte. Il va donc jeter, dès le début des hostilités, la masse principale de ses armées dans la direction de Moscou, sur Vilna, capitale de la Lituanie où se trouvait le tsar et que Napoléon savait être

(1) *Corresp. de Napoléon*, XXIII, n° 18669.

(2) VANDAL, III, 429-431. — ERNOUF, 353. — VILLEMMAIN, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, 2 vol., I, 187. — TATISTCHEFF, 585-586. — CAULINCOURT, I, 333. — SCHILDER, III, 374. — KUKIEL, I, 42.

(3) CHOISEUL-GOUFFIER, *Mémoires*, 78 ; 80. — GRZYMALA, *Souvenirs de Pologne*, I, 200. — VOENSKI, *Priezd gen.-adj. Napoleona I Grafa Narbonna v Vilna v maie 1812 goda. (Russkaia Starina, CXXXI, 219 et s.)*. — SANGLEN, *Zapiski (Russkaia Starina, 1883, XXXVII, 544)*. — CHUQUET, *Narbonne à Vilna (Études d'histoire, 5^e série, 11-28)*. Quoique bien gardé à vue par la police russe, Narbonne se mit en rapport avec des nobles lituanais. Il emporta de Vilna une lettre de Cunégonde Giedroyc à son frère officier dans l'armée française (*Grzymala*, 200) et l'agent de Vilna écrit à Bignon, résident français à Varsovie, par l'intermédiaire de Narbonne lors du retour de ce dernier (*Aff. étr., Corr. Pologne*, v. 330 ; f. 105).

le centre du dispositif de l'ennemi (1). On choisit Kaunas comme point principal du passage de la frontière russe, en raison de sa position au confluent du Niémen et de la Vilia, ce qui devait permettre de faire parvenir par eau des approvisionnements en vivres et en munitions de Dantzic et de Kœnigsberg à Tilsit et de Tilsit par Kaunas jusqu'à Vilna (2).

(1) Plus tard, Napoléon aurait dit à Vilna : « Si j'allais à Pétersbourg, je saisis la Russie par la tête ; si j'allais à Kiev, je l'attraperais par les pieds ; si j'allais à Moscou, je percerais d'un coup le cœur de tout l'Empire. » OSTROWSKI, II, 207. — FALKOWSKI, III, 536-537. Le prince Poniatowski, ministre de la guerre du Duché de Varsovie, et le général Sokolnicki, qui s'occupait du service des renseignements sur la Russie à Paris, avaient conseillé à l'Empereur d'envahir la Russie par les territoires du sud-ouest, notamment par la Volhynie, où il pourrait trouver plus de concours armés et plus de vivres qu'en Lituanie. — SOLTYK, 27-28. — SÉGUR, I, 67. — Cf. OSTROWSKI, II, 92. — FALKOWSKI, III, 536. — *Aff. étr.*, Mémoires, Pologne, v. 28, f. 195 et s. (mémoire de Sokolnicki, janvier 1812).

(2) *Corr.*, n° 18839. Sur la guerre de 1812, le plus récent et de beaucoup le meilleur de tous les ouvrages parus jusqu'à ce jour, ouvrages qui ont déjà en grande partie vieilli, est celui de KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, 2 vol., Cracovie, 1937. On y trouve une large bibliographie. Parmi les ouvrages d'ensemble sur l'époque napoléonienne qui traitent d'une manière générale des événements politiques et militaires de 1812, il convient de citer en premier lieu ceux de LEFEBVRE, de DRIAULT, de VANDAL. Sur l'entrée et le séjour de Napoléon et de la Grande Armée en Lituanie, on trouve le plus de renseignements dans la correspondance militaire, notamment dans la *Corr. de Napoléon*, XXIII-XXIV ; dans FABRY, *Campagne de Russie*, I-V, ainsi que dans les nombreux mémoires des contemporains, par exemple CAULAINCOURT, SÉGUR, SOLTYK, etc. Les références seront indiquées au fur et à mesure.

CHAPITRE II

Le passage du Niémen et l'entrée à Vilna

Ses préparatifs de guerre terminés, Napoléon quitta le château de Saint-Cloud le 9 mai 1812 et se mit en route pour rejoindre la Grande Armée qui avançait déjà, suivant diverses voies, à travers les pays allemands et se concentra sur la Vistule. Il se rendit d'abord à Dresde, capitale de la Saxe, où il arriva le 16 mai. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et de nombreux princes étaient venus pour rendre hommage à l'empereur des Français. Napoléon y voulait montrer sa puissance au monde et arrêter ses dernières décisions pour la guerre. A Dresde, le comte Narbonne, envoyé extraordinaire de Napoléon auprès du tsar à Vilna, remit le 26 mai le compte rendu de sa mission, d'où il résultait que la Russie se préparait résolument à la guerre (1).

Napoléon quitta Dresde le 29 mai et, par Poznan (Posen), Torun (Thorn), Dantzig, Marienburg, se rendit à Kœnigsberg où il arriva le 12 juin. Le 17 juin, il partit de Kœnigsberg et passa par Wehlau, Insterburg, Gumbinnen, Stallupoenen, Virbalis, pour suivre le gros de l'armée qui était en marche vers Kaunas. Le 21 juin, l'Empereur arriva à Vilkaviskis, situé dans le territoire lituanien appartenant au Duché de Varsovie et s'installa dans le petit manoir devenu actuellement la curie épiscopale. Ce fut dans cette bourgade qu'il lança le 22 juin sa proclamation à la Grande Armée, proclamation qui ouvrait les hostilités et entraînait

(1) VANDAL, III, 402 et suiv.

les soldats à marcher à l'ennemi pour la « seconde guerre de Pologne (1). Parti de Vilkaviskis dans la soirée du 22 juin, Napoléon se dirigea par Pilviskiai, Skriaudziai où il soupa dans le jardin du curé, vers les avant-postes de l'armée au bord du Niémen (2).

Au point du jour du 22 juin, Napoléon arriva en carrosse au bivouac du 6^e uhlands polonais, dans le voisinage du Niémen. Au milieu du bivouac, il quitta son uniforme, trop connu des chasseurs de la garde, prit le manteau et le bonnet de police d'un officier polonais et monta à cheval pour se rendre aux avant-postes, accompagné seulement du major général Berthier, qui portait également un uniforme de l'armée polonaise et du lieutenant de cette armée dont les hommes étaient de garde ce jour-là. Ils se rendirent au village d'Aleksotas, actuellement faubourg de Kaunas, situé sur une colline qui domine le Niémen et Kaunas. On mit pied à terre dans la cour d'une maison appartenant à un médecin et, par les fenêtres, l'Empereur fit relever les principaux reliefs du terrain ainsi que les mesures défensives de l'ennemi. Après cette reconnaissance, Napoléon

(1) « Soldats, la seconde guerre de la Pologne est commencée ; la première s'est terminée à Friedland et à Tilsit. A Tilsit, la Russie a juré éternelle alliance à la France et guerre à l'Angleterre. Elle viole aujourd'hui ses serments. Elle ne veut donner aucune explication de son étrange conduite, que les aigles françaises n'aient repassé le Rhin, laissant par là nos alliés à sa direction. La Russie est entraînée par la fatalité ; ses destins doivent s'accomplir. Nous croirait-elle donc dégénérés ? Ne serions-nous donc plus les soldats d'Austerlitz ? Elle nous place entre le déshonneur et la guerre : le choix ne saurait être douteux. Marchons donc en avant, passons le Niémen, portons la guerre sur son territoire. La seconde guerre de la Pologne sera glorieuse aux armes françaises comme la première. Mais la paix que nous conclurons portera avec elle sa garantie, et mettra un terme à la funeste influence que la Russie a exercée depuis cinquante ans sur les affaires de l'Europe. » — *Corr.*, n° 18855. — PICARD et TUNETY, V, 435-436. — FABRY, III, 1 (ann.). Cette proclamation, datée du quartier impérial de Vilkaviskis, le 22 juin, fut envoyée aux chefs de corps et elle fut lue le 24 au petit matin sur le front des troupes avant le passage du Niémen. Macdonald, commandant les Prussiens et Schwarzenberg, les Autrichiens, devaient faire des proclamations particulières. — *Corr.*, n° 18852. — FABRY, I, 19 ; V, 722.

(2) SCHUERMANS, *Itinéraire général de Napoléon*, 303. — BUTKEVITCH, *Russkaia Starina*, 1875, XIV, 595 et s. (trad. fr. dans *La Revue de Paris*, 15 août 1932). — BOMSDORFF, I, 57. — BRANDT, 234-235. — CASTELLANE, I, 104. — CHUQUET, Notes, I, 17. — VANDAL, III, 471.

revint au bivouac et prit une légère collation au milieu des troupes (1). Peu après, il monta à cheval de nouveau et, suivi des principaux membres de son état-major, il effectua une seconde reconnaissance pour laquelle servit de guide le général du génie Haxo qui depuis quelques jours avait été envoyé pour étudier les bords du fleuve. Il essaya de rejoindre à travers champs le Niémen, qu'il tenait à voir, en amont de Kaunas, près du village de Panemuné. Ayant atteint le rideau de collines qui s'étend le long du fleuve, il mit pied à terre et, seul avec Haxo, se mit à parcourir les crêtes et à examiner à peu de distance les positions ainsi que les particularités du cours du fleuve et à déterminer le point où l'armée devait passer. L'endroit le plus commode pour le passage fut trouvé à peu de distance au-dessus de Kaunas, près du village de Panemuné. Là, le Niémen forme une courbe rentrante très prononcée et la rive opposée se présente comme une grande plaine enserrée et dominée par les hauteurs avoisinantes de la rive gauche qu'occupaient les Français. La position est intenable pour l'ennemi qui ne pourra s'opposer au passage parce que l'Empereur, maître de la rive gauche, disposera son artillerie sur les hauteurs de telle sorte que tout l'espace compris dans la boucle se trouvera battu par le feu (2).

Lorsque la reconnaissance des bords du Niémen fut terminée et que l'endroit du passage fut fixé, Napoléon se rendit au hameau de Naugardiskiai, situé à cinq kilomètres environ du fleuve, où il établit son quartier général au milieu de ses troupes (3). Toute la journée du 23 juin fut

(1) SOLTYK, 8-11.

(2) CAULAINCOURT, I, 345. — CASTELLANE, I, 104. — FAIN, I, 161. — GOURGAUD, 97. — THIERS, XIII, 570. — VANDAL, III, 472. — *Archives de la Guerre*, n° 934, II (relation de la campagne de 1812).

(3) CAULAINCOURT, I, 344. — SÉGUR, I, 142. Pendant ce trajet vers Naugardiskiai à travers les champs, l'Empereur fit une chute de cheval en raison d'un écart de sa monture, surprise par le départ subit d'un lièvre. Napoléon roula à terre et se remit promptement en selle sans proférer une parole. Ce minime incident fut commenté dans l'état-major qui le considéra comme un mauvais présage. CAULAINCOURT, I, 343-344. — SÉGUR, I, 142-143. — SANGUIZKO, 60. — Cf. SOLTYK, 19-20.

consacrée aux dispositions préliminaires pour le passage. C'est là que l'Empereur dicta son ordre célèbre pour le passage du Niémen qui visait ces préparatifs, la construction des ponts et le passage des premières unités (1). Toutes les dispositions étaient prévues dans l'ordre pour le passage du Niémen et les troupes n'avaient qu'à exécuter un mouvement réglé à l'avance jusqu'en ses moindres détails. D'autre part, l'Empereur était dès le début soucieux d'obtenir des renseignements sur le terrain et sur l'ennemi. Il consulta, sur le pays et les moyens de communication, plusieurs officiers polonais et lituaniens de son service (2) et interrogea des paysans lituaniens qui avaient traversé le fleuve. (3) Un juif venant de la Lituanie russe fit connaître que l'armée se repliait et qu'il ne restait plus devant les Français que les cosaques. Plusieurs espions furent lancés et, dans le courant de la journée, on pouvait affirmer que l'ennemi avait abandonné la rive opposée, ne laissant que quelques patrouilles montées (4).

Occupé des derniers préparatifs du passage ainsi que des renseignements sur les mouvements de l'ennemi, l'Empereur passa toute la journée du 23 juin à Naugardiskiai par une chaleur étouffante. Deux fois dans la journée, au début de l'après-midi et à la tombée de la nuit, il monta à cheval pour visiter les cantonnements et passer en revue plusieurs corps réunis dans le voisinage du fleuve et qui se préparaient au passage (5). Les plus minutieuses précautions étaient prises pour cacher aux Russes les mouvements préparatoires de l'opération ; jusqu'au dernier moment on ne montra sur les rives du fleuve que quelques escadrons de la cavalerie polonaise dont la présence ne décelait rien de suspect, car elle se trouvait sur son propre territoire et occupait ces positions depuis plusieurs mois. L'Empereur,

(1) *Corr.*, n° 18857.

(2) FIEFFÉ, II, 282.

(3) SOLTYK, 14, 16.

(4) CAULAINCOURT, I, 345. — VANDAL, III, 478.

(5) CHAMBRAY, I, 37-39. — CASTELLANE, I, 105. — RAPP, 177.

espérant que les Russes ne savaient pas les Français si proches, voulait effectuer le passage par surprise (1).

Dès que la nuit fut à peu près complète, vers dix heures du soir, les pontonniers arrivèrent sur les bords du fleuve, devant l'emplacement des ponts à construire. Au même moment, trois cents voltigeurs du 13^e régiment d'infanterie légère traversèrent le fleuve sur des barques pour protéger les travaux des pontonniers (2). Lorsqu'une centaine d'hommes furent établis sur l'autre rive, une patrouille de hussards russes fut aperçue dans les broussailles et l'officier qui la commandait s'avança en criant en français : « Qui vive ? » — « France », répondirent les soldats de Napoléon. L'officier se tourna vers ses cavaliers qui dans l'obscurité déchargèrent leurs armes sur les soldats français. Aucun de ces derniers ne répondit et l'ennemi disparut (3). Ces premiers coups de feu dans le calme de la nuit furent le premier signal de la guerre. Puis, les trois cents hommes étant arrivés, le chef de bataillon fit occuper la petite agglomération, qui fait actuellement partie de Sanciai, faubourg de Kaunas, et était située vis-à-vis du point de passage. Les hommes s'y barricadèrent.

A ce moment, les ponts furent mis à l'eau, dans le plus grand silence. On construisit pour le passage trois ponts composés de pontons amenés avec l'armée. L'un d'eux fut jeté vis-à-vis de la butte qui se trouve un peu à gauche de l'embouchure de la Iesia, l'un des affluents du Niémen ; les deux autres, entre celui-là et le village de Panemuné, un intervalle de trois cents mètres étant laissé entre les ponts (4). L'établissement des ponts avançait vite et, après minuit, tout étant terminé, le passage commençait à se dérouler comme l'Empereur l'avait prescrit. Les trois colonnes de la division Morand du 1^{er} corps qui était sous

(1) CHAMBRAY, I, 43. — VANDAL, III, 471.

(2) FRANÇOIS, II, 762. — PICARD et TUETÉY, V, 438-440. — FAIN, I, 167.

(3) SOLTYK, 21. — SÉGUR, I, 143. — FRANÇOIS, II, 762. — LUMBROSO, 5-6. — ROSSETTI, *La Revue de France*, 15 mars 1932. — CHUQUET, *La Revue*, 1^{er} octobre 1912.

(4) *Corr.*, n° 18857.

le commandement du maréchal Davout, débouchèrent sur les trois ponts, c'est-à-dire par brigade. De nombreuses batteries protégeaient cette opération. Mais le passage fut effectué sans obstacles ; les détachements de l'arrière-garde russe se retiraient à mesure que les troupes françaises s'avançaient.

L'Empereur dirigea lui-même les premières dispositions du passage et prit enfin quelque repos à deux heures du matin dans ses tentes qui avaient été rapprochées du Niémen sur les bords élevés de la Iesia, avant la tombée de la nuit (1). En selle dès cinq heures, il revint surveiller l'opération. Sur une des hauteurs de la rive gauche, probablement celle que l'on appelle depuis lors la colline de Napoléon, les sapeurs du génie de la garde avaient construit pour lui un abri en feuillage d'où l'Empereur, préservé des rayons du soleil, contempla un moment, en tenant en main sa lorgnette, le défilé de la plus belle armée du monde (2). Il ne s'y tint pas longtemps. On l'aperçut bientôt sur la rive opposée, à l'extrémité d'un pont. Il paraissait satisfait, jouait avec sa cravache et fredonnait plusieurs airs populaires, notamment *Malbrough s'en va-t-en guerre* (3). Après avoir fait une longue reconnaissance sur la route de Vilna, il repassa le fleuve et remonta à sa tente pour déjeuner (4).

D'après les récits des contemporains, le passage du Niémen, le 24 juin, fut un spectacle imposant car, étant donné qu'il n'y avait pas d'ennemis à combattre, il ressemblait à une immense parade militaire. Deux cent mille hommes, dans toute la diversité de leur armement et de leur habillement, réunis dans un rayon peu étendu, surgissaient de tous les points de l'horizon, s'avançaient régulièrement, se pressant incessamment sur les ponts et se déployant sur la vaste plaine de la rive droite où les

(1) SÉGUR, I, 143. — FEZENSAC, 222. — JOMINI, I, 56. — CHAMBRAY, I, 39.

(2) BOURGOING, 86. — PILS, 104. — GIROD, 238. — FRANÇOIS, II, 764. — DEDEM DE GELDER, 212. — PLANAT, 71. — ROSSETTI, *Revue de France*, 15 mars 1932. — MARBOT, III, 53.

(3) DUPUY, 116. — ASSOLLANT, 108.

(4) CAULAINCOURT, I, 347. — SÉGUR, I, 146.

interminables colonnes se reformaient en corps d'armée pour prendre diverses directions (1). Ainsi franchirent successivement le fleuve frontière les corps de Davout, d'Oudinot, la garde, la cavalerie de Murat, enfin, le lendemain, le corps de Ney. Tous se portèrent au poste qui leur avait été assigné dans les environs de Kaunas, s'éclairant dans toutes les directions par de fortes reconnaissances.

La ville de Kaunas, dont apparaissaient déjà, de la rive gauche du Niémen, les clochers entourés de bois disposés en amphithéâtre, fut occupée sans coup férir par le général Pajol avec un détachement. On n'y trouva que quelques cosaques qui s'enfuirent en passant à gué la Vilia (2). Le général Saunier, commandant la gendarmerie du 1^{er} corps, s'y rendit immédiatement avec une cinquantaine de gendarmes pour maintenir l'ordre (3). De tous les corps qui avaient passé le fleuve, seule la garde impériale fut autorisée, à midi, à s'établir dans la ville même. La population, surprise par l'arrivée des Français, n'offrait aucune apparence d'animation. Elle fut, dans le courant de la journée, émue par quelques actes de pillage de la part de soldats à la recherche de nourriture et une partie des habitants fut obligée de prendre la fuite (4). Au début de l'après-midi,

(1) BOULART, 241. — RÖSSELET, 158. — PLANAT DE LA FAYE, 71. — FANTIN DES ODOARDS, 305. — ROOS, 22. — PION LES LOCHES, 282. — SAINT-CHAMANS, 213. — CARAMAN, 115. — SÉGUR, 145. — CHUQUET, *Notes*, II, 9. — ROSSETTI, *La Revue de France*, 15 mars 1932. La chaleur étouffante détermina dans l'après-midi du 24 juin un violent orage de courte durée qui assaillit les troupes au moment même où elles passaient le fleuve. L'opération ne fut pas un instant interrompue, malgré la pluie torrentielle et le tonnerre. Certains mémorialistes ont voulu voir là un « orage prophétique » de mauvais augure. BOURGEOIS, 74. — BOULART, 242. — LEJEUNE, II, 177. — THIRION, 145. — VIGNONNET DE MARINGOUÉ, 2. — SÉGUR, I, 137-138. — GOURGAUD, I, 103-104. — HOLZHAUSEN, 41. — PILS, 104. — CASTELLANE, I, 107. — BAUDUS, I, 372. — FANTIN DES ODOARDS, 306.

(2) PICARD et TUETÉY, V, 438-440. — CASTELLANE, I, 105. — FAIN, I, 169. — RAPP, 177. — *Archives de la Guerre*, n° 934, II (relation de la campagne de 1812).

(3) *Corr.*, n° 18857.

(4) LEJEUNE, II, 178. — CARAMAN, 115. — SAYVE, 144, 151. — SAINT-CHAMANS, 213-214. — DEDEM DE GELDER, 213. — SOLTYK, 32. — BUTKEVITCH, *Russkaia Starina*, 1875, XIV, 607. — Cf. HANDELSMAN, I, 155. — SKALKOWSKI, *En marge*, 50 (note). — FABRY, I, 4 ; V, 2. — *Annexes*, n° 34.

après avoir donné ses derniers ordres, l'Empereur quitta définitivement la rive gauche du Niémen et se rendit au couvent de la Sainte-Croix, proche de Kaunas, où il établit son quartier général. A quatre heures, remonté à cheval, Napoléon vint reconnaître la ville, située au confluent de la Vilia et du Niémen, et examiner l'emplacement d'un pont qu'il avait ordonné de construire sur la Vilia, appelée également Nérís, celui qui existait ayant été brûlé par les Russes en retraite (1).

Il était indispensable de franchir la Vilia, affluent du Niémen, car une attaque de l'ennemi pouvait survenir sur le flanc de l'armée. Des cavaliers sondèrent la rivière pour trouver un gué dont l'existence avait été signalée. Impatient d'avoir des nouvelles de l'ennemi, l'Empereur donna l'ordre à un escadron de cheveau-légers polonais de sa garde de traverser la Vilia à la nage et d'aller faire une reconnaissance jusqu'à Raudondvaris, village situé sur les bords de la Nevézys. Le courant rapide de la rivière assez large et un peu grossie par la pluie qui venait de tomber entraîna les cavaliers et de nombreux chevaux furent mis en danger. Les nageurs français s'efforcèrent de les sauver et l'escadron polonais ne perdit dans cette traversée, qui fut souvent dramatisée par la suite, qu'un seul cheveau-léger. Dans la soirée du 24 juin, le pont fut établi et le corps du maréchal Oudinot commença le passage de la rivière. Ayant assisté aux travaux de construction, Napoléon quitta à huit heures du soir la rive de la Vilia pour rentrer au couvent de la Sainte-Croix, où il semble avoir résidé pendant tout son séjour à Kaunas (2).

(1) CAULAINCOURT, I, 347. — CASTELLANE, I, 107. — DENNÉE, 15, 18. — SÉGUR, I, 138. — SOLTYK, 31. — BAUDUS, I, 372. — HANDELSMAN, II, 146. — MADELIN, 44-45.

(2) *Corr.*, n° 18858. — PICARD et TUETÉY, V, 438-440. — REMBOWSKI, 94-95. — CHLAPOWSKI, 248. — ZALUSKI, 250. — LEJEUNE, II, 178. — SÉGUR, I, 148-149. — GOURGAUD, 103. Certains auteurs russes écrivant bien après ces événements prétendent, contrairement à ce qui paraît résulter des témoignages des mémorialistes français, que Napoléon après son arrêt au couvent de la Sainte-Croix s'était installé dans la ville même de Kaunas. Quelques maisons de la partie ancienne de la ville se disputent l'honneur d'avoir logé

Entré à Kaunas le 24 juin, Napoléon y restera encore deux jours, occupé à prendre toutes les dispositions nécessaires avant de marcher sur l'ennemi qui était concentré autour de Vilna. Il dirigeait le passage du Niémen par les troupes destinées à compléter les effectifs et accélérât la marche de ses corps d'armée. Il s'efforçait surtout d'obtenir des renseignements sur les mouvements des Russes et de découvrir, d'après les indications qui lui parvenaient, les mouvements de l'armée ennemie. Dans ce but, il interroge lui-même ou fait interroger le bourgmestre de Kaunas, Reis, le comte Zabiello de Raudondvaris, village voisin, et les autres notabilités ainsi que les simples habitants de la ville et de ses alentours (1). Outre cette question des renseignements, le problème du ravitaillement de l'armée appelait également l'attention de l'Empereur, car les convois étaient restés en arrière et les soldats souffraient déjà du manque de vivres. Il s'occupe en conséquence de se procurer du blé, d'installer des fours pour la fabrication du pain, de restaurer les moulins, de pourvoir aux autres besoins de l'armée (2).

L'Empereur décide que Kaunas sera l'un de ses principaux entrepôts de vivres et de munitions et ordonne, pour mettre cette place à l'abri d'un coup de main, d'établir des ouvrages de défense, tels que les têtes de pont de la Vilia et

l'Empereur. — RACHMANIN, *Napoleon I i vel. armia v Kovenskoj gub.*, 123. — A cette époque, Kaunas n'était qu'un petit centre de district du gouvernement de Vilna et comptait environ 5.000 habitants. Il ne sera qu'à partir de 1843 chef-lieu du nouveau gouvernement de ce nom. Après la guerre mondiale, Vilna, en lituanien Vilnius, capitale de la Lituanie se trouvant, jusqu'en 1939, sous la domination polonaise, Kaunas était devenu provisoirement le chef-lieu de la Lituanie restaurée. Le couvent de la Sainte-Croix, qui était à l'époque au dehors de la ville proprement dite, fait maintenant partie de l'agglomération et est affecté à l'hôpital militaire. Sur sa façade est apposée, depuis 1937, une plaque commémorative du séjour de Napoléon à Kaunas. L'église du couvent est actuellement l'église paroissiale de la Sainte-Croix, appelée communément église des Carmélites.

(1) *Corr.*, n° 18857. — VOENSKI, I, 391-392. — HANDELSMAN, II, 155-156. — SKALKOWSKI, *En marge*, 50. — FABRY, V, 100-102. — SOLTYK, 20, 22. — DENNÉE, 17. — SANGUSZKO, 60.

(2) *Corr.*, n° 18869. — FABRY, III (ann.), 2-3, 10, 39, V, 2-5. — *Arch. nat.*, AF IV, 1649, pl. 5, n° 5. — *Annezes*, n° 34.

les redoutes sur les rives de la Vilia et du Niémen, et de construire des ponts stables sur pilotis sur ces deux rivières (1). Il laisse dans la ville le général Tarayre, désigné déjà avant le passage du Niémen à Vilkaviskis comme gouverneur de Kaunas, avec une garnison et des fonctionnaires français, notamment un intendant, un commissaire de guerre, un inspecteur de vivres, etc. (2).

Napoléon avait gardé un secret si profond sur ses desseins et marché avec tant de rapidité que le passage du Niémen fut pour les Russes une véritable surprise, dans un moment inopportun. Les généraux russes rassemblés à Vilna avaient en effet organisé un grand bal en l'honneur du tsar, qui s'y trouvait depuis la fin du mois d'avril. On avait construit dans le jardin du château de Uzvingis (Zakret), près de Vilna, où le bal devait avoir lieu, une longue galerie couverte soutenue par des colonnes. Le jour même où le bal devait être donné, le 24 juin, le plafond s'écroula. L'architecte de cette galerie, le prof. Schulz, prit la fuite et se suicida en se noyant dans la Vilia. On déblaya l'emplacement et on dansa à ciel ouvert. Après minuit, Alexandre qui était encore présent au bal reçut la nouvelle du passage du Niémen par Napoléon. Le tsar quitta le bal une heure après. La nouvelle se répandit à Vilna et fut pleinement confirmée par le départ précipité du tsar avec sa suite le 26 juin, pour Svencionys (Sventsiany) (3).

(1) *Corr.*, n° 18858, 18867, 18876, 18919, 18950, 18957, 19049. — FABRY, III (annexes), 2, 7, 14, 17, 51-52, 79-80, 122-123, 129. — PICARD et TUETÉY, V, 488. — CHUQUET, *Ordres et apostilles*, II, 343-344, 359. — FAIN, I, 223-224, 242, 247, 252-253. — ROGUET, IV, 639. — RUZANCOVAS, *Karo Archyvas*, IV. — *Arch. nat.*, AF 1647, pl. 5, II, n° 19 (rapport du 30 novembre sur les ouvrages fortifiés à Kaunas).

(2) *Corr.*, n° 18854, 18857, 18876. — FABRY, III, 7 et 7-8 (ann.) ; V, 39. — PICARD et TUETÉY, V, 471-472. — GORIAÏNOV, 126. — FAIN, I, 170. — OUDINOT, 240. — PILS, 159. — *Annexes*, n° 34.

(3) CHOISEUL-GOUFFIER, *Mémoires*, 87. — SANGLEN, *Zapiski*, (*Russkaïa Starina*, 1883 (XXXVII), 545-546). — GRZYMALA, *Entrée de Napoléon à Vilna (Souvenirs de la Pologne, 1883, 188)*. — FABRY, V, 110. — CASTELLANE, I, 112. — ZAHORSKI, *Z roku 1812-go w Wilnie*, 1. — KUDRINSKI, *Vilna v 1812 g.*, 26-28. — DUBROVIN, *Russkaïa Starina*, CXII (1902, IV), 417-418. Le prof. Schulz était le président d'une association secrète de jeunesse universitaire dite des Frères subjugués (Braci Uciemieżonych) qui était animée de sentiments

Alexandre fit publier une proclamation en date du 25 juin, adressée à ses troupes, et dans laquelle il les encourageait à la résistance contre l'envahisseur (1).

L'armée russe, surprise de l'arrivée rapide des Français et consciente de son infériorité, décida de ne pas s'opposer à l'avance de l'ennemi près de Vilna et de se retirer à l'intérieur du pays pour attendre une occasion favorable de livrer bataille. Le 27 juin, les troupes russes commençaient à évacuer la ville au milieu d'un silence profond et se retiraient par Antakalnis vers Nemenciné dans la direction du camp retranché de Drissa sur la Duna. Non seulement les troupes russes abandonnèrent Vilna, mais également les fonctionnaires et particuliers russes qui l'habitaient s'empressèrent de partir avec leurs familles. Quelques Lituaniens bien connus, notamment Wawrzecki et Oginski, reçurent l'ordre de suivre Alexandre et son armée dans la retraite (2). Des nouvelles alarmantes et presque toujours fausses circulaient, notamment qu'on livrerait bataille sous les murs de la ville, que les Russes en se retirant y mettraient le feu. L'inquiétude s'empara de tous les habitants. La ville fut en effervescence et les scènes de désordre se multiplièrent. Des files de voitures se hâtaient pour partir au plus vite ; de nombreux chariots encombraient les rues et obstruaient le passage. La difficulté de se procurer des chevaux alarmait ceux qui voulaient presser leur départ. On n'en pouvait trouver à louer, tous ceux de la ville et des particuliers ayant été réquisitionnés pour le transport des bagages de l'armée. Il y eut des personnes qui placèrent leurs chevaux au grenier et une dame fit même conduire les siens dans ses appartements, pour empêcher qu'ils ne lui fussent enlevés (3).

hostiles à la Russie. Sa mort tragique arrêta le projet qu'avaient formé les membres de ce groupement de faire une diversion contre les Russes pendant leur retraite de Vilna et de sauver les magasins (GRZYMALA, 188). L'accident pouvait impliquer un dessein malveillant de la part de l'architecte. CHOISEUL-GOUFFIER (87) estime qu'il n'y eut là, en réalité, qu'une simple faute technique.

(1) ANGERBERG, 546.

(2) GRZYMALA, 199. — OGINSKI, III, 154.

(3) OGINSKI, III, 155. — CHOISEUL-GOUFFIER, 92.

Le 28 juin, vers six heures du matin, la retraite était presque complète. Le général Barclay de Tolly, ministre de la guerre et chef de l'armée russe, publia une proclamation aux habitants de la capitale de la Lituanie dans laquelle il annonçait que l'armée allait quitter Vilna pour un certain temps et se retirer à l'intérieur de l'empire ; il invitait la population à rester calme et à persévérer dans sa fidélité à l'empereur Alexandre. Cette proclamation fut accompagnée d'un arrêté par lequel, à l'effet de maintenir l'ordre public en l'absence des autorités russes, Barclay de Tolly nomma président de la ville Antoine Lachnicki, ancien maréchal de la noblesse du district de Vilna, et commandant de la garde de sûreté l'ancien général Joseph Kossakowski, à qui il ordonna de former une garde de sûreté des citoyens de Vilna (1).

Napoléon apprit à Kaunas qu'un grand mouvement de retraite se dessinait et que les Russes lui refusaient le combat. Il décida de les suivre au plus vite et d'amener l'armée française presque tout entière en contact avec l'adversaire pour surprendre celui-ci dans le désordre d'une retraite précipitée. Le 26 juin, l'Empereur ordonne d'accélérer le mouvement de progression sur Vilna et il se dirige lui-même à marches forcées vers cette ville, par la route principale, après avoir quitté Kaunas le 27, à 4 heures du matin. Parti en voiture, il passe par Rumsiskès et arrive pour déjeuner à Ziezmariai d'où il va coucher à la ferme d'Auseniskiai après Vievis. Le 28 juin de bonne heure, il remonte en voiture et continue sa route par Rykantai. A midi, il était devant Vilna (2).

Les avant-postes de cavalerie de l'armée française atteignirent Vilna dans la nuit du 27 au 28 juin, après une escarmouche assez vive avec l'arrière-garde russe. Le 28 au matin, les chasseurs et les dragons, détachements de

(1) GRZYMALA, 185-186. — LAVRINOVITCH, *Vilna v 1812 godu (Istoritcheski Vestnik, 1897 (LXX), 874)*.

(2) CAULAINCOURT, I, 349. — SCHUERMANS, 303-304. — DENNIÉE, 18-19. — SOLTZYK, 32-34. — HANDELSMAN, II, 148.

l'avant-garde, pénétrèrent dans la ville. Lorsque les premières troupes françaises furent entrées, une délégation de notables à la tête de laquelle se trouvaient Lachnicki, président provisoire de la ville et Kossakowski, commandant de la garde de sûreté, se rendit au-devant de Napoléon pour lui présenter ses hommages et lui remettre les clefs de la ville. A Pohulanka, la délégation rencontra Murat, roi de Naples. Il fut accueilli au nom de la population par une allocution de bienvenue de Kossakowski. Murat renvoya la délégation à la rencontre de l'Empereur qui se trouvait près des montagnes de Paneriai (1). Le président Lachnicki le salua et lui présenta l'hommage de la ville. Tout en assurant les délégués de ses sympathies pour leur cause nationale, Napoléon ajouta que les propres fautes de leur ancien État avaient également contribué à sa chute. Puis, il questionna les délégués sur le séjour du tsar à Vilna et exprima son étonnement que l'armée russe n'eût pas défendu une position aussi importante et aussi avantageuse. Il s'informa en outre de Wawrzecki et d'Oginski, piliers du parti russophile, qui avaient suivi le quartier général. Après quelques autres questions, il demanda enfin combien de rations de vivres Vilna pouvait fournir à ses troupes et se montra vivement mécontent lorsqu'il apprit que la ville, étant donné que les magasins étaient brûlés et le commerce interrompu, n'assurerait que 6.000 rations au lieu de 100.000 immédiatement nécessaires. Calmé par sa suite et par les promesses de la délégation, l'Empereur prit congé et se remit en route (2).

Avant Napoléon entra dans la ville, par la porte de Trakai, Murat, chef de la cavalerie, précédé du prince Dominique Radziwill avec le 8^e régiment de uhlans polonais. Vers une heure de l'après-midi, l'Empereur, à cheval, au lieu d'entrer par la porte de Trakai, tourna sur la droite, prit un chemin de traverse pour examiner le terrain et

(1) GRZYMAŁA, 191-194.

(2) GRZYMAŁA, 194-201. — LAVRINOVITCH, 880-881. — DENNÉE, 19.

entra par Ausros Vartai (Ostra Brama). Il traversa la ville sans être reconnu. Toujours à cheval, il monta sur la colline du château, assez difficile à gravir, pour juger de la position de Vilna et des environs. Ensuite, il se rendit au Pont-Vert, pont en bois sur la Vilia qui n'était qu'une ruine fumante achevant de se consumer. Dans d'autres endroits, de nombreux magasins incendiés également par l'ennemi brûlaient encore et d'épaisses colonnes de fumée montaient vers le ciel. L'Empereur mit pied à terre et s'assit près de la rivière, à l'endroit où l'on commençait la construction du pont de radeaux. Là, il s'entretint avec quelques personnes présentes, parlant notamment avec les moines, en latin, des questions du moment et des affaires du pays. Il fit apporter de la bière aux ouvriers et en but lui-même un verre. En quelques heures, le pont était achevé et Napoléon, resté présent, donna l'ordre à son avant-garde de passer sur l'autre bord et de poursuivre l'ennemi. Puis, vers six heures du soir, il se dirigea à cheval vers le palais épiscopal, où il devait loger. Dans ce même palais avait habité avant lui, pendant neuf semaines, le tsar Alexandre qui l'avait quitté deux jours auparavant (1).

Napoléon fut reçu à Vilna avec moins d'enthousiasme qu'il ne s'y attendait. Alors qu'il espérait une cité en fête, accueillant avec joie le libérateur du pays, il trouva une ville silencieuse et presque déserte. « Il n'y eut pas le moindre mouvement de curiosité dans la population, raconte Cau-

(1) GRZYMALA, 202-203. — LAVRINOVITCH, 880-881. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Reminiscences*, 63. — SOLTYSK, 35 et suiv. — CAULAINCOURT, I, 348-349. — SÉGUR, I, 150. — FAIN, I, 174-175. — CASTELLANE, I, 109. — ROSSETTI, *La Revue de Paris*, 15 mars 1932. — HANDELSMAN, II, 155-156. — PICARD et TUETÉY, V, 441. — FABRY, I, 45. — BALINSKI, *Pamiętniki*, I, 687. — FALKOWSKI, IV, 101 et suiv. — ZAHORSKI, 3. — DUBROVIN, CXII, 421. — KUDRINSKI, 37. Le palais est situé sur la place Napoléon et appartient à l'État. « La journée du 28 juin sera à jamais mémorable dans l'histoire de notre ville. Ce jour, nous avons été heureux de voir dans les murs de cette capitale l'empereur des Français et le roi d'Italie, Napoléon le Grand à la tête des légions invincibles. » C'est par ces mots qu'annonçait l'entrée de Napoléon à Vilna, le *Courrier de Lituanie*, paraissant à Vilna, le même journal qui, peu de temps avant, rendait compte en des termes non moins élogieux de l'arrivée du tsar. (*Kuryer Litewski*, 1812, n° 49 (4 juillet)).

laincourt, son Grand Écuyer, qui l'accompagnait ; personne aux croisées, aucun enthousiasme, pas même des curieux. Tout était morne (1). » Napoléon en fut frappé et lorsqu'il s'installa dans les appartements de l'empereur Alexandre il ne put s'empêcher, par un retour sur le passé, comparant le calme de Vilna avec les acclamations passionnées des villes polonaises de Poznan et de Varsovie lors de son arrivée en 1806, de dire en entrant dans son cabinet : « Ces Polonais-là ne sont pas comme ceux de Varsovie (2). » On estima que cet accueil provenait, en grande partie tout au moins, de la rapidité avec laquelle était apparu Napoléon et des désordres qui avaient déjà eu lieu. Dans la soirée, on tenta donc de développer les quelques mouvements de sympathie et de joie qui avaient apparu çà et là au cours de la journée sur le passage des troupes. Grâce à l'intervention de l'état-major de l'Empereur et des Lituaniens et Polonais venus avec l'armée française, on parvint à créer une apparence d'allégresse et à provoquer quelques manifestations de sympathie devant les troupes qui continuaient à traverser la ville et à se répandre autour d'elle. Les Français sont cependant unanimes à constater qu'ils n'ont pas trouvé la même réception franche et affectueuse qu'ils avaient eue en Pologne en 1806 (3).

Napoléon resta à Vilna dix-neuf jours, pendant lesquels il fut, contrairement à maintes affirmations, fort occupé par les diverses mesures à prendre pour assurer la poursuite de l'ennemi, pourvoir aux besoins de l'armée et organiser le pays qu'il venait de conquérir sans combat. Les premiers soins de l'Empereur se portent sur le ravitaillement de l'armée, à laquelle il était indispensable d'assurer d'urgence les subsistances. Aussi donne-t-il des ordres

(1) CAULAINCOURT, I, 351.

(2) CAULAINCOURT, I, 351. — Cf. VANDAL, III, 504-505.

(3) BOURGEOIS, 12-13. — DUPUY, 106. — BEAUCHAMPS, II, 10. — FANTIN DES ODOARDS, 307. — PICARD et TUETÉY, V, 441. — VANDAL, III, 506. — Cf. GRZYMAŁA, 203. — WILEZYK, II, 72. — SOLTYK, 36, parle de l'accueil triomphal qui était souhaité et rêvé plutôt que vu en réalité à Vilna.

pressants pour faire avancer les convois par eau et par la route et pour se procurer des vivres dans le pays (1). Il s'obstine à faire l'essai de la navigation de la Vilia, de Kaunas à Vilna. Mais ces tentatives ne réussissent pas, car la Vilia est moins profonde que le Niémen et de plus remplie de rochers (2).

En même temps, les préoccupations de l'Empereur allaient vers les besoins proprement militaires. Il assure la poursuite de l'ennemi et regroupe ses forces à cet effet. Il fait avancer les convois de munitions et les parcs d'artillerie qui n'avaient pu suivre la marche rapide des troupes et fait compléter les attelages de l'artillerie (3). Il veille à maintenir l'ordre et la discipline dans l'armée débandée. Pour réprimer les désordres, empêcher les pillages et les maraudes des soldats, il étend les mesures précédemment prises à Vilnaviskis le 22 juin et, par les décrets du 3 juillet et suivants, il crée à Vilna et dans les autres principales villes de la Lituanie des commissions prévôtales (4). Ces commissions ont le droit de condamner à mort tout déserteur et tout fauteur de désordres et il leur est adjoint des colonnes mobiles chargées de faire des patrouilles. Vilna devient une nouvelle base pour les opérations militaires et le ravitaillement. On y organise des dépôts pour le matériel de guerre et les vivres, des manutentions, des hôpitaux pour les malades. Pour mettre la place en sûreté, Napoléon ordonne l'exécution de travaux de fortifications, l'établissement d'un camp retranché sur la rive droite de la Vilia, la remise en état du vieux château des Grands-

(1) CAULAINCOURT, I, 360. — FAIN, I, 205-206. — FABRY, I, 45-46; III (ann.), 55, 105. — CASTELLANE, I, 109-116. — BERTHEZÈNE, I, 353. — ROGUET, IV, 639, 641-642.

(2) *Corr.*, n° 18892, 18893, 18898, 18949, 19041. — FABRY, I, 429; III, 129; annexes 63, 102, 123-124, V, 1, 20, 130, 921. — PICARD et TUETÉY, V, 452, 454, 465. — CHUQUET, *Ordres*, II, 333. — THIERS, XIV, 6.

(3) FABRY, I, 45 et s. — FAIN, I, 205-206. — ROGUET, IV, 639.

(4) *Corr.*, n° 18856, 18939. — FABRY, III, annexes, 31, 75, 124. — FAIN, I, 227-228. — CHUQUET, *Ordres*, II, 329-330. — AKTY, VII. *Arch. Kom.*, XXXVII, 208 (*Kuryer Litewski*, n° 56).

Ducs de Lituanie et la construction de ponts stables sur la rivière (1).

Outre les mesures spécialement militaires, Napoléon devait donner une organisation à la Lituanie, qu'il venait de conquérir par son entrée à Vilna et de laquelle il voulait tirer le maximum d'avantages pour la guerre en cours. Notons ici qu'il institua le 1^{er} juillet le Gouvernement provisoire de la Lituanie et reçut en audience le 11 du même mois les délégués de la Confédération générale de Pologne qui étaient venus de Varsovie lui demander de rétablir le Royaume de Pologne. Signalons encore que, pendant son long séjour dans la capitale de la Lituanie, où il était absorbé tout à la fois par la direction de son Empire et par la poursuite de la guerre, l'Empereur accorda des audiences presque journellement soit aux membres du Gouvernement lituanien et aux autres autorités constituées, soit aux nobles de Vilna et du pays. Il reçut les professeurs de l'Université, le clergé avec l'évêque à sa tête, les premières dames de la ville. D'autre part, il se rendit à un bal chez le comte Pac dans son palais de Vilna et assista chaque dimanche à la messe dite par l'évêque à la chapelle du palais de l'Empereur. Il était souvent à cheval pour surveiller l'exécution des travaux qu'il avait prescrits pour les besoins de l'armée, passer des revues de troupes et admirer la beauté de la ville — notamment celle de l'église Sainte-Anne, de style gothique — ainsi que des hauteurs avoisinantes (2).

Pendant son séjour à Vilna, Napoléon reçut également le général Balachov, aide de camp du tsar et en même temps

(1) *Corr.*, n° 18949. — FABRY, I, 45 et s. — FAIN, I, I, 206. — *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 5, II, n° 20 (rapport du 30 novembre sur les fortifications à Vilna).

(2) CHOISEUL-GOUFFIER, *Mémoires*, 102, 104, 108-110. — SOLTYK, 37 et s. — CAULAINCOURT, I, 360-362 (note). — CASTELLANE, I, 109-116. — DENNIEÉ, 24. — SÉGUR, I, 151. — MADELIN, 45-50. — OSTROWSKI, II, 195 et s. — FALKOWSKI, IV, 101 et s. — DUBROVIN, CXII, 423 et s. — KUDRINSKI, 37-42. — ZAHORSKI, 3 et s. — ROGUET, IV, 649. — VOENSKI, I, 253, 414. — *Kuryer Litewski*, 1812, n° 49-54. — OBST, *Dokumenty i relacje dans Litwa i Rus.*, 1912, II, zes., II-III, 128, 170. — *Biblioteka Jagiellonska*, n° 3087 (manuscrit de Balinski, *Wilno w roku 1812*).

ministre de la police russe, envoyé extraordinaire du tsar. Balachov s'était déjà présenté aux avant-postes français à Rykantai le 26 juin au matin. Le roi Murat le fit conduire au quartier général du maréchal Davout à Ziezmariai où le messenger russe fut gardé à vue et ce n'est que le 30 juin qu'on le conduisit à Vilna, par une route différente de celle où passait l'armée (1). Le lendemain, 1^{er} juillet, l'envoyé du tsar fut introduit dans la salle où il avait vu Alexandre pour la dernière fois et qui servait maintenant de cabinet de travail à Napoléon. Balachov remit à ce dernier une lettre du tsar datée du 25 juin, dans laquelle il déclarait qu'un accommodement restait encore possible moyennant l'évacuation préliminaire de tout le territoire russe par l'armée française (2). L'Empereur accueillit aimablement Balachov à qui il accorda une longue audience et le retint à diner. Il lui expliqua qu'il allait faire la guerre puisqu'on l'y obligeait, mais qu'il n'était ni contre les négociations, ni contre la paix, sans se prononcer toutefois sur la condition préalable de l'évacuation du territoire russe qu'avait posée Alexandre. La conversation aurait pris souvent la forme d'un dialogue émaillé d'allusions mordantes. A table, Napoléon, ayant fait allusion à la route conduisant à Moscou aurait reçu de Balachov — c'est ce dernier du moins qui l'affirme dans son rapport — cette réplique de mauvaise augure qu'il y a beaucoup de chemins qui mènent à cette ville et que Charles XII avait choisi la route par Poltava (3). Balachov partit de Vilna rapportant la réponse de l'Empereur pour le tsar, en date du 1^{er} juillet (4). Dès lors, les anciens alliés seront dressés irrémédiablement l'un contre l'autre et Alexandre opposera une fin de non-recevoir aux avances comme aux menaces que Napoléon adressera au cours de la campagne.

Napoléon quitte Vilna le 16 juillet, à onze heures du

(1) FABRY, I, 29, 67. — TATISTCHEFF, 589-592.

(2) TATISTCHEFF, 587-588.

(3) TATISTCHEFF, 605-606. — VANDAL, III, 526. — TARLE, *Nachestvie*, 45.

(4) *Corr.*, n° 18878. — Cf. CAULAINCOURT, I, 354.

soir. Il marche toute la nuit et, à 10 heures du matin, il était à Svencionys (Sventsiany) d'où il partit pendant la nuit pour arriver le 18, à une heure de l'après-midi, à Gloubokoë. Dans sa marche vers Moscou, il entra le 28 juillet à Vitebsk, le 18 août à Smolensk et le 14 septembre il atteignait enfin Moscou après avoir remporté la victoire de la Moscova ou de Borodino, le 7 septembre (1).

(1) SCHUERMANS, *Itinéraire général de Napoléon I^{er}*, 304 et s. — CAULAINCOURT, I, 362 (note). — DENNÉE, 32.

CHAPITRE III

La Grande Armée en Lituanie

Le passage du Niémen à Kaunas ouvrit la Lituanie aux masses énormes de la Grande Armée qui submergèrent tout le territoire de ce pays, en poursuivant l'ennemi dans les diverses directions. Contrairement aux espérances de Napoléon, l'armée russe, qui avait été groupée dans sa plus grande partie en Lituanie, lui refusait une décision par les armes et se retirait à l'intérieur.

Les Russes avaient formé pour la guerre avec la France trois armées distinctes de forces inégales, qui comptaient ensemble, au début des opérations, environ deux cent dix mille hommes. La plus importante, la première armée de l'Ouest, sous le commandement du général Barclay de Tolly, ministre de la guerre, comprenant à peu près cent trente mille hommes, avait son quartier général à Vilna même, où se trouvait également la garde impériale. Les différents corps étaient disséminés en Lituanie, dans des cantonnements qui s'étendaient depuis Kedainiai jusqu'à Lida. A la veille de la guerre notamment, le général Wittgenstein était à Kedainiai, avec le 1^{er} corps, dont un détachement à Raseiniai et l'avant-garde à Jurbarkas ; Baggovout, avec le 2^e corps, sur la Vilia en amont de Jonava, l'avant-garde à Jonava et reconnaissant Kaunas ; Toutchkov avec le 3^e corps à Trakai, l'avant-garde à Aukstavaris ; Schouvalov avec le 4^e corps à Valkininkas, l'avant-garde à Varéna ; le grand-duc Constantin avec le 5^e corps à Svencionys (Sventsiany) ; Doktorov avec le 6^e corps à Lida ; Ouvarov avec le 1^{er} corps de cavalerie à Ukmergé ;

Korf avec le 2^e corps de cavalerie à Smurgainys (Smorgoni) ; Pahlen avec le 3^e corps de cavalerie était réuni avec le 6^e corps d'infanterie de Doktorov. Le corps volant de cosaques de Platov, qui taisait partie du 4^e corps de Schouvalov se trouvait à Grodno. La deuxième armée de l'Ouest, de quarante mille hommes, sous le commandement du général Bagration, était plus au sud, à Wolkovysk. Une troisième armée d'observation, comprenant plus de quarante mille hommes et ayant à sa tête le général Tormasov, avait à la veille de la guerre son quartier général à Luck, en prévision d'une attaque éventuelle venant du sud. A ces effectifs s'ajoutèrent dans le cours de la campagne encore d'autres contingents, notamment l'ancienne armée du Danube de Tchitchagov qui prit le commandement de toute la troisième armée (1).

L'armée de 1812 que Napoléon amena avec lui sur la frontière russe, forte de plus d'un demi-million d'hommes, était divisée en groupes et entra en Lituanie par divers points. L'armée du centre, qui formait le gros des forces, comprenant environ deux cent mille hommes, avec l'Empereur en personne à sa tête, franchit le Niémen à Kaunas les 24 et 25 juin et se dirige sur Vilna, en grande majorité par la route principale qui passe par Ziezmariai. De Vilna, le gros de l'armée regroupée poursuit avec Napoléon les forces principales russes dans leur retraite par Svencionys (Sventsiany) vers le camp retranché de Drissa sur la Duna et vers Vitebsk d'où il continue sa marche sur l'adversaire par Smolensk jusqu'à Moscou.

Le corps du maréchal Davout (1^{er} corps), ayant passé le Niémen à Kaunas dans les premières heures du 24 juin, bivouaque à Rumsiskès et le lendemain s'établit à Ziezmariai ; puis, par Vievis, il atteint Vilna, le 28 juin et s'installe autour de cette ville. De là, Davout prend le 29 avec le gros de son corps une route différente de celle

(1) KUKIEL, I, 246, 283. — BOGDANOVITCH, I, 118-119. — CHARKEVITCH, 92. — KIRCHEISEN, II, 204.

que suivra l'armée principale avec Napoléon, et se dirige, pour couper la retraite de la 2^e armée russe commandée par Bagration, par Asmena (Ochmiany) sur Minsk où il entre le 8 juillet, puis continue sa marche sur Mohylev. La garde impériale, vieille et jeune, après avoir franchi le Niémen avant midi, s'établit à Kaunas et dans les alentours, et traverse la Lituanie par la route principale avec Napoléon. La cavalerie, comprenant trois corps sous le commandement de Murat, roi de Naples, atteint l'autre rive du fleuve au début de l'après-midi et établit son quartier général le 24 à Jakstoniai. Dans sa marche sur Vilna par Ziezmariai, elle dépasse le corps de Davout et, le 28, entre à Vilna. Le 29, Murat avec une partie de sa cavalerie traverse la Vilia à Vilna, et poursuit les Russes par Svencionys (Sventsiany), Vydziai (Widze) vers Drissa. De là, il se dirige sur Vitebsk (1).

Le corps du maréchal Oudinot (2^e corps) franchit le Niémen après le corps de Davout au petit matin du 24 juin et s'établit à Kleboniskiai sur la Vilia. Il prend une direction différente des autres corps. Oudinot commence à traverser la rivière de la Vilia à Kaunas, sur le pont établi dans la soirée et se porte d'abord en deux colonnes sur Babtai et Jonava, puis après un nouvel ordre, il va avec toutes ses forces sur Jonava pour surprendre le corps russe du prince Witgenstein qui s'était installé à Kedainiai. De Jonava le 26 juin, au lieu d'aller à Kedainiai, il poursuit les Russes en retraite par Zeimiai, Seta, Deltuva et rattrape le 28 juin l'arrière-garde de Witgenstein à laquelle, après plusieurs combats successifs, devant Ukmergé, il inflige de lourdes pertes. D'Ukmergé, Oudinot poursuit l'ennemi par Alunta, Utena, Salakas, Zarasai, Breslauja (Braslav) vers Polotsk (2). Le corps du maréchal Ney (3^e corps) après avoir passé le Niémen le dernier, le 25 juin,

(1) FABRY, I, 1 et s. — PICARD et TUETÉY, V, 438, 441, 454, 473, 485. — BONNAL, 69. — KUKIEL, I, 290 et s.

(2) *Corr.*, n^o 18877. — PICARD et TUETÉY, V, 438, 441. — FABRY, I, 1, 21, 50-51. — CÂSTELLANE, I, 107. — PILS, 105-107. — MARBOT, III, 55-60.

est dirigé sur la route de Vilna par Ukmergé jusqu'à Karmelava, où il bivouaque pour la nuit. Ayant reçu l'ordre de nettoyer et protéger la rive gauche de la Vilia au lieu d'aller à Jonava, il s'avance sur Skaruliai et Geguziné. Le 29, le maréchal traverse la Vilia avant Vilna, devant Sudervé, et se porte sur Maisiogala, Giedraiciai, Maletai, Tauragnai, Kazitiskis, Rumsé, Drukstas (Driviaty), Breslauja (Braslav) vers Vitebsk (1).

Une partie de l'armée du centre, environ quatre-vingt mille hommes, traverse le Niémen à un point en amont de Kaunas, à Piluona devant Kruonis, entre Kaunas et Prienai. Dans cet endroit passent le fleuve le prince Eugène, vice-roi d'Italie, avec le 4^e corps composé des Italiens et le général Saint-Cyr avec le 6^e corps, composé des Bavaois, venus par Suvalkai (Suwalki), Mariampolé et Prienai. Par un pont amené de Kaunas après le passage des troupes, le 4^e corps passe le Niémen le 29 juin et le 6^e corps le 2 juillet. Ils se dirigent par Kruonis et Ziezmariai vers Trakai et restent en observation dans la région de Vilna jusqu'au 7 juillet, au moment où ils prendront la route vers Gloubokoë (2).

L'aile droite, commandée par Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, avec quatre-vingt mille hommes environ, comprenait le 5^e corps composé des Polonais et commandé par le prince Poniatowski, le 7^e corps des Saxons du général Reynier, le 8^e corps des Westphaliens du général Vandamme et le 1^{er} corps de cavalerie du général Latour-Maubourg. Les avant-gardes passèrent le Niémen le 29 juin à Grodno, où avait séjourné le corps volant des cosaques de Platov. Le roi Jérôme Napoléon entre dans cette ville le 30 juin et se dirige vers Nowogrodek et Nieswicz d'où le 19 juillet il quitte l'armée pour regagner la Westphalie. Le 3 juillet le corps de Reynier entre à Bia-

(1) FABRY, I, 1, 20, 45-46 ; V, 320-324.

(2) *Corr.*, n° 18870. — FABRY, I, 22, 23, 48, 95-97 ; III (annexes), 4. — GOUVION-SAINT-CYR, III, 40. — KUKIEL, I, 292, 413.

lystok. L'aile droite avait pour mission de se porter contre l'armée russe de Bagration (la 2^e armée) qui se retirait de Wolkowysk (1). Plus au sud, encore à l'extrême droite, le corps auxiliaire autrichien, de trente mille hommes environ sous les ordres du prince Schwarzenberg, passe les 1^{er}-3 juillet la rivière frontière du Bug près de Drohiczyn, face à la Volhynie (2).

Le 10^e corps, commandé par le maréchal Macdonald, duc de Tarente, et composé en grande majorité des Prussiens, forme l'aile gauche, comprenant trente mille hommes, et passe le Niémen à Tilsit, le même jour que Napoléon à Kaunas, le 24 juin. La division du général Grandjean traverse le fleuve à Jurbarkas, plus près de Kaunas. Macdonald avait pour objectif immédiat de nettoyer la Lituanie occidentale appelée la Samogitie et de protéger le Niémen pour en assurer de façon efficace la navigation, en raison des convois destinés aux troupes. Le but des opérations ultérieures était d'occuper la Courlande, de contenir la garnison de Riga et, le moment venu, de commencer le siège de cette place. Macdonald se porta de Tilsit sur Raseiniai où il arriva le 30 juin par Tauragé, Skaudvilé, Viduklé. De Raseiniai, il pousse le 4 juillet trois colonnes pour occuper Telsiai, Siauliai et Panevėzys. Le détachement commandé par le général Ricard arrive à Panevėzys le 6 juillet, celui du général Kleist à Siauliai le 5 et le colonel Jeanneret avec ses troupes atteint Telsiai le 7 juillet. Au lieu de se porter sur Jelgava (Mitau), sa destination supposée, le maréchal Macdonald reçoit l'ordre de diriger son corps sur Panevėzys vers Daugavpils (Dunabourg). Ayant laissé à Klaipėda (Memel) un fort détachement destiné à se porter plus tard vers Riga, il abandonne Telsiai et Siauliai et concentre ses troupes à Panevėzys. Parti de Raseiniai le 10 juillet, le maréchal lui-même

(1) FABRY, I, 68, 97. — PICARD et TUETRY, V, 457. — CHUQUET, *Lettres*, 321. — KUKIEL, I, 317. — MANSUY, 657-658.

(2) FABRY, I, 177. — KUKIEL, 326.

arrive par Grinkiskis, le 13, à Panevėzys, d'où il part le 15 vers Jekabpils (Jakobstadt) par Pumpėnai, Pasvalys, Salociai (1).

L'armée française résista mal à l'épreuve de la marche précipitée et pénible de la Vistule jusqu'au Niémen et surtout de Kaunas sur Vilna et au-delà. Il entra dans les vues de Napoléon de surprendre l'ennemi, puis de le joindre dans le désordre d'une retraite subite, de le couper et de lui enlever plusieurs corps d'armée. Le débandage et l'indiscipline, causés par la fatigue et les mauvaises conditions d'approvisionnement, se révèlent déjà dans des proportions inquiétantes avant le passage du Niémen (2). Dès ce passage, la situation des troupes françaises empire subitement. L'armée était suivie de convois de vivres qui transportaient le produit des réquisitions faites pendant la marche à travers la Prusse et le Duché de Varsovie, pour assurer le ravitaillement. Mais tous ces convois ne purent suivre les mouvements rapides des troupes vers le Niémen ; beaucoup d'entre eux restèrent en arrière de plusieurs journées et furent abandonnés presque complètement au moment du passage de ce fleuve (3). Les transports par le Niémen ne purent également arriver à temps à Kaunas (4). Étant donné le mauvais fonctionnement du service de l'intendance, la pénurie de vivres et de fourrage se fit bientôt sentir. Les troupes entraient en Lituanie presque

(1) *Corr.*, n° 18936. — FABRY, I, 6, 272-273, 484, 520; V, 718 et s. — PICARD et TUETÉY, V, 485-487. — CHUQUET, *Ordres*, II, 351. — MACDONALD, 42 et s. — HARTWICH, 42 et s. — BOMSDORFF, II, 77. — KUKIEL, I, 292; II, 48-50. Les troupes destinées à compléter les effectifs passèrent pendant tout le cours de la campagne à travers la Lituanie. Notamment, les 2-4 septembre, le 9^e corps du maréchal Victor venu de Tilsit par les deux rives du Niémen traversera Kaunas en se dirigeant par Ziezmariai vers Vilna, Minsk, Smolensk. — FABRY, *Campagne de 1812. Documents relatifs à l'aile gauche*. Paris, 1912, pass. — Cf. FABRY, *Campagne de Russie*, III, 162, IV, 483; V, 792-793, 802.

(2) *Corr.*, n° 18839, 18856. — CHUQUET, *Inédits napoléoniens*, I, 172. — CHUQUET, *Notes*, I, 12. — BUTKEVITCH, *Russkaïa Starina*, 1875, XIV, 596. — DEDEM DE GELDER, 213-214. — SAYVE, 140. — BRANDT, 233. — VANDAL, III, 466. — KUKIEL, I, 238.

(3) FAIN, I, 200. — SÉGUR, I, 113-115. — LEJEUNE, II, 181. — VANDAL, III, 502. — KUKIEL, I, 298.

(4) FABRY, V, 1 et s.

complètement dépourvues de subsistances et la plus grande partie de l'armée dut vivre sur le pays. Or, celui-ci était pauvre en ressources et les habitants, surpris par la brusque arrivée d'une armée colossale, ne pouvaient pour ainsi dire rien fournir. Les soldats furent obligés, dès les premiers jours de l'avance sur Vilna, de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, c'est-à-dire de se procurer par la force des vivres dans les villages qu'ils traversaient.

Dans ces conditions déplorables de ravitaillement, la désertion, les actes d'indiscipline et de pillage prirent un développement effrayant sur la rive droite du Niémen. Une nuée de pillards et de maraudeurs quittaient les rangs, s'abattaient sur le pays et le dévastaient (1). Les ordres de l'Empereur et les efforts des chefs de corps pour maintenir la discipline n'améliorèrent guère la situation (2). Au moment du passage de la frontière, Kaunas fut pillé pendant le séjour de Napoléon par la garde qui s'y était installée, et les autres troupes agirent de même dans les environs (3). « La ville et le pays sont ravagés, écrit un officier français dans une lettre datée de Kaunas, le 28 juin, tout présente ici l'aspect de la dévastation et de la misère (4). » Les villages de Ziezmariai et de Vievis sur la route de Kaunas à Vilna furent presque entièrement incendiés ou détruits (5). La ville de Vilna ne fut pas ménagée par les pillards (6).

(1) FABRY, I, 140, 223, 298; III, 224-225; V, 320-321, 338, 357-358. — CHUQUET, *Notes*, I, 12. — PUIBUSQUE, 33. — DUTHEILLET DE LAMOTHE, 39-40. — PLANAT DE LA FAYE, 72. — CHAMBRAY, I, 52-53. — SÉGUR, I, 167-168. — FÉZENSAC, 224. — BOMSDORFF, I, 74-75, 77-79. — BRANDT, 237. — WEDEL, 53-54. — JANKOWSKI, *Powiat oszmianski*, 32. — KRASINSKI, *Bibl. Warsz.*, 1912, III, 85. — OSTROWSKI, II, 174-175. — ODYNIC, 24. — FALKOWSKI, IV, 124. — VANDAL, III, 502-503. — BONNAL, 76. — KUKIEL, I, 298-299.

(2) *Corr.*, 18856, 18878. — FABRY, I, 29-30, 46, 220-221; III, annexes, 40, 97; V, 750, 756, 758-759, 762. — CASTELLANE, I, 113. — ROOS, 32-33. — OGINSKI, III, 216. — *Archives de la guerre* C² 127 (ordres de Davout des 23 et 28 juin). — *Archives nationales*, AF. IV, 1643, pl. 3, n^{os} 50 et 53 (rapports du général Durosnel à Napoléon des 9 et 14 juillet).

(3) DEDEM DE GELDER, 205. — SAINT-CHAMANS, 214. — SOLTYK, 32. — CANITZ U. DALLWITZ, I, 86. — FABRY, III, 40 (ann.). *Annexes* n^o 34.

(4) PUIBUSQUE, 28.

(5) SKALKOWSKI, *Fragmenty*, 102-103. — BEGUELIN, 194.

(6) CHUQUET, *Notes*, I, 15.

Les mêmes scènes de désordre se passèrent dans toute la Lituanie, lors de sa traversée par les immenses colonnes de la Grande Armée. Les convois militaires, les approvisionnements destinés aux magasins furent même pillés et enlevés par des bandes de soldats qui marchaient à leur suite (1). Les troupes se rendaient coupables, dans les villes et dans les campagnes, d'actes inouis, d'horreurs sans nom. Les traînards et les déserteurs qui se formaient souvent en bandes ne se contentaient pas de prendre sur leur passage ce qui était nécessaire à leur subsistance et d'arracher aux habitants leurs maigres ressources. Ils maltraitaient les paysans, les terrorisaient par des menaces et des coups, s'emparaient de tout ce dont ils pouvaient tirer quelque profit, saccageaient les chaumières, brisaient ce qu'ils ne pouvaient emporter, mettaient parfois le feu aux maisons, commettaient même des meurtres (2). « L'image de la dévastation, dit un témoin oculaire de l'entourage de l'Empereur, parlant de l'aspect misérable du pays sur la route de Kaunas à Vilna, attristait nos regards ; de riches récoltes foulées, d'antiques arbres abattus, des hameaux, des villages entiers, bâtis en bois et couverts en chaume, dévastés, renversés, avaient presque entièrement disparu. La paille, les portes, les volets, les meubles, tout s'emportait au bivouac... (3) »

Les soldats ne trouvaient souvent rien ou peu de chose dans le pays naturellement pauvre, dans une année de disette, avant la récolte prochaine, pays épuisé par les récentes réquisitions pour l'armée russe. Les Russes, en se retirant, faisaient en outre de leur mieux pour que l'armée

(1) FABRY, V, 14, 744.

(2) FABRY, V, 89, 758-759, 762, 846, 901. — CHAMBRAY, I, 52-53. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mémoires*, 64, 97. — CHUQUET, *Notes*, I, 32. — CASTELLANE, I, 113. — FÉZENSAC, 206. — SAUZÉY, 224. — SOLTYK, 57-58. — SÉGUR, I, 168. — OGINSKI, III, 216-217, 291, 292. — BIAL, 247. — HOLZHAUSEN, 44. — PRADT, 137. — LAUGIER, II, 299. — OSTROWSKI, II, 174-175. — ZALESKI, 342-346. — GAJEWSKI, I, 209, 214-215. — KRASINSKI, *Bibl. Warsz.*, 1912, III, 85. — ODYNIC, 28.

(3) SOLTYK, 23.

française ne trouvât plus de ressources. Ils prenaient soin de brûler en particulier les magasins de vivres, de détruire les moulins et les ponts (1). Enfin les habitants effrayés s'enfuyaient dans les forêts, emportaient le peu qu'ils pouvaient soustraire aux maraudeurs et emmenaient avec eux leurs chevaux et leur bétail. Non seulement cette fuite privait les Français des quelques ressources qui pouvaient rester mais encore elle nuisait à leurs transports et réduisait la possibilité d'obtenir des renseignements (2).

Le temps pluvieux se mit de la partie. L'armée, affamée et démoralisée par le manque de vivres et par le pillage, fut encore déprimée par les orages successifs qui survinrent dans les derniers jours du mois de juin et au début de juillet, notamment par le grand orage qui éclata dans la nuit du 28 au 29 juin. D'une extrême chaleur, le temps passa subitement à un froid très vif. Des torrents de pluie tombèrent sans interruption. Ce déluge, accompagné d'un subit rafraîchissement de l'atmosphère, transforma les campements en lacs de boue (3). Les orages causèrent parmi les chevaux des pertes considérables. Exténuées de fatigues, affaiblies par le manque d'avoine et nourries depuis plusieurs semaines seulement d'herbes vertes, ces bêtes ne purent résister à la chute brusque de la température, et dix mille d'entre eux environ périrent, dans les premiers jours de la campagne. Leurs nombreux cadavres encombraient les routes et répandaient autour de Vilna une odeur épouvantable. Ce désastre affaiblit irrémédiablement la cavalerie, l'artillerie et le train des équipages. Aussi les transports furent rendus encore plus difficiles, tant par les pertes de

(1) FABRY, I, 94, 115, 146, 170, 193, 339 ; V, 747, 901. — OGINSKI, III, 258. — MAISTRE, I, 109 — TEGNER, III, 390.

(2) FABRY, I, 81, 262, 338, 344, 397, 423 ; II, 382 ; III, 268, 127 (annexes) ; V, 356-357, 363. — SOLTYK, 23, 59. — ZALESKI, 342. — SKALKOWSKI, 102-103. — SUCKOW, 156. — BOURGOING, 87. — CHAMBRAY, I, 275, 276. — DEDEM DE GELDER, 215. — OGINSKI, III, 162.

(3) FABRY, I, 94 ; III, 223. — PICARD et TUEY, V, 457. — LEJEUNE, II, 181. — BOURGOGNE, 2-3. — BRANDT, 237. — CHAMBRAY, I, 47-48. — VANDAL, III, 508-509. — KUKIEL, I, 300-301.

chevaux que par l'état des chemins défoncés par la pluie et l'arrivage des vivres en souffrit (1).

La campagne commençait mal pour la Grande Armée. Avant même d'avoir abordé l'ennemi qui reculait constamment devant elles, les troupes avaient supporté les plus grandes fatigues et privations et subi de nombreuses pertes (2). Quant à la Lituanie, elle fut dévastée et sa population soumise à une rude épreuve dans ses sentiments à l'égard de Napoléon.

(1) *Corr.*, n° 18885. — FABRY, III, 223, 26 (annexes) ; V, 360-361, 882-883. — CHUQUET, *Notes*, I, 14-16. — LEJEUNE, II, 181. — DENNÉE, 21. — MARBOT, III, 54. — BOULART, 243. — CASTELLANE, I, 111. — CAULAINCOURT, I, 349. — ZALUSKI, 249-250. — COIGNET, 295.

(2) KUKIEL dans son récent ouvrage sur la guerre de 1812 (II, 21) estime que dans cette usure de la Grande Armée, produite par les fatigues, la misère, les maladies et la désertion, les corps avaient perdu, pendant la marche du Niémen à la Duna et au Dniéper, un tiers en moyenne de leurs effectifs. La perte des chevaux était plus considérable encore.

TROISIÈME PARTIE

ORGANISATION DE LA LITUANIE

CHAPITRE PREMIER

La création du Gouvernement lituanien à Vilna

La retraite précipitée de l'armée russe et l'afflux des masses énormes de soldats français désorganisèrent, en Lituanie, le fonctionnement des services publics. Il était indispensable, pour Napoléon, de remettre de l'ordre, d'une manière ou de l'autre, dans l'administration de la Lituanie délivrée, pour assurer les derrières de la Grande Armée et faire concourir le pays aux besoins pressants de la guerre.

Le 1^{er} juillet parut à Vilna l'ordre du jour créant le Gouvernement provisoire de la Lituanie (1). Une Commission de Gouvernement composée de cinq membres et d'un secrétaire général, fut chargée de l'administration du pays, du ravitaillement des troupes françaises et de la formation d'une armée nationale. Elle avait sous son autorité quatre gouvernements ou départements : Vilna, Grodno, Minsk et Bialystok.

Par un autre ordre du jour de même date, l'Empereur nomma membres de la Commission du Gouvernement provisoire les personnalités ci-après : Stanislas Soltan, Charles Prozor, Joseph Sierakowski, Alexandre Sapieha et François Jelski. Ignace Kossakowski fut nommé secrétaire général de la Commission (2). Ce choix fut fait après une consultation des Litvaniens les plus éminents, qui eut lieu en exécution des ordres de l'Empereur, le 30 juin, chez

(1) Voy. *Annexes*, n° 1.

(2) Voy. *Annexes*, n° 2.

le secrétaire d'État Daru (1). Soltan et Prozor étaient absents de Vilna lors de la formation du Gouvernement et ils en furent nommés membres à leur insu. Soltan arrivera à Vilna le 18 juillet et Prozor ne prendra ses fonctions que vers le milieu d'octobre (2). C'est surtout, semble-t-il, en raison de ces absences que Napoléon adjoignit le 7 juillet provisoirement à la Commission deux nouveaux membres : Alexandre Potocki, fils du président du Conseil des ministres de Varsovie et Jean Sniadecki, recteur de l'Université de Vilna (3). Ces deux nouveaux membres provisoires ne quitteront pas leurs fonctions et la Commission se composera donc des sept membres. Soltan, ancien maréchal de la Cour de Lituanie, fut désigné par ses collègues comme président de la Commission. Pendant son absence, la présidence fut assurée par Sierakowski.

Les actes impériaux n'ont pas précisé l'organisation intérieure de la Commission du Gouvernement. Elle devait elle-même élaborer les règles de son action. Le 11 juillet, ses membres se partagèrent les différentes branches de

(1) Dans cette réunion, il fut donné lecture de l'ordre du jour créant la Commission, publié le lendemain, et les personnes convoquées furent invitées à désigner les candidats propres à entrer dans le Gouvernement. Lettre de Daru à Sniadecki, du 30 juin, *Bibl. Jagiellonska*, n° 3134. — BALINSKI, *Pam.*, I, 694. Lettre de Maret à Napoléon, Vilna, 10 septembre. *Arch. nationales*, AF, IV, 1647, pl. 3, I, n° 46. — FABRY, V, 895. — IWASZKIEWICZ (77-78), indique à tort que cette consultation sur le choix des candidats eut lieu chez Maret, duc de Bassano, ministre des relations extérieures. En réalité, ce dernier n'était même pas à Vilna, étant resté souffrant à Kaunas jusqu'au 2 juillet, ERNOUF, 387 (note). — HANDELSMAN, *Instr.*, II, 154-156. Sur la formation du Gouvernement voy. encore : SANGUSZKO, *Pam*, 63. — GRZYMALA (*Souvenirs de Pologne*, 200). — GRZYMALA (*Sybilla tul. polsk.*, III, 39). — *Bibl. Jag.*, n° 3087 (*man. de Balinski Wilno w roku 1812*). Le 4 juillet Napoléon donna une audience aux membres de la Commission (*Kuryer Litewski*, 1812, n° 50) et le 10 juillet il les invita à dîner (BALINSKI, *Pam.*, I, 696). Nous avons conservé l'orthographe de l'époque pour les noms des personnes. Actuellement on écrit, par exemple, Soltanas, Prozoras, Sierakauskis, Sapiega, Jelskis, Kosakauskis. Notons que Napoléon se fit présenter un aperçu sur l'administration russe en Lituanie. Voy. *Annexes*, n° 33.

(2) IWASZKIEWICZ, 131. — DUBIECKI, 300. Avant son arrivée à Vilna, Soltan accueillit et salua, le 10 juillet, les troupes françaises à Nowogrodek (SKALKOWSKI, *O czesc*, 277). Prozor ne connaissait pas encore sa nomination conduit le 18 août la délégation du gouvernement de Mohylev pour offrir ses hommages à Napoléon à Smolensk (DUBIECKI, 299).

(3) Voy. *Annexes*, n° 14.

l'administration en formant sept Comités dont ils prirent respectivement la présidence. Soltan devint ainsi président du Comité des vivres et des magasins ; Sierakowski du Comité de la police ; Prozor du Comité des finances ; Sapieha du Comité militaire ; Jelski, du Comité de la justice ; Potocki, du Comité des affaires intérieures et Snia-decki du Comité de l'instruction publique et du culte. A chaque Comité furent adjoints des conseillers (de 5 à 10 par Comité), n'ayant que voix consultative, le président seul prenant les décisions. La Commission du Gouvernement statuait en dernier ressort sur les résolutions envoyées par les Comités et réglait définitivement les questions d'ordre général. Le secrétaire général Kossakowski n'avait que voix consultative dans les séances de la Commission. Son devoir était de veiller sur la bonne marche des affaires et de les répartir entre les Comités compétents (1).

Après du Gouvernement lituanien, l'Empereur institua un poste de Commissaire impérial. A ce poste fut nommé le baron Bignon, ancien résident de France à Varsovie (2). Il aura pour mission de représenter l'Empereur et de défendre ses intérêts en Lituanie. A côté de Bignon, commissaire impérial, le général comte Hogendorp, un des aides de camp de l'Empereur, fut nommé gouverneur général de la Lituanie (3). Il représentait à ce titre le pouvoir militaire.

Les départements de Vilna, Grodno, Minsk et Bialystok placés sous l'autorité de la Commission du Gouvernement, étaient dirigés chacun par une Commission administrative de trois membres nommés par Napoléon. Ces Commissions étaient présidées par un intendant français également

(1) Sur la composition et les règlements des Comités, voy. : *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 110, 140, 141, 152 — *Arch. Zamoycki*, n° 1814, II, 720-572. — *Arch. nationales*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 7, 8, 9, etc ; 1646, pl. 7, n° 30. — VOENSKI, I, 137-141. — *Kuryer Litewski*, 1812, n° 55. — IWASZKIEWICZ, 130-135, 282-283.

(2) Voy. *Annexes*, n° 3. — Cf. ERNOUF, 392-393 (note). — BIGNON 238. — PRADT, 144. — BROTONNE, *Dernières lettres*, II, 282. — HANDELSMAN, *Rezydenci*, 275-277. — MANSUY, *Jérôme Napoléon*, 370 et s.

(3) Voy. *Annexes*, n° 15. — Cf. FABRY, III, 6-7 ; V, 921. — VOENSKI, I, 261. — HOGENDORP, 307 et s. — MELON, 155 et s.

nommé par l'Empereur parmi les auditeurs au Conseil d'État, et placé sous les ordres du Commissaire impérial près du Gouvernement. Dans chaque département se trouvait aussi un gouverneur militaire sous les ordres du gouverneur général de la Lituanie. Les gouverneurs furent nommés en exécution du décret du 1^{er} juillet sur l'organisation de la Lituanie par le major général de l'armée et choisis parmi les officiers généraux français ou servant à titre français (1). La Commission administrative du département de Vilna se composait d'Ignace Tyzenhauz, Adam Chreptowicz et Ferdinand Plater. Nicolaï remplissait les fonctions d'intendant et le général Jomini celles de gouverneur. La Commission de Grodno comprit Ignace Lachnicki, Jean Niemcewicz et Louis Pancerczynski. Chassenon était intendant et le général Brun gouverneur. A la Commission de Minsk entrèrent Joseph Wolodkowicz, Xavier Obuchowicz et Adam Ginter ; Saulnier fut choisi comme intendant et Bronikowski comme gouverneur. Les membres de la Commission de Bialystok furent Victor Gradzki, Michel Daszkiewicz, Michel Dziekonski. Les deux premiers ayant été enlevés par les Russes, lors de leur retraite, seront remplacés au début d'août par Michel Grabowski et Jean Swidzinski ; Cochelet fut désigné comme intendant et Ferrière comme gouverneur (2).

Les Commissions administratives devaient diriger l'administration du département et exécuter les ordres du Gouvernement central. Elles partagèrent leurs attributions entre trois sections : des affaires intérieures, de la police et de la justice ; des affaires militaires et des vivres, enfin des

(1) Sur les nominations des membres des Commissions administratives, des intendants et des gouverneurs, voy. *Annexes*, n^{os} 4, 5, 6, 10, 13, 15 (notes).

(2) Avant l'installation de ces Commissions administratives nommées par Napoléon, des autorités provisoires avaient été instituées, à la suite de la retraite russe, à Grodno, Minsk et Bialystok. A ce sujet, voy. pour Grodno : IWASZKIEWICZ, 84-86, 143. — KUKIEL, I, 327. — ORLOWSKI, 2. — VOENSKI, I, 443 et s. ; pour Minsk : MAZADE, II, 366-367. — *Akty*, XXXVII, 199-200. — VOENSKI, I, 349 et s. ; 461 et s. — IWASZKIEWICZ, 86-88, 142. — KRESNJANSKI, 12 et s. ; pour Bialystok : VOENSKI, I, 485-486. — IWASZKIEWICZ, 101, 143.

affaires financières et de l'instruction publique (1). Les gouverneurs avaient pour mission de maintenir l'ordre et la sûreté dans les villes et dans tout le département, de rallier et organiser en bataillons de marche les soldats isolés et traînards et de s'occuper de tous les besoins de l'armée. Ils avaient sous leurs ordres les troupes des garnisons et des colonnes mobiles, composées de soldats français et de gendarmes lituaniens, qui parcouraient le pays, et arrêtaient tous les traînards ou maraudeurs ainsi que les fauteurs de désordres, pour les remettre aux commissions prévôtales. Dans chaque département, il y avait encore deux officiers faisant fonctions de directeur de l'artillerie et du génie, un ordonnateur, des commissaires des guerres et d'autres fonctionnaires français chargés des services de vivres, des hopitaux, etc. (2).

Les départements furent subdivisés en districts administrés par des sous-préfets. L'Empereur nomma lui-même, le 1^{er} juillet, les sous-préfets pour le département de Vilna (3). Pour les autres départements, ils furent désignés par la Commission du Gouvernement. On choisit pour ces postes la plupart des anciens fonctionnaires locaux et le plus souvent les anciens maréchaux des districts. Par la suite, on adjoignit aux sous-préfets deux conseillers de district pour faciliter l'exécution des ordres des Commissions administratives des départements. Le sous-préfet avait en outre sous ses ordres, dans le district, des inspecteurs de cantons et des délégués de communes ou paroisses (4). A côté du sous-préfet, il y avait dans chaque district un commandant de place qui dépendait du gouverneur du département, et qui avait pour mission principale de maintenir l'ordre et la police dans le district (5). Dans quelques chefs-lieux de

(1) VOENSKI, I, 134-136, 185. — IWASZKIEWICZ, 141-142, 188, 285.

(2) *Corr.*, 18939. — FABRY, III, 6-7 ; I (ann.), 31, 73-75 ; IV, 9. — GODART, 177. — LECOMTE, 104. — COURVILLE, 160. — FEZENSAC, 226-227. — ROGUET, IV, 638.

(3) *Voy. Annezes*, n° 7.

(4) VOENSKI, I, 156-157. — IWASZKIEWICZ, 145-147, 205, 284-285.

(5) *Corr.*, 18939.

district importants, on nomma des commandants particuliers, portant le titre de gouverneur, et qui correspondaient directement avec le gouverneur général de la Lituanie. Ils avaient le commandement de garnisons plus fortes et leur autorité s'étendait parfois sur plusieurs districts. Il en était ainsi, notamment, à Kaunas, Vydziai, Gloubokoë (1).

Quant aux villes, elles reçurent des administrations municipales. L'Empereur lui-même nomma pour Vilna un maire, quatre adjoints et un conseil municipal composé de douze membres (2). Le maire désigné fut Michel Romer, qui se retira par la suite et fut remplacé dans ses fonctions, le 16 septembre, par Jean Horain. Vilna devint la ville-type sur laquelle s'organiseront les municipalités dans les chefs-lieux des départements et des districts. Les municipalités dans les chefs-lieux des départements furent subordonnées aux Commissions administratives des départements et celles des chefs-lieux des districts aux sous-préfets (3).

Il reste encore à noter la présence, dans la capitale de la Lituanie, pendant toute la campagne de 1812, de Maret, duc de Bassano, ministre des relations extérieures, que Napoléon y laissa, en quittant Vilna. Ses attributions ne se bornaient pas à la conduite des affaires diplomatiques. Il fut investi de pouvoirs très étendus et joua le rôle d'intermédiaire entre l'Empereur et l'Europe. Il avait notamment à assurer la surveillance sur les besoins militaires à l'arrière de la Grande Armée. En ce qui concerne la Lituanie, son rôle était considérable. Maret avait à Vilna la haute main sur toute l'administration lituanienne, sur les autorités tant lituanienues que françaises. Il se concertait avec la Commission du Gouvernement, le commissaire impérial Bignon et le

(1) FABRY, III, 7. A Kaunas, ville très importante en 1812 par sa situation géographique, résidait outre le gouverneur Tarayre, un intendant, M. Noûe, comme dans un chef-lieu de département. — *Corr.*, n° 18854, 18857, 18876, 18983. — FABRY, III, 8 (ann.), V, 39. — GORIAINOW, 126; *Annexes*, n° 34.

(2) *Voy. Annexes*, n° 8.

(3) VOENSKI, I, 235 et s. — IWASZKIEWICZ, 147-150, 205-211, 398, 401. — MANSUY, *Organisation d'une municipalité lituanienne*. Grodno, juillet-août 1812 (*Bulletin hist. et phil.*, 1909). — FABRY, IV, 614. — KUDRINSKI, 16.

gouverneur général Hogendorp, pour obtenir les sacrifices indispensables et les concours nécessaires au succès de l'entreprise (1).

Le Gouvernement lituanien créé à Vilna et qui se donna dans les actes le nom de Gouvernement provisoire du Grand-Duché de Lituanie, n'étendit pas cependant son autorité sur tout le territoire de l'ancien Duché. La Lituanie napoléonienne fut composée, comme on le sait, de quatre gouvernements ou départements ayant appartenu à la Russie, ceux de Vilna, de Grodno, de Minsk et de Bialystok, divisés en trente-trois districts dont quelques-uns se trouvèrent pendant toute la durée de la guerre sous le pouvoir de l'ennemi (2). Les gouvernements de Vitebsk et de Mohilev, qui avaient appartenu avant les partages au Grand-Duché de Lituanie, ne furent pas compris dans les limites de la nouvelle Lituanie. En s'avancant de Vilna vers l'Est, Napoléon, arrivé à Vitebsk, organisé par son ordre du jour du 6 août, sur le modèle lituanien, ces deux gouvernements en Russie-Blanche. Il mit à leur tête une Commission administrative présidée par un intendant et y laissa pour chacun d'eux un gouverneur militaire. Bien qu'il ait été question à un moment de les réunir sous les

(1) ERNOUF, 394-397. — FAIN, I, 218. — MENEVAL, III, 39. — SOR, 74.

(2) IWASZKIEWICZ, 150. Sous le régime russe, Bialystok, qui appartenait à la Russie depuis 1807, n'était pas chef-lieu de gouvernement, mais seulement d'une province (oblast). Le gouvernement de Vilna englobait encore à cette époque la région qui devait former en 1843 le gouvernement de Kaunas. Sur le nombre des habitants de la Lituanie à cette époque, les chiffres ne sont qu'approximatifs, car on manque de données précises. On évalue le total à plus de 2.500.000 habitants, chiffre qui d'après certains auteurs devrait être porté à 3.500.000. — PLATER, *Jeographia*, 206, 215, 220, 222. — SCHNITZLER, *Essai d'une statistique*, 452. — MALTE-BRUN, *Tableau*, I, 506-508. — MOSCICKI, *Dzieje por. Litwy*, I, 308-309. — Cf. la statistique du gouvernement de Vilna, *A. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, II, n° 66 et les statistiques aux *Arch. de la Guerre*, Renseignements Russie (1811-1812), nos 1488-1489. — IWASZKIEWICZ, 150, compte 1.333.889 habitants du sexe masculin, sur une superficie de 3.787 milles carrés. Le nombre des nobles en Lituanie était de 99.087 (IWASZKIEWICZ, 419, note. — *Corr.*, n° 19368. — *Bibl. Nar.*, coll. autogr., n° 254, doc. 127). La capitale, Vilna, comptait environ 35.000 habitants (KUDRINSKI, 12). Le pays était habité essentiellement par les Lituaniens et dans la partie orientale par les Blancs-Russes. Il se trouvait encore des Polonais et des Juifs.

ordres du Gouvernement lituanien, ils resteront cependant séparés et indépendants (1).

D'autres autorités furent encore créées en 1812 dans les territoires appartenant à la Russie. Après la prise de Smolensk, l'Empereur nomma un intendant du gouvernement de Smolensk, une municipalité pour la ville et un gouverneur militaire (2). De même, à Moscou où il entra le 13 septembre, furent nommés un gouverneur militaire de la ville et de la province, un intendant et une municipalité (3). L'Empereur s'efforçait également, pour l'organiser par la suite, de provoquer l'insurrection en Volhynie, pays situé au sud-est de la Lituanie, ayant appartenu à la Pologne avant les partages de l'État polono-lituanien et où s'était porté le corps autrichien auxiliaire. Mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès et la nouvelle administration ne verra pas le jour (4). Enfin, en pays letton, à l'aile gauche de l'armée qui était formée par le corps du maréchal Macdonald, la province de Courlande reçut une administration française. L'Empereur y envoya deux intendants qui organisèrent en son nom le 1^{er} août, à Jelgava (Mitau), le Conseil de régence provinciale (5).

(1) SKALKOWSKI, *En marge*, 56-58, 60-61. — PICARD et TUETÉY, V, 512, 515. — *Corr.*, n° 19223. — FABRY, III, 6, 261-262. — CHUQUET, *Ordres*, III, 586. — VOENSKI, III, (*Sbornik*, CXXXIX), 5 et s. — GORIAÏNOV, *Lettres interceptées*, 128, 180, 188, 218, 280. — PASTORET, *Zapiski*, « *Russkii Arkhiv* », 1900, III, 491 et s. — POUGET, *Souvenirs*, 201. — IWASZKIEWICZ, 137-141. — KUKIEL, II, 11-15.

(2) SKALKOWSKI, 61. — PICARD et TUETÉY, V, 542, 563. — CHUQUET, *Ordres*, II, 406, 412-413, 459. — GRONSKI, *L'administration civile des gouvernements russes occupés par l'armée française en 1812*, « *Revue d'histoire moderne* », 1928, 401 et s.

(3) GRONSKI, 401 et s. — POPOV, *Francusi v Moskuve*, « *Russkii Arkhiv* », 1876, II, 161 et s.

(4) *Corr.*, n° 19000. — FAIN, I, 335. — SKALKOWSKI, 63-64. — HANDELSMAN, *Instr.*, II, 178-180, 185-187, 189-190, 196-197, 200-201, 208 et s. — PRADT, 148-151. — VOENSKI, I, 489 et s. — KUKIEL, II, 6-7, 266. — WILLAUME, *Misja polityczna Morskiego w r. 1812*, « *Kwartalnik Hist.* », 1933, I.

(5) *Corr.*, n° 18936, 19157. — FABRY, V, 781, 783-784, 786-788. — VOENSKI, II (*Sbornik*, CXXXIII), 10 et s. — SCHWEITZER, 6. Cf. Quelques rapports concernant la Courlande en 1812 aux *Arch. nat.*, AF, IV, 1649, pl. 5.

*
* *

La Commission du Gouvernement de la Lituanie agissait comme autorité suprême sous la protection de Napoléon et avait pleine liberté d'action dans les affaires intérieures du pays. Dans son activité, elle conservera l'ordre de choses existant sous la domination russe ou, plus souvent, elle reviendra au régime d'avant les partages. Elle ne se proposait pas de doter le pays d'institutions nouvelles. Avant tout, il était nécessaire de remettre de l'ordre dans les divers services administratifs, que les Russes avaient eu soin de désorganiser dans leur retraite, emmenant les fonctionnaires et emportant les caisses publiques ainsi que les archives officielles qui pouvaient avoir quelque valeur administrative et militaire. En même temps, il était urgent de mettre fin au désordre qui se manifestait dans le pays désorganisé par les pillages des troupes et d'assurer les communications entièrement bouleversées. La question d'argent était non moins pressante, car le Gouvernement n'avait, au début de son action, aucun fonds disponible. Mais c'est principalement sur les besoins de la guerre, notamment sur l'approvisionnement de l'armée française et sur la formation des troupes lituaniennes, que se concentraient, conformément à la volonté de l'Empereur les préoccupations de la Commission du Gouvernement et de toutes les autorités françaises et lituaniennes (1).

La nouvelle administration ne fonctionna pas parfait-

(1) Nous nous bornons ici à donner quelques remarques générales sur les personnes composant la nouvelle administration et sur son fonctionnement. Nous examinerons par la suite ses deux préoccupations dominantes en rapport direct avec la guerre : la formation des troupes et le ravitaillement de l'armée française. L'activité administrative de la Commission du Gouvernement a été étudiée par IWASZKIEWICZ, *Litwa w roku 1812*, p. 125 et s. Certains extraits de documents conservés en Russie que l'auteur donne à la fin de son ouvrage, en notes collectives, malheureusement sans clarté suffisante, ont une valeur particulière parce que ces documents sont actuellement inaccessibles sinon disparus.

tement. La situation à Vilna était délicate. Tout d'abord, il y avait beaucoup d'autorités civiles et militaires dont les compétences respectives n'étaient pas bien délimitées, ce qui donna lieu à des conflits où les questions de prérogatives et les différences de caractère jouaient un rôle important.

Les rapports n'étaient surtout pas bien définis entre le commissaire impérial, avec lequel se solidarisait la Commission du Gouvernement et le gouverneur général, envoyé un peu plus tard à Vilna, et dont le poste n'était pas prévu dans le décret initial. Dès les premiers jours, les deux parties avaient été en désaccord sur l'étendue de leur autorité. Le général comte Hogendorp, aide de camp de l'Empereur, Hollandais de naissance, devenu Français de cœur, était un officier très dévoué et zélé, loyal autant que brave, mais de caractère impétueux, de manières brusques et d'allure cassante. Il avait le commandement dur et hautain, aimait à faire sentir son autorité jusque dans les plus petits détails et montrait peu de considération pour les hommes actuellement en place. Aussitôt son arrivée à Vilna, à la fin de juillet, il se plaignait d'avoir été mal accueilli et d'être tenu à l'écart du travail concernant ses propres affaires militaires. Les malentendus et les divergences de vues s'accrochèrent. L'Empereur en fut saisi à propos du ravitaillement de l'armée. Hogendorp écrivit à ce sujet à Napoléon et Bignon, commissaire impérial, au major général de l'armée Berthier (1). Ayant appris les démarches de ses collaborateurs, Maret, ministre des relations extérieures, écrit le 12 août une longue lettre à l'Empereur concernant ce différend. Tout en ne contestant pas les mérites, le dévouement et le zèle du gouverneur général, il nota « des scènes violentes individuelles et publiques qui se renouvellent sans relâche, soit chez lui, soit dans mon salon et à ma table qui jusqu'à ce moment est encore la sienne ». Maret donna les principaux torts au gouverneur général Hogen-

(1) ERNOUF, 411. — FABRY, III, 533-536. — HOGENDORP, 314-316. — BIGNON, 239-240. — Cf. FABRY, IV, 262-263, 302-303.

dorp et proposa une séparation plus nette entre les pouvoirs militaire et civil (1).

Napoléon fut mis au courant du conflit entre le général Hogendorp et les autorités civiles de Vilna, à Smolensk. Mais la décision impériale différa complètement de celle qu'attendait Maret et Napoléon donna raison au gouverneur général. Pour couper court à toutes contestations sur la répartition des pouvoirs entre le gouverneur général de la Lituanie, d'une part, et le commissaire impérial Bignon avec les membres de la Commission de Gouvernement lituanien d'autre part, l'Empereur nomma, par ordre du jour du 24 août, le général Hogendorp président de la Commission de Gouvernement provisoire de la Lituanie et le chargea spécialement de s'occuper de la formation de l'armée lituanienne (2).

Cette disposition fit l'objet de plusieurs lettres. Dans celle qu'il envoya à Hogendorp, Napoléon rappelle les reproches qui lui ont été faits et l'engage, à l'occasion de la marque de confiance qu'il lui donnait, à s'en montrer « digne en mettant un grand esprit de conciliation et surtout beaucoup d'intégrité », ainsi que plus d'estime pour les Litvaniens pour essayer, écrivait-il, « de regagner leur confiance que vous avez ébranlée par des propos tout au moins déplacés » (3). Les lettres écrites à Maret indiquèrent les raisons de cette décision. L'Empereur voulait en terminer avec toutes les difficultés survenues à Vilna, où « l'autorité civile et l'autorité militaire doivent marcher ensemble » (4). Il était persuadé que depuis l'arrivée de Hogendorp à

(1) Lettre de Maret à Napoléon, FABRY, IV, 135-137. Le passage cité est emprunté au brouillon publié en partie par ERNOUF (412-414) qui diffère un peu de l'original en un sens plus défavorable au gouverneur général. Les deux variantes sont conservées aux *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, 1, n° 51-53.

(2) Voy. *Annexes*, n° 22. Les généraux Rapp et Lauriston, aides de camp de l'Empereur, qui passèrent par Vilna pour se rendre à l'armée, ont eu, paraît-il, une influence sur la nomination de Hogendorp. Voy. HOGENDORP, 314-315.

(3) BROTONNE, *Dernières lettres*, II, 282. — Cf. CHUQUET, *Lettres de 1812*, 234.

(4) *Corr.*, n° 19136.

Vilna, le « service s'est amélioré » (1) ; d'un autre côté, il était mécontent du Gouvernement lituanien qui, suivant son expression, « dort » (2) et « ne fait rien » (3). C'est pour stimuler la Commission de Gouvernement que le général Hogendorp en a été nommé président. L'Empereur, tout en souhaitant qu'il « modère sa fougue » (4), est persuadé qu'il lui « donnera main-forte » (5). Le commissaire impérial Bignon fut réprimandé pour son opposition au général Hogendorp. Napoléon lui témoigna son peu de satisfaction parce que, au milieu des besoins et des embarras où l'Empereur se trouvait, il fait « des épigrammes et des quolibets » (6). Le poste de commissaire impérial dont Maret avait voulu faire une autorité civile égale à celle du gouverneur général et l'organe officiel entre ce dernier et le Gouvernement lituanien, fut subordonné au gouverneur général. L'Empereur, partant de l'idée de commandement unique, ordonna comme devoir à Bignon « de le seconder avec force et non de le contrarier » ou plus précisément « d'être en quelque sorte le secrétaire du gouvernement général et de l'aider de tous ses moyens » (7).

La nouvelle de la nomination du général Hogendorp à la présidence, connue le 27 août, provoqua parmi les membres de la Commission de Gouvernement une véritable consternation, tellement que, dans le premier mouvement, « la Commission semblait prête à se dissoudre » (8). Le prince Sapieha, qui était réellement malade, profita de cette occasion pour demander la permission de quitter Vilna pour rétablir sa santé. Ayant obtenu, le 31 août, un congé

(1) *Corr.*, n° 19136.

(2) *Corr.*, n° 19119.

(3) *Corr.*, n° 19134.

(4) *Corr.*, n° 19157.

(5) *Corr.*, n° 19049.

(6) *Corr.*, n° 19136.

(7) *Corr.*, n° 19136. — Cf. *Corr.*, n°s 19119, 19135, 19137. — CHUQUET, *Ordres*, II, 396.

(8) Maret à l'Empereur, Vilna, le 28 août, *A. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, II, n°s 103-104. Un extrait de cette lettre est publié par ERNOUF, 415-416. Cf. à ce sujet, la lettre du 29 août, *ibid.*, n° 108. — HOGENDORP, 317.

de trois mois il mourut peu de temps après, le 8 septembre, à Dereczyn, dans un accident (1). A la place de Sapieha fut nommé le 19 septembre le comte Ignace Tyzenhauz, jusqu'alors membre de la Commission administrative du département de Vilna (2). Tyzenhauz fut remplacé à cette Commission par Stanislas Puzyna (3). Par la nomination de Hogendorp, Soltan, président élu de la Commission de Gouvernement, « le plus respectable et le plus dévoué des hommes qui la composent » (4), selon Maret, se sentit personnellement blessé et pensa à donner sa démission. Sous prétexte de rétablir sa santé, il obtint le 21 septembre un congé de deux mois et quitta Vilna. Quelque temps après, le général Hogendorp comprit qu'il était peu apte à présider la Commission de Gouvernement, où l'on délibérait souvent sur des questions qui lui étaient étrangères, et il cessa de fréquenter les séances. Soltan rentra à Vilna et reprit sa place à la Commission, Hogendorp gardant seulement la

(1) Le prince Sapieha était de tous les Lituaniens celui qui était en relations les plus proches avec l'Empereur. Leurs rapports remontent au Consulat. Il devint chambellan de l'Empire en 1807. Avant la guerre, Sapieha collabora à Varsovie avec Bignon, à qui il procura des renseignements sur la Lituanie. « La mort du prince Sapieha a causé ici beaucoup d'impression. Il était un bon citoyen et un fidèle serviteur de V. M. », annonça Maret à Napoléon, Vilna, le 10 septembre, *A. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 3, I, n° 46. Sur son congé et son accident mortel, voy. IWASZKIEWICZ, 360 (note). — HANDELSMAN, *Rezydenci*, 282 (note).

(2) Voy. *Annexes*, n° 26. — Cf. *Corr.*, n° 19208. Déjà, le 20 juillet, Napoléon s'étonnait qu'on ne l'eût pas placé dans le Gouvernement. — *Corr.*, n° 18982. A ce sujet, cf. FАВНУ, V, 895. — ERNOUF, 471 (note). — Maret à Napoléon, le 10 septembre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 3, I, n° 46. Tyzenhauz ne prit pas les fonctions de président du Comité militaire qu'avait assumées Sapieha, mais celles de président du Comité des vivres à la place de Soltan (IWASZKIEWICZ, 228, 281). Comme président du Comité militaire fut désigné le général Étienne Grabowski, pris en dehors de la Commission (IWASZKIEWICZ, 158, 168).

(3) Voy. *Annexes*, n° 27. Hogendorp voulut faire remplacer Tyzenhauz par Szumski, plus jeune que Puzyna et antipathique aux membres de la Commission. Cette fois, l'Empereur approuva la proposition du Gouvernement lituanien soutenue par Maret. Maret à Napoléon, 5 octobre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 4, I, n° 8. — ERNOUF, 438 (note).

(4) Maret à Napoléon le 28 août. *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, II, n° 103-104. Il aurait dit au comte Hogendorp : « Je vois bien, Monsieur le comte, que nous sommes déplacés dans le gouvernement et dans la société » (IWASZKIEWICZ, 360 (note)).

direction de la formation des troupes lituaniennes (1).

Le général Hogendorp eut également des démêlés avec le général Jomini, Suisse de naissance, stratéliste théoricien bien connu, qui était gouverneur du département de Vilna et à qui l'arrivée de Hogendorp dans cette ville en qualité de gouverneur général de la Lituanie était loin de plaire. Dès le début, l'animosité régna entre eux. Un jour, sur le refus de Jomini de punir un officier polonais qui avait commis des actes de violence, Hogendorp mit Jomini lui-même aux arrêts et en rendit compte à l'Empereur (2). Ce conflit entre Hogendorp et Jomini se termina mal pour ce dernier, qui fut, le 30 août, destitué de son gouvernement et envoyé par le major général dans un poste secondaire, au commandement de la ville de Smolensk (3). Jomini fut remplacé le 4 octobre, comme gouverneur de Vilna, par le général Godart (4).

Dans la province, il ne manquait pas de désaccords entre les autorités françaises et lituaniennes. A Grodno notamment les relations entre la Commission administrative et l'intendant Chassenon, fonctionnaire énergique mais d'un caractère peu conciliant, donnèrent lieu à des séances orageuses et à des mesures de rigueur à l'égard des membres de la Commission (5). Par contre, deux autres intendants, Cochelet à Bialystok et Saulnier à Minsk, tout en montrant beaucoup de zèle et d'énergie, surent se concilier la vive estime des autorités lituaniennes (6). Les fonctionnaires

(1) IWASZKIEWICZ, 136. Au mois de décembre, quand il fut question de la levée en masse de la noblesse, il présidera les séances consacrées à cette affaire (*Corr.*, n° 19368).

(2) HOGENDORP, 308-309, 311-313. — COURVILLE, 164-170. — ERNOUF, 414. La lettre de Maret à Napoléon du 25 août, dont un extrait fut donné par ERNOUF, se trouve aux *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, II, n° 97. — Cf. une lettre de Jomini à Hogendorp, du 24 août, *Bibl. Nar.*, Coll. Aut., n° 254, doc. 26.

(3) CHUQUET, *Ordres*, II, 406. — *Corr.*, 19157. — Cf. *Corr.*, n° 18925.

(4) GODART, *Mém.*, 354.

(5) VOENSKI, I, 435. — IWASZKIEWICZ, 144. — Cf. Bulletin de Bignon à Maret, Varsovie, 26 décembre 1812. *Aff. étr.*, *Corr.*, Pologne, v. 332, f. 578. Sur le duel de l'intendant avec un officier autrichien, voy. ERNOUF, 447.

(6) Bulletin de Bignon à Maret, Varsovie, 25 décembre. *Aff. étr.*, *Corr.*,

français subalternes ne laissèrent pas toujours un bon souvenir en Lituanie. On leur reprochait de traiter le pays sans égards, à la manière des ennemis (1). Signalons, à ce propos, que les Français en fonctions ne devaient recevoir aucun traitement extraordinaire, ni sous prétexte de frais de table, ni pour indemnité de logement, ni à tout autre titre (2). Cependant, exception faite pour Maret, Bignon et Hogendorp, les autres agents français vivaient pour la plupart aux frais du pays (3). Il semble que leur traitement n'était pas régulièrement payé par le Trésor, comme ce fut le cas pour le général Hogendorp, qui au début, ne touchait rien sur la caisse de l'armée (4).

La Commission de Gouvernement de la Lituanie n'était pas, pour sa part, à la hauteur des circonstances. Dans le choix de ses membres, on avait pris surtout en considération la naissance, la fortune et le rang social. Soltan, Prozor, Jelski étaient des personnalités bien connues dans la vie publique au temps de l'indépendance, mais ils étaient déjà presque depuis vingt ans retirés de toute participation aux services publics. Sapielha et Sierakowski, arrivés avec l'armée française du Duché de Varsovie, étaient plutôt intellectuels qu'hommes d'État. Une grande partie de leur vie s'était passée à l'étranger et ils étaient loin d'être au courant des affaires lituaniennes. Enfin Sniadecki, recteur de l'Université de Vilna, depuis peu de temps dans le pays et Potocki, fils du président du Conseil des ministres de Varsovie, arrivé avec le quartier général, tous deux Polonais supplémentairement appelés au Gouvernement, étaient des hommes tout à fait nouveaux dans la vie politique lituanienne et

Pologne, v. 332, f. 572, 578. — OGINSKI, III, 218. — IWASZKIEWICZ, 144. Les trois intendants mentionnés ci-dessus, auditeurs au Conseil d'État, étaient de jeunes hommes, et lorsqu'ils se présentèrent pour entrer en fonctions, ils produisirent quelque étonnement parmi les autorités lituaniennes, qui étaient ordinairement des personnes âgées (OGINSKI, III, 217-218).

(1) IWASZKIEWICZ, 114.

(2) BROTONNE, *Dernières lettres*, II, 282.

(3) VOENSKI, I, 412. — IWASZKIEWICZ, 144.

(4) *Corr.*, n^{os} 18982, 19134. — FABRY, IV, 135-137. — CHUQUET, *Ordres*, II, 410. — ERNOUF, 416. — HOGENDORP, 318.

peu aptes à la tâche qui les attendait. (1). Tous ces personnages qui entrèrent dans le Gouvernement lituanien étaient incontestablement d'un patriotisme sincère et animés des meilleures intentions, mais ils manquaient d'énergie et d'autorité, n'étaient pas pourvus de la pratique indispensable en matière d'administration et ne connaissaient pas suffisamment les habitants et les ressources du pays (2). Le commissaire impérial Bignon, qui vivait en bons termes avec les autorités lituaniennes et suivit de près leur activité, reconnaîtra lui-même qu'elles « ne sont pas riches en hommes habiles et propres aux fonctions qu'ils ont à remplir » (3).

La Lituanie était à cette époque, on doit le reconnaître, dépourvue en général d'hommes jeunes et énergiques dans le domaine politique, parce que ses rapports avec la France

(1) Sur la vie passée des membres du Gouvernement, voy. : IWASZKIEWICZ, 361-362 (notes). — HANDELSMAN, II, 323 (notes). — KUKIEL, I, 384. Outre Sapieha, Sierakowski, Potocki, d'autres personnalités étaient arrivées de Varsovie à Vilna avec l'armée française et jouèrent des rôles importants, notamment : le comte Alexandre Chodkiewicz, colonel d'un régiment lituanien ; le prince Paul Sapieha, membre de la Commission administrative du gouvernement de Vitebsk ; le comte Charles Morawski et le prince Eustache Sanguszko, qui accompagneront l'Empereur à Moscou pendant la campagne ; enfin, Thadée Morski, qui sera nommé envoyé impérial en Volhynie, pour y organiser une insurrection. Leur arrivée n'était pas inattendue. Elle eut lieu à la suite d'instructions adressées le 30 mai par l'Empereur à son représentant au Duché de Varsovie pour qu'il choisisse dans cette ville et les envoie au quartier général quelques Lituaniens ou Polonais influents et ayant une connaissance positive des provinces russes. HANDELSMAN, II, 92, 95-98, 128-129, 131-132. Sierakowski et Potocki furent en outre recommandés au duc de Bassano par Stanislas Potocki, président du Conseil des ministres de Varsovie. Voy. les lettres de Potocki des 8 et 9 juin à Maret. *Aff. étr.*, Corr., Pologne, v. 330, f. 159, 182. Sierakowski reçut également une lettre de recommandation spéciale de Bignon, le 9 juin. *Ibid.*, f. 176. — Cf. DEBICKI, II, 174. De toutes les personnes ci-dessus mentionnées qui sont venues à Vilna, seul le prince Alexandre Sapieha n'était pas compris parmi les informateurs officiels choisis à Varsovie. Notons que, se rendant individuellement en Lituanie en même temps que l'armée française, Sapieha donna des renseignements au moment du passage du Niémen, sur les routes menant à Kaunas (*Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 7, n° 38).

(2) Voy. aux *Annexes* (n° 38-39), le mémoire sur le fonctionnement de la nouvelle administration ainsi que la note sur l'esprit public. En outre, IWASZKIEWICZ, 79, 132. — KUKIEL, I, 384-385.

(3) Bignon à Berthier, Vilna, le 9 août. FABRY, III, 535. Cf. l'opinion analogue de Maret. FABRY, V, 898-899, 905, 927. V. également une circulaire de Maret aux membres des Commissions départementales, s. d., *Archiv. nat.*, AF, IV, pl. 2, II, n° 67.

républicaine et impériale, pépinière de forces et source des idées nouvelles, n'avaient pas été jusqu'alors très suivis. Mais surtout, la Lituanie manquait d'un chef ayant l'autorité indispensable pour soulever les esprits et inspirer la confiance au pays. Kosciuszko, chef de l'insurrection de 1794, dont la renommée était considérable, et qui aurait pu rendre de grands services, vivait à l'étranger et refusait de servir Napoléon (1). Les personnalités les plus influentes dans les derniers temps et celles qui connaissaient le mieux l'administration du pays sous le régime russe, étaient les partisans de la Russie, membres du Comité lituanien pour la répartition des vivres à l'armée russe. Ils avaient reçu l'ordre de suivre le tsar Alexandre et son armée dans la retraite de Vilna. C'est ainsi que la Lituanie se vit privée, pendant la guerre, du respectable et influent Wawrzecki, d'Oginski, conseiller privé du tsar et représentant des Lituaniens auprès de lui, de leur collaborateur attitré Plater, des maréchaux ou chefs de nobles des départements Sulistrowski, Lubiecki, Rokicki (2). L'absence des hommes influents qui par leurs antécédents avaient acquis une grande popularité dans le pays et qui avaient rempli des fonctions importantes était sans doute une grande perte pour la Lituanie où l'influence des individus était plus prononcée qu'en Pologne (3).

La situation de la Lituanie n'était pas favorable pour une action efficace. Le général Hogendorp, nommé déjà président de la Commission de Gouvernement, était obligé de reconnaître que sur un territoire assez étendu, traversé

(1) KUKIEL, I, 124-125, 383.

(2) OGINSKI, III, 164; ses notes manuscrites, III, 44, 47 (Bibl. de l'Université de Kaunas). — SMOLKA, II, 175. Un seul membre du Comité de répartition des vivres, Michel Dziekonski, resta en Lituanie. — IWASZKIEWICZ, 76, 143. L'ordre de partir avait été donné aux principales personnalités dans les autres villes de Lituanie, mais elles ont pu souvent s'y soustraire en se cachant ou en rebroussant chemin. — FABRY, II, 313; III, 582; V, 816, 823, 825. — KUKIEL, I, 381. — *Aff. étr.*, Corr., Pologne, v. 330, f. 474-475, 504-505, 530, 589; v. 331, f. 8. — *Annexes*, n° 34. Wawrecki et ses amis avaient exprimé le désir de rentrer dans leurs propriétés. Cf. GORIAŃNOW, *Dokumenty*, II, 20. — KUKIEL, II, 28.

(3) SKALKOWSKI, *Kosciuszko i Litwini*, « *Kwart. hist.* », 1911, 261.

sans cesse par les troupes, dans un pays complètement désorganisé, il était bien difficile de faire aller les choses normalement (1). Dans la répartition du travail de la Commission de Gouvernement, une faute paraît avoir été commise. Cette Commission s'était organisée de manière que ses membres étaient chargés de diriger des Comités créés pour différentes branches de l'administration publique. Il en résultait non seulement que des personnes parfois sans compétence étaient placées dans les postes de direction, mais de plus que les membres de la Commission surmenés, tranchaient souvent avec précipitation des questions sans l'examen nécessaire, ce qui eut une répercussion sur le cours des affaires (2). On doit néanmoins constater, avec les autorités françaises à Vilna, Maret et Bignon, que la Commission de Gouvernement montra beaucoup de zèle et de dévouement pour assurer l'exécution des ordres impériaux (3).

(1) Hogendorp à Oudinot, le 1^{er} septembre, Pils, 305.

(2) Voy. dans les *Annexes*, n° 38, le mémoire sur la nouvelle administration. — IWASZKIEWICZ, 135.

(3) FABRY, III, 5-6 ; V, 898-899, 926-927. — ERNOUF, 471. Bignon à Maret, Vilna, le 3 août. — *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 10.

CHAPITRE II

La Lituanie et la Confédération de Varsovie

Dans la lutte qu'il entreprit contre la Russie, Napoléon comptait sur le concours des habitants de l'ancien Royaume de Pologne, qui espéraient le rétablissement de leur indépendance. Avant de commencer la guerre, il prend donc des dispositions pour les inciter à se ranger à ses côtés, et se sert à cet effet du Duché de Varsovie. L'Empereur décide d'y créer et entretenir un mouvement profond de propagande pour donner une vive impulsion à l'ardeur patriotique et guerrière des Polonais de telle façon que cet élan puisse gagner les territoires placés sous la domination russe, notamment la Lituanie.

Napoléon croit devoir donner d'abord plus d'importance à son représentant auprès du gouvernement de Varsovie et manifeste l'intention d'accréditer un personnage d'un grand nom, revêtu du titre d'ambassadeur extraordinaire, capable non seulement d'exercer une puissante influence personnelle, mais encore d'avoir une autorité réelle sur l'administration tout entière (1). Il pensa au début confier cette mission délicate à Talleyrand, son ancien ministre des relations extérieures, qui avait été déjà en 1807, son représentant à Varsovie (2). Son choix tomba en définitive sur Mgr de Pradt, archevêque de Malines, dont la qualité de haut dignitaire ecclésiastique devait lui assu-

(1) HANDELSMAN, II, 90-91, 119. — BIGNON, 218. — ERNOUF, 378.

(2) BIGNON, 218. — ERNOUF, 378-380. — CAULAINCOURT, I, 322, 323 III, 433. — DARD, 275-279. — LACOUR-GAYET, II, 311.

rer, croyait-on, un ascendant plus certain (1). Le 28 mai, Pradt reçut à Dresde ses instructions et le 5 juin il arriva à Varsovie pour prendre son poste. Les instructions expliquaient en détail les procédés à employer pour organiser et diriger le mouvement insurrectionnel de la nation polonaise, mouvement dont le centre, en accord avec les Polonais, devait être la Confédération (2).

Le Conseil des ministres du Duché de Varsovie, investi sur la demande de Napoléon, par un décret royal du 26 mai, des pleins pouvoirs exécutifs, convoqua la Diète extraordinaire. L'ouverture en était prévue pour le 23 juin, date qui correspondait à celle de la proclamation militaire de Wilkaviskis. Mais Pradt l'ajourna au 26 juin, pour mettre au point les préparatifs (3). La Diète, réunie, élut comme maréchal ou président le prince Adam Czartoryski, père du prince Adam, ami et conseiller du tsar. Comme le prévoyaient les instructions données à Pradt, l'Assemblée reçut une pétition au nom des provinces placées sous la domination russe et signée de trente-deux seigneurs, parmi lesquels figuraient quelques Lituaniens émigrés dans le Duché et dont la plupart étaient des seigneurs habitant le Duché, possédant des terres ou ayant des parents en Lituanie ou dans les autres régions voisines. Les pétitionnaires sommèrent la Diète de s'occuper immédiatement de la restauration de l'indépendance de la patrie (4).

(1) HANDELSMAN, II, 91, 119. — BIGNON, 219-220. — DARD, 275-279.

(2) HANDELSMAN, II, 114-121. — *Corr.*, n° 18734. Il existe une instruction, en date du 18 avril 1812, dont l'authenticité n'est pas tout à fait certaine, qui aurait été donnée à un diplomate inconnu pour une mission en Pologne : LAS CASES, *Mémorial*, III, 13-26 ; de même, *Corr.*, XXXII, 358-364. — ASKENAZY, *Z koresp. Bignona*, « *Bibl. Warsz.* », 1896, I, 540-541 croit qu'elle était adressée à Talleyrand. — KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, I, 79 est enclin à penser qu'elle aurait pu être préparée pour le comte Narbonne, à qui l'on avait pensé pour l'envoyer en Pologne après l'abandon de Talleyrand. Narbonne aurait eu avec l'Empereur sur la Pologne, dans le sens des instructions, de longs entretiens qui ont été rapportés par VILLEMEN, *Souvenirs contemporains*, I, 160 et s.

(3) KUKIEL, I, 118, et s.

(4) *Dyaryusz seymowy*, 1812, n° 1. — VOENSKI, I, 19-20. — *Kuryer Litwowski*, 1812, n° 61. — HANDELSMAN, II, 116-117, 143.

A la suite de cette pétition, une commission fut nommée pour procéder à son examen et étudier les solutions qu'elle exigeait. La Diète s'ajourna au 28 juin.

Le jour fixé s'ouvrit la deuxième séance de la Diète. Au nom de la commission, Matuszewicz fit son rapport entièrement dirigé contre la Russie et dans lequel il proposa de voter l'acte confédéral. Par cet acte, voté par acclamations, la Diète se constitua en Confédération générale du Royaume de Pologne, proclama la Pologne rétablie, invita tous les Polonais à se confédérer et convoqua les diétines du Duché de Varsovie et des territoires qui seront délivrés. Les Polonais au service de la Russie comme militaires ou fonctionnaires furent sommés d'abandonner leurs postes. Il fut décidé également d'envoyer des délégations au roi Frédéric-Auguste pour lui demander d'accéder à la Confédération et à Napoléon pour lui présenter l'acte et lui demander sa protection. Enfin, la Confédération délégua ses pouvoirs à un Conseil général composé du maréchal Adam Czartoryski auquel furent adjoints neuf membres et un secrétaire général et elle adopta pour sceau les armes réunies de la Pologne et de la Lituanie. Après quoi la Diète se déclara dissoute (1).

La Confédération de 1812, vieille institution polonaise ressuscitée contrairement au statut constitutionnel du Duché de Varsovie, ne pouvait cependant être comparée avec ses anciennes confédérations de Pologne devant lesquelles disparaissaient tous les autres pouvoirs. En fait, il y avait deux pouvoirs : un Conseil des ministres à pouvoirs extraordinaires, ayant à sa tête Potocki, et un Conseil de Confédération à pouvoirs dictatoriaux, avec Czartoryski comme président. Le Conseil des ministres se

(1) Voy. rapports et discours : *Dyaryusz seymowy*, 1812, n° 2. — VOENSKI, I, 3-30. — OSTROWSKI, II, 145 et s. — FALKOWSKI, IV, 37 et s.; le compte rendu officiel de la séance de la Diète du 28 juin. *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 330, f. 400. Cf. DRIAULT, *Le Grand Empire*, 396-398; *Souvenirs du Centenaire*, « *Revue des Études napoléoniennes* », 1912, II, 80-86; l'acte de la Confédération : ANGERBERG, 550-553. — VOENSKI, I, 30-43.

réservait le domaine ordinaire de la justice et de l'administration, le Conseil de Confédération ne possédait en effet aucun pouvoir effectif (1). La Confédération selon l'idée de Napoléon, qui est exposée dans les instructions que nous avons précédemment mentionnées, devait servir de manifestation nationale pour faire surgir de la Pologne un grand mouvement patriotique et guerrier, et pour rallier contre la Russie les habitants de tous les pays de l'ancien Royaume de Pologne, exception faite toutefois de la Galicie sous la domination autrichienne (2). Pour atteindre ce but, la Confédération, ou plus précisément le Conseil général après la dissolution de la Diète confédérée, fut invité à employer tous les moyens possibles d'agitation et de propagande, notamment des proclamations, adresses, discours, déclarations, manifestes. Ces procédés destinés à mettre toute la nation dans un état d'exaltation patriotique, devaient être employés autant dans le Duché qu'en Lituanie, afin de placer l'armée russe « dans une situation semblable à celle où s'est trouvée l'armée française en Espagne (3) ».

(1) HANDELSMAN, *Rezydenci*, 248-250. — PRADT, 182. — REMBOWSKI, *Z życia konst.*, 50.

(2) HANDELSMAN, *Instr.*, II, 118, 120.

(3) HANDELSMAN, II, 118. — Cf. PRADT, 51, 69-70. Le Conseil de la Confédération publia en polonais et en français un organe intitulé *Dziennik Konfederacji* (*Bulletin de la Confédération*), où l'on insérait notamment les adhésions à la Confédération. En outre, on édita sous le titre *Listy litewskie* (*Lettres lituaniennes*), une brochure périodique contenant des lettres émanant de soi-disant Lituaniens, mais qui, en réalité, étaient rédigées par Niemcewicz dans le but d'exciter les esprits tant pour la cause patriotique que pour celle de Napoléon. — NIEMCEWICZ, *Pam.*, I, 350. — KOZMIAN, K., *Pam.*, II, 380. — KOZMIAN, A. S., *Wsp.*, I, 98-99. — TYROWICZ, *Aten. Wil.*, VII. A Vilna continuait à paraître en 1821, le *Kuryer Litewski* (*Courrier de Lituanie*) et un nouveau journal intitulé *Tymczasowa Gazeta Minska* (*La Gazette provisoire de Minsk*) commença à paraître à Minsk. Tous deux publiaient divers actes relatifs à la Confédération et au gouvernement en Lituanie. L'éditeur Zawadzki voulut publier à Vilna un recueil de tous les actes concernant les événements qui se déroulaient, mais il ne reçut pas l'autorisation (Lettre de Zawadzki à Czartoryski, TURKOWSKI, *Materiały*, I, 72-73). Un recueil de divers documents publiés principalement dans la presse de l'époque a été fait postérieurement par VOENSKI, *Akty, doc.*, t. I, 1909 (*Sbornik, CXXVIII*), également par ONSR dans la revue intitulée *Litwa i Rus*, 1912, II, zesz., 2-3.

*
* *

Le 28 juin, le jour même où les Polonais proclamaient le rétablissement du Royaume de Pologne et constituaient à Varsovie la Confédération générale, à laquelle furent invités à adhérer tous les pays sous la domination russe, Napoléon entra à Vilna, libéra la Lituanie et, le 1^{er} juillet, publia le décret créant pour ce pays un Gouvernement provisoire et qui ne prévoyait aucun lien avec les institutions de Varsovie.

La nouvelle que Napoléon avait établi à Vilna, un Gouvernement séparé pour la Lituanie fit naître une vive inquiétude parmi les Polonais. « Cette circonstance, craignait-on à Varsovie, peut donner lieu à former de la Lituanie un État séparé d'autant plus qu'il est connu qu'il a été plusieurs fois proposé à l'Empereur Alexandre de se faire proclamer roi de Lituanie (1). » Plus encore. On n'admettait pas que les Lituanais, même réunis en royaume, puissent avoir « une administration séparée » et s'obstiner à maintenir « les privilèges de leur province (2) ». Maret, ministre des relations extérieures, s'efforça de calmer les craintes des Polonais en leur présentant, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Pradt, la formation d'un Gouvernement à Vilna comme une mesure provisoire et toute de circonstance (3). Cependant, Pradt ne put complètement dissiper les sentiments de méfiance des Polonais et ne parvint pas à « guerrier leurs mécontentements et leurs ombrages (4) ». Ainsi qu'on le voit, les Polonais voulaient créer un État unitaire et centralisé, dont la Litua-

(1) Bulletin d'informations d'un agent de l'ambassadeur de France à Varsovie, du 11 juillet 1812, transmises à Maret. *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 330, f. 622-623.

(2) *Ibid.*, v. 330, f. 623. Voy. également sur l'opinion à Varsovie, *ibid.*, v. 330, f. 618; f. 652; v. 331, f. 8.

(3) ERNOUF, 392. Voy. la lettre entière de Maret. *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 330, f. 656-658.

(4) PRADT, 130.

nie ferait partie à titre de simple province polonaise, sans son Gouvernement particulier, tel qu'elle l'avait avant les partages. C'est dans cet esprit d'unification qu'ils proclamèrent à Varsovie la Confédération commune à toutes les parties de l'ancien Royaume de Pologne et à laquelle ils s'efforcèrent d'obtenir l'adhésion sans conditions des pays délivrés.

La Lituanie avait une conception différente de la restauration de son indépendance. A cette époque, elle n'avait certainement pas l'intention de rompre tous liens entre elle et la Pologne. La communauté spirituelle des classes dirigeantes des deux pays était trop forte pour que les hommes politiques lituaniens aient pu avoir délibérément un tel dessein. C'est ainsi qu'après l'entrée des Français à Vilna, le 29 juin au soir, sur l'initiative de la jeunesse universitaire, fut rédigée une adresse couverte d'un grand nombre de signatures, dans laquelle on déclara que les partages étaient nuls et on exprima le désir de renouveler l'union de la Lituanie avec la Pologne. Cet acte fut, le lendemain, transmis à l'Empereur par le prince Alexandre Sapieha (1).

Mais, si la Lituanie envisageait le rétablissement de son union avec la Pologne, elle n'en était pas moins soucieuse de sauvegarder son individualité propre et de conserver son ancienne situation par rapport à la Pologne dans cet État commun, le Royaume de Pologne, qui avait été en réalité un État double polono-lituanien, composé de la

(1) GRZYMAŁA, *Wyprawa Napoleona*, « *Sybilła tulactwa polskiego* », Paris, 1883, resz. 3, III, p. 37. — OSTROWSKI, *Zywot*, II, 196. — Cf. FALKOWSKI, IV 104., — IWASZKIEWICZ, 90. Remarquons que Sapieha était cependant considéré comme homme de tendances séparatistes à l'égard de la Pologne. Pour cette raison, ayant appris sa nomination à la Commission du Gouvernement de la Lituanie, Varsovie manifesta de l'inquiétude, craignant qu'il ne devint président, *Bulletins d'information de Varsovie*, des 11, 14 et 16 juillet. *Aff. étr.*, *Corr.*, Pologne, v. 330, f. 618-620, 622-623, 652-654, v. 331, f. 8-12. — PRADT, 129-130. C'est peut-être pour la même raison que Sapieha ne fit pas partir des informateurs qui devaient se rendre de Varsovie au quartier impérial (voy. chap. précédent, p. 136 (note)). D'autre part, la nomination supplémentaire de deux Polonais, Potocki et Sniadecki, au Gouvernement, pouvait bien être faite avec le désir d'apaiser l'inquiétude de leurs concitoyens, à moins qu'elle n'ait eu lieu sur la demande expresse de ces derniers.

Couronne ou de la Pologne proprement dite et du Grand-Duché de Lituanie. Pour cette raison, la Lituanie n'accueillit pas favorablement la constitution, à Varsovie, de la Confédération à laquelle, selon les Polonais, elle devait adhérer au même titre que les provinces polonaises. Le Gouvernement lituanien entendait donner à son pays son organisation ancienne et il tentait de faire prévaloir auprès de l'Empereur son point de vue, d'après lequel la Lituanie devait avoir, comme par le passé, une Confédération séparée de la Pologne, avec son propre maréchal ou président de la Confédération et un commandement distinct des forces militaires. L'Empereur qui avait déjà, à l'instigation des Polonais, fait constituer une Confédération commune pour la Pologne et la Lituanie, ne crut pas pouvoir accepter la demande des Lituanais auxquels il aurait répondu : « Moi, je serai le régimentaire, et le prince Czartoryski le maréchal (1). »

N'ayant pas réussi à former une Confédération lituanienne séparée et poussé par les délégués polonais de la Diète de Varsovie venus à Vilna pour présenter à l'Empereur l'acte de la Confédération, le Gouvernement de Lituanie se décida enfin, le 14 juillet, à donner son adhésion à la Confédération générale du Royaume de Pologne, ce que les Polonais attendaient avec impatience (2). Cet

(1) « Litwa chciała mieć oddzielną Konfederacyę i swego Regimentarza. Napol. na to nie zezwolił i powiedział. » « Moi, je serai le Régimentaire et le P. Czartoryski Maréchal. » Lettre de Louis Kropinski à Adam Czartoryski, Varsovie, s. d. (en juillet), *Museum Czartoryski*, n° 5536, p. 223. « Trzeciego dnia potym zrobił się związek Konfederacyi. Sapieha i inni rozumieli że to po dawnemu, że Litwa powinna mieć oddzielnego marszałka. Lecz zaraz im miano powiedzieć, że uznaje tylko jedną Polskę, jednego króla, a zatym i jedną konfederacyę. » Lettre de Félix Lubienski à Stanislas Breza, Varsovie, s. d. (en juillet), *Bibl. Krasinski*, n° 4000, doc. 62. « Quant à l'acte de la Confédération, la Lithuanie n'en ayant point fait de séparé, le Gouvernement provisoire et toutes les autorités civiles et ecclésiastiques ont procédé à leurs accessions. » Lettre de Nosarzewski à Maret, Vilna, le 16 juillet. *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 1. — Cf. FOURNIER, *Napoleon I*, Vienne-Leipzig, 1906, t. III, 2^e éd., 423. — DUBROVIN, *Russkaia Starina*, CXII (1902, IV), 439. — CAULAINCOURT, I, 359.

(2) Ne recevant aucune communication de Vilna, le Conseil général de la Confédération prit l'initiative, le 11 juillet, d'entrer en rapports avec la Com-

acte donna lieu, selon la coutume, à des solennités dans la cathédrale de Vilna. L'évêque suffragant Kossakowski célébra tout d'abord une messe et entonna le *Te Deum laudamus* en actions de grâce pour la délivrance de la patrie. Après la messe, le comte Joseph Sierakowski qui présidait provisoirement la Commission de Gouvernement de la Lituanie, prit la parole en chaire. Dans son discours, il parla des liens entre la Lituanie et la Pologne et de leur nécessité pour l'existence de la patrie, de l'importance de la Confédération de Varsovie, et il demanda au secrétaire général de la Commission, Kossakowski, de lire l'acte de cette Confédération. Après cette lecture, Sierakowski continua son discours et invita les assistants à signer l'acte d'adhésion à la Confédération de Varsovie, placé dans le chœur (2). Les membres de la Commission de Gouvernement signèrent les premiers, suivis par les autres autorités présentes et de simples assistants. Puis, l'évêque célébrant entonna le *Salvum fac Imperatorem Napoleonem*. La cérémonie terminée, l'acte d'adhésion fut porté chez Maret, ministre des relations extérieures, qui fut prié de le présenter à Napoléon. Le même soir, le général comte Louis Pac, sur l'invitation de Maret, donna dans son palais un bal que Napoléon honora de sa présence. La ville fut illuminée et le théâtre ouvert gratuitement au public (1).

mission du Gouvernement de la Lituanie pour obtenir son adhésion. — *Arch. Zamoycki*, n° 1748, Protokoly. — VOENSKI, I, 62-64. Varsovie, par une autre lettre, demanda même l'intervention à cet effet du commissaire impérial Bignon (*Arch. Zamoycki*, n° 1748, Protokoly).

(1) Voy. la description des cérémonies de cette journée dans *Kuryer Litewski* du 15 juillet, n° 52. — *Litwa i Rus*, 1912, II, 83-89 ; le discours de Sierakowski, dans ANGERBERG, 563-567 ; un des auditeurs de ce discours le juge inhabile, « n'ayant ni sens ni éloquence ». JANKOWSKI, *Powiat oszmianski*, I, 35-36. D'autre part, suivant la lettre de Lubienski à Breza (s. d.), juillet, la Lituanie ne voyait pas favorablement que Sierakowski « présidât la Commission, surtout au moment de l'adhésion à la Confédération » (*Bibl. Krasinski*, n° 4000, doc. 62). Sierakowski était arrivé de Varsovie muni de diverses recommandations. (Voy. chap. précédent, p. 136, note.) Le texte de l'acte d'adhésion : ANGERBERG, 567-568. — VOENSKI, I, 102-103. Sur le bal : CHOISEUL-GOUFFIER, *Mém.*, 111 et s. Pour consacrer le souvenir de l'union lituano-polonaise le Gouvernement avait promis de doter d'un millier de florins deux mariages (d'une Lituanienne avec un Polonais et d'une Polonaise avec un Lituanien). On ne réussit à trouver que le premier couple, dont le mariage fut béni par

Tout en adhérant à la Confédération de Varsovie, les dirigeants de la Lituanie ne renonçaient pas pour cela à leurs aspirations politiques qui étaient de conserver une unité distincte dans le nouvel État polono-lituanien. Maret, connu comme ami des Polonais et entouré d'eux à Vilna, confirme cet état d'esprit dans sa lettre du 13 juillet adressée à l'ambassadeur à Varsovie. « Vous remarquerez, dit-il à Pradt, dans le compte rendu qui parviendra à Varsovie de la cérémonie par laquelle les autorités du Gouvernement de la Lituanie vont accéder demain, jour anniversaire de la fédération, à la Confédération, qu'on a évité soigneusement tout ce qui pouvait flatter la disposition de la Lituanie à former un corps séparé dans l'État (1). » Il apparaît donc que la Lituanie avait l'intention très nette de former un corps séparé dans l'État, c'est-à-dire de restaurer le dualisme polono-lituanien dans le nouveau Royaume de Pologne. C'est seulement par suite des précautions « soigneusement » prises que ces dispositions séparatistes ne furent pas explicitement constatées dans l'acte d'adhésion. La rédaction de cet acte n'en est pas moins caractéristique : « Nous, Commission du Gouvernement provisoire du Grand-Duché de Lituanie... après avoir entendu la lecture de l'acte de la confédération générale qui indique pour base de cette vertueuse entreprise de réunir dans le même corps politique les États partagés du Royaume de Pologne et du Grand-Duché de Lituanie et de rendre à notre patrie ses privilèges et son antique indépendance... accédons à la Confédération générale de Varsovie... (2). »

Comme on le voit, la formule d'adhésion n'omet pas

l'évêque lui-même (*Kuryer Litewski*, n° 52. *Bibl. Jagiellonska*, n° 3087. Wilno w roku 1812 (manuscrit de Balinski). — ZAHORSKI, 4).

(1) Maret à Pradt, Vilna, le 13 juillet. *Aff. étr.*, Corr. Pologne, v. 330, f. 656-658. Ce passage de la lettre est publié partiellement par ERNOUF, 392. Quant à l'anniversaire indiqué, d'ailleurs à tort, il s'agissait, dans la pensée de Maret, de l'union fédérative de Lublin, qui eut lieu en réalité le 1^{er} juillet et non le 14 (1569). Ce jour anniversaire, le 1^{er} juillet (1812), Napoléon créa le Gouvernement lituanien.

(2) ANGERBERG, 567-568. — VOENSKI, I, 102-103.

de rappeler l'existence des deux États avant les partages et, tout en constatant que la Confédération de Varsovie a pour but de former un seul corps politique, elle ne la charge pas moins de rétablir les anciens droits particuliers de la Lituanie. Il est également significatif que les Lituaniens en 1812, lors de leurs adhésions à la Confédération varsovienne, insistaient sur le renouvellement de l'ancienne union avec la Pologne, régime qui garantissait leur autonomie politique. Signalons encore dans le même sens que le Gouvernement lituanien prit le nom de Commission provisoire du Grand-Duché de Lituanie, tandis que la Confédération de Varsovie évitait d'employer dans ses communications le nom de Grand-Duché de Lituanie. Il convient de noter que l'adhésion des autorités lituaniennes à la Confédération ne fut qu'une simple manifestation patriotique aux côtés de Napoléon contre les Russes, sans valeur juridique réelle pour la formation des rapports ultérieurs entre la Lituanie et la Pologne. Tout devait dépendre en définitive des vues de l'Empereur au moment de la paix.

La Commission du Gouvernement de Lituanie, ayant adhéré le 14 juillet à la Confédération de Varsovie, devait notifier officiellement à cette dernière son accord, et nouer en même temps des relations avec les autorités polonaises. A cet effet, elle élut le 18 juillet une délégation, qui partira pour Varsovie plusieurs jours après, le 11 août (1). Les délégués Antoine Tyzenhauz et Constantin Jelenski furent reçus le 29 août par le Conseil général de la Confédération dans une audience solennelle où ils déposèrent l'acte d'adhésion (2). Il est à noter que, le conseiller de la Confédération, Alexandre Linowski, dans le discours qu'il prononça à cette occasion, exprima le vœu et l'espoir que l'Empereur permettrait à la Pologne renaissante de retourner aux institutions propres et nationales. Ces paroles étaient naturellement destinées aux Lituaniens, jaloux de leurs droits

(1) IWASZKIEWICZ, 105, 343-344 (notes).

(2) Arch. Zamoyski, n° 1748 (Protokoly). — VOENSKI, I, 64-69. — *Dziennik Konfederacji*, n° 23. — BRONIKOWSKI, *Pam.*, II, 116-117.

particuliers et n'ayant que peu de sympathie pour le système politique et social du Duché (1).

Les délégués lituaniens à Varsovie ont tenu également dans cette ville quelques conférences avec le Conseil de la Confédération et le Conseil des ministres du Duché, sur les intérêts communs du moment, au point de vue administratif et économique. Ils ne purent que constater l'embarras des autorités de Varsovie devant les tâches énormes qui leur incombaient et leur désir de sauvegarder en premier lieu les intérêts du Duché. Aussi quittèrent-ils Varsovie le 27 août pour retourner à Vilna, ne rapportant pour ainsi dire que de belles phrases et des encouragements pour l'avenir (2). Les relations de Vilna et de Varsovie se bornaient à l'échange de quelques lettres et adresses et elles ne seront pas resserrées pendant la campagne de 1812, chaque pays conservant sa vie propre. La Lituanie et le

(1) Concernant ces dispositions des Lituaniens, un témoin polonais croit pouvoir remarquer parmi eux, en 1812, le désir de rédiger la constitution, au lieu de prendre des fonctions de préfet ou de sous-préfet dans la nouvelle administration (Lettre de Lubienski à Breza (s. d., juillet), *Bibl. Krasinski*, n° 4000, doc. 62. — Cf. KUKIEL, I, 375 (note 3). — DEBICKI, II, 160-161. — Notons qu'à Varsovie, parmi les membres du Conseil général de la Confédération, il existait un parti qui se proposait de modifier la constitution du Duché dans le sens des habitudes nationales polonaises (HANDELSMAN, *Instr.*, II, 106, 111. — *Rezyd.*, 261). Il est probable que ces mêmes intentions motivaient tout au moins partiellement, le voyage du comte Zamoyski, vice-président du Conseil, qui partit le 8 septembre pour Vilna où il exprima au duc de Bassano le désir d'avoir auprès de l'Empereur un agent accrédité de la Confédération, à qui serait confiée la mission de défendre les intérêts de la Pologne lors de la liquidation de la guerre (HANDELSMAN, *Instr.*, II, 201, 209. — HANDELSMAN, *Rezyd.*, 261-262. — KUKIEL, I, 225-226. — IWASZKIEWICZ, 349 (notes). A la nouvelle de la victoire de Mojaïsk, qui arriva pendant le séjour de Zamoyski à Vilna, la Commission de Gouvernement et la ville de Vilna exprimèrent le désir de porter à Moscou leurs félicitations à Napoléon (Maret à Napoléon, Vilna, le 13 septembre, *Arch. nat.*, AF IV, 1647, pl. 3, II, n° 56). Le Conseil de la Confédération ne voulut pas rester en arrière et émit également le même vœu (HANDELSMAN, II, 209. — IWASZKIEWICZ, 349). Aucun de ces divers projets ne fut approuvé par les autorités françaises.

(2) *Arch. Zamoyski*, n° 1748 (Protokoly). — *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 147, 149. — VOENSKI, I, 122-124. — IWASZKIEWICZ, 107-108, 344, 348 (notes). — HANDELSMAN, II, 195. Les douanes entre la Lituanie et le Duché de Varsovie que le Gouvernement lituanien avait abolies au début de la campagne, durent être rétablies parce que Varsovie, guidée par ses intérêts, avait décidé leur maintien (IWASZKIEWICZ, 192, 347, 391, 395-396 (notes). Jouannin à Maret, Memel, 21 août. *Aff. étr.*, Corr. comm., Memel, v. 3, f. 15 et 29 septembre, *ibid.*, f. 112.

Duché de Varsovie se trouvaient liés seulement par l'action de propagande patriotique du Conseil général de la Confédération siégeant à Varsovie et les deux pays conservent des pouvoirs exécutifs indépendants sous les noms de Commission de Gouvernement à Vilna et de Conseil des ministres à Varsovie, sous le contrôle direct et permanent de l'ambassadeur extraordinaire à Varsovie et du commissaire impérial à Vilna.

L'acte constitutif de la Confédération engageait les habitants à donner des adhésions individuelles ou collectives pour prouver leur zèle patriotique. Le Conseil de la Confédération publia à cet effet, le 1^{er} juillet, des instructions complémentaires (1). Après l'adhésion des autorités de Vilna, le 14 juillet, et sur l'initiative des sous-préfets, eurent lieu dans les églises des chefs-lieux de districts des cérémonies au cours desquelles les autorités et les citoyens donnèrent leur adhésion, sous forme de lettres au maréchal de la Confédération (2). Outre les adhésions ainsi données, il fut prescrit aux citoyens de se rassembler en diétines de districts d'après l'ancienne loi. Le Conseil général de la Confédération publia le 1^{er} juillet une proclamation concernant la convocation de ces diétines et fixant leur réunion au 15 août, jour de la fête de l'Empereur (3). Il envoya cette proclamation le 11 juillet à la Commission de Gouvernement de la Lituanie, en y joignant une circulaire spéciale, destinée aux habitants des pays délivrés par l'armée française (4). Après quoi le Gouvernement lituanien adressa

(1) VOENSKI, I, 44-49.

(2) VOENSKI, I, 86-127, 285-301. — *Litwa i Rus*, 1912, II, 89-110. — *Kuryer Litewski*, 1812, n^{os} 62, 63, 68, 70, 75. — *Dziennik Konfederacyi*, n^{os} 3, 5, 6., etc. Les villes de Bialystok et de Grodno, chefs-lieux des gouvernements qui se trouvaient près de la frontière du Duché de Varsovie, dès que fut connue la constitution de la Confédération, donnèrent les premières leur adhésion le 3 juillet, avant même celle de Vilna (VOENSKI, I, 86-101. — IWASZKIEWICZ, 100). A Minsk, l'adhésion se fit le 19 juillet. Les adhésions dans le département furent très peu nombreuses (VOENSKI, I, 104-105. — IWASZKIEWICZ, 84, 103).

(3) ANGERBERG, 554-555. — VOENSKI, I, 50-56.

(4) *Arch. Zamoyski*, n^o 1748 (Protokoly). — *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n^o 254, doc. 143.

le 29 juillet à tous les sous-préfets des prescriptions minutieuses concernant les diétines, où même le nombre des vivats poussés à la santé de l'Empereur était réglé à l'avance (1). Il publia le 31 juillet à ce sujet un appel aux habitants (2). Le but de ces diétines était uniquement de publier solennellement l'acte de la Confédération générale de Varsovie du 28 juin, d'ouvrir un registre d'adhésion où les nobles étaient invités à apposer leur signature et d'élire des délégués qui porteraient ces registres au Conseil général de la Confédération, l'un d'eux devant devenir membre de la Diète confédérée.

La Lituanie ne se montra pas très sensible aux appels de la Confédération. Les adhésions ne furent pas nombreuses, parce qu'on les considérait comme une manifestation dépourvue de sens et les diétines ainsi que les élections des délégués n'eurent lieu que dans peu d'endroits, en raison des abstentions de la noblesse (3). En conséquence, le délai de convocation des diétines fut reporté au 15 décembre. Mais les événements militaires se précipitaient de telle façon qu'à cette date les Russes seront de nouveau les maîtres et que les projets furent mis à néant.

*
* *

La Confédération n'a pas atteint le but qu'elle poursuivait, ni dans le Duché, ni en Lituanie. Elle ne réussit pas à faire une mobilisation morale. Ce fut une manifestation sans résultat, dépourvue de pouvoir et d'autorité, incapable

(1) VOENSKI, I, 110-115. — *Akty*, XXXVII, 236-237.

(2) VOENSKI, I, 120-123.

(3) HANDELSMAN, *Instr.*, II, 209. — VOENSKI, I, 184, 202-203. — IWASZKIEWICZ, 114, 124, 351. — KUKIEL, I, 387-388. — FALKOWSKI, IV, 171. — DUBROVIN, *Russkaja Starina*, CXIII (1903), 47. Les dissensions entre les partis existant depuis longtemps dans les districts, donnaient lieu parfois dans les diétines à des querelles qui dégénéraient souvent en discussions personnelles, notamment à Vilna et à Lida. — (DEBICKI, II, 160-161. — IWASZKIEWICZ, 114-115, 351). Les élections des députés de certaines villes auxquelles on avait reconnu le droit de se réunir en assemblées, furent également difficiles et ne donnèrent paraît-il, de résultats qu'à Vilna (VOENSKI, I, 114-118, 269-270. — IWASZKIEWICZ, 112-114).

d'inspirer la moindre énergie à la force nationale. La Confédération se réduit pour ainsi dire, après la dissolution hâtive de la Diète, à un comité dont l'activité s'écoulera dans l'organisation de quelques séances avec un appareil théâtral, dans le lancement de proclamations, la réception et l'impression d'adhésions et d'adresses. L'attention de l'Empereur fut déçue et il se plaindra vivement, tant de la Confédération que de l'échec des espérances qu'il avait mises dans le concours du Duché de Varosvie (1). La Confédération de Varosvie n'était surtout pas en état d'agir efficacement sur l'opinion des Lituaniens. Elle n'avait été proclamée que le jour où Napoléon entra à Vilna. Les actes qui devaient précéder et accompagner la marche des troupes se trouvèrent dorénavant dépassés par les événements et de ce fait leur valeur s'amoindrissait. En outre, elle avait été créée par les Polonais seuls et n'avait pas la sympathie des Lituaniens. Enfin, éloignée du théâtre des événements, elle ne pouvait exercer une forte influence en Lituanie. Une action plus directe et plus efficace ne pouvait émaner que d'un centre de propagande formé à Vilna. Ce rôle aurait été le plus utilement rempli, notamment, par la Confédération séparée de La Lituanie, constituée selon les anciens usages et conformément aux vœux des Lituaniens eux-mêmes.

Napoléon, qui avait attaché beaucoup d'importance à une action d'agitation, s'aperçut lui-même des inconvénients de cette situation et de la nécessité d'un foyer insurrectionnel à Vilna. Aussi, à deux reprises, il chargea la Commission de Gouvernement de Lituanie de faire des proclamations semblables à celles prescrites pour la Confédération de Varosvie. Ce fut d'abord l'ordre donné à cette Commission de publier une proclamation invitant les militaires et civils au service de la Russie à abandonner leurs postes comme le prescrivait l'acte de la Confédération. La Commission présenta à l'Empereur un projet, mais il

(1) *Corr.*, n^{os} 19234, 19369, 19372.

n'en fut pas satisfait, le trouva trop long et dicta lui-même un nouveau texte en termes brefs et concis (1). Le Gouvernement lituanien publia le 7 juillet sous son nom cette proclamation portant l'empreinte du style de l'Empereur (2). Plus tard, sur l'ordre de Napoléon daté de Gloubokoe le 18 juillet (3), la Commission de Gouvernement fit paraître le 21 du même mois une proclamation aux habitants des gouvernements de Vitebsk et de Mohylev (4) et envoya dans ces régions de la Russie-Blanche, dont l'esprit n'était pas très favorable aux Français, des députés en la personne du prince Paul Sapieha et du prince Louis Radziwill (5).

Excepté ces deux proclamations publiées sur l'ordre de l'Empereur, la Commission n'a pas accompli d'autres actes ayant un caractère analogue de propagande. Elle n'avait pas la prétention de suppléer à l'absence de la

(1) KOZMIAN, *Pam.*, II, 372. — IWASZKIEWICZ, 115.

(2) « Polonais, Vous êtes sous les drapeaux de la Russie. Ce service vous était permis alors que vous n'aviez plus de patrie. Mais tout est changé aujourd'hui. La Pologne est ressuscitée ; c'est pour son entier rétablissement qu'il s'agit de combattre maintenant ; c'est pour obliger les Russes à reconnaître les droits dont nous avons été dépouillés par l'injustice et l'usurpation. La Confédération générale de la Pologne et de la Lituanie rappelle tous les Polonais au service de la Russie. Généraux, officiers, soldats polonais ! entendez la voix de la patrie ; abandonnez les drapeaux de vos oppresseurs ; accourez tous auprès de nous, afin de vous ranger sous l'aigle des Jagellons, des Casimir et des Sobieski ! la patrie vous le demande ; l'honneur et la religion vous l'ordonnent également. » Traduction française donnée par le *Journal de l'Empire*, 1812, 21 juillet, d'après le texte polonais publié dans les journaux de l'époque (*Kuryer Litewski*, n° 54 ; *Gazeta Korespondenta*, n° 61 (dod.)). A l'instigation de Maret (HANDELSMAN, II, 138, 149-150, 155), le Conseil général de la Confédération à Varsovie publia également le 7 juillet une longue proclamation aux Polonais qui se trouvaient au service civil ou militaire de la Russie (*Kuryer Litewski*, n° 54). — VOENSKI, 56-61, trad. franç. — FABRY, III, 113-115 (ann.). Napoléon tenait particulièrement à obliger le prince Adam Czartoryski, ami personnel du tsar, à abandonner celui-ci. Le prince demanda au tsar de le délier de son serment, mais il n'adhéra pas formellement à la Confédération et resta hors du pays (IWASZKIEWICZ, 116. — KUKIEL, I, 113). Napoléon était aussi mécontent du départ avec le tsar de Wawrzeczki et Oginski, les Lituaniens russophiles bien connus et actifs avant la guerre (GRZYMALA, *Souvenirs de Pologne*, 1833, 199. — HANDELSMAN, II, 156).

(3) *Corr.*, n° 18971, 18982.

(4) VOENSKI, I, 106-107. — *Kuryer Litewski*, n° 55. Le Conseil de la Confédération avait publié le 3 juillet également une adresse aux habitants des pays sous la domination russe. — IWASZKIEWICZ, 342-343 (note).

(5) FABRY, V, 886-887.

Confédération de Lituanie à Vilna et se bornera aux tâches urgentes de l'administration du pays ainsi qu'à pourvoir aux besoins de la guerre. Le Gouvernement lituanien servira néanmoins d'intermédiaire entre la Lituanie et le Conseil de la Confédération de Varsovie, qu'il secondera dans sa mission par la publication des instructions complémentaires. Quant au mouvement confédéral en Lituanie, il se limitera à la signature d'un certain nombre d'adhésions purement formelles et uniformes et à l'organisation de quelques cérémonies solennelles.

CHAPITRE III

Les vues politiques de Napoléon

Pendant la période de tension avec la Russie, Napoléon garda à l'égard de la question polono-lituanienne une attitude réservée, poussé par le désir de tranquilliser le tsar Alexandre et de conserver sa liberté d'action. Ce n'est qu'à Dresde, un mois avant le passage du Niémen, au moment où disparut l'espoir de voir la Russie capituler sans combattre, que Napoléon mit à l'ordre du jour cette question, en autorisant la constitution de la Confédération à Varsovie. Sur le point de franchir la frontière russe, il déclara dans sa proclamation à la Grande Armée que la guerre qui commençait devait être considérée comme la seconde guerre de Pologne. Ayant délivré la Lituanie, l'Empereur se trouvait obligé de préciser sa politique concernant la restauration de l'ancien État polono-lituanien.

Cette politique qu'il suivit pendant la campagne de 1812 fut exposée dans la réponse qu'il fit à Vilna à la députation envoyée par la Diète de Varsovie, conformément aux instructions données à l'ambassadeur de France dans cette ville, pour présenter à Napoléon l'acte de la Confédération et lui demander sa protection (1). Composée de huit membres ayant à leur tête le sénateur Joseph Wybicki (2), la délégation apporta à Vilna, avec l'acte original de la Confédération, une adresse à l'Empereur. Cette adresse, que l'ambassadeur de France avait corrigée, fut

(1) HANDELSMAN, II, 119. — *Corr.*, n° 18734.

(2) HANDELSMAN, II, 110-111, 154. — OGINSKI, III, 212-213.

soumise par Maret, ministre des relations extérieures, à Napoléon, qui ne voulut pas l'approuver (1). Il semble que ce refus ait été motivé par le fait-que le texte insistait sur la nécessité de restaurer une Pologne puissante dans l'intérêt de la France et de l'Europe et contenait une allusion à l'offre de la couronne polonaise à l'Empereur (2). En accord avec Maret, l'adresse fut remplacée par un discours.

Après quelques jours de conférences avec Maret, duc de Bassano, les délégués de Varsovie furent admis le 11 juillet à l'audience de l'Empereur, qui était entouré de ses ministres et de ses grands officiers (3). Le duc de Bassano présenta la députation et le sénateur Wybicki, chef de la délégation, prononça un assez long discours, dans lequel il demandait notamment : « Sire, dites, le Royaume de Pologne existe, et ce décret sera pour le monde l'équivalent de la réalité (4). » C'est à ce discours que Napoléon fit la réponse célèbre qui, pour la première fois, porta officiellement à la connaissance du monde son attitude à l'égard du problème polonais (5).

L'Empereur commença par approuver les sentiments patriotiques qui animaient les Polonais, ainsi que leur vote de l'acte de la Confédération, déclarant que « l'amour de la patrie est la première vertu de l'homme civilisé ». Mais il eut soin d'indiquer qu'il avait, dans sa position actuelle, « bien des intérêts à concilier et bien des devoirs à remplir ».

(1) PRADT, 130. — KOZMIAN, *Pam.*, II, 311-312. — FALKOWSKI, IV, 154. — KUKIEL, I, 372. Wybicki apporta également une lettre de Czartoryski à Maret, HANDELSMAN, II, 168 (note).

(2) Voy. le texte de l'adresse : *Aff. étr.*, Corr. Pologne, v. 330, f. 370-372. La publication de ce document fut même interdite : HANDELSMAN, II, 167-168.

(3) HANDELSMAN, II, 167. — SANGUSZKO, 73.

(4) ANGERBERG, 558-561. — VOENSKI, I, 90-95. — *Kuryer Litewski*, 1812, n° 52. — *Le Moniteur universel*, 28 juillet 1812.

(5) *Corr.*, n° 18962. La réponse de Napoléon se trouve également dans les publications visées à la note précédente. Le sens général de la réponse était prévu dans les instructions précédemment données à l'ambassadeur Pradt. Voy. HANDELSMAN, II, 119. — *Corr.*, n° 18734. La teneur primitive du discours était quelque peu différente du texte qui a été publié. Voy. DEDEM DE GELDER. *Mém.*, 216-217. — KUKIEL, I, 373 (note).

Il rappela aux députés ce qu'il avait déjà fait pour leur cause nationale et il tint à signaler qu'il l'avait fait avec empressement, « sans toutefois prolonger la guerre qui eût fait couler encore le sang de mes sujets ». Il exprima à cette occasion également sa sympathie pour les Polonais, se souvenant que depuis seize années il avait à ses côtés leurs soldats sur les champs de bataille italien et espagnol et ajoutant : « tout ce qui dépendra de moi pour seconder vos résolutions, je le ferai ». Toutefois, il insista vivement sur ce que le succès de la cause polonaise « dans ces contrées si éloignées et si étendues », devait reposer surtout sur « l'unanimité des efforts de la population qui les couvre ». Il fit exception pour la Galicie en déclarant qu'il avait garanti à l'Empereur d'Autriche l'intégrité de ses possessions et qu'il ne saurait par suite autoriser aucune manœuvre à l'intérieur des provinces sous sa domination. Par contre, il énuméra les territoires soumis à la Russie que les Polonais devaient entraîner dans leur mouvement. « Que la Lituanie, la Samogitie, Vitebsk, Polotsk, Mohilev, la Volhynie, l'Ukraine, la Podolie, soient animés du même esprit que j'ai vu dans la Grande Pologne, et la Providence couronnera par le succès la sainteté de votre cause. »

Il est évident que Napoléon ne proclama pas la restauration sollicitée du royaume de Pologne. Néanmoins, il approuva les efforts des Polonais tendant vers ce but. Le discours était surtout destiné à présenter la restauration de l'ancien Royaume de Pologne comme devant être avant tout le résultat et le prix du dévouement et des efforts propres de tous les habitants qui le constituaient. C'est pourquoi il encouragea les Polonais à se fier d'abord à eux-mêmes, et à déployer toutes les forces de leur nation, la guerre ne devant être considérée par eux que comme une grande occasion pour leur action. Il promit d'appuyer leurs entreprises dans toute la mesure compatible avec les intérêts complexes auxquels il devait veiller. La lettre adressée par Maret, dès le 13 juillet, à l'ambassadeur Pradt à Varsovie, est en ce sens un excellent commentaire

de la réponse impériale. « Le succès de l'entreprise formée par la nation polonaise pour le rétablissement du Royaume de Pologne, écrit-il, dépend de la nation elle-même (1). » Dans une circonstance où tant de chances favorables se présentent, continue Maret, la Pologne doit prouver sa vitalité et affirmer son droit à l'indépendance par la formation d'une nombreuse force armée.

Cette attitude prudente et conditionnelle de Napoléon concernant le rétablissement du Royaume de Pologne correspondait bien à la politique qu'il avait suivie et à sa position actuelle. En effet, au commencement d'une guerre dont le résultat ne pouvait être certain, il ne voulait prendre aucun engagement politique à l'avance afin de réserver toute sa liberté pour le moment où il traiterait, comme il l'avait fait en 1807. Il tendait vers un seul but, une paix avantageuse pour la France et ne devait admettre rien qui pût l'empêcher de l'atteindre. S'il avait reconnu expressément, comme on le lui demandait, l'existence de la Pologne, il aurait rendu impossible une réconciliation dans le cas d'un succès non décisif. Si la Pologne devait son existence aux efforts de ses nationaux, il aurait pu la faire reconnaître dans la paix conclue à la suite d'une guerre heureuse. Autre chose était pour lui d'être engagé par les événements ou par sa volonté. Napoléon ajourna la solution du problème polono-lituanien jusqu'à la paix, se réservant la possibilité de prendre par la suite tous les arrangements qui pouvaient paraître opportuns à ce moment (2).

(1) ERNOUF, 391-392. — DRIAULT, *Souvenirs du centenaire (Revue des Études napoléoniennes, 1912, II, 82-83)*. — DRIAULT, *Grand Empire*, 399-400. — HANDELSMAN, 167-168. Ces auteurs ne donnent que des extraits de la longue lettre de Maret, dont le texte intégral se trouve aux *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 330, f. 656-8. Voy. également, au sujet du discours de Napoléon : ERNOUF, 390 (note). — FAIN, I, 214-215.

(2) Cette attitude fut observée pendant toute la campagne. Maret, annonçant le 14 août à Napoléon que la Commission de Gouvernement de la Lituanie célébrera le lendemain la fête de Sa Majesté, ajoute : « J'ai écarté de ses projets tout ce qui pouvait tenir à la politique polonaise et devenir susceptible de quelques inconvénients. » (Maret à Napoléon, Vilna, le 14 août. *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, II, n° 64. — Cf. FABRY, IV, 302, dont le texte n'est pas tout à fait conforme.

Outre le désir de l'Empereur de ne pas se lier les mains avant la paix, les dispositions de la Lituanie délivrée ne semblent pas avoir été étrangères à l'attitude adoptée à Vilna à l'égard de la Pologne. Il est certain que Napoléon, avant son arrivée en Lituanie, ne connaissait pas suffisamment ce pays. Les informations d'origine polonaise qui étaient la source presque exclusive de ses renseignements à ce sujet, ne parlaient de la Lituanie que comme une notion géographique désignant une simple province de la Pologne attendant d'être délivrée de la domination russe (1). Aussi croyait-on trouver les habitants, membres de la grande nation polonaise, impatients de se soustraire au joug russe pour s'unir à ceux du Duché de Varsovie (2). A Vilna, il eut incontestablement quelque surprise à cet égard.

L'accueil que fit à son libérateur la capitale de la Lituanie ne répondit pas à son attente et différait sensiblement de celui qu'il avait reçu à Varsovie en 1806. L'Empereur ne retrouva point l'enthousiasme qu'il avait alors rencontré en Pologne et, le premier jour de son arrivée à Vilna, il ne put s'empêcher de traduire son impression par cette réflexion : « Ces Polonais-là ne sont pas comme ceux de Varsovie (3). » Il se rendit compte, non seulement de cette

(1) Les Polonais, pour encourager Napoléon à la guerre, qui, croyaient-ils, devait amener le rétablissement de leur ancien État, s'efforcèrent parfois de lui faire partager la croyance dans la faiblesse militaire de la Russie et dans les bonnes dispositions à son égard des territoires annexés. Voy. les mémoires de Sokolnicki, janvier 1812, *Aff. étr.*, mémoires, Pologne, v. 28, f. 188. — SOKOLNICKI, *General Sokolnicki*, 399. — TOKARZ, *Ost. lata H. Kollataja*, I, 311. — HANDELSMAN, *Les idées françaises*, 21. — Cf. ci-dessous, p. 200 (note).

(2) Dans une conversation avec Caulaincourt, en juin 1811, Napoléon lui dit être informé que « les Lituaniens sont enragés contre les Russes » (CAULAINCOURT, *Mémoires*, I, 298). Avant d'ouvrir la campagne, il déclare à Dresde, à Metternich que la Lituanie « brûle d'impatience d'être délivrée du joug de la Russie » (METTERNICH, *Mémoires*, I, 122). Plus tard, à Vilkaviskis, avant de passer le Niémen, le 22 juin, il aurait, selon un mémorialiste, dans sa harangue, appelé la Lituanie « le pays de nos fidèles partisans et amis » (BOMSDORFF, *Mittheilungen*, I, 57). Cf. également à ce sujet, FABRY, III, 226-227.

(3) CAULAINCOURT, I, 351. — Cf. VANDAL, III, 504. Caulaincourt, qui nous a conservé ces paroles, note encore dans ses *Mémoires* que : « Tout le monde voyait les Lituaniens comme ils étaient : très froids dans la cause polonaise, peu empressés de faire des sacrifices. » — CAULAINCOURT, I, 359. — Cf. FABRY,

différence entre les Lituanais et les Polonais, mais encore d'une certaine opposition existant entre les aspirations politiques des deux pays, opposition qui s'exprimait par un séparatisme lituanien à l'égard de la politique centraliste des dirigeants de Varsovie. Nous avons vu, en effet, dans le chapitre précédent que la Lituanie voulait constituer une Confédération distincte de celle de Varsovie et conserver son individualité propre dans le Royaume de Pologne rétabli.

La réponse donnée aux délégués polonais reflète les constatations que Napoléon avait faites au sujet des différences et divisions entre la Lituanie et la Pologne. Dans cette réponse, il demanda aux Polonais avec insistance que fût faite « l'unanimité » de l'esprit et des efforts de toute la population de leur ancien royaume pour que leurs vœux se réalisent (1). Cette incertitude touchant l'unanimité nationale, constatée publiquement par l'Empereur dans les territoires revendiqués, amène Maret, généralement favorable aux Polonais, à douter dans sa lettre à Pradt déjà citée et commentant le discours impérial, « qu'il n'existe en Pologne qu'une seule nation (2) ».

Les actes de l'Empereur concernant l'organisation de la Lituanie sont caractéristiques à ce sujet, et jettent quelque lumière sur sa politique polonaise. Non seulement Napoléon ne proclame pas, à Vilna, la restauration du Royaume de Pologne, mais il donne à la Lituanie une organisation sépa-

V, 879. Sur les faibles connaissances historiques de Napoléon concernant la Pologne et la Lituanie, voy. CHLAPOWSKI, *Pam.*, I, 6, trad. franç., 13. Concernant la Prusse orientale : SCHOEN, *Aus den Papieren*, I, 71-72 ; VI, 28. — CHUQUET, *Notes*, I, 22. A Vilna, Napoléon ne négligea pas de se renseigner sur le pays. GRZYMALA, *Sybilla tul. polokiego*, 1833, III, 40. — SOLTYK, 38-39. — BALINSKI, *Pam.*, I, 697. — Cf. KUKIEL, I, 79.

(1) *Corr.*, n° 18962.

(2) Voy. cette partie de la lettre dans DRIAULT, *Revue des Études nap.*, 1912, II, 82. — DRIAULT, *Le Grand Empire*, 399. — ERNOUF, 391. Cette constatation fut partagée généralement par les Français. Aussi certains patriotes polonais jugèrent nécessaire de remettre à un diplomate français resté à Vilna au cours de la campagne, probablement à Maret, une note sur la Lituanie et les Lituanais, parce que, dit cette note, beaucoup de Français ne parlent des Lituanais que « comme d'une nation bien différente des Polonais proprement dits ». OGINSKI, III, 269.

rée et distincte de celle du Duché de Varsovie, à l'instar de ce qu'il avait fait en 1807 pour la Pologne prussienne avant la création du Duché de Varsovie à la paix de Tilsit. Il est vrai que la Lituanie devait adhérer à la Confédération de Varsovie, mais ce n'était là qu'un lien sous le rapport de l'insurrection commune contre les Russes et non sous celui de l'administration. Les Polonais attendaient comme première étape vers le rétablissement du Royaume de Pologne la réunion immédiate de la Lituanie au Duché. Pour calmer les inquiétudes de Varsovie, Maret présenta, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Pradt, la création du Gouvernement lituanien comme une nécessité du moment, une « mesure de circonstance » prise pour des raisons administratives (1). Mais cette explication ne dissipa pas les craintes des Polonais (2). La mesure prise par l'Empereur à l'égard de la Lituanie pouvait être en effet considérée comme l'expression concrète des observations qu'il avait faites à Vilna, et cacher l'idée de créer dans l'avenir un organisme politique définitif pour la Lituanie seule.

Napoléon ne précisa pas ses intentions au cours de la campagne, mais on trouve des données indirectes permettant de penser qu'il envisageait la création d'un Duché de Lituanie. Dans le courant de septembre, il appela quelquefois la Lituanie, dans sa correspondance, le « Duché » ou « Grand-Duché (3) ». D'autre part, Langeron, dans ses Mémoires, note l'existence parmi les papiers de l'Empereur pris par les cosaques dans un fourgon de sa suite, d'une carte portant au crayon l'indication des trois duchés : celui de Varsovie, celui de Lituanie et celui de Volhynie, qui étaient destinés respectivement, selon Langeron, au roi de Saxe, au maréchal Davout et au prince Poniatowski (4). Cette solution du problème polono-lituanien

(1) ERNOUF, 392. Voy. la lettre entière, *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 330, f. 656-658.

(2) PRADT, 130.

(3) *Corr.*, n^{os} 19199, 19219, 19234.

(4) LANGERON, 71 (note 2).

au moyen de la création d'un groupe de petits États aurait pu revêtir la forme d'une confédération, parce qu'on sait que, pendant le séjour de Napoléon à Moscou, l'idée d'une « Confédération de la Vistule », analogue à celle du Rhin, fut l'objet d'un examen (1).

La création du Duché de Lituanie aurait bien correspondu au système politique de Napoléon, où dominait une poussière de petits États unitaires et centralisés. A la suite de la guerre franco-autrichienne en 1809, l'Empereur songea également à constituer, à côté du Duché de Varsovie, la Galicie en État libre sous le nom de duché (2). D'autre part, la création d'un ou deux duchés dans les territoires soumis à la Russie avant la guerre était de nature à rallier plus facilement le consentement du tsar au moment de la paix, comme ce fut le cas pour le Duché de Varsovie en 1807. Enfin, l'Empereur n'ignorait pas que le projet d'érection de la Lituanie en duché correspondait bien au passé de ce pays avant les partages, qu'il se manifestait avant la guerre parmi les Lituaniens russophiles, et qu'il était conforme aux aspirations particularistes des Lituaniens au cours de la campagne par rapport à la Pologne. Le Gouvernement lituanien s'est même donné le nom de Grand-Duché de Lituanie, comme par le passé. Napoléon n'était pas en général habitué à se préoccuper des volontés des peuples lorsqu'il créait des États et distribuait des trônes, mais en ce qui concerne la question polonaise, il fut plus libéral. Dans le système appliqué au Duché de Varsovie, il prit partiellement en considération les désirs de conserver les institutions traditionnelles nationales. A l'égard de la Lituanie, il paraissait désireux de tenir compte dans une certaine mesure des aspirations et dispositions des habitants. Dans les entre-

(1) POPOV, *Francuzy v Moskve v 1812 godu* (*Ruskii Arkhiv*, 1876, II, 296) (d'après une note de Daru). Suivant la même source, le duché de Smolensk aurait été envisagé pour Poniatowski en cas de démembrement de la Russie. Cf. KUKIEL, II, 231.

(2) LECESTRE, *Lettres inédites*, I, 291. — VANDAL, II, 121.

tiens qu'il eut avec Caulaincourt en revenant de Russie, il confirme à son compagnon, au sujet du rétablissement du Royaume de Pologne, qu'il voulait d'abord s'assurer des dispositions des Lituaniens (1) et il remarqua même, en parlant des candidats au trône polonais, qu'elles étaient difficiles à concilier avec celles des Polonais (2).

Tous les faits que nous venons de noter autorisent à conclure, croyons-nous, que l'idée de la création du Duché de la Lituanie entrait bien dans les projets de l'Empereur au moment où la question de la réorganisation de l'Europe orientale se serait posée à la fin de la guerre (3).

* * *

Au point de vue territorial, la question du Royaume de Pologne ne se limitait pas à la Lituanie napoléonienne nouvellement organisée. Elle se posait également pour les autres territoires annexés par la Russie. C'était le cas, notamment, d'une part des gouvernements de Vitebsk et

(1) CAULAINCOURT, II, 226.

(2) CAULAINCOURT, II, 228.

(3) Quant au futur souverain de Lituanie, aucune précision ne peut être donnée. Nous avons mentionné plus haut d'après Langeron, que le maréchal Davout aurait été désigné comme duc de Lituanie. Ajoutons que ce maréchal était considéré aussi comme aspirant au trône de Pologne. KUKIEL, *Vues sur le trône de Pologne en 1812*, (*Revue des Études napoléoniennes*, février 1932). — KUKIEL, *Wojna*, I, 75. Signalons également que Davout était populaire en Lituanie, où ses portraits étaient répandus à cette époque. BLOQUEVILLE, *Le maréchal Davout*, II, 276. En entrant avec son corps d'armée en Lituanie, le maréchal s'efforça de maintenir l'ordre dans ses troupes et de traiter les Lituaniens comme des alliés. *Arch. Guerre*, C² 127. (Ordres de Davout des 23 et 28 juin.) Pendant la retraite, il s'intéresse vivement aux affaires lituaniennes, à savoir à l'esprit public et au fonctionnement de la nouvelle administration, comme le montrent les rapports de l'époque conservés dans ses papiers. *Voy. Annexes*, n^{os} 38-39. En cas de constitution d'un Duché de Lituanie, l'Empereur aurait pu ériger le Duché de Varsovie en Royaume de Pologne, pour donner une satisfaction aux Polonais, et même l'agrandir par l'annexion de la Galicie appartenant à l'Autriche, cette dernière étant récompensée par la rétrocession de l'Illyrie comme le projet avait été en effet envisagé. — CLERCQ, II, 369-372. — CAULAINCOURT, II, 227. — PRADT, 53. — KUKIEL, I, 28, 57, 59, 60-61, 68, 82. Enfin, si Napoléon avait voulu créer certains liens entre la Pologne et la Lituanie, le nouveau roi de Pologne aurait pu prendre le titre de duc de Lituanie, de même que le roi de Saxe avait celui de duc de Varsovie. Mais il n'y a là qu'une pure hypothèse.

de Mohylev, de l'autre de ceux de la Volhynie, Podolie et Ukraine (Kiovie). A Vilna, dans la réponse connue, l'Empereur indiqua que les revendications des Polonais concernant ces territoires dépendaient également du dévouement de leurs habitants à la cause polonaise et de leur concours avec l'armée française contre les Russes (1).

Les constatations impériales à ce sujet furent tout à fait décevantes. Si l'Empereur s'était rendu compte des différences entre les aspirations des Lituaniens et celles des Polonais, et n'était pas satisfait du concours apporté par la Lituanie pendant la guerre, il sera surtout frappé par l'état d'esprit de la Russie-Blanche, c'est-à-dire des gouvernements de Vitebsk et de Mohylev. Dans ces gouvernements, il trouva une passivité presque complète dans la classe dirigeante, sauf quelques représentants de l'aristocratie. Le concours du pays fut à peu près nul. L'impression qu'il eut des seigneurs de la région de Vitebsk fut déplorable et il donna libre cours à son amertume : « Je vois bien qu'il n'y a plus de Polonais ici ; ce pays n'est plus Polonais (2). »

Ces dispositions ne pouvaient rester sans influence sur l'Empereur qui n'avait pas de desseins bien arrêtés sur l'avenir de la Pologne. Il paraît certain que l'idée d'enlever à la Russie tous les territoires polono-lituanien qu'elle avait annexés, si elle avait retenu un moment son attention, fut abandonnée. L'Empereur donna aux gouvernements blancs-russes de Vitebsk et de Mohylev, qui avaient appartenu, avant les partages, au Grand-Duché de Lituanie, des commissions administratives distinctes et, bien

(1) « S'il est des Polonais sous la domination de la Russie ou sous celle de l'Autriche, disait une instruction antérieure à la guerre et attribuée à l'Empereur, qui se refusent à retourner à la mère patrie, il faut renoncer à les y contraindre. » (LAS CASES, *Mémorial*, VII, 13-26. — *Corr.*, XXXIII, 357). A Sainte-Hélène, Napoléon remarqua, parlant de la restauration de la Pologne en 1812 que « tout devait dépendre de la manière dont se comporteraient les Polonais » (*Corr.*, XXXI, 589).

(2) SOLTZYK, 95. — Cf. CAULAINCOURT, I, 382. — FABRY, III, 408 ; V, 886-887. — KUKIEL, II, 11-15.

qu'il en eût été question (1), il ne les soumit pas à l'autorité du Gouvernement créé à Vilna. Au cours de la campagne, il ne s'intéressa guère à leur sort. Annexés à la Russie lors du premier partage, ces deux gouvernements semblent destinés à rester sous la domination russe, de même qu'en 1807 et en 1809 Napoléon avait laissé les territoires du premier partage sous les dominations prussienne et autrichienne lors de la création puis de l'agrandissement du Duché de Varsovie. C'est en quelque sorte près de la Bérésina que se dessina dans son esprit une nouvelle ligne de frontière en vue d'un accord éventuel avec le tsar, la Russie-Blanche devant servir de monnaie d'échange à offrir à la Russie.

Outre la Lituanie, et la Russie-Blanche l'attention de l'Empereur en 1812 se porta encore sur la Volhynie et les régions limitrophes qui avaient appartenu à la Pologne avant la disparition de l'État polono-lituanien. Il avait prescrit d'y créer un mouvement insurrectionnel contre les Russes. Quant au sort politique qui leur aurait été réservé, on est sans aucune donnée. En cas de leur détachement de l'Empire russe, l'Empereur aurait pu créer le Duché de Volhynie, comme l'indique la mystérieuse carte dont nous avons parlé, ou réunir ces pays à la Pologne. Cependant, on ne réussit pas à soulever la Volhynie où manœuvra le corps autrichien et à y organiser une nouvelle administration. Ce pays n'apporta presque aucune aide aux Français contre les Russes (2). Il y a donc lieu de penser que la Russie aurait conservé la Volhynie et les autres territoires ruthènes de même que la Russie-Blanche. A la fin de la campagne, le bruit courait à Vienne et à Varsovie qu'en cas de compromis entre Napoléon et le tsar, la Russie ne perdrait que la Lituanie nouvellement orga-

(1) FABRY, III, 6. — *Corr.*, n° 19223.

(2) *Corr.*, n° 19372. — PRADT, 152. — CAULAINCOURT, I, 382. — ERNOUF, 403, 435. — KUKIEL, II, 4-7, 266. — WILLAUME, *Kwartalnik, Hist.*, 1933, I. — ASKENAZY, *O sprawie polskiej w. r.*, 1812, 24. — VOENSKI, I, 489 et s.

nisée (1). Enfin, pendant le retraite de Russie, de tous les territoires placés sous la domination du tsar, l'Empereur ne parle que de la Lituanie seule, comme devant être retirée à la suite de la paix (2).

Il faut bien se rendre compte que le rétablissement de l'ancien Royaume de Pologne dans ses frontières d'avant les partages était une entreprise difficile et hasardeuse, même en cas de victoire complète. L'existence d'une Pologne puissante ne s'accordait pas avec le système politique que Napoléon avait toujours suivi jusqu'alors à l'égard de la Russie et que les circonstances semblent lui imposer également en 1812. Le véritable but de la guerre entreprise par l'Empereur n'était pas tant de détruire la Russie, ce qui était peu réalisable, que de la faire entrer dans le système de Tilsit dirigé contre l'Angleterre, l'ennemie implacable de Napoléon, afin de parachever la consolidation de l'Empire par la domination du continent. Une telle œuvre était presque impossible, avec la restauration de l'ancienne Pologne qui devait se faire principalement aux dépens de la Russie. En effet la Russie, en perdant les provinces annexées n'aurait pas eu beaucoup à craindre de nouvelles pertes et, encouragée par l'Angleterre, elle n'aurait pas accepté de prêter son concours à la France.

D'autre part, Napoléon s'est toujours refusé à la restauration ou à la création de grands États (3). Il gardait l'Allemagne divisée ; il n'était pas disposé à faire l'unité italienne. Les fortes puissances ne pouvaient manquer de devenir pour lui dangereuses. Le Royaume de Pologne, rétabli dans ses anciennes frontières, satisfait territorialement, paraissait à l'Empereur, comme le montrent certaines de ses réflexions, susceptible de manifester un esprit d'indépendance trop accentué et de se soustraire à sa domination

(1) KUKIEL, II, 225-226.

(2) CAULAINCOURT, II, 228.

(3) DRIAULT, *Le Grand Empire*, 401.

pour devenir l'allié de la Russie, sa voisine immédiate (1). Pour qu'il en fût autrement, il aurait fallu que le Royaume de Pologne rétabli fût tellement puissant qu'il aurait été à même de résister à la Russie et de la mettre en dehors de l'échiquier européen. Mais de cela, l'Empereur doutait fortement. Il avait des préventions contre les Polonais. Son esprit autoritaire et passionné d'ordre était très frappé de l'impuissance politique où leur État s'était débattu avant d'être partagé. « Nation légère et État difficile à réédifier pour faire quelque chose d'utile », disait-il à Caulaincourt, en juin 1811 (2). « Moi, j'aime les Polonais sur le champ de bataille ; c'est une vaillante race ; mais quant à leurs assemblées délibérantes, leur *liberum veto*, leurs diètes à cheval, sabre nu, je ne veux rien de tout cela... Je veux dans la Pologne un camp, et pas de *forum* (3) », déclarait-il à Narbonne, en mars 1812. Au cours de la campagne Napoléon ne paraît pas avoir modifié son opinion sur les forces polonaises et il avouera à Caulaincourt qu'il ne voulait pas rétablir un Royaume de Pologne dont le souverain « aurait tremblé devant la Russie et qui, au bout de deux ans, se serait mis sous sa protection (4) ». Ajoutons enfin que Napoléon était en général plutôt créateur des nouvelles unités politiques que restaurateur des régimes passés.

Ayant toujours conservé une attitude circonspecte à l'égard du problème polonais, l'Empereur devient par contre

(1) *Sbornik*, XXI, 416. — NESSELRODE, *Lettres et papiers*, III, 320. — LAS CASES, *Mémorial*, VII, 13-26. — *Corr.*, XXXII, 358-364. — OGINSKI, II, 342-243.

(2) CAULAINCOURT, I, 300.

(3) VILLEMMAIN, *Souvenirs contemporains*, I, 165. — Cf. LANGERON, 6 (note 2). — BIGNON, 4-5. — OGINSKI, II, 384. — NIEMCEWICZ, I, 188. Sur les traits caractéristiques des Polonais du Duché, voir les rapports de Bignon de Varsovie à Maret, dans HANDELSMAN, *Instr.*, I, 9-145, 284, 330, 359, 385 ; II, 52. Napoléon puisait ses préventions contre la Pologne en particulier dans le livre de RULHIÈRE, *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette République*, 4 vol., publié par son ordre au commencement de 1807 à Paris, qui devint son guide dans les affaires de la Pologne. — HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne*, 7, 45. — DRIAULT, *Tilsit*, 73. — PRADT, 56.

(4) CAULAINCOURT, II, 227.

tout à fait précis à Sainte-Hélène. Selon Napoléon exilé, le rétablissement du Royaume de Pologne aurait été de tout temps l'une de ses idées fixes. La guerre de 1812 n'aurait pas eu d'autre but que d'enlever à l'Angleterre, la Russie, sa dernière alliée, et de délivrer la Pologne. Il comptait alors faire de ce dernier pays « un royaume séparé et indépendant (1) » dans ses frontières intégrales s'étendant jusqu'au Dniéper, barrière naturelle de l'Empire, du côté de l'est. Cette réorganisation territoriale reposait disait-il, sur l'idée que l'existence du Royaume de Pologne était une sécurité pour l'Europe, toujours menacée par la Russie. Rétablir la Pologne, c'était « élever une barrière contre les Russes et garantir l'Europe des invasions de ces barbares du Nord (2) ». La reconstitution de la Pologne était la « clé de toute la voûte (3) » du nouvel édifice européen. Ces propos de l'exilé comme d'autres analogues concernant ses idées politiques, ne correspondent pas en général à son action antérieure. Les responsabilités du pouvoir n'entravaient plus les rêves de l'Empereur dont l'ambition consistait désormais à laisser à la postérité une image de grandeur (4).

Durant son règne, l'Empereur était bien moins homme de système et de principes que praticien (5). Nulle règle ne pouvait l'empêcher de voir les conséquences de sa position, et il tenait avant tout à examiner les choses sous le rapport de l'utilité immédiate. Il semble qu'en 1812 il n'avait pas de dessein arrêté sur l'avenir de l'Europe et de la Pologne. Napoléon ne songea jamais, pas plus en 1812 qu'auparavant, à reconstituer la Pologne de parti pris, par générosité mal entendue, par Don Quichottisme suivant son expression : « Je suis très loin, écrivait-il, au roi de Wurtemberg,

(1) O' MEARA, II, 61. — Cf. *Corr.*, XXXI, 455.

(2) O' MEARA, II, 130.

(3) LAS CASES, VII, 12. — *Corr.*, XXXII, 357. — Cf. GONNARD, 226-227, 245-246.

(4) GONNARD, *Les origines de la légende napoléonienne. L'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*, III, 3, 219 et s.

(5) PRADT, 30.

de vouloir être le Don Quichotte de la Pologne (1). » La guerre de 1812 n'était nullement la guerre de Pologne, bien qu'on l'ait proclamé, mais la guerre avec le concours des Polonais, car Napoléon ne veut pas « verser le sang français, ni pour ni contre les Polonais (2) ». Fidèle à son attitude antérieure à l'égard de la Pologne, l'Empereur ne voyait en elle, en 1812, qu'un moyen dans les vastes desseins qui occupaient l'esprit de ce grand homme du siècle (3). La France avant tout, telle était sa politique. Il ne sacrifiera pas les intérêts de son Empire à ceux de la Pologne.

Napoléon n'en gardait pas moins, à l'égard du problème polono-lituanien, une sorte d'expectative bienveillante et il est difficile d'admettre qu'il aurait accepté sans une nécessité impérieuse une combinaison politique où la Pologne et la Lituanie renaissantes, qui lui avaient donné des preuves de leur dévouement, se seraient trouvées sacrifiées. Pour reconnaître les services que lui avaient rendus les Polonais prussiens en 1807 et les Polonais autrichiens en 1809, il les avait soustraits au joug des puissances copartageantes. De même, ayant accepté le concours des Lituaniens contre les Russes, l'Empereur aurait certainement tenté d'obtenir pour eux une récompense en leur procurant une vie politique plus conforme à leurs aspirations nationales.

(1) *Corr.*, n° 17553. — Cf. HANDELSMAN, *Rezydenci*, 197.

(2) MARTENS, XIV, 115. — Cf. DENNÉE, 34. — PRADT, 57.

(3) FAIN, I, 49. — ERNOUF, 390. — CAULAINCOURT, I, 281 et s., 306 et s. — MANSUY, 248. — VANDAL, I, 13, 89 ; II, 427, 539.

QUATRIÈME PARTIE

**PARTICIPATION DE LA LITUANIE
A LA GUERRE**

CHAPITRE PREMIER

L'état d'esprit de la population

La Lituanie accueillit Napoléon avec bienveillance, mais sans effusions d'enthousiasme. Après avoir traversé le Niémen à Kaunas, l'Empereur, comme nous l'avons vu, trouva la rive droite calme et sans animation. Vilna, capitale de la Lituanie, ne réserva pas à son libérateur la réception franche et affectueuse qu'il avait eue en Pologne. L'esprit public n'était pas cependant mauvais au commencement de la guerre, bien qu'il fût modéré (1). Si le pays ne se leva pas dans un élan commun dès l'apparition de Napoléon, pour se ranger sous ses drapeaux contre les Russes, il fut loin cependant d'une passivité complète à la vue des Français. Il y eut dans la première phase de la guerre des manifestations de dévouement et de collaboration active. Partout depuis le Niémen, les Français ont vu venir à eux des concours individuels et çà et là se produisaient des mouvements de patriotisme belliqueux. Notons, à Vilna, l'action spontanée des étudiants de l'université, au nombre de quatre à cinq cents, désireux de prendre une part active à la restauration de la patrie en formant un régiment et

(1) Maret dans sa lettre à Pradt, Kaunas, le 1^{er} juillet, caractérise cet esprit public comme « un peu tiède ». HANDELSMAN, II, 155. Un témoin anonyme note qu'« il n'a jamais été prononcé ». Voy. *Annexes*, n^o 39. Le mémoire sur l'administration lituanienne de Niesiolowski (voy. *Annexes*, n^o 48), au contraire, trouve l'esprit public « très vif ». Cette appréciation est contestable et semble émise par son auteur pour mieux faire ressortir les fautes de ses prédécesseurs et collaborateurs et mettre en valeur son activité personnelle dans la seconde moitié de la guerre.

de propager l'insurrection dans le pays (1). La province montra plus de zèle que la capitale, surprise par la rapidité de l'arrivée de Napoléon après le séjour enchanteur qu'y avait fait le tsar trois jours auparavant, et déprimée par les désordres des troupes à la recherche de vivres.

La coopération active des habitants avec les troupes françaises prit notamment le plus d'ampleur en Samogitie, partie occidentale de la Lituanie. Cette région fut traversée par l'aile gauche de la Grande Armée composée du 10^e corps sous le commandement du maréchal Macdonald qui se porta de Tilsit vers Riga. Arrivé à Raseiniai le 30 juin, Macdonald annoncera de cette ville, le 3 juillet, au maréchal Oudinot, que « l'esprit des habitants est très bon pour nous (2) ». Ces bonnes dispositions s'exprimaient de façon concrète. Dans son rapport du même jour, il informe le major général Berthier que les gentilshommes samogitiens « accourent de toutes parts pour me demander des secours et l'autorisation de s'armer pour leur défense et courir sur les Russes (3) ». Macdonald autorisa les nobles de Samogitie

(1) GRZYMAŁA, *Sybilla tulactwa polskiego*, 1833, III, 37-39 ; *Souvenirs de la Pologne*, 1833, 181 et s. — OSTROWSKI, II, 196-197. — PICARD et TUETÉY, V, 443. — LAUGIER, II, 301. — Cf. FABRY, V, 98-99. — IWASZKIEWICZ, 67.

(2) FABRY, V, 747.

(3) FABRY, V, 746. Cet état d'esprit est confirmé par d'autres témoignages : « Die vom Kaiser erlassene Proklamation wurde von den Einwohnern mit Jubel aufgenommen, der Adel versammelte sich in grossen Schaaren in Hauptquartiere des Herzogs zu Rossiennie, kammit der grössten Bereitswilligkeit den Anforderungen desselben entgegen... Aus den jüngsten Soehnen des Adels errichtete man sogleich eine Kompagnie de *Guides*, und setzte sie bei der 10-ten Divisionen Thätigkeit. » BOMSDORFF, *Millheilungen aus dem russischen Feldzüge*, Leipzig, 1818, II, 77. Le prince Joseph Giedroyc, envoyé de Vilna en Samogitie, annonce le 18 juillet de Raseiniai à Maret : « une foule de jeunes gens viennent de toutes parts me demander à servir ; j'aurais de quoi former un très fort régiment, mais je ne puis agir sans y être autorisé d'une manière authentique » (*Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 2). On note dans le même district que les élèves du collège de Kraziai, en armes, parvinrent à effrayer et à chasser un détachement de cosaques de leur ville, repoussèrent leur rentrée et sauvèrent pour l'armée française les réserves de vivres qui devaient être brûlées (*Kuryer Litewski*, 1812, n° 68. — VOENSKI, I, 289-290). Ayant appris que le Duché de Varsovie, réuni sous la présidence du prince Czartoryski en Confédération générale de la Pologne « vient d'intercéder pour nous auprès du trône du Héros des siècles », les nobles du district de Raseiniai ont, à cet « illustre descendant des Jagellons », envoyé une adresse en forme de lettre

à s'armer pour leur propre défense contre les vexations des cosaques qui les mettaient à contribution, contre les pillards et maraudeurs qui les menaçaient et enfin à courir sus à l'ennemi s'ils le jugeaient à propos. De plus les chefs des détachements qu'il allait envoyer de Raseiniai à Telsiai, Siauliai et Panevėzys, avaient reçu l'ordre de prévenir les nobles qu'ils étaient autorisés à prendre les armes (1).

Cet empressement des Samogitiens donna des résultats plus effectifs à Telsiai, un autre chef-lieu de district. Le détachement franco-prussien envoyé de Raseiniai dans cette ville, sous le commandement du colonel Jeanneret, atteignit le 7 juillet sa destination et fut bien accueilli par les habitants. Le 10 juillet eut lieu dans l'église une solennité dans laquelle on rompit les liens avec la Russie et on jura fidélité à Napoléon (2). Le colonel Jeanneret montra un grand zèle pour donner une impulsion à l'insurrection du pays, déjà en cours. Il comprit que son rôle était de favoriser ce mouvement et de le couvrir. A Telsiai, il chercha donc à faire des levées pour les troupes lituaniennes et nomma même les officiers de ces troupes nationales (3). Après le départ de ce détachement de Telsiai, le 14 juillet, le pays se trouvait exposé à la vengeance de l'ennemi. Les habitants firent appel au général Mirbach, qui s'était illustré pendant l'insurrection de 1794, pour organiser la force armée. En quelques jours, Mirbach réunit environ deux mille nobles et paysans et commença à en former un régiment de chasseurs à pied et trois escadrons de cavalerie dans le but de se défendre contre l'ennemi avec l'idée d'une incursion en Courlande (4). Dans la même région, les habi-

portant la date du 1^{er} juillet, où ils expriment l'ardent désir de voir leur « ancienne patrie » rétablie (*Dziennik Konfederacyi*, n° 10. — Cf. *Aff. étr.*, *Corr.*, Pologne, v. 331, f. 69, 135).

(1) FABRY, I, 178 ; IV, 471-472 ; V, 748-749, 762.

(2) HARTWICH, 43-45.

(3) FABRY, IV, 471-472 ; V, 762.

(4) IWASZKIEWICZ, 349-350 (note). Cf. le rapport sur la nouvelle administration, *Annexes*, n° 38. Comme chefs des unités en formation à Telsiai avaient été désignés Antoine Chominski, W. Krzywkowski et le prince Joseph Giedroyc.

tants du district de Siauliai, à la suite de la concentration du corps du maréchal Macdonald près de Panevėzys, prirent également les armes pour protéger le district dégarni de troupes françaises et chassèrent les détachements russes qui dévastaient le pays (1).

Cette collaboration des habitants de la partie occidentale de la Lituanie avec l'armée française contre les Russes fut impressionnante. Essen, gouverneur militaire de Riga, dans son rapport du 19 juillet, annonce au tsar qu'un grand mouvement insurrectionnel venait de se produire en Samogitie : les habitants prêtent partout le serment de sacrifier leur vie et leur fortune pour la restauration de leur patrie sous la protection de Napoléon et les jeunes gens s'enrôlent dans l'armée comme volontaires (2). D'autre part, les bonnes dispositions des Lituaniens de cette région parvinrent jusqu'au consul français à Königsberg qui jugea opportun d'informer Maret que la population « manifesta la plus vive satisfaction sur les événements (3) ». Il donne des précisions concernant l'accueil reçu par l'armée napoléonienne. Les détachements prussiens dépendant du corps de Macdonald qui, sous le commandement du colonel Below, firent le 6 juillet, pour s'approvisionner, une incursion de Klaipėda (Memel) vers Gargzdai et Kretinga, furent accueillis « à bras ouverts » et les habitants « leur ont donnée de bon cœur tout ce qu'il ont demandé (4) ». Enfin l'Empereur lui-même, dans son septième *Bulletin de la Grande Armée*, daté de Vilna le 16 juillet, reconnaît que « les habitants de la Samogitie se distinguent par leur patriotisme (5) ».

Dans d'autres parties de la Lituanie, on peut constater

(1) *Kuryer Litewski*, 1812, n° 68. — VOENSKI, I, 291.

(2) *Otetch. vojna*, XIV, n° 66.

(3) Le consul Framery d'Ambreucq à Maret, Königsberg, le 22 juillet. *Aff. étr.*, Corr. comm. Königsberg, v. 5, f. 26.

(4) Le même, Königsberg, le 13 juillet, *Ibid.*, v. 5, f. 8 ; cf. f. 7.

(5) PICARD et TUETÉY, V, 486. Signalons à ce propos qu'une délégation de Samogitiens composée de Gielgud, Billewicz, Bialozor, Jelenski et autres, fut reçue le 11 juillet par l'Empereur à Vilna (*Kuryer Litewski*, 1812, n° 52).

également divers symptômes de la coopération des habitants avec l'armée française, qui s'exprimaient par des prises d'armes spontanées, quoique bien faibles. Les faits de ce genre eurent lieu surtout dans la partie méridionale de la Lituanie. A Grodno notamment, on reçut aimablement les Français. La noblesse se groupa rapidement, exprimant le désir de former un régiment d'infanterie (1). Les nobles de Pinsk se distinguèrent en prenant les armes pour sauver la caisse publique et les magasins de vivres (2). Ces noyaux insurrectionnels ont été dissipés par les nouvelles autorités pour laisser place à la formation des régiments réguliers créés par les décrets impériaux rendus à Vilna.

* * *

Les aspirations patriotiques n'étaient pas seules à préoccuper la population lituanienne. La question sociale se posait également au moment de l'apparition des Français. En effet, les paysans dont la condition avait incontestablement empiré sous le gouvernement russe, en particulier par le devoir du service militaire, aspiraient depuis longtemps à être affranchis, ne fût-ce que partiellement, de même que leurs frères de l'autre rive du Niémen l'avaient été par Napoléon. Ils voyaient en celui-ci le libérateur qui leur apportait l'abolition du servage. Dans cet état d'esprit, l'arrivée des Français fut accueillie par les paysans avec plus de joie et d'enthousiasme que par la noblesse. Des symptômes de ces excellentes dispositions se manifestèrent dans tout le pays. Les paysans apportaient des renseignements sur l'ennemi, amenaient des prisonniers russes aux

(1) *Dziennik Konfederacyi*, n° 3. — KOLACZKOWSKI, *Wsp.*, I, 90. — FABRY, V, 814 ; les rapports des agents des 4 et 6 juillet, *Arch. étr.*, Corr., Pologne, v. 330, f. 523, 542. Suchodolski à Maret, Vilna, 25 juillet, *Arch. nat.*, AF, IV, 1649, pl. 5, n° 12.

(2) *Kuryer Litewski*, 1812, n° 70. — VOENSKI, I, 283-285. — IWASZKIEWICZ, 88, 339-340 (note). — FABRY, V, 631-632, 641-643, 897 ; le rapport de Czeczot à Maret, s. d., *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 74. — Cf. KUKIEL, I, 378-379, pour quelques autres plus petites manifestations de ce genre.

détachements français, se rassemblaient nombreux pour les travaux de fortifications et les besoins de la navigation (1). Mais les préoccupations du peuple opprimé se concentraient avant tout sur son propre sort et sur l'amélioration immédiate de sa situation. Une effervescence se produisit vite parmi les paysans. L'entrée des Français fut comprise par eux comme le signal de leur délivrance, convaincus qu'ils étaient que tous leurs anciens devoirs à l'égard des seigneurs avaient cessé d'exister. Le bruit d'ailleurs ne tardait pas à courir que Napoléon allait rendre justice aux paysans. Ceux-ci se mirent donc d'eux-mêmes sans délai, dans un grand nombre de localités, à secouer le joug de la servitude. Ils refusèrent l'obéissance à leurs seigneurs et cessèrent de faire les corvées. Dans certains endroits où les régisseurs des propriétés étaient détestés, les paysans se soulevèrent, passant de la désobéissance à la menace et même au pillage (2).

C'est également en Samogitie que le mouvement paysan de coopération avec les Français, de même que celui des nobles, a pris plus d'ampleur, revêtant un caractère particulier. A cet égard, il est caractéristique que les paysans samogitiens, dans la première phase de la campagne, se sont soulevés contre les Russes en accord solidaire avec les nobles. A Telsiaï, notamment, les paysans s'unirent aux nobles et il se forma ainsi bientôt, comme nous l'avons indiqué précédemment, une troupe de deux mille personnes (3). Cette action commune provenait principale-

(1) SOLTYK, 14. — SANGUSZKO, *Pam.*, 60. — FABRY, I, 15, 113, 139-140, 166; III, 129, 600-601; V, 66, 746. — *Corr.*, n° 18950. — KUKIEL, I, 381.

(2) FANTIN DES ODOARDS, 313. — GRZYMALA, *Sybilla lulaćwa polskiego*, 1833, 43. — MOSCICKI, *Pod znakiem*, 53. — IWASZKIEWICZ, 83, 217. — FALKOWSKI, IV, 58. — OSTROWSKI, II, 205. Voy. les plaintes de quelques propriétaires du district de Panevėzys sur l'insubordination de leurs paysans, *Arch. centr. d'État* (Kaunas), v. 16. Le caractère des documents que nous possédons nous oblige à rester dans les généralités concernant les révoltes des paysans. Il est à remarquer que le mouvement paysan de révolte se développa plus fortement dans la partie orientale de la Lituanie, notamment dans le gouvernement de Minsk. IWASZKIEWICZ, 218, 247.

(3) La lettre de Mirbach à la Commission de Gouvernement, le 21 juillet 1812, IWASZKIEWICZ, 349-350 (note). Pendant l'insurrection de 1794 à

ment de la situation particulière des paysans dans cette partie de la Lituanie et de la compréhension montrée par les nobles pour leurs aspirations.

Avant les partages, la Samogitie, était le seul pays où se trouvaient un grand nombre de paysans dits « libres », c'est-à-dire cultivant la terre en vertu de contrats passés avec les propriétaires, ne faisant pas de corvées et assujettis seulement à des redevances en argent (1). La différence de situation entre ces paysans et les petits nobles au point de vue tant économique que moral était bien moins marquée qu'ailleurs. Mais cette situation relativement bonne des paysans libres changea beaucoup après les partages. Sous la domination russe, ils furent considérés comme des serfs corvéables, attachés à la glèbe. Leur condition s'aggrava surtout dans les anciennes terres royales échues aux nouveaux propriétaires russes, comme le prince Platon Zoubov qui avait reçu, notamment de Catherine II, de grands domaines et qui les augmenta encore par des achats de propriétés particulières (2). Au changement matériel et moral s'ajouta encore l'obligation au service militaire russe, très détesté des paysans. Aussi, comme après l'ukase de 1800 concernant les titres de noblesse, il avait été permis même aux paysans de réclamer les titres qui auraient pu

l'appel de Kosciuszko, annonçant des soulagements immédiats à leur sort, les paysans samogitiens se sont conduits déjà par endroits en « véritables révoltés » (MOSCICKI, *Général Jasinski*, 301). Nous avons noté plus haut qu'en 1807, on signalait également parmi les paysans une certaine effervescence qui donna même lieu à des refus de se soumettre au recrutement pour l'armée russe (voy. p. 29).

(1) Voy. *Quelques notes sur la Samogitie (Annexes, n° 32)*. — MALTE-BRUN, *Sur la Pologne russe, « Journal de l'Empire »*, 17 et 22 juillet 1812. — LACHNICKI, *Biografia wloscianina*, 43-45. — WROTNOWSKI, *Zbior pamietnikow*, 130 et s. — *Bibl. Akad. Um.*, n° 1203 : le mémoire de Buckiewicz, *Obrazki stanu wloscian lilwskich*, p. 47.

(2) Sur la situation des paysans de Zoubov, voy. MOSCICKI, *Pod znakiem Orla i Pogoni*, 43. — MOSCICKI, *Dzieje porozb. Litwy i Rusi*, I, 336. — IWASZKIEWICZ, 378 (notes). — SCHOEN, II, 10. — OGINSKI, I, Notes manuscrites, 191-192 (Bibl. de l'Université de Kaunas). Une observation du tsar en 1807 dans *Russkaïa Starina*, 1870, II, 553. En 1812, les paysans de Zoubov se sont révoltés contre les régisseurs de ses domaines et firent éprouver au prince des pertes considérables : OGINSKI, I, Notes manuscrites, 210 (Bibl. de l'Université de Kaunas).

être perdus par prescription, on constata, en 1811, que dans la Samogitie, « il ne s'est presque pas trouvé de propriété où des paysans ne se soient crus autorisés à faire des recherches pour se procurer des preuves de noblesse, afin de se soustraire à la nécessité de donner des recrues (1) ».

Les paysans, ainsi que les nobles de la Samogitie, furent encore encouragés à la lutte pour la restauration de l'ancienne indépendance par des raisons économiques. Le blocus continental imposé à la Russie par la paix de Tilsit en 1807, et qui fut nuisible à toute la Lituanie, produisit des effets particulièrement pénibles dans la Samogitie, située près des ports et de la frontière parce que, fermant les ports, il avait tari l'unique moyen par où le pays eût pu vendre ses productions et se procurer du numéraire. Le mal, comme il arrive toujours, pesait surtout sur la classe indigente. A ce sujet, il existe un témoignage précieux provenant du comte Oginski, collaborateur bien connu du tsar avant la guerre. « La Samogitie était autrefois, dit Oginski dans sa lettre au tsar à la fin de 1811 (2), la plus riche contrée de la Lituanie du côté du Nord. Son voisinage des ports de Memel et de Libau donnait un libre débouché à ses productions qui consistent surtout en lin et en chanvre, et le paysan y avait acquis un état d'aisance qui le mettait à même de payer en argent comptant les redevances qui lui étaient imposées. Aujourd'hui, Sire, ce pays présente un aspect déplorable. Les greniers des paysans sont à la vérité en beaucoup d'endroits remplis de productions, mais il n'y a pas de possibilité de s'en défaire. Les paysans ne payant pas les propriétaires, ceux-ci restent arriérés dans le payement des impôts de la couronne, et de là résulte : la nécessité d'envoyer des exécutions militaires, de mettre le séquestre sur les terres de la noblesse et d'employer les mesures les plus sévères, sans que pour cela l'on puisse retirer de l'argent où il est tout à fait épuisé,

(1) Oginski au tsar, *Annexes*, n° 31.

(2) Voy. *Annexes*, n° 31.

et où toutes les sources par lesquelles il s'introduisait sont tarées... Je n'ai pas reconnu la Samogitie, et si je n'avais été témoin oculaire de la pénurie générale et de l'impossibilité d'y percevoir les rentes, je n'aurais jamais pu m'en faire une idée. » Un autre témoignage est donné par un officier français, envoyé de Dantzig à Klaipeda (Memel) pour prendre des renseignements sur la présence des Russes en Lituanie et qui rapporte, le 22 février 1811, que, selon un seigneur lituanien, la rareté des espèces est telle qu'« il n'en restera bientôt que ce qu'il en faudra pour acheter des cordes pour se pendre (1) ». C'est pourquoi, depuis que les troupes russes se sont retirées de la frontière lituano-prussienne, on voit les paysans samogitiens et les Juifs passer librement cette frontière pour apporter à Klaipeda (Memel) des denrées et du bois afin de se procurer de l'argent et les prix qui étaient très élevés sont considérablement diminués (2).

Ayant subi tous ces changements dans leur condition, après les partages, les paysans samogitiens ont ressenti plus vivement que ceux des autres contrées la disparition de l'ancienne indépendance du pays et sa simple restauration était déjà pour eux une amélioration sensible à leur sort, bien qu'elle ne fût pas le régime idéal qu'ils avaient désiré. Ils pouvaient donc avec raison collabo-

(1) MARGUERON, II, 54. Pendant la guerre de 1812, dans la région de Vilna, CHOISEUL-GOUFFIER (*Mémoires*, 56-57) fut également « frappé de la misère des habitants de la campagne que la privation, par interruption du commerce, d'objets de première nécessité, tels que le sel, les harengs, etc., les mauvaises récoltes de l'année précédente, le passage des troupes et les transports continus pour l'armée, avaient entièrement ruinés ».

(2) Les lettres du consul français à Königsberg à Maret, des 9 et 13 juillet, *Aff. étr.*, Corr. comm. Königsberg, v. 5, f. 759. Parmi les préoccupations matérielles, en 1812, des habitants de la Samogitie et qui devaient en partie les pousser à souhaiter un changement de situation, il faut noter à côté du manque d'argent, le désir de voir intervenir une solution pour les procès sur les limites de propriétés qui étaient très répandus dans le pays. Au point que le colonel polonais Niegolewski, lequel s'est rendu en Samogitie en 1812, fut assailli par les demandes de protection dans les procès de ce genre. SKALKOWSKI, *Niegolewski*, 9. Ces procès de limites étaient en particulier répandus dans la noblesse dite « szlachta zasciankowa », *Bibl. Akademji Um.*, n° 1204 : le mémoire de Buckiewicz intitulé *Obrazki Litwy*, 69.

rer avec les nobles qui tendaient au retour à l'ancienne liberté politique. L'emploi plus courant de la langue lituanienne, qui était celle des paysans, même par la noblesse laquelle se servait ordinairement de la langue polonaise, n'était pas sans contribuer, dans ce pays le plus pur au point de vue ethnographique, à entretenir des relations plus suivies et confiantes entre ces deux classes sociales. Enfin, la collaboration était rendue plus aisée par ce fait que cette contrée paraissait avoir compris la nécessité d'une réforme sociale. Nous savons qu'il existait parmi le clergé des prêtres qui soutenaient les aspirations des paysans. En effet, l'évêque de la Samogitie, le prince Giedroyc, s'élève dans sa lettre du 24 juillet contre les encouragements provenant de certains ecclésiastiques à la désobéissance des paysans et il annonce qu'il réagira à l'avenir contre ces agissements du clergé (1). L'importance de la question paysanne dans cette contrée fut même comprise par les personnes en rapport avec les hautes autorités françaises, comme en témoigne un rapport sur la Samogitie, remis au début de la guerre, et qui suggère l'idée du nouvel ordre social à faire entrevoir aux paysans samogitiens (2).

Napoléon n'ignorait pas en entrant en Lituanie que les paysans attendaient de lui leur affranchissement du servage, et il est vraisemblable qu'il avait l'intention au commencement de la guerre de les doter d'un régime de liberté. Ses entretiens avec les paysans lituaniens et ses remarques sur leur sort paraissent le confirmer. A la veille du passage du Niémen, le 23 juin, il accueillit avec bonté quelques paysans lituaniens qui avaient traversé le fleuve et auxquels il demanda par son interprète non seulement des renseignements sur l'armée russe mais aussi s'ils savaient qu'il avait accordé la liberté aux paysans du Duché de

(1) JANULAITIS, 1812 m. *alsisaukimai*, dans *Praeitis*, 1930, II, 363-365. Voy. également *Alty i dok.*, II, 166, où il est indiqué que les paysans libérés par les prêtres ont mal accueilli le retour des Russes.

(2) Voy. *Annexes*, n° 32.

Varsovie et s'ils étaient réellement malheureux sous le gouvernement russe (1). D'autre part, dans sa marche sur Vilna à travers la Lituanie, pendant une halte qu'il avait faite entre Vievis et Vilna, il se serait fait amener un paysan et lui aurait fait dire qu'il venait pour leur rendre la liberté (2). A son entrée à Vilna l'Empereur, s'entretenant avec les délégués qui étaient venus à sa rencontre, aborda aussi la question du servage et il aurait annoncé qu'ici comme ailleurs les rapports sociaux devaient subir des changements indispensables (3).

Dans cette ville, Napoléon devait prendre une décision au sujet de ce problème qui se posa d'une manière pressante. Des considérations d'opportunité entrèrent en jeu. La conservation de l'état social actuel était fortement souhaitée par la noblesse. La situation de cette dernière était tout à fait prépondérante dans la vie publique en face de la faiblesse de la bourgeoisie et son aide lui paraissait alors indispensable. Pour ménager les propriétaires fonciers hostiles à l'abolition du servage et inquiets du mouvement des paysans, l'Empereur différa, contrairement à ses dispositions premières, l'affranchissement des serfs en Lituanie jusqu'à la fin de la guerre. Cette attitude à l'égard des paysans est exposée d'une façon indirecte dans le sixième *Bullein de la Grande Armée* daté du 11 juillet à Vilna. Dans un passage, Napoléon donne à entendre que la liberté accordée aux paysans du Duché de Varsovie est une nécessité et que les paysans lituaniens ont le vif espoir « que la fin de la lutte sera le rétablissement de leur liberté (4) ».

(1) SOLYTK, 16.

(2) CHAMBRAY, I, 48. — Cf. KUDRINSKI, 65.

(3) GRZYMALA, *Souvenirs de la Pologne*, 1833, I, 198.

(4) PICARD et TUREY, V, 476. On affirme parfois inexactement que Napoléon avait aboli le servage en Lituanie. Ce bruit a couru réellement dans le pays au début de la guerre, mais il n'y eut aucune abolition de la part de Napoléon. Les trainards de l'armée ont souvent offert la liberté aux paysans pour les engager à leur indiquer les métairies des seigneurs qu'ils se proposaient de piller. Voy. un mémoire sur les abus en 1812, *Arch. Zamoycki*, n° 1814, II. Cf. extrait donné par IWASZKIEWICZ, 402 (note).

Au cours de la campagne, la question sociale attira de nouveau l'attention de Napoléon. Le mouvement paysan qui avait déjà pris une force importante dans la partie orientale de la Lituanie, dans le gouvernement de Minsk, peuplé en grande majorité de Blancs-Russes, se développa et devint une révolte générale et violente dans la Russie-Blanche proprement dite, pays de grandes propriétés. Il en fut ainsi, en particulier, dans le gouvernement de Vitebsk qui avait appartenu avant les partages au Grand-Duché de Lituanie mais qui n'entraît pas actuellement sous l'autorité du Gouvernement créé à Vilna. Caulaincourt, qui commandait le quartier général, parlant de cette rébellion dans ses rapports quotidiens adressés de Vitebsk à l'Empereur, emploie le terme d'insurrection (1). Les paysans blancs-russes, qui étaient orthodoxes et n'avaient donc pas de religion commune avec leurs maîtres polono-lituanien, se livrèrent à la licence la plus effrénée. Se révoltant contre les seigneurs, ils les chassaient, pillaient et parfois incendiaient les châteaux, commettaient même des meurtres. Souvent, ils se groupaient et élisaient des chefs parmi les plus riches d'entre eux. Dans beaucoup de cas, ils s'unissaient aux soldats traînants et maraudeurs restés sur les derrières de l'armée pour attaquer et dévaster les biens seigneuriaux. En certains endroits, la petite noblesse participait à ces actes de pillage (2).

A l'occasion de ces mouvements, l'attitude que Napoléon avait adoptée à Vilna à l'égard des paysans apparut encore plus clairement. Le 5 août, ayant reçu à Vitebsk une lettre (3) dans laquelle le prince Eugène, vice-roi d'Italie,

(1) FABRY, III, 8, 97, 140, 195-196, 268, 354, 408, 559.

(2) FABRY, I, 440 ; II, 54, 56, 243, 275 ; III, 72, 434-435 ; IV, 54. — FEZENSAC, 238. — POUGET, 207. — SOLTYK, 104. — BIALKOWSKI, 207. — MOSCICKI, *Pod berlem*, 57. — KRASNIANSKI, 47-51. — FALKOWSKI, IV, 194-195. — IWASZKIEWICZ, 218, 247, 252, 363, 402. — KUKIEL, I, 381-382 ; II, 15-17. Les paysans blancs-russes ont accueilli avec joie les Français. Cependant, un officier français remarque que « les paysans paraissent beaucoup moins animés de l'esprit polonais (c'est-à-dire patriotique) que dans le reste de la Lituanie ; ils sont beaucoup plus sensibles à leurs pertes personnelles (FABRY, II, 56).

(3) FABRY, III, 206.

lui annonçait que tout le pays était en grande fermentation, il ordonna le même jour de lui faire savoir si l'exaltation des paysans existait encore dans l'ancienne Pologne ou dans l'ancienne Russie, ajoutant que « si cette révolte des paysans avait lieu dans l'ancienne Russie, cela pourrait être considéré comme une chose très avantageuse et dont nous tirerions un bon parti (1) ». L'Empereur demandait également de lui faire connaître quelle espèce de décret ou de proclamation on pourrait faire pour exciter à la révolte les paysans dans la Russie et se les rallier. Il est donc évident que Napoléon voulait maintenir l'ordre et le calme dans les provinces de l'ancien Royaume de Pologne, mais qu'il n'en était pas moins disposé à incendier la véritable Russie. Cependant, il résultait de la réponse du prince Eugène en date de 8 août (2) que c'étaient les paysans des provinces de l'ancien État polono-lituanien qui étaient prêts à se révolter et se révoltaient même déjà contre leurs seigneurs pour avoir de nouveau les privilèges dont ils jouissaient sous l'ancien gouvernement et dont les seigneurs s'étaient emparés. En même temps, l'Empereur reçut des nouvelles de ses avant-postes au-delà des anciennes frontières, d'après lesquelles l'esprit des paysans était changé et le pays devenait dans la marche vers l'est de plus en plus hostile à l'armée française. Il y avait aussi par endroits des révoltes locales de paysans contre les seigneurs, mais dès que la Grande Armée eut dépassé Smolensk, elle trouva souvent devant elle le moujik, exaspéré par les pillages des soldats, combattant avec le pope et le hobereau pour défendre la patrie et le tsar (3).

(1) *Corr.*, n° 19044.

(2) FABRY, III, 431-433.

(3) Sur les dispositions des paysans russes, voy. KUKIEL, II, 18-19. — Cf. TARLE, *Napoléon*, 322-324. — TARLE, *Nachestvie*, 174 et s. — MILIOUKOV, *Histoire de Russie*, II, 709. Napoléon, pressant de Velitchevo au-delà de Smolensk, le 1^{er} septembre, l'organisation des troupes lituaniennes, indiquait qu'il voudrait s'en servir contre les paysans de la Russie, *Corr.*, n°s 19165, 19187. — Cf. CHUQUET, *Ordres*, II, 431. Pendant son séjour à Moscou, l'Empereur, en étudiant les divers moyens d'amener le tsar à la paix, tourna encore une fois son attention sur la possibilité de soulever la masse russe et il fit rechercher dans les

Revenant à la question paysanne en Lituanie, il est à noter, que l'abolition du servage n'étant pas décrétée par Napoléon à Vilna, le Gouvernement lituanien crut devoir conserver purement et simplement l'ancien état social. Par deux proclamations adressées le 7 juillet aux propriétaires fonciers et aux autorités locales, il annonça cette décision (1). Dans la première, il assura les seigneurs qu'il n'avait pas l'intention de libérer les paysans et dans la seconde, il ordonna à ces derniers de rentrer dans leurs maisons, qu'il avaient quittées lors du passage des troupes françaises, d'obéir à leurs maîtres et de remplir les devoirs prescrits dans les actes qui ont été jusqu'à présent en vigueur. Ceux qui voudraient se soustraire à ces obligations seront punis par l'administration, qui aurait recours à la force en cas de besoin. Enfin, le Gouvernement promit sa protection contre les injustices et les pillages. Cet appel devait être publié par les curés dans les églises paroissiales et affiché dans chaque commune à la porte de l'hôtel de ville. Le prince Giedroyc, évêque de Samogitie, dont les paysans, croyant être affranchis, s'étaient par endroits montrés disposés à collaborer avec les nobles aux côtés de Napoléon, adressa le 24 juillet une lettre aux prêtres de son diocèse pour qu'ils essaient de faire rentrer les paysans dans le calme et les incitent à rester dans l'obéissance (2).

Les paysans ne voulurent pas abandonner les espérances qu'avait fait naître l'entrée des Français. Pour maintenir l'ordre dans le pays, les autorités tant lituanienues que françaises furent invitées à prêter main-forte aux propriétaires fonciers pour faire rentrer les paysans récalcitrants dans leurs anciens devoirs, en particulier

archives de Moscou des renseignements sur la révolte de Pougatchev (KURTEL, II, 230-231. — CAULAINCOURT, II, 80). De retour à Paris, parlant de la guerre contre la Russie le 20 décembre 1812 au Sénat, il affirmera qu'il aurait pu mettre les paysans en état d'insurrection et que seul un sentiment d'humanité l'arrêta (Corr., n° 19389).

(1) *Kuryer Litewski*, n° 52. — VOENSKI, I, 150-152. — OGINSKI, III, 213.

(2) JANULAITIS, 1812 m. *atsisaukimai*, dans *Praeitis*, 1930, I, 363.

pour les obliger à faire les récoltes (1). Cette réintégration n'était pas toujours aisée. Au moment des moissons, un projet intéressant fut émis. Le 12 août, à Vitebsk, le major général Berthier signale à l'Empereur que les paysans dans la presque totalité de la Pologne russe, d'après les renseignements qui lui parviennent journellement, refusent de faire la récolte pour leurs seigneurs. Pour ne pas priver l'armée de ses ressources, il propose d'organiser dans chaque commune des brigades de moissonneurs formées avec les paysans et dirigées par les agents des commissaires des subsistances sous la surveillance de l'autorité militaire. Un tiers de la récolte serait abandonné aux paysans, un autre tiers versé par ceux qui auraient fait la récolte dans les magasins de l'armée, sans frais, le dernier tiers étant remis aux seigneurs, en exceptant toutefois les propriétés abandonnées dont la part serait laissée à la disposition de l'Empereur. « Cette mesure, écrit Napoléon en marge de la proposition, serait bonne pour les terres de la couronne. Il faut donner l'autorité aux gouverneurs de pourvoir aux récoltes et faire une instruction (2). » Nous manquons de renseignements sur la suite donnée à ce projet qui aurait dû être appliqué moins en Lituanie qu'en Russie-Blanche, parce que dans ce dernier pays, où le projet avait été proposé, la révolte paysanne avait pris plus d'ampleur (3).

(1) *Corr.*, n° 18939. — FABRY, V, 807. — CHAMBRY, I, 48-49. — *Bibl. nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 31 : les colonnes mobiles créées pour combattre les maraudeurs avaient également pour devoir de mettre fin à la résistance des paysans. A la suite des plaintes de quelques seigneurs du district de Panevezys (Ropp, Gulbinski, etc.), les autorités locales ont envoyé des soldats ou des gendarmes pour calmer les paysans (*Arch. cent.*, v. 16). Nous regrettons, faute de documents, de ne pouvoir donner de précisions sur les interventions répressives de la force armée pour aider la noblesse à maintenir les paysans dans le servage. Dans le gouvernement de Minsk, où le mouvement de révolte avait pris souvent une forme brutale, des peines sévères furent infligées par les tribunaux criminels aux paysans désobéissants, incendiaires et même meurtriers. IWASZKIEWICZ, 247.

(2) FABRY, IV, 54.

(3) On note qu'au retour des Russes, les paysans samogitiens qui avaient commencé leur émancipation ont montré un grand mécontentement (*Akty i dokumenty*, II, 166 et s.). Il est possible qu'un nouveau régime ait été établi dans les domaines de la couronne appartenant aux propriétaires russes émigrés à l'entrée des Français, notamment dans les terres de Zoubov.

Le Gouvernement lituanien n'a rien fait pour améliorer la situation matérielle et morale des paysans ni même pour les encourager efficacement à donner leur collaboration contre les Russes. Dans la proclamation publiée le 1^{er} août et lue dans toutes les églises, adressée directement aux paysans pour les engager à s'enrôler dans l'armée lituanienne en formation, on leur présenta les avantages militaires de la nouvelle armée par rapport au régime russe, notamment le temps de service plus court qu'auparavant, mais on ne fit qu'une allusion extrêmement vague concernant leur sort social. Dans la phrase finale, on les invita seulement à se montrer dignes de « ces bienfaits que notre patrie commune vous annoncera (1) ». Dans les circonstances de guerre particulièrement dures et au prix de ces promesses tellement incertaines pour l'avenir, il est compréhensible, qu'il était difficile d'attendre des paysans lituaniens, renvoyés parfois durement à leurs devoirs anciens, un grand empressement à consentir des sacrifices pour la patrie et à donner une collaboration confiante avec les nobles. Le peuple ne put manquer d'éprouver une forte déception dans les espérances qu'il avait conçues et ses bonnes dispositions à l'égard des Français s'affaibliront au cours de la guerre. Notons enfin que dans l'action sur les sentiments patriotiques du peuple, un facteur très important a été négligé en 1812 par le Gouvernement, qui s'adressait en parlant aux paysans, non dans leur langue lituanienne mais en polonais, contrairement à l'exemple donné par les chefs de l'insurrection de 1794 (2).

(1) *Akty*, XXXVII, 245.

(2) Les proclamations lituaniennes de 1794 : MOSCICKI, *Dzieje*, 173-174. Sur l'emploi de la langue lituanienne en 1812 dans la Lituanie napoléonienne, on ne connaît que deux faits : d'une part, une proclamation de l'Empereur aurait été traduite en lituanien ; d'autre part, l'évêque de Samogitie, Giedroyc, publia dans cette langue deux lettres adressées au clergé de son diocèse. BRZISKA, *Lietuwisku knygu istorijos bruožai*, I, 115. — JANULAITIS, dans *Praeiliis*, I, 1930, 362-365. — MACIUNAS, *Lituanistinis sąjudis*, 82. Il est significatif à ce sujet que la langue lituanienne fut employée par les Prussiens contre Napoléon. Schoen, président du gouvernement de la province lituanienne de la Prusse orientale, publia dans cette langue à Gumbinnen la proclamation

*
*
*

La noblesse lituanienne sur laquelle Napoléon comptait ne lui apporta pas durant la guerre un concours unanime. Seule la haute noblesse, qui avait effectivement dirigé la vie politique avant les partages, se rangea à son côté, pour reconquérir l'indépendance, exception faite de quelques partisans notoires et actifs de la Russie qui avaient reçu l'ordre de suivre le tsar dans sa retraite de Vilna. Les grands seigneurs, Sapieha, Pac, Radziwill, n'ont même pas attendu que l'Empereur vint en Lituanie; ils s'étaient prononcés pour la cause française dès avant la guerre. Soltan, Prozor, Tyszkiewicz, Tyzenhauz, Chodkiewicz, Giedroyc, etc. se mirent à sa disposition dès son arrivée à Vilna. Les uns dirigèrent le Gouvernement, les autres organisèrent l'armée. La jeunesse des écoles montra également un dévouement remarquable pour la cause napoléonienne et nationale. L'attitude de la masse de la noblesse, composée des moyens et petits nobles, fut moins uniforme. La majorité manquait de foi et d'ardeur et ne s'engagea pas franchement. Après les premières manifestations de joie, elle demeura en grande partie circonspecte et prudente, soucieuse de ses intérêts personnels et paraissant attendre tout de Napoléon seul. Elle subit les événements plutôt qu'elle y participa activement et se contenta d'exécuter les ordres venus des autorités (1). Un observateur de l'es-

de la victoire de Leipzig en 1813 dans le but de propager la joie prussienne et d'entretenir les dispositions hostiles des paysans lituaniens contre les Français (SCHOEN, *Aus den Papiere*n, III, 34-35). Les chants populaires des Lituaniens prussiens sont imprégnés de haine contre les Français, tandis que les chants des autres Lituaniens, en particulier du territoire transniémien ayant appartenu au Duché de Varsovie, sont en général bienveillants pour les Français, non sans rappeler parfois les divers malheurs éprouvés du fait de la guerre (BIRZISKA, *Dainu atsiminimai*, 56).

(1) GODART, 182. — OGINSKI, III, 294-295. — LAUGIER, II, 301. — CAULAINCOURT, I, 352, 358, 382. — FANTIN DES ODOARDS, 310. — KOZMIAN, *Wsp.*, I, 91. — NIEDZIELSKI, *Rys dziejow*, II, 40. — ZALESKI, *Pam.*, 363. — ZALESKI, *Karol Kniaziewicz (Roznik Tow. hist.-lit., 1866, 54-56)*. — FALKOWSKI, IV, 57. — ASKENAZY, *O sprawie polskiej, w r. 1812*, 18. — KUKIEL, I, 369, 382-383. Une partie de la petite noblesse, connue sous le nom de « szlachta

prit public en Lituanie croit pouvoir discerner trois classes caractéristiques parmi les habitants : les hommes sincèrement attachés à leur indépendance et à la France, qui ne forment pas le plus grand nombre ; les partisans déterminés de la Russie, qui représentent la classe la moins nombreuse ; enfin, « les hommes indifférents, fatigués par les changements continuels auxquels leur pays a été depuis trop longtemps exposé, occupés uniquement de la conservation du peu qui leur reste, égoïstes, ne désirant que le repos et par conséquent ne voulant rien donner au hasard », qui composent la majorité de la classe noble (1).

Cette attitude des nobles provenait principalement de leur situation sous le gouvernement russe, dont ils n'avaient pas à se plaindre. L'Empereur lui-même fit justement remarquer que les Litvaniens ne connaissaient pas de « cruautés d'état (2) ». Les Russes, comme nous l'avons vu, menaient avant la guerre une politique adroite qui flattait l'amour-propre des nobles, respectait les usages et assurait leurs droits sur les paysans. On leur faisait même espérer que la Russie pourrait restaurer leur vie politique autonome sous le sceptre du tsar. Par contre, les Litvaniens éprouvaient peu de sympathie pour le régime napoléonien tel qu'il était appliqué dans le Duché de Varsovie. L'égalité civile et l'administration française évinçant les fonctionnaires élus auxquels ils étaient habitués, ne convenaient nullement à leurs intérêts ni à leurs habitudes. Les réformes sociales inquiétaient tout particulièrement les seigneurs et les mouvements des paysans litvaniens dès l'apparition des Français leur montrèrent d'une façon concrète le danger

okoliczna », qui fut exempté des impôts et du service militaire sous le règne d'Alexandre I^{er} et qui se trouvait alors dans une situation meilleure qu'auparavant, se montra la moins empressée et resta presque complètement inactive. — MOSCICKI, *Z flareckiego swiata*, 233 ; *Bibl. Akad. Um.*, n° 1204 : manuscrit de Buckiewicz, *Obrazki Litwy*, 69-72.

(1) *Voy. Annexes*, n° 39. Cf. l'opinion analogue de Caulaincourt, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, sur les dispositions des Litvaniens avant la guerre de 1812. — CAULAINCOURT, I, 298. — VANDAL, III, 189.

(2) DENNIEB, 34. — Cf. MARBOT, III, 63. — SÉGUR, I, 149-152. — DEBICKI, II, 160-161.

d'un changement éventuel. L'avenir politique de la Lituanie restait d'ailleurs encore incertain et les nobles hésitaient à se compromettre avec les Français. Napoléon étant entré dans le pays sans avoir battu le tsar, les seigneurs ne pouvaient se défendre de craindre le retour des Russes et redoutaient par-dessus tout les exils et la confiscation de leurs biens. De plus, des personnes peu loyales ou même partisans de la Russie étaient entrées dans les nouvelles administrations, augmentaient les doutes sur l'issue de la guerre et conseillaient une extrême prudence (1). Enfin, une certaine réserve de Napoléon à l'égard de la restauration de l'ancienne indépendance facilitait la tâche de ses adversaires. Les Lituanienens n'avaient pas une confiance absolue dans l'Empereur depuis Tilsit et ne pouvaient s'empêcher de croire qu'ils pourraient être sacrifiés même après une campagne victorieuse, au profit d'une paix avantageuse pour la France (2).

La conduite des troupes françaises et alliées sur le territoire lituanien n'encourageait nullement les habitants à prendre une part active aux événements. Dès le premier jour, la population de Kaunas et des environs, qui avait accueilli avec des dispositions bienveillantes l'arrivée des premiers Français, fut forcée bientôt de prendre la fuite pour soustraire une partie de ses biens aux pillages et aux dévastations auxquels se livraient les soldats à la recherche de vivres (3). Les troupes s'abandonnèrent à de nombreux excès. Sur la route de Kaunas à Vilna, les sol-

(1) MOSCICKI, *Z flar. swiata*, 233. — CIPRINUS, *Kalcidoskop vosp. (Russkii Arkhiv*, 1872, II, n° 2295). — IWASZKIEWICZ, 383-384 (note). — *Kuryer Litewski*, 1912, n° 1 (fragment z pamietnej epopei). Les mémoires sur l'esprit public et la nouvelle administration, *Annexes*, nos 38-39. — La plainte des nobles du district d'Ukmergė sur les fonctionnaires, *Arch. nal.*, AF, IV, 1649, pl. 5 (doss. 11), n° 24. L'action des Juifs, mal disposés, s'exerçait dans le même sens. Voy. plus loin.

(2) SÉGUR, I, 146-148. — LAUGIER, II, 300. — OGINSKI, III, 203. — Cf. CAULAINCOURT, I, 359. — IWASZKIEWICZ, 93. — KUKIEL, I, 374. Il y a lieu de penser que Napoléon aurait été accueilli en 1807 en Lituanie avec plus d'empressement spontané qu'en 1812.

(3) SAINT-CHAMANS, 214. — DEDEM DE GELDER, 215. — SOLTYK, 32. — *Annexes*, n° 34.

dats qui passaient en grandes masses ressemblant à une émigration avaient presque complètement détruit les villages construits en bois, pour les besoins de leurs bivouacs (1). Dans la Samogitie, où les habitants se montrèrent particulièrement favorables pour Napoléon, les Prussiens, alliés des Français, manifestèrent des prétentions excessives et commirent de nombreuses vexations. Le consul de France à Kœnigsberg rapporte à Maret que, dans les environs de Kretinga, les Prussiens « se font un plaisir de maltraiter les habitants » et il craint qu' « ils ne finissent par nous en aliéner entièrement les habitants et les forcer à faire cause commune avec les Russes contre nous (2) ». L'indiscipline des troupes, les pillages, les dévastations de toute sorte, qui avaient pris une énorme extension au début de l'entrée en Lituanie, ne disparurent pas par la suite, à cause d'un grand nombre de traînards et de maraudeurs répandus dans le pays et du passage continu de nouvelles troupes (3). Tout cela, non seulement paralysa au commencement de la campagne les mouvements spontanés de coopération avec l'armée libératrice, mais aussi eut des répercussions notables et fort défavorables pendant la guerre sur les dispositions de toute la population, les nobles aussi bien que les paysans, à l'égard des Français ainsi que sur sa participation aux besoins de la guerre.

(1) SUCKOW, 156. — BOURGOING, 87. — CHAMBRAY, I, 52-53. — SOLTYSK, 23, 32. — BEQUELIN, 194. — CANITZ u. DALLWITZ, I, 86. — HOLZHAUSEN 44. — ZALESKI, 342-346. — SKALKOWSKI, *Fragmenty*, 102-103. — FABRY, V, 356-357. — CAULAINCOURT, I, 352. — FEZENSAC, 226.

(2) Le consul Framery d'Ambreucq à Maret, Kœnigsberg, le 30 juillet, *Aff. étr.*, Corr. com. Kœnigsberg, v. 5, f. 35. — Cf. *ibid.*, v. 5, f. 27. — FABRY, IV, 471-472.

(3) Voy. à ce sujet un recueil des rapports des sous-préfets et autres autorités, en date d'août et septembre, et intitulé : « le nombre des plaintes concernant les abus, dégâts, excès et crimes exercés par les troupes tant françaises qu'alliées », *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 94. Certains extraits en ont été donnés par IWASZKIEWICZ, 150-155. — Cf. *ibid.*, 340-341, 364-365. Voy. également les rapports des commandants de gendarmerie française en juillet, dans la région de Vilna. *Arch. nat.*, AF, IV, 1643, pl. 3, n° 48-96 ; l'ordre du jour du 6 novembre du gouverneur général de la Lituanie, *Centr. Valsl. Arch.*, vol. 9, publié par SCHMITTEIN, *Un district lituanien*, 53-55. — Cf. FABRY, V, 762. — VOENSKI, I, 444.

La bourgeoisie, peu nombreuse, paraissait bien disposée. On ne peut en dire autant des Juifs, très répandus dans les villes et les bourgades, où ils centralisaient dans leurs mains presque tout le commerce. Ils étaient nettement hostiles aux Français et très dévoués aux Russes. Leur état d'esprit est dû, semble-t-il, aux plaintes de leurs coreligionnaires du Duché de Varsovie concernant leur situation précaire et à la crainte de perdre les gains que leur assurait la vénalité de l'administration russe (1). De plus, chez les Juifs lituaniens qui formaient une classe à part dans la société dominaient les idées orthodoxes (2), qui étaient en contradiction avec les idées égalitaires de Napoléon, propres à amener une assimilation entre israélites et chrétiens. Les Juifs ont entretenu également à l'égard du nouveau gouvernement lituanien une animosité causée dans une certaine mesure par une augmentation sensible de leurs charges. Leur hostilité envers les Français apparut surtout pendant la retraite, où ils se hâteront de servir la cause russe par tous les moyens (3).

Le clergé catholique, dont l'influence était considérable en Lituanie, se montrait favorable aux Français, mais à quelques exceptions près, il ne semble pas avoir manifesté un grand zèle, le bas clergé se mêlant peu d'ailleurs des affaires politiques. Cette attitude pouvait avoir été influencée par le différend entre Napoléon et le pape, ainsi que par l'animosité du clergé du Duché de Varsovie pour le système napoléonien (4). L'opinion du clergé et les sentiments religieux du peuple lituanien s'émurent des actes d'impiété commis dans les lieux consacrés au culte qui furent souvent convertis en magasins et affectés à d'autres

(1) IWASZKIEWICZ, 219.

(2) KANDEL, *Zydzi w roku 1812* (*Bibl. Warsz.*, 1910, II, 157-175).

(3) CHAMBRAY, I, 275-276. — CASTELLANE, I, 116. — FABRY, I, 18. — SAYVE, 320. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mem.*, 131. — SÉGUR, II, 420. — MOSCICKI, *Z flar. swiata*, 233. — OBST, dans *Litwa i Rus*, 1912, II, 2-3, p. 177. — CHUQUET, *Études d'histoire*, 5^e série, 213. Les Juifs, parlant allemand, rendirent de grands services de renseignements et d'espionnage aux deux parties en guerre, mais surtout aux Russes.

(4) IWASZKIEWICZ, 267.

besoins de la guerre (1). On s'étonna également que dans l'armée il n'y eût pas de prêtres catholiques qui lui fussent officiellement attachés (2). La conduite parfois indécente des soldats à l'égard des prêtres ne pouvait pas non plus augmenter la sympathie (3). Enfin, les intentions de la Commission du Gouvernement d'introduire quelques changements dans les affaires du culte n'étaient pas sans déplaire au clergé (4).

Parmi le haut clergé, il convient de citer comme ayant été l'un des partisans les plus actifs de Napoléon, Michel Dluski, membre du chapitre épiscopal de Vilna, homme d'une instruction peu commune, prédicateur éminent, qui ressuscita en 1812 la loge maçonnique de Vilna et fit un grand sermon le jour de la fête de Napoléon, à la cathédrale (5). Un autre dignitaire, l'évêque de Minsk, Jacques Dederko, donna également des preuves de son zèle patriotique. Il eut des différends sérieux avec le clergé orthodoxe en encourageant les moines uniates, catholiques de rite grec, à reprendre leurs fonds et il s'empara lui-même du palais de l'évêque orthodoxe qui s'était retiré de la ville. Après la guerre, en raison de ses actes, seul des évêques il fut déclaré coupable et puni (6). Mentionnons encore l'évêque de Samogitie, le prince Joseph Arnulph Giedroyc, qui se mit aussi aux côtés de Napoléon. Il publia le 14 juillet une circulaire spéciale à son clergé, l'invitant à se montrer bienveillant pour le libérateur et fut délégué du Gouvernement pour les districts samogitiens (7). L'évêque suffragant de Vilna, Adam Kossakowski, accueillit l'Empereur dans cette ville, célébra des solennités religieuses et fut membre du Comité gouvernemental de l'instruction et du

(1) CHOISEUL-GOUFFIER, 150. — ZALESKI, 351.

(2) BUTKEVITCH, *Russkaïa Starina*, 1875 (XIV), 595.

(3) HARTWICH, 59.

(4) IWASZKIEWICZ, 266.

(5) IWASZKIEWICZ, 267, 416 (note). — MORAWSKI, *Kilka lat*, 11-12. La loge maçonnique porta le nom de « Gorliwy Litwin » (« Lituaniens zélés »).

(6) IWASZKIEWICZ, 416 (note). — KRASNIANSKI, 28.

(7) IWASZKIEWICZ, 227, 266, 283, 416. — JANULAITIS, *1812 m. atsisaukimai* (Praeitis, I, 362-365). — *Akty i dok.*, II, 204.

culte (1). L'évêque de Vilna, Jérôme Stroynowski, ne se trouvait pas à son poste, étant alors à Saint-Pétersbourg (2).

Les uniates, ou catholiques de rite grec, qui habitaient en Lituanie orientale et en Russie-Blanche occidentale, et avaient été opprimés par le gouvernement russe, relevèrent la tête et manifestèrent leur joie. Certains prêtres orthodoxes s'étaient ralliés à eux ; des paroisses entières redevinrent uniates et reprirent dans quelques endroits leurs anciennes églises. L'évêque uniате de Vilna, Holownia, participa aux cérémonies nationales et impériales et donna sa collaboration au Gouvernement. L'évêque de Minsk, Bulhak, montra également son activité (3). Par contre, le clergé orthodoxe, peu nombreux en Lituanie, mais dominant en Russie-Blanche, prit une attitude nettement hostile à l'égard du nouveau régime et resta un grand appui pour l'action secrète des Russes pendant la campagne. Il faut faire exception cependant pour l'archevêque orthodoxe de Mohylev, Varlaam Chichatzki, d'origine ruthène, qui engagea ses fidèles à prêter serment à Napoléon et fit prier pour lui, ce qui lui valut d'être déporté après la retraite des Français (4).

Il reste à signaler, comme nous l'avons déjà mentionné, que l'état d'esprit dans les gouvernements de Vitebsk et de Mohylev, en Russie-Blanche, arrachés au Grand-Duché de Lituanie et annexés par la Russie pendant le premier partage, fut notablement différent. Tandis que la Lituanie nouvellement organisée, malgré toutes ses hésitations et son manque d'énergie, surtout dans la partie orientale, se comporta sans aucun doute comme un pays allié, la noblesse de la Russie-Blanche témoigna d'une complète indifférence pour la restauration de l'ancienne situation politique. Elle reçut les Français plutôt comme des conqué-

(1) IWASZKIEWICZ, 253.

(2) SZANTYR, I, 292. — *Kalendarzyk polityczny*, 1812.

(3) IWASZKIEWICZ, 416 (note). — KRASNJANSKI, 32-33.

(4) DUBROVIN, *Russkaia Starina*, CXII (1902, IV), 443 et s. — IWASZKIEWICZ, 139-140. — MOSCICKI, *Pod berlem*, 61. — VOENSKI, III, 209 et s. — KUKIEL, II, 12-13.

rants que comme des libérateurs. Napoléon lui-même et son entourage constatèrent vite les dispositions du pays et signalèrent qu'il était « plus russe que polonais » et que les habitants « n'étaient plus des Polonais (1) ». L'intendant français de Vitebsk, Pastoret, représente la classe dirigeante en Russie-Blanche sous des couleurs sombres et il lui reproche son égoïsme et son manque d'aspirations nationales (2). Seuls quelques représentants de l'aristocratie polono-lituanienne se montrèrent conscients des événements et se mirent à la disposition des Français. Au premier plan se posait dans cette contrée la question paysanne dont nous avons parlé, qui prit une tournure brutale, nettement dirigée contre les seigneurs. Les dispositions de la Volhynie et des autres provinces ruthènes (ukrainiens) qui avaient appartenu avant les partages à la Pologne furent aussi très décevantes (3). De tous les pays sous la domination russe, seule la Lituanie apporta dans la mesure de ses possibilités une aide volontaire et réelle aux Français, tant en soldats qu'en subsistances.

(1) *Corr.*, n° 18971. — FABRY, III, 408 ; V, 886-887. — SOLTYK, 95, 103-104. — CAULAINCOURT, I, 382. — BERTHEZÈNE, I, 373. — BOURGEOIS, 19. — FEZENSAC, 237. — FANTIN DES ODOARDS, 313. — HOLZHAUSEN, 51. — SAYVE, 238.

(2) PASTORET, *Zapiski, Russkii Arkhiv*, 1900, III, 490 et s. — Cf. POUGET, 206. — MOSCICKI, *Pod znakiem*, 59, 64. — DUBROVIN, *Russkaïa Starina*, CXIII (1903, I), 44. — IWASZKIEWICZ, 137-141, 264. — KUKIEL, I, 382-383 ; II, 11-15. Le mémoire de Sierakowski sur la Russie-Blanche (avec la liste des personnes) : *Arch. nat.*, AF, IV, 1646, pl. 7, n° 34, qui fut envoyé en brouillon par Maret à Napoléon le 21 juillet : *ibid.*, 1647, pl. 1, n° 14. Le rapport de Towianski, le 31 juillet. *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, II, n° 62.

(3) PRADT, 148-152. — ASKENAZY, *O sprawie polskiej w. r.*, 1812, 20. — WILLAUME, *Misja pol. Morskiego (Kwartalnik historyczny*, 1933, I). — KUKIEL, II, 4-7, 266.

CHAPITRE II

La formation de l'armée lituanienne

Napoléon attendait de la Lituanie un concours militaire. Dans son acte du 1^{er} juillet créant le Gouvernement lituanien, il chargea ce dernier de la constitution de forces armées (1).

Les premières préoccupations de l'Empereur se portèrent sur l'organisation des troupes auxiliaires, comprenant des gardes nationales dans les villes et de la gendarmerie dans les départements. Ainsi le décret du 1^{er} juillet comporte la création de la garde nationale de Vilna, composée de deux bataillons, chaque bataillon comptant six compagnies. Le même jour, Kosielski, ancien colonel d'artillerie, était nommé commandant de cette garde (2). Le Gouvernement étendit l'institution de la garde nationale à tous les chefs-lieux des départements et, plus tard, aux chefs-lieux de district ainsi qu'aux autres villes qui jouissaient du droit de Magdebourg. Les agglomérations comprenant moins de deux cents maisons devaient former une milice (3). La garde nationale ou la milice bourgeoise était destinée à la surveillance des propriétés publiques et privées. Le service y était obligatoire pour les citadins propriétaires de maisons et pour ceux qui exerçaient n'importe quel commerce ou métier, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de cinquante ans. L'organisation

(1) Voy. *Annezes*, n° 1.

(2) Voy. *Annezes*, n° 9.

(3) VOENSKI, I, 229-231. — *Akty*, XXXVII, 441-442. — *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 93.

des gardes nationales n'était pas facile (1) et ne réussit pas complètement. Elle n'eut de succès notable qu'à Vilna où un important détachement, d'ailleurs assez mal armé, fut réuni mais sans dépasser huit cent vingt-six hommes au lieu de mille quatre cent cinquante prévus (2).

Pour assurer le bon ordre dans le pays, dès le 1^{er} juillet Napoléon prescrivit d'organiser dans chaque département, avec des nobles, une gendarmerie commandée par un colonel résidant au chef-lieu. Chaque district devait constituer une compagnie de gendarmes composée de cent sept officiers et soldats. Antoine Chrapowicki fut choisi comme colonel de la gendarmerie du département de Vilna, le prince Michel Radziwill de Grodno, Léon Osztorp de Minsk et François Orsetti de Bialystok (3). Commandée par des grands seigneurs et formée de gentilshommes propriétaires, la gendarmerie à cheval était chargée de prêter main-forte à l'autorité publique et de seconder la gendarmerie française pour la répression de la maraude et du brigandage (4). Ce service obligatoire de police, prescrit par l'Empereur lui-même aux nobles, ne fut pas bien accueilli par ces derniers qui le considéraient comme une atteinte à leur dignité et ils ne montrèrent aucun empressement pour s'y enrôler (5). Devant ces difficultés, il fut décidé de former des compagnies se composant seulement, dans chaque district, de cinquante hommes au lieu de cent sept. Au milieu de novembre, dans le département de Vilna, la gendarmerie atteindra un effectif total de six cent huit hommes et officiers. Dans les autres départements, le nombre des gendarmes fut encore plus faible (6).

(1) FABRY, III, 129 (ann.).

(2) *Akty i dok.*, II, 89-90. — CI. IWASZKIEWICZ, 176. — KUDRINSKI, 101. — GEMBARZEWSKI, I, 294-295.

(3) *Annexes*, n° 9 (note). — *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 55. — *Arch. Guerre*, C² 138 (la situation des troupes lituaniennes, par le général Giedroyc, le 1^{er} juillet 1813). — *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 7, n° 30 (extrait du journal de la Comm. de Gouv., 19 juillet 1812).

(4) VOENSKI, I, 211-213, 228-229, 423. — *Akty i dok.*, II, 84-86. — *Akty*, XXVII, 430-432. — *Corr.*, n° 18939.

(5) GEMBARZEWSKI, I, 297. — IWASZKIEWICZ, 177.

(6) IWASZKIEWICZ, 178.

Les troupes régulières étaient la force principale que le pays devait mettre sur pied. On décida la création de cinq régiments d'infanterie et de quatre régiments de cavalerie (1). Ils portaient les numéros faisant suite à ceux des régiments de l'armée du Duché de Varsovie. De la sorte, les régiments lituaniens d'infanterie étaient numérotés de 18 à 22 et ceux de cavalerie de 17 à 20. Par les ordres du jour du 13 juillet, Napoléon nomma colonels, savoir pour les régiments d'infanterie : du 18^e régiment, Alexandre Chodkiewicz ; du 19^e, Constantin Tyżenhauz ; du 20^e, Adam Biszping ; du 21^e, Charles Przewdziecki ; du 22^e, Stanislas Czapski ; pour les régiments de cavalerie : du 17^e régiment, Michel Tyszkiewicz ; du 18^e, Joseph Wawrzecki ; du 19^e, Constantin Rajecki ; du 20^e, Xavier Obuchowicz (2). Antoine Gielgud, par la suite, à la fin du mois d'août, remplaça dans le commandement du 21^e régiment d'infanterie Charles Przewdziecki, lequel succéda à Joseph Wawrzecki à la tête du 18^e régiment de cavalerie (3). L'armée lituanienne était tout à fait autonome sous les ordres directs de l'Empereur, ne dépendait en rien des chefs de l'armée polonaise et avait un uniforme distinct avec les armes de Lituanie (4).

Dans le choix des colonels, on tint compte, non des services militaires, mais uniquement de la naissance et de la fortune (5). De cette manière, l'armée eut des chefs aux noms historiques, mais parfaitement ignorants du service et de l'administration militaire. Le commandement réel

(1) IWASZKIEWICZ (158) indique que cette décision fut prise le 5 juillet par un ordre du jour impérial. Mais on ne connaît pas un tel ordre. A cette date du 5 juillet il n'y a qu'un décret formant le régiment lituanien de la garde impériale et dont nous parlerons ci-après.

(2) Voy. *Annexes*, n^{os} 20-21. — Cf. VOENSKI, I, 207-209.

(3) Maret à Napoléon, Vilna, 9 août, *Annexes*, n^o 37. — GEMBARZEWSKI, I, 57, 102-106, 125-126, 160-163. — TYSZKIEWICZ, 11-15.

(4) Les dirigeants lituaniens ont voulu en effet que l'armée de leur pays jouisse de son autonomie à l'égard de l'armée polonaise. Voy. leur intervention en ce sens auprès de l'Empereur, ci-dessus, p. 145.

(5) FABRY, V, 895-897. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mém.*, 121. — Joseph Giedroyc à Maret, Rasciniai, le 24 juillet 1812, *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n^o 3.

échut aux majors, nommés par le même ordre du jour du 13 juillet, et choisis pour la plupart dans l'armée polonaise. Les colonels étaient d'ailleurs à l'exception de Chodkiewicz, désignés à leur insu et en leur absence de Vilna (1). Par ces nominations, l'Empereur cherchait, suivant le principe de la politique qu'il pratiquait dans le Duché de Varsovie, à mettre sous les drapeaux les représentants des premières familles du pays. Il espérait également, par ce moyen, diminuer les charges du Trésor. On pensait en effet que les seigneurs nommés à la tête des troupes feraient personnellement de grands sacrifices financiers pour la constitution des régiments (2).

Pour trouver les soldats nécessaires, le Gouvernement lituanien décida d'établir le mode de recrutement qui était pratiqué par les Russes en Lituanie, d'après lequel les seigneurs propriétaires des terres livraient un certain nombre d'hommes pris parmi leurs serfs. On avait besoin pour les neuf régiments de dix mille hommes pour l'infanterie et de quatre mille pour la cavalerie, étant donné qu'un régiment d'infanterie devait compter à peu près deux mille hommes en trois bataillons et un régiment d'infanterie mille hommes en deux bataillons. Les départements de Vilna et de Minsk avaient à fournir pour les régiments d'infanterie trois mille hommes chacun, le département de Grodno, deux mille cinq cents hommes et celui de Bialystok, mille cinq cents hommes. Les recrues devaient avoir

(1) Maret à Napoléon, Vilna, le 9 août, *Annexes*, n° 37. — FABRY, V, 895-897.

(2) *Corr.*, n° 18982. Dès 1810, les informateurs de Napoléon à Varsovie lui avaient affirmé que les populations des provinces sous la domination russe étaient prêtes à se soulever et qu'un certain nombre de grands seigneurs étaient disposés à constituer à leurs frais six régiments. ASKENAZY, *Z koresp. Bignona* (*Bibl. Warsz.*, 1896, I, 550). — Sur la promesse de Chodkiewicz de lever un régiment et sur l'esprit guerrier en général voy. HANDELSMAN, II, 7, 65, 89, 97. Bignon à Maret, Varsovie, le 9 juin 1812. *Aff. étr.*, *corr.*, Pologne, v. 330, f. 177. Le général Sokolnicki dans son mémoire daté de janvier 1812, écrit que l'on pourrait compter sur 50 à 80.000 hommes qui accourraient indistinctement de toutes les provinces sous la domination russe. *Aff. étr.*, *mémoires*, Pologne, v. 28, f. 188.

au moins dix-huit ans et au plus trente-quatre ans (1). Le nombre de recrues était fixé proportionnellement au nombre de serfs. C'est ainsi que, dans le département de Vilna, il devait y avoir, pour l'infanterie, une recrue pour cent dix-neuf habitants mâles (2). Pour la formation des régiments de cavalerie, on a appliqué le même système de recrutement, avec cette différence que, selon une ancienne coutume, le chiffre de recrues était proportionnel au nombre de feux, à raison d'un conscrit avec son cheval par soixante-quinze feux. Ainsi, le département de Vilna devait donner mille trois cent vingt-sept conscrits, celui de Minsk mille trois cent sept, celui de Grodno neuf cent quatre-vingt-seize et celui de Bialystok trois cent soixante-dix (3). Les opérations de recrutement étaient fixées du 5 au 30 août pour l'infanterie. Pour la cavalerie, le délai allait du 15 août au 25 septembre (4).

La formation des troupes nationales rencontra dès le début des difficultés énormes et les résultats étaient longtemps insignifiants. On manquait de tout le nécessaire pour l'organisation des nouveaux régiments. La difficulté principale provenait de l'absence d'argent. L'extrême disette de monnaie circulant dans le pays était un fait incontestable depuis quelques années. Le blocus continental avait entraîné la fermeture des ports de mer et supprimé le seul commerce par lequel la Lituanie se procurait d'habitude la majeure partie de son numéraire. Le gouvernement russe augmenta encore cette pénurie en percevant jusqu'en 1811 les impôts en roubles d'argent, dont la valeur était cinq fois plus grande que celle des assignats (5).

(1) VOENSKI, I, 213-215. — *Akty*, XXXVII, 223-224.

(2) IWASZKIEWICZ, 164.

(3) VOENSKI, I, 216-220. — *Akty*, XXXVII, 246-248.

(4) Les quartiers généraux de recrutement des régiments furent désignés comme suit : pour les régiments d'infanterie : le 18° à Vilna, le 19° à Raseiniai, le 20° à Slonim, le 21° à Bialystok, le 22° à Minsk ; pour les régiments de cavalerie : le 17° à Kupiskis, le 18° à Nieswicz, le 19° à Nowogrodek, le 20° à Pinsk. IWASZKIEWICZ, 367-368 (notes). — GEMBARZEWSKI, I, 79-82, 154-162.

(5) Cf. ci-dessus, p. 58-59, 180-181. — ERNOUF, 400, 408. — SMOLKA, I, 25. —

Il était donc impossible, en 1812, de compter sur les ressources financières du pays, qui au surplus avait été dévasté par les troupes, épuisé par les livraisons de denrées, et qui ne possédait ni capitalistes, ni banquiers, ni entreprises importantes. Les autorités lituaniennes s'efforcèrent de se procurer de l'argent par divers impôts. Mais la perception ne pouvait s'organiser qu'avec une extrême lenteur et n'était pas susceptible de donner des revenus très importants. La contribution pour l'armée et l'impôt personnel extraordinaire furent les seules sources appréciables pendant la guerre (1). Dans cette situation difficile, on ne réussit à faire entrer dans la caisse générale, au cours de l'année 1812 qu'un peu plus de deux millions de zlotys, au lieu de treize millions que l'on aurait pu espérer en temps ordinaire (2).

Les nécessités de la guerre exigeaient dès le début des dépenses exceptionnelles. A lui seul, l'équipement des neuf régiments lituaniens était évalué à quatre millions de zlotys environ, soit plus de deux millions de francs, sans parler des frais d'entretien et de la solde mensuelle (3). Le Gouvernement lituanien ne possédait cependant pas de fonds disponibles (4) car les Russes avaient réussi généralement à emporter les caisses publiques et les premières rentrées des impositions étaient attendues seulement pour le mois de septembre. Il s'était donc vu dans l'obligation de solliciter de l'Empereur, par l'entremise du prince Sapieha, président du Comité militaire, chargé de l'organisation des troupes, une aide financière, notamment en faisant « avancer la moitié de la valeur du premier équipement et des objets de première mise », afin que les régiments d'infanterie

FRANK, II, 148. — IWASZKIEWICZ, 55, 185-186, 375 et s. — Voy. le mémoire sur l'administration lituanienne, *Annexes*, n° 38.

(1) ERNOUF, 400. — IWASZKIEWICZ, 197. — Maret à Napoléon, 9 août, *Annexes*, n° 37. — Cf. sur les classes des impôts, VOENSKI, I, 170-171, 187-192.

(2) IWASZKIEWICZ, 202.

(3) Maret à Napoléon, 9 août, *Annexes*, n° 37. — IWASZKIEWICZ, 199.

(4) Voy. les lettres du Gouvernement et du prince Sapieha à Napoléon, *Annexes*, n° 35-36.

puissent entrer en ligne au mois d'octobre ou même en septembre (1). L'Empereur n'était pas enclin à fournir des subsides en argent, parce qu'il espérait, comme nous l'avons déjà dit, que les grands seigneurs choisis pour commander les régiments seraient en état de faire les sacrifices nécessaires, au point de vue pécuniaire, pour la levée et l'équipement des troupes (2). Cette opinion fut soutenue, notamment, par Maret qui, le 22 juillet, déconseilla l'Empereur de faire des avances, déclarant que « si l'on voyait tout de suite que Votre Majesté est disposée à donner de l'argent, on croirait cette ressource inépuisable et on n'en chercherait pas d'autres (3) ».

L'espoir que les riches personnalités désignées comme colonels des régiments lituaniens pourraient donner une contribution pécuniaire fut particulièrement déçu. Leur fortune consistait principalement en terres immenses, qui ne produisaient aucun revenu en ce temps de guerre. Elles étaient complètement dépourvues d'argent liquide, de même d'ailleurs que toute la Lituanie à cette époque. Par suite, les colonels ne purent prendre l'engagement d'équiper à leurs frais que la sixième partie de leur régiment, plus précisément trois cent cinquante hommes d'infanterie ou cent cinquante hommes de cavalerie, à l'exception de Chodkiewicz qui ne put faire aucune promesse. Cette offre des colonels fut évaluée au total à trois cent mille francs, et même cette somme ne pouvait être fournie immédiatement, alors que, pour couvrir la totalité de la dépense, il manquait deux millions de francs (4). Après un mois de retard regrettable, Maret se rendit compte

(1) Sapicha à Napoléon, Vilna, le 16 juillet, *Annexes*, n° 36.

(2) *Corr.*, n° 18982.

(3) FABRY, V, 898-899.

(4) Voy. lettre de Maret à Napoléon, Vilna, le 9 août, dans *Annexes*, n° 37. IWASZKIEWICZ (161), affirme à tort que les nominations des colonels ont été faites après leurs offres de subvenir aux dépenses d'équipement. En réalité, ils ont été nommés, comme nous l'avons déjà indiqué, à leur insu et en leur absence de Vilna, excepté Chodkiewicz. Maret à Napoléon, Vilna, le 9 août, *Annexes*, n° 37. — FABRY, V, 895-897.

enfin que l'aide financière des nouveaux colonels constituait un mauvais calcul et que le manque d'argent en Lituanie paralysait l'organisation des troupes. Le 9 août, il exposa à l'Empereur la nécessité d'un secours pécuniaire et lui demanda une modeste avance de quatre cent mille francs, indispensable pour prendre livraison des premiers marchés qui avaient été conclus, croyant pouvoir certifier en même temps qu'au mois d'octobre, les troupes lituanienues seraient habillées et en état de servir (1). A la suite de ces démarches, Napoléon ordonna le 24 août de mettre une somme de cinq cent mille francs à titre de prêt à la disposition du Gouvernement lituanien pour pourvoir à l'habillement et à l'équipement des régiments (2).

Au manque d'argent s'ajoutaient divers autres obstacles qui venaient contrarier la prompt formation de l'armée lituanienne. Les colonels et le comité militaire ne montrèrent aucune aptitude particulière pour l'administration militaire et prirent souvent des mesures peu heureuses (3). Les bons officiers étaient en nombre nettement insuffisant. Au début, l'Empereur se montrait disposé à pré-

(1) Voy. sa lettre à Napoléon, dans *Annexes*, n° 37. Maret répéta cette demande de crédit le lendemain, 10 août, FABRY, 600. — Hogendorp dit qu'il aurait fait également des représentations auprès de l'Empereur pour obtenir une aide pécuniaire, HOGENDORP, 318.

(2) Voy. *Annexes*, n° 23. — Cf. *Corr.*, n°s 19135, 19165. Voy. Lettre de Barthelemy, commissaire ordonnateur de la Lituanie, sur le versement, le 13 septembre, *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 80. Il est signalé d'autre part que 30.000 francs ont été donnés par Maret le 3 novembre sur les crédits mis à sa disposition par l'Empereur, pour payer la solde des régiments lituanienus. *Arch. Guerre*, C² 121, n°s 177-178. On rendit plus tard Sapicha, président du Comité militaire, responsable de n'avoir pas osé demander les secours pécuniaires nécessaires pour opérer la prompt organisation de l'armée (SOLTYK, 52) et même le bruit courut qu'il aurait dissuadé l'Empereur de réaliser ses intentions bienveillantes (voy. mémoire sur l'admin. *Annexes*, n° 38). Comme nous venons de l'indiquer, rien de cela n'est exact. Sapicha demanda l'aide financière impériale et si l'on pouvait faire un tel reproche, il ne saurait s'adresser qu'à Maret. La somme avancée n'était pas suffisante et il semble que l'on pécha par économie mal placée. Une aide de deux millions de francs fournis dès le début aurait permis de mettre sur pied toute l'organisation militaire projetée.

(3) Voy. le mémoire sur l'administration lituanienne, *Annexes*, n° 38. — HOGENDORP, 316.

lever les cadres sur les régiments polonais de son armée (1), mais par la suite il changea d'avis, reconnaissant que les cadres de ces derniers régiments n'étaient pas assez nombreux (2). Souvent, on est entré comme officier dans l'armée lituanienne, soit par protection, soit même en achetant les grades. En effet, la plupart des colonels, pour se procurer l'argent nécessaire aux dépenses d'équipement qu'il avaient prises à leur charge, ont vendu à la riche noblesse des grades d'officiers (3). Ou encore, on promet une place de capitaine, avec pension annuelle, à celui qui amènerait cent hommes prêts à combattre (4). Par ces procédés, les postes étaient occupés par des officiers riches, mais non expérimentés (5). Il était également très difficile de se procurer des chevaux pour les nouveaux régiments de cavalerie, parce que les Russes les avaient emmenés dans leur retraite ou que les troupes françaises les avaient enlevés. Au milieu de novembre, on n'avait réuni qu'un quart à peu près des montures nécessaires (6). De même, il était malaisé de rassembler en si peu de temps les effets nécessaires pour l'habillement et l'équipement, qui devaient être commandés en presque totalité à l'étranger, le pays ne possédant pas de fabriques. On essaya cependant de réquisitionner du drap grossier dont s'habillaient les paysans et qui pouvait être utilisé pour les capotes de soldats (7). Les armes furent fournies aux nouveaux régiments par Napoléon qui ordonna de faire venir environ quarante

(1) *Corr.*, n° 18995. — Cf. rapport de Berthier du 22 juillet, *Arch. nat.*, AF, IV, 1643, pl. 1, III, n° 143.

(2) *Corr.*, n° 19165. — KUKIEL, I, 394. — IWASZKIEWICZ, 180.

(3) Exposition de tous les abus, *Arch. Zamoyski*, n° 1814, II. — Cf. IWASZKIEWICZ, 162, 366-367 (notes).

(4) Mémoire sur l'administration, *Annexes*, n° 38.

(5) KRASINSKI, *Ze wspomnień (Bibl. Warsz.*, 1912, III, 217). — WEYSSENHOFF, *Pam.*, 756. La liste des officiers des régiments lituaniens est donnée par GEMBARZEWSKI, I, XLIX-LIII.

(6) Hogendorp à Napoléon, 16 novembre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1643, pl. 2, II, n° 46. — Maret à Napoléon, Vilna, 6 octobre, *Arch. nat.*, AF IV, 1647, pl. 4, I, n° 12. — VOENSKI, I, 422.

(7) Maret à Napoléon, 9 août, *Annexes*, n° 37. — FABRY, IV, 262 ; V, 898-899. — TYSZKIEWICZ, 18. — IWASZKIEWICZ, 181.

mille fusils devant servir pour l'insurrection des territoires sous la domination russe. Mais faute d'organisation, ces armes ne parvinrent pas à temps et en nombre suffisant à certains bataillons (1).

Le recrutement des hommes ne se faisait pas facilement. Le mode de conscription d'après la loi russe n'était pas très heureux pour le but que l'on visait, car il était particulièrement détesté des paysans. Le Gouvernement fit appel à leur amour de la patrie et leur présenta comme un avantage important qu'ils auraient à servir maintenant six ans seulement au lieu de vingt-cinq ans dans le service militaire russe, mais il ne s'occupa pas de l'amélioration de leur sort. Voyant leurs aspirations à la liberté étouffées et restant soumis à l'ancienne corvée, les paysans ne trouvèrent pas grande différence entre les deux régimes. Ils allèrent à l'armée en général par contrainte et peu nombreux furent les cas où ils s'enrôlèrent de bon gré. En outre, les levées extraordinaires des recrues par le Gouvernement russe avant la guerre avaient enlevé au pays un grand nombre d'hommes en état de porter les armes. Plus encore, les propriétaires saisirent souvent cette occasion pour se débarrasser des paysans vagabonds ou faibles physiquement. Ainsi, l'affluence des recrues était lente; il fallut prolonger le délai fixé pour leur levée et les régiments lituaniens se composaient pour une grande part de soldats peu propres au service militaire (2).

Au moment même où l'organisation militaire se faisait avec les difficultés que nous venons de signaler, Napoléon, à partir du 20 juillet, ne cessait de presser, par l'intermé-

(1) *Corr.*, n^{os} 18902, 18955, 19053, 19139, 19197, 19219. — FAÏN, I, 252. — CHUQUET, *Ordres*, II, 397. — FABRY, V, 898-899. — IWASZKIEWICZ, 182. — Maret à Napoléon, 2 septembre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 3, I, n^o 10. — Rapport de Lariboisière à Berthier, du 22 août, *Arch. Guerre*, C², 129.

(2) IWASZKIEWICZ, 162-163, 169-170, 367 (notes). — HOGENDORP, 153. — MOSCICKI, *Pod berlem*, 54. — MOSCICKI, *Z flar. swiata*, 233. — JANKOWSKI, *Powiat oszmianski*, I, 40. — VOENSKI, I, 422. — FABRY, III, 600-601. Mémoire de Sokolnicki, Vilna, le 16 juillet. *Arch. nat.*, AF, IV, 1646, pl. 7, n^o 26. Le recrutement s'est fait le plus facilement dans le département de Grodno, et fut le plus difficile dans celui de Minsk, IWASZKIEWICZ, 180.

diaire de Maret, la Commission du Gouvernement d'organiser le plus promptement possible les régiments lituaniens et se plaignait de plus en plus fortement des moyens qu'elle mettait à sa disposition. A mesure que l'armée française s'avancait, il voulait retirer les troupes qu'il avait laissées à l'arrière et les remplacer par les nouveaux régiments lituaniens pour constituer des garnisons à Vilna, Kaunas, Grodno, Minsk, afin de garantir au pays la tranquillité, de couvrir les frontières et les routes de communication contre les incursions des cosaques (1). C'était le rôle principal que Napoléon avait assigné à l'armée lituanienne. Mais, un mois après le décret impérial sur l'organisation de cette armée, presque rien n'était encore réalisé, exception faite d'une troupe de deux mille quatre cents hommes environ, composée de prisonniers ou déserteurs lituaniens de l'armée russe, ainsi que de volontaires, et qui n'étaient ni habillés, ni armés (2). Préoccupé vivement par la lenteur de l'organisation des troupes et ayant appris d'autre part les divergences qui s'étaient élevées à Vilna entre les autorités civiles et militaires, Napoléon nomma le 24 août le gouverneur général Hogendorp président de la Commission du Gouvernement et le chargea spécialement de la formation de l'armée lituanienne. Il lui donna également le droit de nomination aux postes des régiments de la Lituanie et de prendre toutes mesures utiles pour accélérer la

(1) *Corr.*, nos 18982, 19015, 19027; 19053, 19096, 19119, 19136, 19139, 19157, 19165, 19187, 19234, 19369, 19372.

(2) Maret à Napoléon, le 9 avril, *Annexes*, n° 37. — FABRY, III, 600-601. — Cf. Bignon à Berthier, le 31 juillet, *Arch. nat.*, AF, IV, 680, pl. 5435. — VOENSKI, I, 261-262, 272. Sur l'incorporation des déserteurs dans les régiments en formation, voy. Berthier à Napoléon, le 6 juillet, *Arch. Guerre*, C¹⁷, 211. — CHUQUET, *Ordres*, II, 234; la lettre du Gouvernement à Napoléon, le 7 juillet, *Annexes*, n° 35. Le 18 juillet, 354 personnes furent versées au 18^e régiment d'infanterie de Chodkiewicz, ce qui hâta sa formation. Voy. *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 103; n° 279, doc. 33. — FABRY, III, 129 (annexes). — KUKIEL, I, 392. Sur les déserteurs lituaniens en général, voy. *Corr.*, n° 18995. — FABRY, I, 169; II, 67. — SKALKOWSKI, *Corr. de Poniat.*, IV, 204; documents du district de Panevezys en 1812, *Arch. centr.*, v. 9, n° 54. Dans l'armée russe il existait des régiments portant des noms lituaniens. MOSCIEKI, *Dzieje*, 428. — *Akty i dok.*, I, 222. — MARGUERON, III, 12, 110. — FABRY, IV, 450.

formation de la force armée, parce que, disait l'Empereur, son éloignement et ses préoccupations ne lui permettaient pas de répondre à toutes les demandes avec l'exactitude nécessaire (1).

Investi de l'autorité indispensable, Hogendorp s'occupait de compléter l'organisation des services chargés de la formation des régiments lituaniens. A la tête de la nouvelle armée, il nomma à la fin du mois d'août des officiers généraux ainsi que cela était déjà prévu avant qu'il prit ses nouvelles fonctions (2). Le prince Romuald Giedroyc, ancien général de division, fut désigné comme inspecteur général, Xavier Niesiolowski, ancien général de brigade, comme inspecteur de l'infanterie et Joseph Wawrzecki, ancien général de brigade, comme inspecteur de la cavalerie. On créa également l'état-major de l'armée lituanienne (3). Le Comité militaire composé de dix membres s'est vu en quelque sorte soustrait à la Commission du Gouvernement et a été mis sous la direction immédiate du gouverneur général Hogendorp. Après la mort du prince Sapieha survenue au début de septembre, l'ancien général Étienne Grabowski fut appelé à la présidence du Comité, bien qu'il ne fût pas membre de la Commission (4). En outre, un commissaire civil choisi parmi les grands propriétaires fut nommé avec des pouvoirs étendus pour chaque régiment, afin d'en accélérer la formation en accord avec les généraux inspecteurs et les colonels (5). Toujours dans le même but, on forma plus tard dans les départements des commissions spéciales composées du gouverneur, du colo-

(1) *Annexes*, n° 23. — Cf. *Corr.*, n° 19133, 19135, 19137.

(2) Lettre de Maret à Napoléon, Vilna, le 9 août, *Annexes*, n° 37. — HOGENDORP, 319. — Cf. *Corr.*, n° 19137. — Lettre de Giedroyc à Maret, le 19 juillet, *Arch. nat.*, AF, IV, 1649, pl. 5 (dos. 12), n° 6 ; Niesiolowski à Maret, le 30 juillet, *ibid.*, n° 7 ; Wawrzecki à Maret, s. d., *ibid.*, 1650, pl. 2, II, n° 61.

(3) Voy. les situations des troupes lituaniennes en septembre et octobre, *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 113, 130-132 ; le rapport de Giedroyc du 1^{er} février 1813, *Arch. Guerre*, C 2, 138. — IWASZKIEWICZ, 181-182

(4) IWASZKIEWICZ, 181-182.

(5) Maret à Napoléon, 6 octobre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 4, I, n° 12. — Hogendorp à Napoléon, 16 novembre, *ibid.*, 1643, pl. 2, II, n° 46.

nel de la gendarmerie, d'un membre de l'administration et d'un seigneur (1).

Il faut reconnaître que, dès lors, l'organisation de l'armée lituanienne, sous la ferme direction du général Hogendorp, se fit avec plus de promptitude. Les conditions étaient d'ailleurs meilleures. En effet, avec la nomination de Hogendorp, l'Empereur avait mis à la disposition du Gouvernement de la Lituanie, comme nous l'avons précédemment mentionné, une somme de cinq cent mille francs à titre d'avance. Les impôts commençaient également à rentrer. Hogendorp put donc se faire livrer par les entrepreneurs qui avaient des entrepôts à Kœnigsberg et à Dantzic ce dont il avait besoin pour l'habillement et l'équipement (2). Encouragé par les résultats obtenus, Hogendorp crut pouvoir promettre à Napoléon, au milieu de novembre, qu'au premier janvier il aurait réussi à former les régiments dont la création avait été décidée, avec tout l'habillement et l'équipement nécessaires de façon à ce qu'ils puissent être utilisés dès que la saison le permettrait (3). Dans ses mémoires, il ajoute qu'il espérait bien que « l'armée lituanienne serait au printemps prochain l'un des plus beaux corps parmi les troupes auxiliaires qui suivaient la grande armée (4) ». Les événements démentirent toutes ces prévisions.

L'effort militaire de la Lituanie en 1812 ne se borna pas aux neuf régiments décrétés par Napoléon. Avec la pleine approbation de l'Empereur (5), au commencement du mois d'août, le Gouvernement décida de créer six bataillons de chasseurs à pied (6). Chaque bataillon devait comprendre

(1) IWASZKIEWICZ, 285.

(2) HOGENDORP, 318. — Cf. FABRY, IV, 262-263.

(3) Hogendorp à Napoléon, 16 novembre. *Arch. nat.*, AF, IV, 1643, pl. 2, II, n° 46. — HOGENDORP, 318.

(4) HOGENDORP, 320.

(5) *Corr.*, n°s 18982, 19139.

(6) FABRY, III, 532-533 ; V, 898-899. — Maret à Napoléon, 2 septembre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 3, I, n°s 10-11. L'idée fut émise le 16 juillet par Nosarzewski dans sa lettre à ce dernier, *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 1 ; appuyée et développée par le général Sokolnicki dans son mémoire de la même date, *ibid.*, 1646, pl. 7, n° 26.

six compagnies et chaque compagnie cent trente soldats et neuf officiers et sous-officiers. Les chefs de ces bataillons étaient désignés comme suit : 1^{er} bataillon, Joseph Dominique Kossakowski ; 2^e bataillon, Rokicki ; 3^e bataillon, Casimir Plater ; 4^e bataillon, Kurczewski ; 5^e bataillon, Obuchowicz et 6^e bataillon, Lochowski (1). Les bataillons devaient être formés des gardes-chasses et gardes forestiers des propriétés particulières et nationales et avaient pour mission d'éclairer le pays, de le mettre à l'abri des incursions des cosaques, d'appréhender les vagabonds et de maintenir l'ordre (2). Ces unités, pour lesquelles on avait tout d'abord fait appel aux volontaires, se formaient lentement et pour remédier à ce retard, le Gouvernement ordonna d'y enrôler les deux tiers de tous les gardes forestiers armés et habillés aux frais de leurs propriétaires. Au début, les bataillons de chasseurs devaient être temporaires ; par la suite, en septembre, on décida de les incorporer dans l'armée régulière. Au mois de novembre, le Gouvernement résolut d'en faire deux régiments d'infanterie légère composés chacun de trois bataillons. Mais leur formation était difficile et on ne réussit à mettre sur pied qu'un seul régiment de chasseurs à pied, d'ailleurs incomplet, comprenant les deux premiers bataillons, sous le commandement de Kossakowski, dont le recrutement provenait principalement des grands domaines de Radziwill dans le gouvernement de Minsk. Le troisième bataillon, sous les ordres de Plater, recruté dans le gouvernement de Vilna, n'entra pas dans ce régiment et resta indépendant, à l'état de formation jusqu'à la fin de la guerre. On ne peut que noter l'existence du quatrième bataillon et l'on manque complètement de données sur les deux autres (3).

(1) Voy. le rapport du général Giedroyc, Birnbaum, le 1^{er} février 1813, *Arch. Guerre*, C², 138. — REBOUL, 218 (note). — Cf. IWASZKIEWICZ, 171, 371 (notes). — FABRY, III, 532-533 signale à tort comme nominations déjà faites ce qui ne constituait en réalité que des propositions. Cf. lettre intégrale, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, 1, n^o 37. Selon IWASZKIEWICZ (171) c'est Hanski qui fut désigné comme chef du 6^e bataillon.

(2) VOENSKI, I, 223-227. — *Akty*, XXXVII, 286.

(3) IWASZKIEWICZ, 171, 368-369 (notes). — KUKIEL, II, 451, 485, 492.

Outre ces bataillons de chasseurs à pied, quelques grands seigneurs lituaniens ont exprimé le désir de former de nouveaux régiments à leurs frais. Deux d'entre eux ont obtenu l'autorisation et mis leurs projets à exécution. A l'occasion de la prise de Moscou par les Français, le Gouvernement permit à Ignace Moniuszko de lever à ses frais un régiment de chasseurs à cheval composé de volontaires et il réussit à former un escadron (1). Rudolph Tyzenhauz constitua, également à ses frais, une batterie d'artillerie à cheval (2).

On s'était empressé aussi de former une garde d'honneur pour l'Empereur, à l'instar de celle qui avait été organisée à Varsovie en 1806, mais à peine une vingtaine de jeunes gens des familles les plus aisées de la Lituanie purent être réunis, sous les ordres du prince Gabriel Oginski. Cette garde accompagna Napoléon jusqu'à Moscou et le suivit durant la retraite (3). Ajoutons que le comte Joseph Antoine Kossakowski, le comte Charles Morawski et le prince Eustache Sanguszko, ci-devant généraux des armées lituanienne et polonaise accompagnèrent Napoléon en qualité d'informateurs interprètes. Le comte Louis Pac, nouvellement promu de colonel au grade de général de

(1) Maret à Napoléon, 9 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, I, n° 37. — Rapport du général Giedroyc, 1^{er} février 1813, *Arch. Guerre*, C², 138. — *Kuryer Litewski*, 1812, n° 77. — IWASZKIEWICZ, 371 (notes).

(2) Rapport de Giedroyc, 1^{er} février 1813, *Arch. Guerre*, C², 138. — IWASZKIEWICZ, 372 (notes). — FABRY, V, 898-899. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Rémin.*, 177. Notons quelques autres initiatives qui ne purent être réalisées. Alexandro Pociy avait proposé de former deux régiments et avait demandé à cet effet d'emprunter dix mille ducats garantis par une hypothèque sur ses terres. Pociy à Maret, 7 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 26-27. — Cf. KUKIEL, I, 394. On émit aussi le projet de former un régiment de cavalerie composé des volontaires nobles recrutés en Samogitie, Maret à Napoléon, 9 août, et le mémoire sur l'administration, *Annexes*, n° 37-38. — FABRY, IV, 262-263. Enfin, signalons que Napoléon avait autorisé le 20 septembre le prince Paul Sapielha à recruter un régiment d'infanterie dans le gouvernement de Mohylev à ses propres frais. SKALKOWSKI, *En marge*, 59-60, 66-67. — Cf. *Corr.*, n° 19195, 19218.

(3) *Corr.*, n° 19015, 19165. — MENEVAL, *Mémoires*, III, 39. — GOURGAUD, *Napoléon et la Grande Armée de Russie*, 109. — GEMBARZEWSKI, I, 300. — IWASZKIEWICZ, 172. — SZUMSKI, *W walkach*, 5. — Maret à Napoléon, 9 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, I, n° 40.

brigade de l'armée française, se trouva aussi pendant toute la campagne au quartier impérial (1).

Indépendamment des levées des troupes lituaniennes organisée par la Commission du Gouvernement, la Lituanie fournit encore des hommes pour l'armée française. Par décret impérial rendu à Vilna le 5 juillet, Napoléon créa un 3^e régiment de cheveau-légers lanciers de la garde, composé de cinq escadrons (2). Le général de brigade Jean Konopka en fut nommé le même jour colonel (3). Ce régiment, équipé et armé aux frais de la France, prit l'uniforme français des régiments de la garde. Il était composé en grande partie de volontaires nobles appartenant aux premières familles de la Lituanie et de la Pologne, où il fut envoyé pour compléter son équipement. A ce régiment furent notamment versés les étudiants de l'Université de Vilna, après qu'eut été abandonné le projet de former une importante garde d'honneur pour l'Empereur (4). Napoléon s'intéressa vivement à la formation du régiment lituanien de la garde, qui lui semblait toutefois aller très lentement (5). Les volontaires devaient se pourvoir à leurs frais d'un cheval, d'un habillement et d'un équipement et harnachement complets. Mais il y avait alors peu de Lituaniens qui pouvaient dans les circonstances présentes complètement remplir cette condition. L'Empereur accorda donc, le 10 juillet, une somme de quatre cent mille francs à titre d'avance pour l'achat des chevaux et des effets d'équipement (6). Cette troupe d'élite fut bien montée et habillée avec beaucoup de luxe. Elle fut sans doute le plus beau de tous les régiments levés en Lituanie et un témoin oculaire dit qu' « on ne peut se faire une idée de la richesse et de l'élégance de leurs costumes et de la beauté de leurs che-

(1) HANDELSMAN, II, 324, 626. — SKALKOWSKI, *En marge*, 55.

(2) *Voy. Annees*, n° 11.

(3) *Annees*, n° 12.

(4) VOENSKI, I, 423-424. — PRADT, 204.

(5) *Corr.*, n° 19135, 19234.

(6) *Voy. Annees*, n° 16. — Cf. SKALKOWSKI, *En marge*, 54 (note).

vaux (1) ». Malheureusement, ce régiment fut surpris le 19 octobre à Slonim par un détachement russe commandé par le général Czaplic, Polonais au service russe, et anéanti avant d'avoir pu rejoindre les troupes françaises. Le général Konopka fut fait prisonnier, ainsi que treize officiers et deux cent cinquante-trois sous-officiers et soldats (2).

Il y avait encore des soldats lituaniens disséminés dans les rangs des divers régiments de la Grande Armée. Le régiment polonais de cheveu-légers de la garde, commandé par le général Vincent Krasinski, fut autorisé par Napoléon à se compléter en Lituanie par des volontaires nobles (3). Le 129^e régiment français et le régiment illyrien, résidant d'abord à Vilna puis à Minsk, furent autorisés à recevoir chacun cinq cents recrues lituaniennes, Napoléon croyait que les cadres de ces corps existant, l'utilisation des soldats lituaniens serait facilitée (4).

Il faut enfin mentionner l'effort militaire des Tatars lituaniens pour former un régiment de cavalerie. Un grand nombre de familles tatares s'étaient établies au moyen-âge en Lituanie et en Russie-Blanche où leurs descendants, musulmans, jouissaient de privilèges et étaient considérés comme nobles. Ils montrèrent toujours un grand dévouement pour leur patrie d'adoption, dévouement qui ne se démentit pas à l'époque. Dès le début de juillet, les représentants de la nation tatare demandèrent la permission de former un régiment de cavalerie (5). Napoléon accueillit favorablement cette proposition et encouragea les autorités de Vilna à donner satisfaction aux intéressés (6). Des proclamations furent lancées à la nation tatare, tant par le Gouvernement lituanien que par Mustafa Achmatowicz,

(1) LANGERON, 23.

(2) KUKIEL, II, 281-282. — IWASZKIEWICZ, 173, 286, 287. — GEMBARZEWSKI, I, 81. — HOGENDORP, 328-329.

(3) *Corr.*, n^{os} 19135, 19234. — VOENSKI, I, 224-225, 209-210. — *Kuryer Lilewski*, 1812, n^{os} 66 et 95. — IWASZKIEWICZ, 178-179.

(4) *Annexes*, n^o 24 ; *Corr.*, n^{os} 19119, 19135.

(5) *Dziennik Konfederacyi*, n^o 3. — DEBICKI, II, 176.

(6) *Corr.*, n^o 19234.

organisateur du régiment (1). On réussit à former seulement un escadron qui avait un costume et un équipement à l'orientale, et qui était destiné à servir d'éclaireurs. Il fut attaché au 3^e régiment de cheveau-légers lituaniens de la garde, sans en faire partie intégrante (2).

L'organisation des troupes lituaniennes qui se poursuivait au milieu de nombreuses difficultés fut interrompue par la retraite précipitée de la Grande Armée et les nouveaux régiments ne purent être définitivement constitués, équipés et armés, surtout les régiments de cavalerie. L'importance de la force armée que la Lituanie réussit à réunir avant l'irruption de l'armée russe vers le milieu de novembre n'est pas connue exactement. Les troupes lituaniennes sous les armes, en comprenant la gendarmerie et les gardes nationales, s'élevaient à dix-neuf mille hommes environ, dont approximativement quinze mille du service actif (3). C'était peu pour un pays assez étendu mais ce n'était pas négligeable pour les faibles ressources dont il disposait, compte tenu notamment des difficultés dans lesquelles il se trouvait.

A l'état de formation, les régiments lituaniens n'ont pu prendre qu'une faible part à la campagne de 1812. Ils subirent néanmoins l'épreuve du feu sur leur propre territoire en participant aux divers combats que livrait l'armée française contre les incursions des troupes russes et contre les attaques de celles-ci pendant la retraite de la Grande Armée. Mal armées et équipées, les troupes litua-

(1) *Kuryer Litewski*, 1812, n° 60, 86. — VOENSKI, I, 220-221, 231, 232. — ANGERBERG, 568-569.

(2) VOENSKI, I, 423-424. — IWASZKIEWICZ, 173, 369 (notes). — HOGENDORP, 319. — GEMBARZEWSKI, I, 126. — BRUNON, 4. — OBST, 172-175. — Rapport de Giedroyc, 1^{er} février 1813, *Arch. Guerre*, C², 138.

(3) VOENSKI, I, 424 (notice de Lenski). — IWASZKIEWICZ, 181. — KUKIEL, II, 498, 500. Il y avait encore en 1812 des Lituaniens dans l'armée napoléonienne. C'est le cas, notamment, des Lituaniens du Duché de Varsovie qui faisaient la guerre dans les régiments polonais et des Lituaniens de la Prusse orientale qui appartenaient à l'armée prussienne auxiliaire du maréchal Macdonald. Il existait même dans cette dernière armée un régiment portant le nom de dragons lituaniens. — USSEL, 65.

niennes ne pouvaient être d'une grande aide et, au cours de quelques rencontres avec l'ennemi, elles ont beaucoup souffert. Le régiment de cheveau-légers de la garde de Konopka, attaqué par surprise à Slonim, le 19 octobre, fut, comme nous l'avons dit, anéanti presque complètement. De lourdes pertes furent également éprouvées lors de la coopération ultérieure avec l'armée française. Le 22^e régiment d'infanterie de Czapski et le régiment de chasseurs à pied de Kossakowski prirent part au milieu de novembre à la défense de Minsk près de Koïdanov, contre l'irruption de l'armée russe de Tchitchagov et le régiment de Czapski subit à cette occasion des pertes énormes (1). Plus tard, les unités ci-dessus mentionnées, ainsi ueq les 18^e et 19^e régiments de cavalerie participèrent à la protection du passage de la Bérésina (2). Les Tatars, les chasseurs, la garde nationale et la gendarmerie collaborèrent également à la défense de Vilna (3).

Les régiments lituaniens, disséminés sur différents points du territoire, se trouvèrent à la fin très menacés lors de la retraite précipitée de l'armée française (4). Napoléon avait conseillé avant son départ de les ramener à Kaunas (5). L'ordre fut cependant donné de les réunir d'abord à Vilna pour utiliser les approvisionnements d'effets existant dans cette ville et leur délivrer au besoin des uniformes français (6). Ces dispositions causèrent une grande inquiétude, parce que cela équivalait à les sacrifier complètement à l'ennemi et elles ne purent être exécutées. Sur l'initiative de leurs chefs, les régiments avaient déjà commencé un mouvement de retraite et les débris de l'armée lituanienne, s'élevant à environ six mille hommes,

(1) KUKIEL, II, 398, 451. — SCHMITTEIN, *Lietuvos kariuomenė*, 19.

(2) KUKIEL, II, 440, 451. — MARTINIEN, *Tableaux*, 757-758.

(3) KUKIEL, II, 471. — MARTINIEN, 818. — CHUQUET, *Notes*, I, 339-347.

(4) KUKIEL, II, 451, 463. — GODART, 182. — TYSZKIEWICZ, 18.

(5) *Corr.*, n° 19377. — CHUQUET, *Inédits*, I, 194. — REBOUL, *Campagne de 1813*, I, 401.

(6) REBOUL, I, 63-64, 405. — BRETONNE, *Lettres inédites*, 410-411. — HOGENDORP, 341. — Mémoire sur l'administration, *Annexes*, n° 38.

gagnèrent isolément divers points de la frontière du Duché de Varsovie et de la Prusse Orientale (1).

Tout à la fin de la campagne, après le passage de la Bérésina, en présence de la nécessité urgente de protéger l'armée française en déroute contre les incursions des Russes, on émit l'idée d'une nouvelle ressource militaire extraordinaire que l'on pourrait tirer du pays. Pour célébrer l'anniversaire du couronnement de l'Empereur, le Gouvernement lituanien offrit le 1^{er} décembre la levée en masse de la petite noblesse qui, selon les anciens usages, était tenue à un service personnel à cheval. On évalua cette force éventuelle à quinze mille cavaliers du service actif, avec une réserve égale. Maret soumit ce projet à l'Empereur dans sa lettre du 1^{er} décembre et lui demanda son approbation (2) : Le ministre croit pouvoir former sous peu avec le premier ban, déduction faite des territoires occupés par l'ennemi, une force active de huit mille à neuf mille hommes, peut-être même dix mille, montés et armés. La proposition de Maret trouva Napoléon à Molodetchna au moment où toute l'armée était en état de dissolution et elle l'exaspéra. Il répondit de cette ville à Maret, les 3 et 4 décembre, lui reprochant vivement de n'avoir pas pris des mesures de ce genre en temps utile, dès les premiers jours, aussi bien pour la Lituanie que pour le Duché de Varsovie, ajoutant qu'il craignait que cette mesure ne fût, dans les circonstances présentes, trop tardive et qu'il doutait en conséquence de sa réalisation. « L'acte d'une confédération, remarque-t-il, veut dire que toute la noblesse monte à cheval ; au lieu de cela, personne n'a bougé. J'ai été fort mal secondé par la Lituanie et par le Duché de Varsovie ou plutôt je n'ai pas été secondé du tout, ni par le gouvernement ni par le pays (3). » Le projet de levée en masse

(1) KUKIEL, II, 498, 500. — HANDELSMAN, II, 459-460. Sur leur sort ultérieur, voy. dernier chapitre, *Au retour des Russes*.

(2) *Corr.*, n° 19368.

(3) *Corr.*, n° 19369. — Cf. *ibid.*, n° 19368, 19372: « Que fait donc cette petite noblesse ? s'était-il écrié déjà le 29 septembre, parlant à Maret de l'aide armée lituanienne. — *Corr.*, n° 19234.

fut décidé par l'autorité lituanienne le 5 décembre (1). Mais il était trop tard car le pays commençait à être envahi par les troupes russes.

Suivant Hogendorp et Bignon, ce fut une faute de vouloir des régiments organisés et équipés à la française. Une levée en masse de la noblesse aurait été opérée plus promptement et aurait rendu de bien plus grands services que des troupes régulières (2). Hogendorp remarque encore que les Lituanien s'auraient, au début de la guerre, à l'arrivée de Napoléon à Vilna, exprimé le vœu de la levée en masse et que les Français en auraient dissuadé l'Empereur qui d'ailleurs, porté personnellement à vouloir partout un ordre méthodique, préférait des corps organisés à des masses irrégulières. A ce sujet, on sait seulement que les étudiants de Vilna avaient présenté à l'Empereur, le 1^{er} juillet, par l'intermédiaire du maréchal Davout, une demande en faveur de la création d'un corps spécial d'émissaires pour propager l'insurrection dans le pays. Cette idée ne trouva pas grâce devant Napoléon qui aurait répondu que le Gouvernement nouvellement créé dispenserait la jeunesse de veiller sur la chose publique et qu'ils trouveraient un terrain propice pour servir la patrie dans les nouveaux régiments qui seraient formés (3). Napoléon pouvait avoir des préférences pour les troupes régulières, mais son attitude au mois de décembre ne permet pas de penser à son opposition absolue aux levées générales. Cette dernière mesure était susceptible d'être réalisée également à côté des régiments dont la création fut décrétée, parce que ceux-ci, dans l'esprit de Napoléon, ne limitaient pas l'effort militaire qu'il attendait de la Lituanie. D'ailleurs, concernant les mesures à prendre pour pourvoir aux besoins de la guerre et pour former les troupes, l'Empereur avait

(1) IWASZKIEWICZ, 303-304, 418-419 (notes). — KUKIEL, II, 451-452. Les mémoires et les statistiques à ce sujet se trouvent à la *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 120, 126, et aux *Aff. étr.*, Corr., Pologne, v. 330 f.; 199-204.

(2) BIGNON, *Histoire de France*, XI, 216 (note). — HOGENDORP, 320. — Cf. ERNOUF, 424.

(3) GRZYMAŁA, *Sybilla tul. polskiego*, III, 37-38. — OSTROWSKI, II, 196-197.

laissé, en général, une grande liberté au gouvernement lituanien et l'on sait que celui-ci eut de longues délibérations sur le mode de recrutement (1).

Il y a lieu de penser, au contraire, que les dirigeants lituaniens avaient eux-mêmes leurs raisons de n'être pas favorables à la levée en masse de la noblesse. D'une part, les grands seigneurs, se rappelant les cas d'insubordination et d'indiscipline parmi les troupes ainsi recrutées au temps de l'indépendance, devaient peu désirer cette mesure qui avait précisément suscité la crainte des magnats du Duché de Varsovie où elle fut également envisagée dans les derniers jours de la campagne (2). D'autre part, ce qui pouvait être déterminant, il semble que les dirigeants doutaient de la réussite d'un tel projet parce que la masse de la noblesse était déshabituée depuis quelque temps du service militaire, n'avait pas manifesté d'empressement à prendre les armes lors de l'arrivée de Napoléon et se montrait, au surplus, fort inquiète des aspirations des paysans. A cet égard, il est significatif que la tentative qui a été faite au cours de la campagne, de lever un régiment de cavalerie composé de volontaires nobles de la Samogitie, ne put être réalisée (3). Cependant, rappelons-nous qu'il y eut, dans ce pays, au début des hostilités, des rassemblements insurrectionnels, dont le plus fort fut celui de Telsiai, s'élevant à deux mille hommes et se composant tout à la fois de nobles et de paysans, ces derniers y ayant pris part, naturellement, dans l'espoir d'arriver au changement de leur situation (4). Les paysans, n'ayant pas obtenu leur affranchissement, n'ont plus eu aucune raison de collaborer avec les nobles qui resteront préoccupés des revendications de leurs serfs et se

(1) FABRY, III, 600-601. — Cf. KUKIEL, I, 371.

(2) « Il paraît que l'appel fait à la noblesse de monter à cheval n'est pas une mesure agréable aux grandes familles. On a l'air de craindre de la part des petits nobles, une fois qu'ils seront armés et en mouvement, de l'insubordination et de l'indiscipline. » Bulletin de Bignon à Maret, Varsovie, 24 décembre 1812, *Aff. étr.*, Corr., Pologne, v. 332, f. 544-545.

(3) FABRY, IV, 262-263. — *Annexes*, n° 37-38.

(4) IWASZKIEWICZ, 349-350 (notes). *Annexes*, n° 38. Sur les rassemblements en général et sur les dispositions des paysans, voy. le chapitre précédent.

trouveront ainsi, pour une large part, empêchés de prêter un concours actif aux Français (1). Aussi l'appel général à la noblesse seule, appliqué même au commencement de la campagne, n'aurait pu, semble-t-il, modifier sensiblement la situation sans la collaboration de la classe paysanne.

(1) On reproche parfois au Gouvernement lituanien d'avoir licencié les rassemblements locaux, notamment celui de Telsiai, pour créer des régiments réguliers. Mais ce rassemblement, composé en grande partie de paysans, aurait été amené à se dispenser de lui-même après le refus de la noblesse de donner satisfaction aux revendications paysannes. A ce propos, notons qu'un rapport du général Barclay de Tolly au tsar Alexandre, du 23 juillet (9 août), 1811, signale justement que « la grande différence qu'il y a en Pologne (c'est-à-dire dans toute l'étendue de l'ancien Royaume de Pologne) entre les intérêts des paysans et ceux de la noblesse, serait un grand obstacle à une insurrection générale ». *Otech. voïna*, IV, n° 1. Cela était vrai pour la Lituanie, mais surtout, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, pour la Russie-Blanche.

CHAPITRE III

Le ravitaillement de l'armée française

Le concours de la Lituanie au ravitaillement de la Grande Armée fut la question primordiale et se posa avec le plus d'acuité dès le début des hostilités.

Napoléon avait comme principe que la guerre doit nourrir la guerre, c'est-à-dire que l'armée doit vivre sur le pays qu'elle occupe. Ses troupes se ravitaillaient au moyen de réquisitions faites directement sur les habitants. Tenant compte de l'expérience acquise pendant la campagne de 1806-1807 en Pologne, Napoléon s'était aperçu qu'il lui serait presque impossible d'assurer exclusivement les subsistances des troupes en 1812 sur la Lituanie et les autres territoires appartenant à la Russie, comme il l'avait fait en Allemagne, en Italie et dans les autres pays plus peuplés et plus riches. Il s'efforça donc de créer à l'avance en Prusse et dans le Duché de Varsovie d'immenses magasins et de développer les moyens de transport dans une mesure qui surpassait tout ce qu'il avait fait pour les guerres précédentes. Ces préparatifs pour le ravitaillement ne furent pas cependant réalisés dans ces deux pays avant l'arrivée des troupes françaises. Pendant sa marche vers la frontière russe, la Grande Armée faisait son possible, au moyen de réquisitions en Prusse et dans le Duché, pour remplir les magasins de forteresses, se nourrir sur le pays lors du passage et constituer une réserve de vivres de

vingt jours avec laquelle elle voulait entrer dans le territoire ennemi (1).

Dès le début de la campagne, l'organisation du service de l'intendance apparut tout à fait défectueuse. Les longs convois de vivres ne purent suivre les mouvements rapides des troupes de la Vistule vers le Niémen et restèrent en arrière de plusieurs jours. Au passage du Niémen, l'armée se sépara presque complètement de ses convois de subsistances, qui n'étaient d'ailleurs pas suffisants (2). Les transports dirigés par eau de Dantzig et de Königsberg, qui devaient former une base de ravitaillement pour l'armée au moment du passage de la frontière, ne commencèrent à se diriger de Tilsit sur Kaunas que le 29 juin, alors que l'armée était près de Vilna (3). Dans ces conditions, la pénurie de vivres et de fourrages se fit bientôt sentir et la plus grande partie de l'armée dut, dès les premiers moments, vivre sur le pays, pauvre en subsistances, qui n'avait rien préparé et ne pouvait rien fournir. Les troupes, poussées par la faim, étaient obligées de suffire à leurs propres besoins et de se procurer, même par la force, des vivres directement chez les habitants. On envoyait souvent des détachements à la recherche d'approvisionnements, qui fouillaient les villages (4). Mais c'est surtout à l'expédient traditionnel qu'est le pillage qu'on avait recours, dans des proportions inouïes. Ces agissements entraînèrent la désorganisation des troupes et la dévastation du pays (5).

Napoléon s'efforça de remédier par tous les moyens à la situation. Aussitôt après le passage du Niémen à Kaunas, ses préoccupations se portèrent sur le ravitaillement, la fourniture du blé et de la farine par le pays et sur l'accélé-

(1) KUKIEL, I, 221-222.

(2) FAIN, I, 200. — SÉGUR, I, 113-115. — VANDAL, III, 502. — KUKIEL, I, 298.

(3) FABRY, V, 1 et s.

(4) FABRY, I, 140, 298 ; V, 338. — CHAMBRAY, I, 52. — DUTHEILLET DE LAMOTHE, 39-40. — PLANAT DE LA FAYE, 72.

(5) Voy. plus haut, II^e partie, chap. 3.

ration des convois (1). Un officier polonais muni d'argent fut envoyé dans les régions plus éloignées pour acheter des subsistances (2). A l'entrée à Vilna, le 28 juin, une des premières questions posées par l'Empereur à la délégation de la ville qui était venue à sa rencontre concernait les subsistances. Il demanda qu'on lui fournit cent mille rations, immédiatement nécessaires (3). Pendant son long séjour dans la capitale de la Lituanie, il continue à s'inquiéter tout particulièrement du problème des approvisionnements. Il ordonne de hâter l'arrivée des vivres attendus de l'étranger par eau et par la route, de s'en procurer sur place, de rétablir les moulins que les Russes s'étaient efforcés de détruire et d'installer des fours pour la fabrication du pain (4). La contrée, naturellement pauvre, n'offrait pas de ressources abondantes, d'autant plus que la récolte de l'année précédente avait été mauvaise et que de nombreuses fournitures avaient dû être faites à l'armée russe. Les magasins que celle-ci avait constitués furent évacués ou brûlés. Dans les mains des Français ne sont tombés que de rares stocks à Minsk, Pinsk, Panevėzys et dans deux ou trois autres petites localités (5). On trouva également dans les magasins du prince Zoubov à Jurbarkas et aux environs, quelques approvisionnements que l'on envoya par bateaux à Kaunas (6). Certains seigneurs lituaniens, notamment Biallozor dont les propriétés se trouvaient entre Vilkija et Raseiniai, offrirent dans les premiers jours du blé à l'intendance de Kaunas (7). Après les mesures prises

(1) FABRY, III, ann. 2-3, 10, 39 ; V, 2-5. — *Corr.*, n° 18864.

(2) *Corr.*, n° 18868.

(3) GRZYMALA, *Souvenirs de Pologne*, 1833, 201.

(4) FABRY, I, 45-46 ; III (ann.), 55, 105 ; V, 1-94. — FAIN, I, 205-206, 256-258. — ROGUET, IV, 639, 462-643. — CAULAINCOURT, I, 360. — CASTELLANE, I, 109-116. — BERTHEZÈNE, I, 353. — Cf. SCHOEN, *Aus den Papieren*, I, 73-74 ; VI, 29-31.

(5) FABRY, V, 754, 771. — PICARD et TUETÉY, V, 485-487. — ROGUET, IV, 642. — IWASZKIEWICZ, 231.

(6) FABRY, III (ann.), 39 ; V, 4-5.

(7) FABRY, III (ann.), 39 ; V, 2-3. — HANDELSMAN, *Instr.*, II, 155. — *Annexes*, n° 34. — Lettre de Biallozor, Kaunas, le 5 juillet, *Arch. nat.*, AF, IV, 1649, pl. 5, n° 5.

concernant les transports venant des magasins de la Prusse et les ressources locales, la situation s'améliora sensiblement à Vilna vers le milieu de juillet, au moment où Napoléon allait quitter la capitale (1).

Le ravitaillement régulier de l'armée française et alliée au cours de la campagne fut assuré généralement au moyen des réquisitions tant locales que générales. Parmi les réquisitions locales ordonnées par les chefs d'unités, sont à noter celles du maréchal Macdonald, qui formait avec son corps un groupe d'armée à l'aile gauche et jouissait d'une certaine indépendance de mouvements et d'administration. Il se portait de Tilsit par Riga à travers la Lituanie occidentale appelée la Samogitie. Arrivé à Raseiniai, il requit le 30 juin pour le lendemain le district local de fournir des subsistances de diverse nature pour environ quarante mille hommes, ainsi que les fourrages pour les chevaux du corps (2). Le 2 juillet, il frappa de réquisitions les autres districts sur son passage, notamment ceux de Telsiai, Siauliai, Panevezys. Il demanda de grandes quantités de pain, légumes, eau-de-vie et bière, avoine, foin et paille, ainsi qu'un grand nombre de bêtes à cornes et de nombreuses voitures pour les transports (3). Le maréchal Oudinot qui, après avoir traversé la Vilia à Kaunas, prit une route différente de la masse de l'armée, ordonnera également dans le district d'Ukmergé, au début de juillet, des réquisitions calculées sur une consommation de quinze jours pour une armée de quarante-cinq mille hommes (4).

Les premières réquisitions prescrites par Napoléon sont en date du 12 juillet, peu avant son départ de Vilna. Ce jour, il ordonna d'approvisionner convenablement la route d'étapes de Kaunas à Vilna et les magasins de cette der-

(1) KUKIEL, I, 363-364.

(2) FABRY, V, 739-740.

(3) FABRY, V, 743. Sur les divers ordres émanant des autorités françaises et concernant les réquisitions dans le district de Panevezys, voy. SCHMITTEIN, *Un district lituanien sous l'occupation française (1812)*, Kaunas, 1936, 13 et s. (ces ordres sont extraits des *Archives centrales de l'État* à Kaunas).

(4) FABRY, I, 298.

nière ville, en avoine et en fourrages, de même que les dépôts de cavalerie du train d'artillerie et des équipages militaires qui étaient placés à Merkiné et Alytus (1). Le ravitaillement des hommes et des chevaux ne fut pas le seul objet des réquisitions. Plusieurs milliers de chevaux, dix mille environ, exténués de fatigue par les marches rapides, nourris immodérément de l'herbe des champs faite d'avoine, n'avaient pu résister à la chute brusque de la température causée par les orages successifs et avaient péri pendant le trajet du Niémen sur Vilna (2). Il était indispensable de pouvoir atteler le parc laissé à Vilna et de faire les remotes de cavalerie. Deux ordres du jour du 12 juillet décidèrent donc des réquisitions de chevaux. L'un prescrivit que deux mille chevaux devraient être fournis par les départements de Vilna, Minsk, Grodno et Bialystok, avec livraison à Vilna, dont mille pour la cavalerie légère et mille de trait pour l'artillerie et les équipages militaires. L'autre ordre du jour requit en plus deux mille chevaux de trait à titre de contributions dans la Samogitie, c'est-à-dire dans la partie occidentale du gouvernement de Vilna, avec livraison à Kaunas (3).

Le Gouvernement lituanien devait porter d'urgence une attention toute particulière sur le problème du ravitaillement, duquel dépendait en grande partie, non seulement le sort du pays, mais aussi le destin de la Grande Armée. Un Comité gouvernemental sous la présidence de Soltan d'abord, puis, dès la fin de septembre, sous celle de Tyzenhauz (4), fut chargé de s'occuper spécialement de la réunion des approvisionnements nécessaires pour les troupes françaises en marche et en garnisons, pour les

(1) Voy. *Annexes*, n° 17.

(2) *Corr.*, n° 18885. — FABRY, III, 223; ann. 26; V, 360-361, 882-883. — PICARD et TUETÉY, V, 476. — CHUQUET, *Notes*, I, 14-16. — DENNIEÉ, 21. — VANDAL, III, 509. — BONNAL, 77. — KUKIEL, I, 301.

(3) Voy. *Annexes*, n° 18-19. Le même jour l'Empereur ordonna d'acheter argent comptant, à Vilna, deux cents chevaux pour l'artillerie. FAIN, I, 257. — CHUQUET, *Ordres*, II, 346.

(4) IWASZKIEWICZ, 228.

hôpitaux ainsi que pour les régiments lituaniens en formation. Il devait s'attacher surtout, plus tard, à la préparation des magasins de réserve pour la Grande Armée. Il lui fallait également trouver dans le pays les quatre mille chevaux dont Napoléon avait ordonné la réquisition.

Tout d'abord apparut la nécessité de former dans le moindre délai les magasins d'étapes sur les grandes routes où ne cessaient de passer les troupes pendant toute la durée de la campagne, savoir de Kaunas à Vilna et de là vers Minsk et Vitebsk. La tâche était très difficile avant la récolte et dans un pays pillé et dévasté. Pour parer aux besoins les plus pressants, la Commission du Gouvernement décréta que tout le grain, dans les quatre départements lituaniens, déduction faite du strict nécessaire pour les habitants, serait réquisitionné pour les besoins de l'armée (1). Des commissaires spéciaux furent envoyés dans toutes les directions pour découvrir des subsistances, dresser un état de la situation, et des ressources qui se trouvaient dans le pays en blé, en farine, en bétail et en chevaux, afin d'avoir des indications précises pour diriger et vérifier les réquisitions (2). L'épuisement des districts dans la région de Vilna où passa la grande masse de l'armée, porta les autorités de cette ville à chercher la presque totalité des ressources en Samogitie, champ d'action du maréchal Macdonald, qui était un peu moins dévastée (3). C'est là qu'on demanda la plupart des grains et la moitié des réquisitions de chevaux.

Au mois de juillet, le prince Joseph Giedroyc, capitaine au 1^{er} régiment de chevau-légers, fut envoyé avec deux escadrons en Samogitie pour y réquisitionner les grains et les légumes qui pourraient s'y trouver ainsi que deux mille chevaux (4). Rentré à Vilna le 6 août, il annonça

(1) Voy. sur la décision du Gouvernement : *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 23 ; de même, *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 101.

(2) FABRY, V, 886-887.

(3) Bignon à Maret, 3 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 10.

(4) *Corr.*, n° 18935. — PICARD et TUREY, V, 477. — FABRY, V, 770. — VOENSKI, I, 216. Daru à la Commission du Gouvernement, Vilna, 14 juillet,

à Maret qu'il avait obtenu dans les districts de Raseiniai, Telsiai, et Siauliai, trois cent treize mille cent cinquante-deux boisseaux de différents grains (1). Ces denrées étaient souvent enlevées des stocks que le maréchal Macdonald avait constitués pour les besoins de ses troupes et qu'il entendait conserver à cet effet. De là des réclamations réciproques. Le maréchal Macdonald se plaindra des enlèvements opérés pour les besoins de Vilna (2) ; les autorités de cette ville, de leur côté, signaleront à l'Empereur qu'elles n'ont pu recevoir toutes les réquisitions parce que les denrées avaient été en grande partie consommées par la place de Kaunas et le 10^e corps, les moyens de transport étant détournés vers ces deux points (3). A ce moment, Napoléon se plaignait avec amertume dans ses lettres à Maret du Gouvernement lituanien, en raison du manque de subsistances pour son armée et lui recommandait de presser la formation des magasins ainsi que l'approvisionnement des étapes (4). Pour surmonter les obstacles que rencontrait l'établissement régulier du service dans la place de Vilna, les autorités passèrent des marchés avec des fournisseurs de Kœnigsberg, surtout en ce qui concerne les services des hopitaux (5).

Les réquisitions des chevaux pour l'armée française ne marchaient pas mieux que celles des vivres. Le prince Giedroyc, dans son rapport séjâ signalé sur sa mission,

Bibl. Nar., Coll. Aut., n° 254, doc. 6-7 ; extrait du journal de la Commission du Gouvernement, 29 juillet, *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 6. Proclamation de Giedroyc aux nobles samogitiens en date du 17 juillet, reproduite dans une lettre du sous-préfet de Telsiai (20 juillet), *Archives de la Curie arch.*, Kaunas.

(1) FABRY, III, 303-304. — Cf. Maret à Napoléon, 9 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, I, n° 36 ; extrait du journal, *ibid.*, 1650, pl. 2, I, n° 31. Giedroyc remit au retour une liste des propriétaires de la Samogitie, chez qui l'on pouvait trouver des réserves. *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, II, n° 68.

(2) FABRY, V, 797-800.

(3) Bignon à Maret, le 3 août. *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 10. — Maret à Napoléon, le 3 août, *Arch. nat.*, AF IV, 1647, pl. 2, I, n° 8 et 11.

(4) *Corr.*, n° 18994, 18995, 19015, 19049, 19136, 19280.

(5) FABRY, IV, 262-263, 302-303. — Bignon à Maret, le 3 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n° 10. — Hogendorp à Maret, le 5 août, *ibid.*, n° 29. — IWASZKIEWICZ, 190, 200.

annonçait le 6 août que les trois districts de Raseiniai, Telsiai et Siauliai, avaient déjà rassemblé mille six cent treize chevaux sur deux mille et que le reste devait être réuni incessamment. Il assurait encore Maret dans le même rapport, concernant les chevaux, que « les habitants remplis de zèle, ont tâché de fournir ce qu'ils avaient de mieux (1) ». Les chevaux samogitiens étaient de race très petite et, remarquait-il, on faisait beaucoup de difficultés pour les accepter dans l'artillerie française. En effet, sur deux cent cinquante bêtes levées en Samogitie qui ont été présentées à Kaunas le 29 juillet, soixante-cinq seulement des moins mauvais ont été reçus pour le train d'artillerie. Le major général Berthier, écrivant le 2 août à l'Empereur, signale à cette occasion qu'« on n'a jamais vu une remonte aussi pitoyable ; sur deux cent cinquante chevaux présentés, il y en avait cinquante boiteux, incurables et quelques autres qui avaient l'oreille fendue, comme ayant été réformés de l'armée russe (2) ». Comme pour les subsistances, il y avait aussi une confusion : les chevaux réquisitionnés par ordre de l'Empereur étaient pris parfois par les intendants et gouverneurs pour leurs propres transports (3). Quant à la réquisition de deux mille chevaux pour la cavalerie légère et l'artillerie, dans les arrondissements lituaniens autres que ceux de la Samogitie, elle s'effectuait encore moins bien. Au début d'octobre, il restait à livrer mille chevaux de cavalerie. Napoléon ordonna au général Hogendorp, le 2 de ce mois, que ces chevaux soient rendus au dépôt de remonte avant la fin d'octobre, sous peine d'exécution militaire contre les districts qui seraient en retard (4). Le 6 octobre, l'Empereur écrit également à Maret pour accélérer la fourniture des chevaux (5). Cette réquisition ne fut pas, semble-t-il, entièrement réalisée,

(1) FABRY, III, 303-304.

(2) FABRY, III, 48.

(3) Maret à Napoléon, 3 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2, I, n° 11.

(4) CHUQUET, *Intédits*, I, 184.

(5) *Corr.*, n° 19261.

bien qu'on ait eu recours à des expéditions militaires dans les districts qui n'avaient pas fourni leurs contingents. Il y avait en Lituanie un manque complet de chevaux, confirmé par les Français eux-mêmes. Tous ceux qui étaient disponibles avaient été emmenés par les Russes ; depuis lors, il s'en était perdu beaucoup au moment du passage de l'armée française, par les réquisitions en vue des transports ; plusieurs districts du gouvernement de Minsk ayant été continuellement occupés par les Russes n'avaient pu livrer leur contingent ; enfin les nouveaux régiments lituaniens en formation exigeaient un certain nombre de montures (1). Au cours de la campagne, Napoléon eut un très grand besoin de chevaux, dont il demandait quatorze mille pour la remonte. Il se décida à en acheter pour l'artillerie et les équipages en Allemagne et en Pologne, consacra à cette opération quatre millions de francs et autorisa Maret à conclure lui-même les marchés (2).

La question des subsistances réclamait des efforts continus pendant toute la durée de la campagne. Au début de la nouvelle récolte, le Gouvernement ordonna de faire des fournitures aux magasins spéciaux sur cette récolte, dans tous les chefs-lieux des gouvernements et des districts. Chaque feu de cultivateur était tenu de livrer $2/8$ de tonneau ou $3/4$ de quintal de seigle et une quantité égale d'avoine, $1/4$ de quintal de gruau d'orge ou de blé sarrasin, quatre-vingts livres de foin et autant de paille. Cette fourniture fut appelée un don volontaire. La moitié était à la charge du propriétaire, l'autre moitié à la charge du paysan. Une moitié devait être versée dans les magasins des chefs-lieux de chaque gouvernement, l'autre dans celui du chef-lieu de district (3). La livraison de ces quantités de grains et de fourrages ne pouvait être une charge très

(1) Hogendorp à Napoléon, 16 novembre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1643, pl. 2, II, n° 46.

(2) *Corr.*, n° 19234, 19336. — ERNOUF, 452.

(3) Maret à Napoléon, le 9 août, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 2. I. n° 36. Cf. *ibid.*, pl. 2, II, n° 109-110. — IWASZKIEWICZ. 231.

lourde, étant donné l'abondance de la nouvelle récolte, mais la réunion des subsistances éprouva des difficultés presque insurmontables.

Le problème de l'approvisionnement en 1812 a été surtout dominé par la question des transports. Tout d'abord, le transport des vivres était très pénible. Les paysans devaient amener leur contribution aux magasins des villes par des chemins peu praticables et à de très grandes distances. Il y avait encore une grande difficulté, pour ne pas dire une impossibilité de transporter les contributions, provenant de ce qu'elles excédaient de beaucoup la capacité des moyens de transport. Les habitants manquaient souvent complètement d'attelages et de chevaux sur lesquels les Russes avaient fait main-basse ou qui avaient été enlevés plus tard par les troupes françaises, pour leurs propres transports, en remplacement des pertes subies dans les premiers jours sur le territoire lituanien. On essaya de se servir, pour atteler les voitures, des bœufs destinés à être ensuite abattus, mais ils allaient avec une extrême lenteur et pouvaient encore moins tenir dans les colonnes (1). Les transports par eau dont l'Empereur espérait beaucoup, entre Kaunas et Vilna, sur la Vilia, ne purent réussir, cette rivière étant peu profonde et remplie de rochers. Les bateaux mettront environ vingt jours pour remonter la rivière, ce qui était à peu près le temps nécessaire pour aller de Dantzic à Kaunas (2). La fourniture des vivres aux magasins fut encore retardée par ce fait que les voitures des subsistances arrivées dans les villes étaient souvent utilisées par les autorités militaires locales pour leurs services et ne retournaient plus ou séjournaient très longtemps. Il en résultait que les propriétaires envoyaient à contre-cœur leurs chariots et donnaient de mauvais harnachements et de mauvais chevaux (3).

(1) CHUQUET, *Ordres*, II, 345-346. — FABRY, III, ann. 128 ; V, 360.

(2) *Corr.*, nos 18892, 18893, 18898, 18949, 19041. — FABRY, I, 429, III, 129 ; III (ann.), 63, 102, 123-124 ; V, 1, 20, 130, 921. — PICARD et TUETÉY, V, 452, 454, 465. — CHUQUET, *Ordres*, II, 333. — THIERS, XIV, 6.

(3) IWASZKIEWICZ, 232.

D'autre part, dans les magasins difficilement formés, des abus s'introduisaient par endroits, autant de la part des Français que de celle des autochtones. Les employés tentaient parfois d'augmenter leurs revenus de façon illicite et faussaient les livraisons au préjudice des propriétaires, pour revendre l'excédent à des prix minimes. De graves malversations furent constatées dans le magasin d'étape de Smorgoni, où fut commise une fraude considérable, portant sur plusieurs centaines de bœufs et un grand nombre de boisseaux d'avoine, que le commissaire de guerre et le délégué des autorités locales attachées au magasin avaient vendus aux Juifs qui les revendaient à leur tour pour l'approvisionnement de Vilna (1). Les abus des employés français aux vivres se produisirent même dans les hôpitaux de Vilna. Les malades et les blessés, constatent des témoins oculaires, étaient mal nourris, mal vêtus, tandis que les préposés des hôpitaux vendaient la charpie aux commerçants juifs et que les couvertures et le linge fournis par le pays étaient employés à couvrir les chevaux (2).

En s'avancant à la poursuite de l'ennemi, Napoléon ordonna le 1^{er} septembre une réquisition importante dans les gouvernements de Vilna, Grodno, Minsk, Bialystok, Mohylev, Vitebsk et Smolensk, afin de former des magasins capables d'assurer les subsistances de l'armée pendant tout l'hiver (3). Cette réquisition devait procurer un million deux cent mille quintaux de grains, soixante mille bœufs, douze mille boisseaux d'avoine, cent mille quintaux de foin, cent mille quintaux de paille. La moitié de ces quantités fut requise des quatre départements lituaniens. Le grain, l'avoine, le foin et la paille devaient être versés aux magasins de réserve dans le délai de trois mois, la viande dans le délai de six mois. Les autorités

(1) ERNOUF, 466. — JANKOWSKI, *Powial Oszm.*, I, 40. — IWASZKIEWICZ, 230, 407 (notes).

(2) Mémoire sur l'administration, *Annexes*, n° 38. — Cf. CHOISEUL-GOUFFIER, *Mém.*, 127. — GODART, 183.

(3) Voy. *Annexes*, n° 25. — Cf. *Corr.*, n° 19136.

locales avaient la tâche de répartir équitablement cette réquisition sur les habitants. En conséquence, on demanda aux propriétaires fonciers et aux paysans de fournir chacun une moitié de la livraison. Ils recevaient en échange des denrées des reçus qui devaient être acceptés en paiement des futurs impôts. On choisit, dans le département de Vilna, pour y créer ces magasins de réserve : Vilna, Kaunas, Asmena (Ochmiany), Merkiné, Alytus (1).

La question du ravitaillement se faisait de plus en plus pressante à la fin de la guerre. Il fallait réunir dans les magasins de Vilna une quantité suffisante de vivres et de fourrages pour l'armée française en retraite, qui comptait se concentrer en Lituanie pour y passer l'hiver. La tâche était surhumaine et les autorités tant françaises que lituaniennes y employaient tous leurs soins. Mais la réalisation de la dernière réquisition présenta des difficultés considérables. Une partie importante du département de Minsk était restée pendant toute la campagne aux mains de l'ennemi et au mois de novembre, les progrès des troupes russes resserraient journellement autour de Vilna la zone d'approvisionnement dans laquelle pouvaient encore s'opérer les réquisitions et le recouvrement des impôts. Les transports de vivres devenaient de plus en plus malaisés en raison des chemins presque impraticables. Les paysans avaient tendance à différer les livraisons jusqu'au moment où le traînage rendrait le transport plus commode (2). La contribution en nature pour la formation des magasins de réserve subissant des retards forcés, il était nécessaire depuis le mois d'octobre de recourir à des mesures plus rigoureuses. On envoya des commissaires spéciaux accélérer la fourniture des subsistances avec des pouvoirs très étendus. Ils avaient le droit, en cas de besoin, de

(1) IWASZKIEWICZ, 233. Signalons que la direction des approvisionnements de réserve dans le gouvernement de Smolensk, de Mohylev et de Vitebsk fut confiée à Henri Beyle (Stendhal), auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État. Voy. ses rapports à ce sujet, GORIAINOW, *Lettres interceptées*, 126, 128, 269.

(2) ERNOUF, 470. — IWASZKIEWICZ, 234, 290.

tout réquisitionner (1). Des expéditions militaires furent même dirigées sur les districts récalcitrants pour hâter la rentrée des grains (2). D'autre part, les autorités lituaniennes décidèrent de traiter avec des spéculateurs juifs du pays, qui consentirent à être payés de leurs fournitures sur le revenu des domaines délaissés par les Russes ou sur l'emprunt qu'on se proposait de contracter en y affectant ces biens comme garantie. Par ce moyen, ainsi que par des achats au comptant, on réussit à approvisionner les magasins en bœufs et en fourrages (3).

Pendant la retraite, les soucis de Napoléon concernant le ravitaillement de ses troupes atteignirent une grande acuité. La route de Moscou vers Vilna était misérablement approvisionnée et ce n'est qu'à Orcha que l'armée rencontra des transports, d'ailleurs insuffisants, se dirigeant vers Smolensk. L'Empereur, que cette question ne cessait de préoccuper (4), fait part dès le 20 novembre de ses inquiétudes à Maret, en ce qui concerne les approvisionnements constitués à Vilna (5). Il n'est pas une de ses lettres postérieures où il ne le harcèle sur ce point. Sans parler de la lettre du 27 novembre (6), qui traite également ce problème, dans sa lettre du 29 du même mois, il s'écrie : « des vivres, des vivres, des vivres ! (7) » Le projet d'établir les quartiers d'hiver autour de Vilna ou de l'évacuer dépendait beaucoup de la question des subsistances. Dans ses dernières lettres parties de Molodetchna, les 3 et 4 décembre, qui apprenaient à Maret l'arrivée imminente de la Grande Armée à Vilna, Napoléon demande une prompte réunion de vivres pour 100-120 rations journalières (8). Dépourvu

(1) IWASZKIEWICZ, 237.

(2) ERNOUF, 445. — GODART, 183. — VOENSKI, I, 372. L'intendant Nicolaï au sous-préfet de Panevezys, le 5 oct. *Arch. Centr.*, vol. 9.

(3) ERNOUF, 470. — IWASZKIEWICZ, 220, 237.

(4) *Corr.*, nos 18994, 18995, 19015, 19049, 19136, 19280. L'intendant général Dumas à Maret, 22 septembre. *Arch. nat.*, AF, IV, 1649, pl. 4, nos 17-18.

(5) *Corr.*, n° 19344.

(6) *Corr.*, n° 19358. — ERNOUF, 460.

(7) *Corr.*, n° 19362. — ERNOUF, 461.

(8) *Corr.*, nos 19367, 19369, 19370, 19373.

de renseignements sur l'état des magasins à Vilna, il craignait de manquer de vivres à l'arrivée dans cette ville, alors que l'armée était exténuée de misère et affamée. Les immenses approvisionnements réunis à Minsk, où Napoléon comptait que ses troupes pourraient se refaire, étaient tombés au pouvoir de l'ennemi (1). A Molodetchna, les vivres se trouvaient insuffisants. Napoléon acquit la certitude que, sur la route de Vilna, les magasins de Smorgoni ne contenaient que peu de chose et on lui assura qu'il y avait également très peu de ressources à Asmena (Ochmiany). Il en conclut que Vilna ne se trouvait pas dans une meilleure situation (2). Quand Maret assura enfin l'Empereur à Vilna, en mettant sous ses yeux l'état des magasins, que cette place renfermait des vivres pour cent mille hommes pendant quarante jours, Napoléon accueillit cette bonne nouvelle par l'exclamation : « Vous me rendez la vie (3) ! »

On était donc parvenu dans les derniers temps, selon ces informations communiquées à l'Empereur par Maret, à réunir à Vilna : du pain, du biscuit et de la farine pour cent mille hommes pendant quarante jours, sans compter les blés des magasins d'hiver qui commençaient à arriver de la Samogitie et pour lesquels les moyens de mouture étaient assurés ; de la viande sur pied pour cent mille hommes pendant au moins trente-six jours, dans des parcs en partie sous Vilna, en partie échelonnés à peu de distance ; de la bière et de l'eau-de-vie dans une proportion plus grande encore ; trente mille paires de souliers ; vingt-sept mille fusils et une très grande quantité d'effets d'habillement et d'équipement (4). Il faut reconnaître, avec les

(1) ERNOUF, 452. — KUKIEL, II, 401, 452.

(2) *Corr.*, n° 19370. — ERNOUF, 466. — Cf. KUKIEL, II, 454, 457, 462. — Maret à Napoléon, 1^{er} décembre, *Arch. nat.*, AF IV, 1647, pl. 5, II (doss. 7), n° 1.

(3) ERNOUF, 469. — CHAMBRAY, II, 356-357. — ERNOUF (464) incline à penser que la décision de Napoléon de quitter l'armée fut prise en partie sous l'influence de l'appréhension de ne pas trouver de vivres en quantité suffisante à Vilna.

(4) ERNOUF, 471. — CHAMBRAY, II, 432. L'existence à Vilna de cette quantité de ressources est confirmée également dans la lettre de Maret au major

autorités françaises, que le Gouvernement lituanien avait, à la fin de la campagne, par des prodiges d'activité, obtenu des résultats importants (1). Tous ces efforts ne purent sauver les troupes en déroute et, au moment de la retraite, elles n'eurent même pas le temps d'exécuter l'ordre de détruire les magasins (2).

La Lituanie avait, en 1812, à accomplir une tâche lourde et délicate, pour le ravitaillement des troupes. Il est impossible d'évaluer exactement les sacrifices qu'elle a faits à l'époque. A côté des réquisitions générales et locales, on ne peut déterminer les pertes subies du fait des pillages, de la maraude, des enlèvements faits par les corps traversant le pays, non plus que les pertes en blés verts écrasés sous les pieds des chevaux ou fauchés pour leur nourriture. En 1813, le Comité central pour les fournitures militaires qui existait avant l'abandon de la Lituanie par les Russes ayant repris ses fonctions, a entrepris d'enregistrer les pertes éprouvées par les Litvaniens pendant la campagne de 1812 (3). Selon les évaluations des habitants, elles ont été énormes. Les pertes du seul département de Vilna en biens mobiliers et en animaux se seraient élevées à dix-neuf millions deux cent soixante-treize mille sept roubles en argent; neuf mille sept cent soixante et une maisons ont été détruites et quarante-sept mille sept cent soixante-quatorze hommes du sexe masculin ont succombé (4). Les autres départements ont subi un préjudice aussi important, de telle sorte que, sur tout le territoire lituanien, les pertes en biens mobiliers et en animaux auraient atteint environ

général, Vilna, 6 décembre (REBOUL, I, 403), ainsi que dans les mémoires des gouverneurs : GODART, 183. — HOGENDORP, 332. — Cf. les divers rapports et calculs (*Arch. nat.*, AF, IV, 1649, pl. 2 (doss. 4), n° 11; 1646, pl. 3, n°s 73-78). Les Russes, entrés à Vilna, ont trouvé dans les magasins environ 333.000 pouds de farine; 100-150.000 pouds de grains, sans compter des biscuits, de la viande, du vin. *Akty i dok.*, I, 112-113; Napoléon en exil constatera qu'il y avait à Vilna « des magasins immenses », GOURGAUD, *Sainte-Hélène*, II, 282.

(1) ERNOUF, 471.

(2) HOGENDORP, 344.

(3) IWASZKIEWICZ, *Rejestracja i indemnizacja*, 132.

(4) *Akty i dok.*, II, 274-275. — Cf. IWASZKIEWICZ, *Rejestr.*, 141.

quarante millions de roubles en argent (1). Le retour de la Lituanie à la vie normale s'est effectué sans aucune aide spéciale, et a été facilité par les récoltes abondantes de 1813 et 1814 (2).

(1) IWASZKIEWICZ, *Rejestr.*, 141. — Cf. IWASZKIEWICZ, *Litwa*, 321, 427. — VOENSKI, I, 391 et s.

(2) VOENSKI, I, 409.

CINQUIÈME PARTIE

RETRAITE DES FRANÇAIS

CHAPITRE PREMIER

A la veille de la débâcle

Le rôle de Vilna, capitale de la Lituanie renaissante, fut très important pendant toute la durée de la campagne de 1812. Elle était le centre de l'administration de l'arrière de la Grande Armée et le point principal de la liaison de Napoléon avec son Empire. A Vilna résida Maret, duc de Bassano, ministre des Relations extérieures, entre les mains de qui furent concentrés les pouvoirs les plus larges pour tous les besoins de la guerre (1). Il y avait encore dans cette ville un corps diplomatique composé des ministres ou envoyés spéciaux des puissances les plus intéressées aux événements en cours. Napoléon ne voulait pas, au début, autoriser le séjour de diplomates à Vilna et il avait donné des instructions en ce sens à Maret (2). Cependant, on ne réussit pas à éviter ces observateurs parfois gênants. Par une maladresse de Berthier, major général, le ministre de Prusse à Paris, le baron de Krusemark, obtint la permission de se rapprocher du théâtre de la guerre pour surveiller les intérêts du corps auxiliaire prussien. Tous les autres diplomates demandèrent aussitôt à l'y suivre, car l'Europe était attentive à ce qui allait se passer, de telle sorte que l'Empereur dut lever la consigne qu'il

(1) ERNOUF, 394-397. — FAIN, I, 218. Les lettres de Moscou parvenaient à Vilna par estafette en six jours (*Corr.*, n° 19214, 19223, 19230, 19234) et celles de Paris en dix jours : ERNOUF, 447 (l'affaire de Malet du 23 octobre fut connue à Vilna le 1^{er} novembre). Cf. FAIN, I, 202.

(2) CHUQUET, *Ordres*, II, 297. — *Corr.*, n° 19015.

avait imposée. Ils arrivèrent au moment où les événements commençaient à mal tourner. De cette manière se trouvèrent réunis à Vilna le ministre de Prusse déjà nommé, le baron Krusemark et le conseiller d'État prussien de Beguelin ; le général de Watzdorff, envoyé de Saxe ; le général de Waltersdorff, ministre de Danemark ; M. de Harrandt, envoyé de Bade ; M. de Floret, chargé d'affaires d'Autriche et le général autrichien de Rothkirch ; enfin, M. de Barlow, ministre des États-Unis qui avait été invité par l'Empereur lui-même à venir de Paris à Vilna pour continuer directement avec Maret la négociation d'un traité de commerce (1).

Les autorités françaises de Vilna firent de leur mieux pour rendre la vie agréable aux agents diplomatiques et aux autres personnalités. On ouvrit le théâtre, on organisa des fêtes, on donna des soirées dansantes et autres amusements. Des artistes vinrent de Varsovie et une troupe de comédiens ambulants de Paris. Le commissaire impérial Bignon tenait une maison largement ouverte et avait même l'intention de construire un nouveau théâtre à Vilna (2). La population menait au contraire une existence qui ne paraissait pas enviable. Une partie des habitants, à cause de la chute du commerce et des métiers, se dispersèrent dans le pays, à la recherche de moyens d'existence : le 1^{er} novembre, il y avait à Vilna quatre cents maisons

(1) ERNOUF, 419-420, 427, 439-440. — HANDELSMAN, *Instr.*, II, 258-260. — HOGENDORP, 325. — REBOUL, I, 49-51. — GORIAINOW, *Lettres interceptées*, 307 ; Lettres de Maret à Napoléon, les 1^{er}, 10 et 28 septembre et 12 octobre, *Arch. nat.*, AF IV, 1647, pl. 3, I, nos 1, 51 ; pl. 3, II, n° 107 ; pl. 4, I, n° 44. A côté de la répugnance qu'il montrait à l'égard des diplomates, Napoléon n'aimait pas que les femmes de ses généraux et aides de camp, surtout de sa maison, rejoignissent leurs maris à la guerre. La femme du gouverneur général Hogendorp, qui avec sa fille âgée de cinq ans était venue retrouver son mari à Vilna, au mois d'août, dut retourner sur l'ordre exprès de l'Empereur et partit pour Königsberg (CHUQUET, *Ordres*, II, 400, 408-409, 410. — ERNOUF, 416. — HOGENDORP, 320-321). Par contre, la maréchale Oudinot, accourue de Paris pour soigner son mari de sa première blessure, demeura jusqu'au moment de la retraite (OUDINOT, 201 ; HOGENDORP, 323).

(2) *Corr.*, n° 18982. — PRADT, 223. — BEQUELIN, 191. — FRANK, III, 16-17. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mém.*, 123.

désertes sur un total de mille cinq cent cinquante-deux (1).

Les grands événements de l'Empire et de la guerre en cours furent solennellement commémorés dans la capitale et dans les autres villes de la Lituanie. Le 15 août, jour de la fête de Napoléon, eut lieu à Vilna une cérémonie religieuse à la cathédrale, un discours du maire, un dîner chez le duc de Bassano et un grand bal donné par la Commission de Gouvernement. Le théâtre était ouvert gratuitement au public et la ville fut illuminée. La grande place reçut à cette occasion le nom de place Napoléon (2). Dans les autres villes des départements et des districts, cette fête fut célébrée à peu près avec la même solennité (3). A Minsk, on joua une pièce de Jean Chodzko : intitulée *La Lituanie délivrée ou le Passage du Niémen*, qui avait été écrite en 1807 dans l'attente de l'arrivée de Napoléon (4). Les victoires de Smolensk, de Mojaïsk et les autres événements extraordinaires firent également l'objet de solennités et réjouissances. L'entrée de Napoléon à Moscou, qui eut lieu le 13 septembre, et fut connue à Vilna le 20, fut l'occasion d'une cérémonie commémorative qui fut célébrée le 21 septembre. La pièce d'Euzèbe Slowacki, professeur à l'Université de Vilna, *L'Élève de Kraziai ou le Patriotisme en Samogilie*, fut jouée au théâtre (5).

La vie à Vilna et dans tout le pays fut cependant de bonne heure troublée par diverses incursions russes sur le territoire lituanien ainsi que par les fausses nouvelles qui commençaient à circuler concernant les immenses forces des Russes, la prépondérance de leur armée et même leur retour

(1) IWASZKIEWICZ, 190, 206, 389. Le manque de sel était très sensible en 1812 en Lituanie (IWASZKIEWICZ, 213-214), et l'on s'efforçait même de le trouver exceptionnellement dans le pays, près de Kupiskis et Mosedis (JUNDZILL, *Pam.*, 71. — GADON, *Statystyka*, 31-32).

(2) FABRY, IV, 302, 464. — VOENSKI, I, 263-268. — *Kuryer Litewski*, 1812, n^{os} 65, 68. — KUDRINSKI, 99. — IWASZKIEWICZ, 273-275.

(3) VOENSKI, I, 293-305. — *Litwa i Rus*, 1912, II, 142, 156. — *Kuryer Litewski*, 1812, n^{os} 67, 68, 69, 78.

(4) FABRY, IV, 462. — VOENSKI, I, 268, 359, 375.

(5) ERNOUF, 425. — VOENSKI, I, 269, 272-273. — *Kuryer Litewski*, 1812, 67, 78. — Lettres de Maret à Napoléon, les 13, 18 et 20 septembre, *Arch. nat.*, AF IV, 1647, pl. 3, II, n^{os} 56, 65, 72.

prochain en Lituanie. Le 11 août, il y eut déjà à Vilna une alerte très chaude. Un détachement de cosaques était apparu dans les environs et l'on affirmait qu'un corps russe considérable avait franchi la Duna. A la suite de ces nouvelles, le gouverneur général Hogendorp se prépara à la défense de la ville et prévint même le cas où il serait obligé de se retirer sur Tilsit, sacrifiant les places de Vilna et de Kaunas (1). Une partie du corps russe de Wittgenstein avait effectivement franchi la Duna, mais les troupes du maréchal Oudinot contraignirent les Russes à rétrograder (2). Le 1^{er} septembre, Napoléon fit recommander à Hogendorp plus de circonspection et de prudence dans sa conduite, l'invita à ne pas changer tout le système de communications et à ne pas répandre l'alarme dans le pays (3). On doit cependant remarquer que la situation sur les derrières de l'armée n'était pas bien assurée. La Lituanie restera au cours de la campagne sans réserves stratégiques. Le maréchal Victor, dont le corps rassemblé à Tilsit entra en Lituanie comme réserve au début de septembre et qui fut chargé du haut commandement de toutes les troupes opérant dans le pays, devait suivre la marche de l'armée et se porter sur Smolensk (4).

Dès la mi-octobre, l'horizon s'assombrissait de toutes parts. Le bruit courait en ville et dans le pays que les Russes s'approchaient avec des forces importantes, venant du Nord et du Midi, qu'ils étaient maîtres de Grodno et l'on parlait même d'une attaque directe contre Vilna (5). Le danger existait réellement du côté de l'armée du Danube réorganisée sous le commandement de l'amiral Tchitchagov qui, ayant laissé une partie de ses troupes pour contenir le corps autrichien de Schwarzenberg, réussit à se porter avec le reste vers la haute Bérésina (6). La pré-

(1) FABRY, IV, 133-134. — ERNOUF, 410-411.

(2) KUKIEL, II, 47, 126.

(3) CHUQUET, *Ordres*, II, 408.

(4) KUKIEL, II, 161-162, 276.

(5) ERNOUF, 440.

(6) KUKIEL, II, 270. — ERNOUF, 436. — REBOUL, I, 8.

sence des troupes russes dans le Midi provoqua d'abord de l'inquiétude dans le Duché de Varsovie. Déjà, dans la seconde moitié de juillet, l'apparition de détachements de cosaques sur la frontière avait causé une panique à Varsovie, où les autorités avaient même pris leurs dispositions pour quitter la ville (1). Au mois d'octobre, de nouvelles craintes survinrent du fait de l'approche et des mouvements des troupes russes (2). Quant à la Lituanie, elle fut brusquement mise en présence de l'entrée de l'ennemi sur son territoire. Le 21 octobre, on apprit à Vilna que le régiment lituanien de cheveau-légers de la garde, en formation, venait d'être surpris et détruit à Slonim par l'avant-garde de l'armée de Tchitchagov, qui fit prisonnier même son chef, le général Konopka (3). Ce désastre tomba comme un coup de foudre sur les autorités de Vilna, qui prirent des précautions devant le danger qu'elles croyaient imminent. La garnison bivouaquait dans les rues de la ville et le service, assez négligé jusqu'alors se faisait avec autant d'exactitude que dans une place assiégée (4). Le 23 octobre, les communications avec Napoléon furent interceptées pour la première fois ; le courrier expédié de Vilna à l'Empereur dut revenir en arrière, les cosaques ayant envahi la station d'Asmena (Ochmiany). Il suffit cependant d'un détachement de cavalerie pour rétablir les communications (5).

Le désastre de Slonim, outre la perte des effectifs, eut surtout une grande importance morale. Il plongea dans le deuil plus d'une noble famille du pays et révéla la présence des forces ennemies sur le haut Niémen, faisant apparaître la menace éventuelle du retour des Russes (6). Dès cette époque, une partie importante du département de Grodno

(1) ERNOUF, 402-403. — PRADT, 165-169. — KUKIEL, II, 4-5.

(2) ERNOUF, 435-436. — PRADT, 195-196. — KUKIEL, II, 272-273.

(3) ERNOUF, 440. — KUKIEL, II, 281-282. — IWASZKIEWICZ, 286, 287.

(4) ERNOUF, 440. Voy. sur les mesures prises ou prévues à Vilna à ce sujet, le rapport du général Godart à Maret, le 28 octobre 1812, *Arch. nat.*, AF, IV, 1650, pl. 2, I, n^o 47-48. — Cf. GODART, *Mém.*, 180.

(5) ERNOUF, 441.

(6) IWASZKIEWICZ, 288. — KUKIEL, II, 282.

fut occupée par l'armée russe. De plus, une proclamation publiée à la fin d'octobre par l'amiral Tchitchagov et répandue dans le pays, invitait les habitants à abandonner les drapeaux napoléoniens et à s'en remettre à l'indulgence du tsar Alexandre (1). A ce moment survint la nouvelle de l'abandon de Moscou, le 19 octobre, par l'Empereur et de ses premiers insuccès (2). La foi dans l'étoile napoléonienne en fut ébranlée et un souffle de crainte passa sur la Lituanie. Le manque de nouvelles aggravait le désarroi. Pendant toute la campagne, les journaux locaux donnaient de larges informations sur les pays étrangers, mais ils ne parlaient que très peu des événements militaires en cours. Les nouvelles parvenaient seulement colportées en secret par les paysans et surtout par les Juifs, mal disposés tant pour la cause polonaise que pour celle de la France (3). Dans ces conditions, des rumeurs alarmantes sur les forces ennemies se donnaient libre cours et répandaient l'émoi dans la population. Les autorités militaires et civiles de Bialystok quittèrent leurs postes au premier cri d'alerte et cherchèrent un refuge dans le Duché de Varsovie (4). Cet état d'esprit et ces inquiétudes ne pouvaient manquer d'avoir des répercussions sur l'esprit de sacrifice des Lituanais et l'ampleur du concours apporté par eux aux Français, tant en soldats qu'en vivres.

Dès le début de novembre, la situation devenait de plus en plus inquiétante ; les incidents fâcheux et les mauvaises nouvelles se succédaient presque sans relâche. On signalait de toutes parts la présence des cosaques dans la région de Vilna (5). Tous les renforts disponibles avaient été acheminés sur Minsk et sur la Duna où les troupes russes se concentraient en vue de couper les communi-

(1) IWASZKIEWICZ, 291. — SMOLKA, II, 538. — NIEMCEWICZ, *Pam.*, I, 390-391. — VOENSKI, I, 455.

(2) IWASZKIEWICZ, 288.

(3) TYSZKIEWICZ, 15-16. Voy. le recueil des nouvelles concernant les événements militaires dans la presse lituanienne, VOENSKI, I, 309-364.

(4) IWASZKIEWICZ, 289.

(5) ERNOUF, 446, 448.

tions de la Grande Armée. Du Nord, le corps de Wittgenstein tentait de descendre à la rencontre de Tchitchagov. Après la prise de Polotsk le 28 octobre eut lieu celle de Vitebsk, le 7 novembre (1). L'armée de Tchitchagov, à la suite de l'affaire de Slonim, se porta en avant dans la direction de Minsk. Devant cette ville les Russes ne trouvèrent qu'une faible résistance des troupes françaises, polonaises et lituaniennes formant une division commandée par le général Kossecki. Ces troupes furent battues et le 16 novembre Minsk tomba avec ses magasins immenses aux mains de l'ennemi (2).

La prise de Minsk coupait les communications entre Vilna et la Grande Armée. Les estafettes du quartier général de Napoléon s'accumulaient sur la rive gauche de la Bérésina ; celles de Maret à la station de Molodetchna (3). Du fait du manque de nouvelles de l'armée, la situation à Vilna devint très critique. Pour tenter d'arriver jusqu'à l'Empereur, entre le 22 et le 26 novembre, Maret avait expédié de Vilna quatre courriers sous divers déguisements : un officier polonais, deux Juifs et un noble lituanien. Ce dernier, le comte Abramowicz, dont l'hôtel était en partie occupé par le commissaire impérial Bignon, fut le seul qui parvint, déguisé en paysan, auprès de l'Empereur et fut témoin de la catastrophe de la Bérésina, près de Studianka (4). Abramowicz rentra à Vilna le 28 novembre, juste pour le bal que donnait Bignon dans le but d'apaiser les esprits. L'écho du désastre ne put être étouffé. Des nouvelles terrifiantes circulèrent parmi les groupes consternés et en quelques instants les invités se dispersèrent (5).

(1) KUKIEL, II, 291, 349.

(2) CHUQUET, *Lettres de 1812*, 221, 234. — KUKIEL, II, 401. — IWASZKIEWICZ, 295-296.

(3) ERNOUF, 453, 458.

(4) ERNOUF, 455. — CASTELLANE, I, 193. — FAIN, II, 371. — OUDINOT, 207-208. — CHUQUET, *Notes*, I, 186-189. — Cf. FABRY, IV, 307.

(5) ERNOUF, 459-460. — SZUMSKI, 42. Abramowicz rapporta une lettre de l'Empereur pour Maret. C'était la première lettre qui parvenait à destination depuis celle de Smolensk (ERNOUF, 460). CHOISEUL-GOUFFIER, *Rém.*, 121,

Les nouvelles concernant la débâcle de la Grande Armée se répandirent dans la ville avec rapidité, semant partout une forte inquiétude. Les propos des officiers qui commençaient à arriver aggravaient encore les alarmes de la population et les autorités françaises se voyaient obligées de sévir contre la propagation des bruits relatifs à la défaite. Ainsi, le colonel lituanien Przedziecki, qui racontait en détail le passage de la Bérésina, fut arrêté par ordre du général Hogendorp et traduit devant le tribunal militaire. Il n'échappa au châtement que grâce à la haute intervention des membres du Gouvernement et de Maret (1). Mais cette sévérité demeura inefficace et bientôt Vilna fut au courant de la déroute de la Grande Armée. Les autorités faisaient tous leurs efforts pour que la vie normale continuât son cours. Le 2 décembre, jour anniversaire du couronnement de l'Empereur et de la victoire d'Austerlitz, Maret donna encore un grand dîner et le gouverneur général Hogendorp un grand bal où assistaient les ministres étrangers ainsi que beaucoup de seigneurs et de dames (2). L'inconvénient de la présence des ministres étrangers se faisait maintenant vivement sentir. Aussi Napoléon donna-t-il l'ordre à Maret, le 29 novembre, de dissoudre le corps diplomatique à Vilna et de l'engager à se rendre à Varsovie parce que, dit-il, « l'armée n'est plus belle à montrer aujourd'hui (3) ». Conformément à ces instructions, Maret invita les diplomates à partir pour Varsovie et leur annonça que lui-même ne tarderait pas à les suivre. Ils quittèrent Vilna entre le 4 et le 6 décembre (4). Bientôt, les débris de la Grande Armée allaient se ruer sur la ville.

cite Brzostowski comme ayant été le premier à donner des informations sur le désastre. Cf. KURIEL, II, 489.

(1) WILCZYK, *Wspom.*, II, 178, *Bibl. Jagiellonska*, n° 3087 (manuscrit de Balinski, *Wilno w roku 1812*).

(2) HOGENDORP, 330-331. — *Kuryer Litewski*, 1812, n° 98. — VOENSKI, I, 273.

(3) *Corr.*, n° 19362. — Cf. *Corr.*, n° 19371.

(4) Maret à Napoléon, 2 et 4 décembre, *Arch. nat.*, AF, IV, 1647, pl. 5, II (doss. 7), n° 7, 9 et 16. — HANDELSMAN, II, 258-260. — ERNOUF, 472.

CHAPITRE II

L'abandon de Vilna et de Kaunas

Après avoir vainement attendu à Moscou, pendant cinq semaines, la demande de paix qu'il espérait recevoir du tsar, Napoléon prit, le 19 octobre, le chemin du retour pour installer ses quartiers d'hiver dans les provinces occidentales de l'Empire russe. Sortie de Moscou très affaiblie, la Grande Armée se débandait de plus en plus d'une manière inquiétante. Harcelée sans cesse par les Russes, traversant un pays dévasté à l'aller, qui n'offrait plus ni ressources ni abris, elle se transforma rapidement en un mélange de jour en jour plus confus de fractions de troupes perdues dans une foule immense de fuyards. La faim, puis les premiers froids, eurent sur cette masse d'hommes en fuite des effets mortels (1). Cette catastrophe n'ébranla pas cependant Napoléon, qui comptait pouvoir rassembler son armée à Vilna. Mais avec ces débris, même en les supposant remis en ordre, il ne pouvait plus, ni dicter la paix, ni poursuivre la guerre. Il était nécessaire de mettre sur pied une nouvelle armée. L'Empereur décida donc de quitter ses troupes et de rentrer à Paris.

Après avoir échappé par un coup de génie et d'audace héroïque à l'étreinte des armées russes de Wittgenstein et de Tchitchagov sur la Bérésina, Napoléon exprima pour la première fois officiellement le 29 novembre son intention de partir en France. Dans une lettre adressée ce jour à son

(1) KUKIEL, II, 447. — REBOUL, I, 17. — KIRGWEISEN, II, 225.

ministre Maret, il lui dépeignait la triste situation de la Grande Armée et, envisageant sa présence à Paris comme indispensable pour l'Empire, et pour l'armée même, il lui demandait son avis (1). Maret n'accueillit pas ce projet sans appréhension. Dans sa réponse à l'Empereur sur l'abandon de l'armée, il se prononce contre cette intention, estimant que dans l'état où se trouvent les troupes, la présence de Napoléon était la seule force réelle contre le découragement total (2). Il apparut cependant à celui-ci que sa présence était plus nécessaire à Paris. Les inquiétudes politiques s'étaient ajoutées à celles que lui inspirait la situation militaire. Le 6 novembre, il avait appris que le général Malet avait failli, le 23 octobre, s'emparer à Paris du gouvernement et cette nouvelle l'avait vivement impressionné (3). Il estimait donc d'un intérêt primordial d'aller ressaisir les rênes avant que la terrible nouvelle du désastre de son armée fût répandue à Paris et dans les autres capitales de l'Europe. L'Empereur se pressait de partir parce qu'il pensait aussi que les communications seraient plus faciles et plus sûres à ce moment que quelques jours plus tard (4).

Le départ fut tenu le plus possible secret et rien n'en transpira dans l'armée avant l'heure. Les premiers préparatifs semblent remonter au 4 décembre, pendant l'arrêt au château de Bienitsa. Mandé la veille par l'Empereur, Hogendorp, gouverneur général de la Lituanie, s'était rendu à Bienitsa où il fournit des renseignements sur la situation à Vilna, puis reçut l'ordre de préparer des relais de chevaux et de placer des escortes (5). C'est à Smorgoni, la station suivante, que l'Empereur, le 5 décembre, décida défini-

(1) *Corr.*, n° 19362. — Cf. ERNOUF, 461-462. L'idée de son retour en France remontait à une époque plus lointaine. Le 21 novembre, il parlait déjà à Caulaincourt de son voyage comme d'une chose arrêtée. CAULAINCOURT, II, 166-167, 190-191, 196-197.

(2) ERNOUF, 461-462. — CHUQUET, *Notes*, III, 103-106.

(3) ERNOUF, 447. — CAULAINCOURT, II, 122. — KUKIEL, II, 345-346. — KIRCHHEISEN, II, 223. — CHUQUET, *Études d'histoire*, V, 31.

(4) CAULAINCOURT, II, 196-197. — REBOUL, I, 33-34.

(5) HOGENDORP, 333. — CAULAINCOURT, II, 200.

tivement son départ. Arrivé dans cette localité vers midi, il prit ses dernières dispositions. Il choisit Murat, roi de Naples, comme commandant en chef de la Grande Armée avec le titre de lieutenant général et dicta des instructions pour lui et pour Berthier, major général, sur la conduite à tenir et sur la réorganisation de l'armée (1). Dans la soirée l'Empereur réunit les maréchaux présents et leur déclara qu'il allait chercher de nouvelles troupes. Il se montra très aimable pour tous, leur fit lire son fameux vingt-neuvième *Bulletin de la Grande Armée* annonçant le passage de la Bérésina, leur serra affectueusement les mains et les embrassa tous, puis il partit à huit heures du soir pour la France (2).

Le convoi impérial se composait seulement d'un traîneau et de trois voitures. Dans le traîneau prirent place le comte Wonsowicz, capitaine polonais servant d'interprète et un piqueur. Dans la première voiture montèrent l'Empereur avec Caulaincourt, ancien ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg et le mameluck Roustam, ce dernier assis sur le siège. Dans les deux autres se placèrent le maréchal Duroc, les généraux Mouton et Lefebvre-Desnouettes, ainsi qu'un valet de chambre et deux valets de pied (3). L'Empereur ne prit d'escorte que jusqu'à Vilna. Il fut d'abord accompagné par un peloton de chasseurs et de lanciers de la garde impériale, puis par les uhlans polonais de la légion de la Vistule et par les napolitains de la^a garde royale. Pendant la première nuit, Napoléon parcourait la partie la plus dangereuse du trajet aux environs d'Asmena (Ochmiany). En arrivant dans cette bourgade, après minuit, il trouva les habitants en état d'alerte. A la chute du jour,

(1) *Corr.*, n^{os} 19376, 19377. — CHUQUET, *Ordres*, II, 498-499. — CHUQUET, *Inédits*, 193-195. — REBOUL, I, 55, 401-403.

(2) FAIN, II, 421-424. — SÉGUR, II, 392-394. — CAULAINCOURT, II, 203. — RAPP, 265-266. — CASTELLANE, I, 201. — DENNIÉE, 166-167. — ALI, 51.

(3) BOURGOING, *Souvenirs militaires*, 170 et s. Cet auteur publie une relation inédite rédigée par Wonsowicz lui-même sur le voyage de l'Empereur. — ASKENAZY, *Szkice i portrety*, 114-115 et s. — Cf. CAULAINCOURT, II, 200-201, 205-206. — ROUSTAM, 218-222. — SCHUERMANS, 314. — WILCZYK, II, 96-98.

des détachements de cavalerie russe avaient pénétré brusquement dans Asmena. Repoussés aussitôt, ils bivouaquèrent aux alentours immédiats. Napoléon ne s'émut pas de cette nouvelle. Il complimenta de leur bravoure les soldats polonais qui prenaient l'escorte, les adjurant, dit-on, de ne pas le laisser prendre vivant (1). Grâce au froid glacial qui retenait l'ennemi près de ses feux, l'Empereur put échapper à la vigilance des troupes russes qui s'étaient installées sur les deux côtés de la route d'où l'on pouvait apercevoir les lueurs de leurs bivouacs. Le trajet fut particulièrement pénible. Le froid, intense depuis quelques jours, redoubla cette nuit d'une manière si terrible qu'il occasionna la mort de plusieurs cavaliers de l'escorte (2). A Medininkai, l'Empereur fut rejoint par Maret, à qui il avait demandé de venir à sa rencontre (3). Il le fit monter dans sa voiture où il prit la place du général Caulaincourt pendant le reste du trajet jusqu'à Vilna.

Arrivé à Vilna le 6 décembre à dix heures du matin, Napoléon évita de traverser le centre de la ville et s'arrêta dans une maison abandonnée, à moitié brûlée, du faubourg de Kaunas. C'est là qu'il régla avec son ministre tout ce qui concernait les affaires du moment, notamment la question des vivres (4). Au bout d'une heure et demie environ, il se mit en route en adoptant l'itinéraire par Varsovie et Dresde, au lieu de passer par Dantzic et Berlin. Le voyage se poursuivit alors à toute vitesse. Mais tout danger n'avait pas encore disparu complètement. Après un court arrêt à Rumsiskès, l'Empereur arrivait à Kaunas le 7 décembre à cinq heures du matin, quand un détachement de cosaques en reconnaissance dans le pays se lança sur les traces du

(1) BOURGOING, 180. On rapporte qu'un attentat aurait été préparé à Asmena contre l'Empereur. Cette nouvelle semble n'avoir aucune consistance, — REBOUL, I, 41 (notes). — HOLZHAUSEN, 279. — CHUQUET, *Notes*, III, 149-150.

(2) BOURGOING, 183.

(3) *Corr.*, n° 19371.

(4) ERNOUF, 469. — CAULAINCOURT, II, 208. — BOURGOING, 192. — CHAMBRAY, II, 356-357.

convoi par la porte où celui-ci venait de passer peu d'instants auparavant (1). Napoléon fit une courte halte dans la ville et prit un repas chaud dans une auberge. On avait beaucoup souffert du froid et l'Empereur grelottait, bien qu'il portât de larges bottes fourrées et une chaude pelisse recouverte de velours vert ainsi qu'un capuchon rabattu sur le visage (2).

A la sortie de Kaunas, la voiture impériale passa le Niémen que six mois auparavant la plus puissante et la plus belle armée des temps modernes avait franchi sous les yeux de Napoléon et celui-ci, s'étant écarté un peu du chemin direct, arriva le même jour avant le soir à Mariampolé où il dîna. De là, il se dirigea sur Seinai (Sejny) où il s'arrêta le 8 décembre avant midi pour déjeuner, et arriva à Augustavas (Augustow) pour dîner. Le chemin devenait de plus en plus difficile en raison de la neige qui s'était amoncelée. Ce n'est que dans la matinée du 9 décembre que la voiture impériale et le traîneau atteignirent Grajewo, le relai le plus proche. Il parut impossible d'avancer plus loin dans une aussi lourde voiture. Heureusement, on réussit à trouver rapidement une berline confortable, montée sur patins, et l'Empereur poursuivit sa route laissant en arrière deux voitures de sa suite qui ne le rejoindront qu'à Paris. Le soir de la même journée on gagna Lomza pour dîner ; de là, par Makow, Pultusk, le voyage se poursuivit vers Varsovie où l'on arriva le 10 décembre à midi (3). Dans cette ville, l'Empereur reçut son ambassadeur et les principales personnalités du gouvernement du Duché. De là, il passa le 14 décembre par Dresde, où il

(1) BOURGOING, 192-193. — ASKENAZY, 117.

(2) CAULAINCOURT, II, 209. — ASKENAZY, 118. — ROUSTAN, 220.

(3) Sur le voyage de Kaunas à Varsovie, les données les plus sûres sont fournies par les notes du capitaine Wonsowicz, qu'a utilisées ASKENAZY, *Szkice i portrety*, 117. Cf. également : BOURGOING, 193-194. — CAULAINCOURT, II, 210-211, 259-262. — CHAMBRAY, II, 357. — SÉGUR, II, 399. — BEAUCHAMPS, 82. — BUTKEVITCH, *Russkaia Starina*, 1875 (XIV), 595 et s. (trad. fr. dans *La Revue de Paris*, 15 août 1932). — ROUSTAN, 220. — KOZMIAN, II, 381-382. — FALKOWSKI, V, 141. Sur Napoléon à Varsovie, voy. KUKIEL, II, 490 et sa bibliographie. Sur l'itinéraire général : SCHUERMANS, 314.

s'entretint avec le ministre de France et vit le roi de Saxe. Par Erfurt, Leipzig, Mayence, il rentrera à Paris le 18 décembre vers minuit.

Napoléon croyait en partant que Murat, roi de Naples, pourrait encore arrêter la poursuite des Russes et tenir sur le Niémen. D'après les instructions qu'il lui avait laissées en le nommant commandant en chef, il lui recommandait de rallier l'armée à Vilna, de s'installer dans cette ville et d'y prendre ses quartiers d'hiver. Dans le cas où il ne croirait pas pouvoir résister en deçà du Niémen, il devait rester en ligne derrière ce fleuve, gardant Kaunas comme tête de pont (1). Dans ce but, le gouverneur général Hogendorp reçut l'ordre de tout préparer à Vilna pour l'installation de la Grande Armée (2). Des placards en grosses lettres furent affichés, sur lesquels était désigné aux soldats de chaque corps d'armée un couvent où ils devaient se rendre et où ils trouveraient le logement et la nourriture (3). L'évolution des événements devait rendre inutiles ces ordres et règlements.

Sur les routes couvertes de neige, depuis le passage de la Bérésina, le sacrifice de l'armée se consommait. Le froid très rigoureux, descendant jusqu'à 30° centigrades, s'ajouta au manque de vivres et acheva la désorganisation des débris de la Grande Armée épuisée ainsi que des réserves marchant à son secours. La retraite devenait une véritable hécatombe (4). La nouvelle du départ de l'Empereur se répandit rapidement, dès le lendemain, et jeta le découragement dans les rangs. L'unique pensée de tous était de s'enfuir au plus vite vers Vilna où l'on croyait trouver le salut, l'abondance et la fin des souffrances. Il en résulta une débandade complète. Un désordre inimaginable régnait dans les rangs, chacun agissant à sa guise. Des voitures

(1) REBOUL, I, 55. — CHUQUET, *Ordres*, II, 498-499.

(2) *Corr.*, n° 19367, 19373. — CHAMBRAY, II, 440-441. — Cf. VOENSKI, I, 1, 203-204.

(3) HOGENDORP, 334. — Cf. GODART, 134.

(4) KUKIEL, II, 464. — REBOUL, I, 66.

du trésor furent sur le point d'être abandonnées et l'une d'elles fut même pillée (1).

Aux portes de Vilna, les 8 et 9 décembre, ce fut une ruée qui donna lieu à une confusion et à un encombrement inextricables. Les abords de la ville étaient obstrués par les hommes, les chevaux, les voitures, les traîneaux. La peur d'une poursuite de l'ennemi frappait tout le monde de panique. Dans la ville même, la confusion n'était pas moins grande. Les prescriptions et les placards affichés pour diriger les troupes restèrent lettre morte. Tous, officiers et soldats, cherchaient à se pourvoir d'un abri et pénétraient dans les maisons qui leur semblaient les plus convenables, s'y couchaient et s'y faisaient apporter des vivres. Les plus forts chassaient les plus faibles. Des groupes de soldats pillaient et rançonnaient les habitants. Les débris de cette armée si belle, si triomphante au printemps précédent, avaient un aspect tout à la fois terrible et grotesque. Les hommes, à demi gelés et souvent sans armes, étaient affublés de costumes étranges et disparates, attrapés à droite et à gauche, de pelisses, d'étoffes de laine ou de soie de toutes les couleurs, de vieux sacs, de peaux de bêtes fraîchement écorchées, même d'ornements d'église. Ils avaient la tête et les pieds enveloppés de guenilles et portaient de vieux chapeaux d'homme ou de femme. La misère pesait lourdement sur cette masse désorganisée et démoralisée. Beaucoup de malheureux qui étaient parvenus à se traîner jusque-là dans l'espoir de trouver quelque soulagement dans cette ville où la nourriture était en abondance, n'étaient même plus en état d'aller aux distributions, ayant les pieds ou les mains gelés. Certains tombaient de fatigue ou de faiblesse dans les rues et sur les places, où ils mouraient bientôt de faim et de froid (2).

(1) REBOUL, I, 67. Notons ici qu'une grande partie de la correspondance de Napoléon fut brûlée pendant la retraite, notamment à Orcha, pour l'empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi. — FAIN, I, 205. — ERNOUF, 417. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Remin.*, 136. — BALINSKI, *Pam.*, I, 712.

(2) BOULART, 278. — BOURGEOIS, 175. — GRIOS, II, 182. — BRANDT, 335. — FEZENSAC, 351. — FRANÇOIS, 837. — LABAUME, 371-372. — CHAMBRAY,

Murat, commandant en chef de l'armée et son état-major, arrivèrent à Vilna, le 8 décembre dans la matinée. Il était indispensable de retenir devant la ville les Russes, si l'on voulait réaliser le ralliement de l'armée en déroute. Mais l'ennemi ne donnait aucun répit. La pression de son avant-garde, composée de cavalerie et d'artillerie sur traîneaux, devenait de plus en plus forte. L'arrière-garde française et la garnison de Vilna, décimée par le froid dans sa marche à la rencontre du gros de l'armée, allaient se trouver impuissantes à maîtriser leurs poursuivants. Le bruit du canon tout proche et une attaque soudaine des cosaques augmentèrent le trouble et la confusion parmi les soldats. Murat dut renoncer à se maintenir à Vilna, décida d'évacuer la place et ordonna aux autorités civiles, tant lituaniennes que françaises, d'abandonner la ville. Il quitta lui-même sa demeure le 9 décembre, à cinq heures de l'après-midi et se rendit dans les dernières maisons du faubourg de Kaunas pour y passer la nuit. Le lendemain à quatre heures du matin, abandonnant définitivement la capitale, il se mit en marche avec la garde vers Kaunas (1).

Le maréchal Ney, avec l'arrière-garde, faisait tous ses efforts pour retenir les Russes de façon à permettre l'évacuation de la ville, mais il ne put y réussir complètement. Des approvisionnements considérables furent abandonnés et l'on n'eut pas le temps de faire sauter l'arsenal. On ne parvint pas non plus à évacuer les hôpitaux, ni à emmener la masse d'hommes qui étaient dispersés dans les maisons (2). Après une résistance acharnée, Ney quitta la ville le 10 décembre vers dix heures du matin (3). Des

II, 366. — CHUQUET, *Notes*, III, 124-126, 169-172, 221. — LIGNIÈRES, 129-130. — CAULAINCOURT, II, 390-391. — GODART, 185-187. — HOGENDORP, 337. — BOURGOGNE, 229 et s. — GERVAIS, 263. — VIONNET DE MARINGONE, 80. — NOËL, 174. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mém.*, 125. — FREDO, 47. — FRANK, III, 30. — ZALESKI, 357.

(1) CHAMBRAY, II, 367. — CHUQUET, *Notes*, III, 126-127, 172-175, 222-223. — REBOUL, I, 69. — KUKIEL, II, 466-468. Le prince Poniatowski, avec les restes du corps polonais, rentra directement de Vilna à Varsovie par Alytus (KUKIEL, II, 466. — REBOUL, II, 199).

(2) REBOUL, I, 74. — KUKIEL, II, 470-472.

(3) KUKIEL, II, 471. — REBOUL, I, 74.

scènes d'une férocité inouïe eurent lieu lors de l'entrée de l'ennemi. Les cosaques et autres troupes russes se jetèrent sur les malades et les soldats restés à Vilna, cherchant de l'or et des bijoux. Ils les dépouillèrent, les maltraitèrent et se livrèrent à de sanglantes exécutions. Les Juifs, qui manifestaient déjà auparavant des sentiments de cupidité, s'associèrent aux sévices exercés sur les blessés et les hommes épuisés et sans armes, les égorgeant ou les jetant par les fenêtres (1). Les débris de la Grande Armée qui réussirent à partir de Vilna furent encore victimes d'une catastrophe peu après leur départ. Sur la côte de Paneriai, la glace, la neige et le verglas avaient rendu le chemin glissant de telle sorte que les voitures culbutèrent les unes sur les autres, obstruant complètement le passage. L'armée perdit son artillerie, les caissons, les bagages et une partie du trésor fut pillée (2). Vilna fut, pour les Français, une seconde Bérésina.

Après avoir quitté Vilna le 10 décembre au petit jour, Murat coucha à Vievis et arriva à Kaunas le 11 à minuit. L'espoir de pouvoir rallier beaucoup de troupes dans cette ville pour s'y maintenir dut être abandonné. On avait compté sur la barrière du Niémen pour arrêter enfin la déroute, mais le fleuve était gelé à ce point qu'on pouvait y faire passer la plus grosse artillerie et, depuis Rumsiskès, les isolés de l'armée le traversaient en amont de la ville. Le roi de Naples employa toute la matinée du 12 décembre à préparer l'évacuation de la place où se trouvaient des magasins immenses de vivres et des dépôts d'armes et de munitions (3).

A deux heures de l'après-midi, la garde et toute la

(1) BERTHEZÈNE, II, 102-103. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mém.*, 131-132. — COIGNET, 341. — MARBOT, III, 221. — BOURGEOIS, 178. — FEZENSAC, 255. — BOURGOGNE, 238. — SAYVE, 380. — VAUDONCOURT, I, 319-320. — KUKIEL, II, 471 (note).

(2) CHAMBRAY, II, 372. — CHUQUET, *Notes*, III, 128, 175, 222-223. — MARBOT, III, 221. — DEDEM DE GELDER, 293. — GODART, 169-170. — HOGENDORF, 346.

(3) REBOUL, I, 75-76, 419-420. — CHUQUET, *Notes*, III, 176-178. — ERNOUF, 439. — KUKIEL, II, 475-476.

foule qui l'accompagnait pour être protégée atteignirent Kaunas par un froid excessif et une grande quantité de neige. Cette ville, déjà remplie de militaires isolés, se trouva dès lors encombrée sur tous les points, d'autant plus que les officiers et les soldats avaient pris dans les villages un nombre considérable de traîneaux, et bientôt s'y manifesta le plus grand désordre, plus grand encore qu'il n'avait été à Vilna. La plupart des soldats qui avaient jusqu'alors conservé leurs armes se débandèrent pour piller et pour se mettre à l'abri dans les maisons, où ils commirent mille excès. Des incendies se déclarèrent en plusieurs endroits. Les magasins d'eau-de-vie que l'on avait respectés à Vilna furent saccagés ; le vin et les liqueurs coulèrent en ruisseaux dans les rues. Beaucoup d'hommes ayant bu de l'alcool sans modération furent engourdis par le froid et succombèrent, couchés sur la neige. Ainsi, sur la place et dans les rues, environ trois cents hommes ivres furent trouvés morts de froid. D'autres avaient les pieds, les mains ou la figure gelés (1).

Dans la soirée du 12 décembre, Murat réunit tous les maréchaux présents pour délibérer sur ce qui restait à faire. Ils furent unanimes à reconnaître qu'il n'y avait plus qu'à se replier avec les débris des troupes pour rallier l'armée dans les places de la Vistule. Le maréchal Ney fut désigné pour conserver le commandement de l'arrière-garde et le départ fut prescrit pour le lendemain 13, à sept heures du matin. Dans la réunion des maréchaux, les avis furent partagés seulement sur la question de savoir si l'on choisirait la route de Kaunas à Kœnigsberg par Vilkaviskis, Gumbinnen ou celle de Kaunas à Tilsit. Le roi de Naples se décida pour la première. Le 13, dès avant le jour, il se mit en marche, passa la nuit à Skriaudziai, coucha le 14 à

(1) LABAUME, 383. — FEZENSAC, 361. — CASTELLANE, I, 213. — NOEL, 179-182. — PION DE LOCHES, 337. — THIRION, 265. — DEDEM DE GELDER, 293. — GRIOS, II, 193. — CAILLOT, 235-236. — DUMAS, III, 482. — VIONNET DE MARIGONE, 83. — BOURGOGNE, 268-269. — GERVAIS, 269. — BOULART, 279. — SÉGUR, II, 386. — CHAMBRAY, II, 375. — CHUQUET, *Notes*, III, 180-181. — REBOUL, I, 419-420. — KUKIEL, II, 476.

Antanavas près de Pilviskiai, et passé Vilkaviskis s'arrêta le 15 à Virbalis ; de là par Gumbinnen, il se dirigea vers Kœnigsberg. Sur la rive gauche du Niémen, à Aleksotas, faubourg de Kaunas, il se produisit un encombrement rappelant celui de Paneriai où l'on perdit encore des voitures et caissons et où une partie du trésor fut également pillée (1).

La mission du maréchal Ney, commandant l'arrière-garde, et chargé de protéger l'évacuation, était extrêmement lourde. Le débandage était général et l'armée ne formait plus qu'une troupe de fuyards. Le maréchal réunit un certain nombre d'hommes de tous les corps avec leurs armes et prit des dispositions pour la défense de la place. Au milieu de la journée, celle-ci était presque enveloppée par la cavalerie ennemie, et des batteries russes se faisaient entendre. Les cosaques dirigés par Platov s'approchèrent en même temps pour s'emparer de la porte de Vilna. Des boulets ennemis ayant blessé à mort un officier et tué quelques soldats d'un bataillon allemand qui gardait cette porte, les troupes furent frappées d'une terreur panique et tout le monde abandonna la résistance. La situation devint très critique. Le maréchal Ney, arrivé à ce moment, prit un fusil et, comme un simple soldat, fit le coup de feu avec le général Gérard et une poignée d'hommes, venus en secours, pour arrêter les cosaques. En faisant appel au zèle de chacun on commença à créer une apparence de résistance et à contenir l'ennemi. La tâche était d'autant plus lourde que les cosaques avaient franchi, avec des canons, le fleuve gelé et se répandaient sur la rive gauche. On parvint quand même, par une énergie extraordinaire, à gagner la chute du jour sans que la ville fût enlevée de vive force. La retraite devenait urgente et

(1) REBOUL, I, 78-79, 83-84, 87-88, 419-421. — CHUQUET, *Notes*, II, 262-263 ; III, 180-185. — CHAMBRAY, II, 376. — VIONNET DE MARINGONE, 61-62. — GRIOS, II, 198-199. — NOEL, 178. La perte totale en argent depuis Moscou jusqu'à Kœnigsberg fut évaluée à peu près à 8 millions de francs, du fait plus du brigandage de l'armée que de l'ennemi. — REBOUL, I, 83-84 (note). — Cf. KUKIEL, II, 470 (note).

il n'y avait plus un moment à perdre si l'on voulait échapper à l'ennemi. A sept heures, Ney fit battre la générale pour rassembler les dernières troupes. On mit le feu aux poudres, on incendia les magasins, les arsenaux et les ponts. Le 13 décembre, vers neuf heures du soir, le maréchal Ney, héros de la retraite, après avoir soutenu jusqu'au dernier moment l'honneur des armes et couvert la retraite des survivants de la Grande Armée, traversa le dernier le Niémen sur la glace avec environ trois cent cinquante hommes. Ayant aperçu sur la hauteur d'Aleksotas, à quelque distance, la cavalerie russe en bataille qui l'attendait sur la route de Vilkaviskis, il suivit le chemin de Tilsit qu'il longe le Niémen. Au point du jour, il s'arrêta à Zapyskis et de là se dirigea par Griskabudis, Naumiestis, sur Gumbinnen (1).

Les ailes de la Grande Armée quittèrent la Lituanie par d'autres points. Au Sud, le corps auxiliaire autrichien de Schwarzenberg avec le corps saxon de Reynier se retirèrent dans la direction de Varsovie, par Grodno et Bialystok, qui furent abandonnées respectivement le 20 et le 28 décembre (2). Au Nord, le corps du maréchal Macdonald qui manœuvrait en Courlande et sur la Duna, ignorait le danger et ne reçut que le 18 décembre d'ordre de la retraite, daté du 9 décembre de Vilna. Il commença de suite son mouvement en plusieurs colonnes, des environs de Jelgava (Mitau) sur Tilsit, pour ne pas être coupé et enveloppé. Le maréchal lui-même se retirera par Joniskis, Siauliai, Kurtuvenai, Kraziai, Silale, Vainutas et arrivera à Tilsit le 29 décembre. Ses troupes avaient relativement peu souffert au cours de la campagne et la retraite se réalisa dans des conditions assez satisfaisantes (3). Ici se place un

(1) REBOUL, I, 84-86, 412-413, 414, 419-420. — CHUQUET, *Notes*, II, 268-273. — KUKIEL, II, 477. — SÉGUR, II, 391. — FRANÇOIS, II, 840. — FEZEN-SAC, 365-366. — CHAMBRAY, II, 376-378. — GUILLAUME DE VAUDONCOURT, I, 325. — CHUQUET, *Études d'histoire*, V, 283. — *Annexes*, n° 40 (Note sur l'évacuation de Kaunas).

(2) KUKIEL, II, 496. — REBOUL, I, 343 et s.

(3) KUKIEL, II, 479-482. — REBOUL, I, 171 et s. — MACDONALD, 183. — CLAUSEWITZ, 208. — ZALESKI, 359.

événement qui eut une portée historique. Le général York, commandant les troupes prussiennes qui pendant la retraite formèrent l'arrière-garde du maréchal Macdonald, signa le 30 décembre au moulin de Pazerunai près de Tauragé une convention d'armistice avec le général Diebitch commandant l'avant-garde russe sous les ordres de Wittgenstein (1). Cette convention, dite de Tauragé, neutralisa le corps prussien. Ainsi, le premier allié important de Napoléon se détachait de lui.

La Grande Armée a subi des pertes énormes dans la campagne de 1812, qu'on ne peut exactement évaluer. Selon les calculs de Kukiel dans son ouvrage récent consacré à cette campagne (2), sur cinq cent soixante mille hommes que Napoléon avait sous ses ordres en Russie, environ quatre cent mille n'ont pas repassé le Niémen. Dans ces chiffres entrent les soldats tués ou morts de leurs blessures, assassinés, morts de froid, de maladie et de faim, faits prisonniers. Le bilan des pertes françaises atteindrait au moins 80 % des forces utilisées. Les pertes russes furent également considérables. Elles s'élevèrent, sur quatre cent cinquante mille hommes ayant pris part aux opérations à un quart de million, c'est-à-dire plus de la moitié des effectifs (3). Le désastre de 1812 dépassait tout ce qu'avait vu l'histoire.

(1) KUKIEL, II, 484. — REBOUL, I, 262-263. — KIRCHEISEN, II, 234. — SCHWEITZER, 6. — USSSEL, 90. — SEYDLITZ, 200. — VOENSKI, II, 424-427.

(2) KUKIEL, *Wojna 1812 roku*, II, 499. Cf. les évaluations moins élevées de MEYNIER, *Les morts de la Grande Armée et des armées ennemies*, 27.

(3) KUKIEL, II, 500. Avant la guerre mondiale, une pyramide en fonte élevée par les soins des autorités russes en 1843 sur la grande place de la vieille ville de Kaunas, commémorait la catastrophe qu'avait éprouvée l'armée française par cette inscription : « En 1812, sur 700.000 hommes entrés en Russie, 70.000 seulement repartirent. » RACHMANIN, *Napoléon I i vel. armia*, 23.

CHAPITRE III

Au retour des Russes

Après l'existence éphémère de la Lituanie napoléonienne, le pays retomba au pouvoir des Russes. Vilna, sa capitale, fut occupée le 10 décembre par l'avant-garde ennemie que commandait le général Czaplic. Le lendemain arriva l'amiral Tchitchagov, chef de corps d'armée suivi le 13 du feld-maréchal Koutouzov (1). Vers la mi-décembre revint également à Vilna l'ancien gouverneur militaire de la Lituanie, le prince Rimski-Korsakov, qui reprit ses fonctions (2).

Les Russes, à leur rentrée, se conduisirent avec une grande modération à l'égard du pays. Ils continuèrent à utiliser le personnel employé dans les services publics. La Commission provisoire exécutive pour le gouvernement de Vilna créée le 19 décembre fut présidée par le comte Adam Chreptowicz, ancien membre de la Commission administrative de ce gouvernement (3). Cette Commission provisoire fonctionna jusqu'au 18 mars 1813, date à laquelle l'administration ordinaire fut rétablie, sous les ordres du gouverneur civil Lavinski. Au retour des Russes, la Lituanie eut de nouveau la charge écrasante d'assurer le ravitaillement des troupes russes qui cantonnaient constamment dans le pays ou le traversaient pendant la poursuite

(1) KUKIEL, II, 472.

(2) *Akty i dok.*, II, 73. — KUDRINSKI, 126.

(3) *Akty i dok.*, II, 281, 283. — VOENSKI, I, 407. — IWASZKIEWICZ, *Rejestracja*, 133-134. — IWASZKIEWICZ, *Litwa*, 427.

de la guerre contre Napoléon. En vue de répartir équitablement les réquisitions sur les habitants, on ressuscitera au mois de mars, à Vilna, le Comité central pour les fournitures de subsistances destinées à l'armée russe, qui avait existé avant la campagne (1).

Peu après la réoccupation de Vilna, le tsar lui-même se rendit dans cette ville, où il fit son entrée le 22 (10) décembre (2). Le souverain eut dès son arrivée un grand geste de pardon et de réconciliation envers les Lituaniens. En effet, le 24 (12) décembre, jour anniversaire de sa naissance, il proclama l'amnistie générale pour les habitants des provinces lituano-polonaises de son Empire qui s'étaient livrés à des actes d'hostilité envers la Russie. On accorda à ceux qui avaient émigré avec l'armée française un délai de deux mois pour rentrer dans leur pays. Quant à ceux qui resteraient au service de l'ennemi et refuseraient le bénéfice de l'amnistie, leurs biens devaient être confisqués (3). Ce geste magnanime fut en même temps un acte de grande portée politique. La guerre avec Napoléon n'était pas encore terminée, et il était essentiel d'avoir en arrière un pays bienveillant. Par l'amnistie qui consacrait l'oubli complet du passé, le tsar voulait se concilier les Lituaniens et influencer favorablement les habitants du Duché de Varsovie. Dans un moment d'abattement et de dépression morale, l'amnistie eut pour effet de calmer les esprits. Elle ranima également les espérances des partisans de la Russie, qui revinrent à l'idée du rétablissement de l'ancien Royaume de Pologne sous le sceptre du tsar (4).

(1) IWASZKIEWICZ, *Rejestracja*, 136-138. — IWASZKIEWICZ, *Litwa*, 322. — SMOLKA, II, 236. — CZARTORYSKI, II, 321.

(2) KUKIEL, II, 472-473. — REBOUL, II, 92 et s. — SCHILDER, III, 134 et s.

(3) *Poln. Sobr. Rusk. Zakt*, XXXII, n° 25289. — ANGERBERG, 584-585. L'amnistie fut demandée par le comte Oginski, le 14 (2) décembre. Voy. OGINSKI, *Mém.*, III, 261-262. — ANGERBERG, 582-584. Le tsar déclarait à Vilna qu'il n'en voulait pas aux Lituaniens, ajoutant : « C'est nous qui les avons abandonnés, mais cela n'arrivera plus. » — CHOISEUL-GOUFFIER, *Mém.*, 140. — Cf. SMOLKA, I, 55.

(4) OGINSKI, III, 219 et s. ; 256 et s. — CZARTORYSKI, II, 297 et s. — ANGERBERG, 574-577, 582-584. — Nicolas MIKHAILOVITCH, *Le Comte Paul Stroganov* III, 156. — MOSCICKI, *Pod berlem*, 770.

La publication de l'amnistie ne préserva pas cependant complètement la Lituanie des persécutions et ne fit pas disparaître entièrement les sympathies napoléoniennes. La conduite des autorités russes locales, qui se montraient souvent dépourvues de tact et d'égards, irrita fortement les habitants. Beaucoup de personnes qui étaient impliquées dans les derniers événements furent arrêtées sous divers prétextes à la suite de dénonciations et le séquestre des propriétés des émigrés fut appliqué avec rigueur (1). Ces agissements, non seulement tempérèrent les dispositions bienveillantes de la société lituanienne à l'égard de la Russie, mais de plus firent regretter Napoléon. Des témoignages de cette époque notent qu'on s'intéressait en Lituanie aux événements militaires qui se déroulaient à l'étranger avec une sympathie évidente pour l'Empereur, dont on souhaitait le retour (2). Mais c'est dans l'émigration où la Commission du Gouvernement et les régiments lituaniens suivirent les Français, que les sympathies lituaniennes pour la cause napoléonienne purent s'exprimer ouvertement et réellement.

Les autorités françaises et lituaniennes de Vilna avaient évacué du 8 au 10 décembre cette ville où l'armée française ne se trouvait pas en état de se maintenir. Maret, après y avoir attendu le roi de Naples, partit le premier dans la soirée du 8 décembre, se rendant à Varsovie et de là à Paris. Il avait conseillé à la Commission du Gouverne-

(1) OGINSKI, IV, 152-153. — CZARTORYSKI, II, 315-325. — IWASZKIEWICZ, *Litua*, 318-320, 425-426; Lettre de Louis Plater à Czartoryski, Vilna, 18 avril 1813, *Museum Czartoryski*, n° 5511.

(2) ASKENAZY, *Polska a Europa, 1813-1815* (*Bibl. Warz.*, 1909, II, 13). — FRANK, III, 92, 114. — MOSCICKI, *Pod znakiem*, 107, 210. — DOMERGUE, II, 376. Les rapports divers de la Lituanie, *Aff. étr.*, Corr., Pologne, v. 334, f. 186-187, f. 199; *Arch. nat.*, AF IV, 1650, pl. 4, II, n° 81 et 81 bis. Le retour des Russes provoqua surtout en Samogitie un vif mécontentement parce que dans cette région, les habitants s'étaient montrés particulièrement disposés à coopérer avec les Français et que les paysans comptaient obtenir l'amélioration de leur situation dans les domaines appartenant aux propriétaires russes émigrés. *Akty i dok.*, II, 166, 169, 171, 174-175, 180. Cf. sur les paysans de la région de Vilna; *Pisma Odontala (Russkaia Starina)*, 1913, II, 180). Cf. sur les dispositions postérieures favorables aux Russes en Samogitie, KUDRINSKI, 150-151.

ment d'aller avec les archives et la caisse à Bialystok que les Russes ne menaçaient pas encore directement, pour être la dernière à quitter le sol lituanien. Mais la Commission ne put rejoindre cette ville et, dans l'après-midi du 9 décembre, se dirigea par Kaunas également vers Varsovie. Tous les membres suivirent les Français dans leur retraite, exception faite de Sniadecki, recteur de l'Université, qui décida de rester à Vilna pour sauvegarder les biens des établissements universitaires. Le commissaire impérial Bignon accompagna la Commission à Varsovie. Quant au gouverneur général Hogendorp, il se retira le 10 décembre au matin avec les débris de la Grande Armée dans la direction de Kœnigsberg (1).

Les régiments lituaniens incomplètement formés, dont quelques-uns avaient subi de lourdes pertes au cours de leurs engagements avec les Russes, quittèrent isolément le territoire, se dirigeant vers Varsovie ou Kœnigsberg. A Varsovie arrivèrent à peu près intacts trois régiments d'infanterie, les 18^e (colonel Chodkiewicz), 20^e (colonel Biszping) et 21^e (colonel Giêldug), ainsi que les cadres du 22^e (colonel Czapski). Se dirigèrent également vers Varsovie les deux régiments de cavalerie, le 18^e (colonel Przedziecki), et le 20^e (colonel Obuchowicz). Il y avait encore au nombre des troupes lituaniennes les éléments suivants : l'embryon du régiment d'artillerie à cheval de Tyzenhauz, les débris de l'escadron des Tatares, un escadron des chasseurs à cheval de Moniuszko, le 4^e bataillon de chasseurs à pied, les détachements de gendarmes à cheval et de la

(1) ERNOUF, 475, 481-482. — REBOUL, I, 405. — CHUQUET, *Notes*, III, 147-148. — CASTELLANE, I, 213. — BALINSKI, *Pam.*, I, 707-708. — IWASKIEWICZ, 304, 311-312. Outre la Commission du Gouvernement, les autres autorités lituaniennes quittèrent également Vilna et suivirent la retraite des Français. Il ne resta plus dans la ville que quelques personnalités bien connues pour avoir pris une part active à l'administration napoléonienne, notamment Adam Chreptowicz et Ferdinand Plater, membres de la Commission départementale, Calixte Danilowicz, directeur de la police et rédacteur du *Kuryer Litewski*. — IWASKIEWICZ, 310. Sur l'évacuation des autorités de Grodno et Bialystok, voy. les bulletins de Bignon à Maret, de Varsovie, les 25 et 26 décembre, *Aff. étr.*, *Corr. Pologne*, v. 332, f. 572-573, 578.

garde nationale et enfin les restes du 3^e régiment de chevau-légers de la garde (1). Quant aux troupes qui se sont rendues à Königsberg, au quartier général français, elles consistaient principalement en deux régiments de cavalerie, le 17^e (colonel Tyszkiewicz) et le 19^e (colonel Rajewski). Ces régiments se trouvaient en formation dans la zone d'action du 10^e corps du maréchal Macdonald, respectivement à Birzai et Kedainiai et ils se sont repliés en devantant le mouvement de retraite de ce corps. Le colonel Tyszkiewicz, tombé malade, resta en Lituanie. A Königsberg se trouvait aussi une partie du 19^e régiment d'infanterie (colonel Tyzenhauz), les débris du régiment de chasseurs à pied de Kossakowski et l'embryon du bataillon de chasseurs à pied de Plater. Ces détachements de l'infanterie lituanienne furent pourvus d'uniformes français par les magasins de Königsberg et dirigés bientôt sur Varsovie, de telle sorte qu'il ne resta avec le quartier général français en Prusse Orientale que les deux régiments de cavalerie, le 17^e et le 19^e (2). Le total des troupes lituaniennes émigrées était d'environ six mille hommes et deux mille chevaux (3).

La Commission du Gouvernement lituanien continuait à délibérer à Varsovie, s'occupant principalement des troupes nationales. Dès son arrivée dans cette ville, elle tint le 21 décembre une première séance où elle décida d'envoyer au Conseil de la Confédération générale une

(1) HANDELSMAN, *Instr.*, II, 264, 276-277, 340-341, 460. — SKALKOWSKI, *Corr. de Poniai*, IV, 317-318. — REBOUL, II, 217-220. — KUKIEL, II, 492. Les bulletins de Bignon à Maret, Varsovie, le 24 déc., etc. *Aff. étr.*, Corr., Pologne, v. 332, f. 544-545, v. 333, f. 3, 27-28, 29-30, 68, 277-278. Ces bulletins ont été en partie seulement publiés par HANDELSMAN, II, 264 et s.

(2) HANDELSMAN, II, 264, 277, 460. — REBOUL, I, 114, 175, 264, 276, II, 217-220. — TYSZKIEWICZ, *Histoire du 17^e régiment*, 23. — KUKIEL, II, 485; le rapport du général Giedroyc à Berthier, Königsberg, 20 décembre, *Aff. Guerre*, C², 134; le rapport de Giedroyc le 1^{er} février 1813, *ibid.*, C², 138; Jouannin, vice-consul à Memel, à Maret, Paris, les 7 et 8 janvier 1813, *Aff. étr.*, Corr. comm. Memel, v. 3, f. 263-264, f. 266-267; Bignon à Maret, Varsovie, 29 décembre, *Aff. étr.*, Corr., Pologne, v. 332, f. 600.

(3) HANDELSMAN, II, 459-460. — BIGNON, 299. — IWASZKIEWICZ, 374 (notes). — KUKIEL, II, 498, 500.

adresse dans laquelle elle réclamait la protection de la Confédération pour l'armée de Lituanie. Dans sa réponse, le Conseil de la Confédération assura de sa sollicitude la Commission et invita ses membres à assister à sa séance, fixée au 31 décembre, pour conférer ensemble sur les intérêts communs. A la date indiquée, le Gouvernement lituanien et le Conseil de la Confédération délibérèrent en commun sur la réorganisation des troupes lituaniennes (1). Cette démarche auprès du Conseil de la Confédération ne pouvait donner aucun résultat positif. L'esprit public de Varsovie était mauvais, et tous les habitants étaient en proie au découragement et à la peur. Depuis la fin de novembre, un fléchissement politique s'était même produit parmi les dirigeants du Duché. On tourna les regards vers le tsar Alexandre. Les ministres Matuszewicz et Mostowski ainsi que le vice-maréchal de la Confédération Zamoycki, entrèrent secrètement en pourparlers avec les Russes par l'intermédiaire d'Adam Czartoryski, ami du tsar. A part quelques beaux dévouements personnels comme celui du prince Poniatowski, les espérances en Napoléon vont s'ébranler et la levée en masse de la noblesse ne se réalisera pas (2). Dans ces pénibles conjonctures, les Lituaniens émigrés à Varsovie, chassés de leur patrie et menacés de la confiscation de leurs biens, eurent une conduite dont le contraste frappa les esprits français et Bignon, dans son rapport du 27 décembre à Maret, leur rendra hommage : « Les Lituaniens fugitifs, écrit-il, montrent beaucoup plus de dévouement et conservent pour l'avenir plus d'espoir et de confiance (3). »

Les membres de la Commission du Gouvernement furent

(1) IWASZKIEWICZ, 419-421 (notes). — HANDELSMAN, II, 273, 277, 289.

(2) ASKENAZY, *Na rozdrożu* (Bibl. Warsz., 1911, I, 214 et s.). — ASKENAZY, *Poniat.*, 205, 284-285. — KUKIEL, II, 486-487. — SMOLKA, II, 204. — IWASZKIEWICZ, 421 (notes). — VOENSKI, I, 73-83. — REBOUL, II, 115-118, 206-209, 340-344. — BIGNON, 316 et s. — CZARTORYSKI, II, 297 et s. — WALISZEWSKI, II, 164-169. — DRIAULT, *La chute de l'Empire*, 37, 85. — HANDELSMAN, *Rezydenci*, 256, 340. — GEMBARZEWSKI, I, 278.

(3) HANDELSMAN, *Instr.*, II, 274.

invités par Napoléon à rester réunis à Varsovie. Bignon représenta de nouveau la France dans cette ville tout en conservant ses fonctions de commissaire impérial près du Gouvernement lituanien. Il fut chargé de garder auprès de lui ces « Jagellons détrônés » selon l'expression de Maret, de prendre un soin particulier des régiments lituaniens évacués dans le Duché de Varsovie et de mettre à leur disposition toutes les ressources utilisables pour compléter leur armement et leur équipement (1). Plusieurs membres du Gouvernement lituanien ainsi que de nombreux réfugiés, se trouvaient aux prises avec de nombreuses difficultés d'ordre pécuniaire pour séjourner à Varsovie. Ils étaient en effet dépourvus de moyens d'existence hors de leur patrie et la précipitation de leur départ ne leur avait pas permis de s'assurer des fonds nécessaires. Il apparut nécessaire d'accorder des secours à ceux d'entre eux qui éprouvaient les besoins les plus pressants. Au mois de janvier Bignon fut autorisé à ouvrir un premier crédit de cent mille francs, pour les aider jusqu'à leur retour en Lituanie ou leur réintégration dans leurs biens. A partir du 1^{er} février, on procéda à la distribution des secours. Des allocations de trois mille francs par mois accordées aux membres du Gouvernement et des subsides moins importants aux autres émigrés nécessiteux. Les Lituaniens mirent une grande réserve à utiliser les secours français. Ils avaient tenté de se procurer des ressources particulières par des emprunts. Mais la prolongation de leur exil et leur départ du territoire polonais les força, dans le cours de l'été de 1813, à surmonter leurs hésitations et à recourir à l'aide ainsi offerte (2). Au mois de février, la caisse lituanienne contenant cinquante et un mille cinq cent soixante-seize zlotys, dont on n'avait pas de nouvelles depuis la retraite,

(1) *Corr.*, n° 19426. — HANDELSMAN, II, 273, 310, 383, 635. — ERNOUF, 485-486, 504. — BIGNON, 296. — HANDELSMAN, *Rezydenci*, 282 et s.

(2) HANDELSMAN, II, 310, 323-324, 336, 362, 383, 426, 619, 625-627. — BIGNON, 296-297, 433. — IWASZKIEWICZ, 314, 421. La liste des personnes nécessiteuses secourues, *Bibl. nar.*, Coll. Aulogr., n° 279, doc. 42, 43, 45.

rejoignit le Gouvernement. Sur cette somme, on paya des soldes à quelques militaires restés sans moyens d'existence et on fit face aux frais urgents d'entretien des troupes (1).

Les régiments lituaniens qui, par suite de leur retraite avec l'armée française, se trouvaient dans une situation difficile et pleine d'incertitude, furent également l'objet des sollicitudes particulières de l'Empereur. Il décida, vers le milieu de janvier, de les prendre à la solde de la France (2). On tergiversa sur l'emploi que l'on devait faire de ces divers régiments, qui étaient généralement loin d'être complètement organisés et utilisables pour des opérations de campagne. Il fut question à Varsovie de les licencier et de les répartir dans les régiments polonais du Duché. Cette nouvelle émut la Commission du Gouvernement de Lituanie qui protesta et demanda aussitôt le maintien de l'autonomie de ses troupes, tout en acceptant pour leur chef le prince Poniatowski (3). L'Empereur ordonna de conserver autant que possible les cadres des régiments lituaniens et leur propre organisation sans nuire toutefois à la subordination envers le chef de la force armée du Duché sous les ordres duquel furent placés les régiments émigrés à Varsovie (4). A la suite de ces ordres, on conserva les régiments d'infanterie, qui étaient les plus complets, notamment les 18^e, 20^e et 21^e, qui furent envoyés à la place de Modlin et qui feront partie de la garnison jusqu'à la reddition de cette place qui eut lieu le 25 décembre 1813 ; après quoi ils seront licenciés. Les restes des autres régiments lituaniens et les détachements isolés furent dirigés dans les dif-

(1) DUBIECKI, 307-308. — IWASZKIEWICZ, 315, 317. — HANDELSMAN, II, 400.

(2) *Corr.*, n^{os} 19427, 19428, 19451. — HANDELSMAN, II, 362, 383, 415, 618. — SKALKOWSKI-HANDELSMAN, *Napoleonica, Kwartalnik historyczny*, 1912, 481.

(3) HANDELSMAN, II, 264. — SKALKOWSKI, *Corr. de Poniał.*, IV, 304-305, 311, 317-319. — Bulletin de la 79^e séance du Conseil général de la Confédération, Varsovie, 28 décembre 1812, *Aff. étr.*, *Corr.*, Pologne, v. 332, f. 590-591 ; f. 629-630. — *Arch. Zamoycki*, n^o 1748, *Protokoly*. — Bulletin de Bignon à Maret, de Varsovie, le 8 janvier 1813, *Aff. étr.*, *Corr.*, Pologne, v. 333, f. 68-69.

(4) HANDELSMAN, II, 264, 310, 362, 382. — BIGNON, 299.

férentes places fortes ou réunis aux régiments polonais qui accompagneront les drapeaux français jusqu'au-delà du Rhin (1). Les 17^e et 19^e régiments de cavalerie lituanienne qui avaient suivi le mouvement de retraite du quartier général à travers la Prusse Orientale, furent réunis à l'armée française tout en conservant leur existence propre et leurs cadres. Ils étaient relativement bien organisés, furent employés à couvrir la retraite et combattirent fréquemment. Dans la nuit du 11 au 12 février, le 17^e régiment fut surpris par les Russes à Zirke, sur la Wartha ; le prince Romuald Giedroyc, qui le commandait, fut fait prisonnier, ainsi qu'un grand nombre de soldats. Plus tard, pendant la campagne de 1813, ces deux régiments furent annexés au corps du maréchal Davout envoyé pour occuper Hambourg et le Danemark (2).

Varsovie ne resta pas longtemps un refuge pour le Gouvernement lituanien. Le Duché devint bientôt, en effet, à son tour, menacé par les Russes dans leur poursuite des Français au-delà du Niémen. Au début de février, la Commission du Gouvernement suivit les autorités polonaises dans leur évacuation de Varsovie sur Cracovie où elle continua à délibérer sur les intérêts des réfugiés (3).

(1) VOENSKI, I, 426-427. — IWASZKIEWICZ, 374 (notes). — GEMBARZEWSKI, I, 28-32, 79-82, 214-215, 291. — REBOUL, II, 222, 556. — HANDELSMAN, II, 383, 536. — SKALKOWSKI, *Corr. de Poniał*, V, 86, 142, 154. — SKALKOWSKI, *Supplément*, 37. — CHUQUET, *Inédits*, II, 98. — REMBOWSKI, *Sources*, 240. — BRUNON, 5. — *Corr.*, nos 19427, 19428, 19479, 19544, 19698.

(2) *Corr.*, nos 20217, 20287. — REBOUL, II, 417. — VOENSKI, I, 426-427. — GEMBARZEWSKI, I, 154-162, 291. — TYSZKIEWICZ, 26-27, 45. — MARTINIEN, *Tableaux*, 758. — SCHMITTEIN, *Lieluvos kar.*, 25.

(3) Deux membres du Gouvernement, Tyzenhauz et Potocki, ne purent pendant quelque temps assister aux séances. Tyzenhauz s'était retiré au mois de janvier à Vienne, où il demeura tant que le Gouvernement séjourna sur le territoire polonais. Par ce geste, Tyzenhauz crut répondre, semble-t-il, dans une certaine mesure, au vœu exprimé par le tsar à sa fille, à Vilna, pour qu'elle engage son père à rentrer dans son pays. HANDELSMAN, II, 336, 362, 383, 397, 426, 549, 563, 625. Cf. les rapports de Bignon de Varsovie, les 21 janvier, 11 et 27 février, lesquels ne sont pas publiés *in extenso* par HANDELSMAN, *Aff. étr.*, *Corr.*, Pologne, v. 333, f. 243, 468-469, 634-635. — BIGNON, 297-298. — CHOISEUL-GOUFFIER, 139, 157-158. Alexandre Potocki, fils du président du Conseil des Ministres du Duché, avait quitté Varsovie pour se rendre dans ses terres de la Galicie où il fut retenu par une indisposition que Bignon croit un peu suspecte. Après quelque temps d'absence, Potocki rejoindra ses col-

La résistance à Cracovie ne put être non plus organisée, et à la fin du mois d'avril, cette ville fut à son tour menacée par l'avance russe et dut être abandonnée. Avant l'évacuation, le Conseil de la Confédération résolut de suspendre ses séances et de laisser chacun reprendre sa liberté selon ses convenances personnelles. Il fit connaître cette décision le 30 avril, par une note rendue publique. Bignon, représentant français, jugea sévèrement cet acte qui était en quelque sorte une renonciation absolue du Conseil à sa mission et qui servait le parti russophile, lequel souhaitait la disparition d'une autorité créée sous les auspices de la France (1). Cet acte du Conseil irrita aussi fortement la Commission de Gouvernement lituanien qui montra, dans ces circonstances, plus de fermeté (2). Elle suivit l'armée sur l'autre rive de la Vistule, à Podgorze et prit le 1^{er} mai la résolution de ne pas se séparer, de rester toujours au complet, même si les circonstances la contraignaient à quitter le territoire polonais (3). La conduite que tint dans cette pénible conjoncture le Gouvernement frappa tous les esprits, à ce qu'affirme Bignon (4), et reçut de sa part des éloges chaleureux : « La Commission de Gouvernement de Lituanie, dit-il, a donné l'honorable exemple d'un dévouement sans bornes à son pays et d'un attachement invariable à Sa Majesté l'Empereur et Roi (5). »

La Commission se réfugia auprès de l'Empereur à Dresde,

lègues à Cracovie d'où il s'absentera de nouveau. HANDELSMAN, II, 382, 397, 418, 426, 433, 435, 453, 514, 548, 563. Après l'évacuation de Varsovie et voyant la situation politique désespérée, beaucoup de Lituaniens émigrés, hors les membres de la Commission du Gouvernement et les militaires, quittèrent le Duché et rentrèrent dans leur patrie les uns après les autres pour profiter de l'amnistie du tsar (HANDELSMAN, II, 484) dont la publication avait produit sur eux une grande impression (HANDELSMAN, II, 333. — Cf. *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 333, f. 232).

(1) HANDELSMAN, II, 554, 559, 563. — Cf. Bignon à Maret, Podgorze, 4 mai, *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 335, f. 152-153. — BIGNON, 361-364.

(2) HANDELSMAN, II, 557. — NIEMCEWICZ, II, 33.

(3) BIGNON, 364. — IWASZKIEWICZ, 316. — HANDELSMAN, II, 563, *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 335, f. 118 (extrait du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai).

(4) HANDELSMAN, II, 564, 603. — BIGNON, 433.

(5) Bignon à Maret, le 4 mai, *Aff. étr., Corr., Pologne*, v. 335, f. 152, 153. Ce passage n'est pas publié par HANDELSMAN II 563.

où elle tint sa dernière séance le 24 juillet et termina son activité de treize mois par une déclaration officielle adressée le 30 à Maret, ministre des Relations extérieures, dans laquelle elle assurait l'Empereur de sa fidélité (1). Sur la proposition de Maret, pour « distinguer le dévouement à la patrie et à l'honneur » (2) des membres du Gouvernement lituanien, Napoléon, par décrets rendus à Dresde le 10 août, nomma officiers de la Légion d'honneur Soltan, Prozor, Sierakowski, Jelski et Tyzenhauz (3). Seul Potocki, lequel se trouvait à Salzbourg et n'avait pas signé la déclaration du 30 juillet, ne fut pas compris dans la promotion du 10 août. Il ne fut nommé qu'après justifications de sa conduite, le 16 août (4). Par décrets du 10 août, Joseph Kossakowski, secrétaire général de la Commission du Gouvernement et Horain, maire de Vilna, furent également nommés chevaliers de la Légion d'honneur, ainsi que Czapski, Przezdziecki et Tyzenhauz, colonels des régiments lituaniens et Abramowicz, chef d'escadron (5).

Les membres du Gouvernement ne rentrèrent dans leurs foyers qu'en 1814, lorsque l'abdication de Napoléon à Fontainebleau dispensa de tous liens ses anciens serviteurs (6). Un article spécial du traité de Paris du 11 avril 1814 accorda aux restes de l'armée polonaise qui comprenait également des troupes lituaniennes la liberté de retourner dans leur patrie en conservant armes et bagages, « comme un témoignage de leurs services honorables (7) ». Tenaces dans leur attachement à l'Empereur, les représentants de la Lituanie napoléonienne ne manquèrent point à leurs engagements de loyauté et la postérité peut rendre hommage à cette fidélité conservée jusqu'à la fin.

(1) IWASZKIEWICZ, 317-318.

(2) Maret à Napoléon, Dresde, le 6 août 1813, *Arch. nat.*, AF, IV, 1687, 1^{er} doc., n° 115-116. — IWASZKIEWICZ, 422-423 (notes). — HANDELSMAN, II, 384.

(3) *Voy. Annexes*, n° 28.

(4) *Voy. Annexes*, n° 30. A ce sujet, la correspondance : SKALKOWSKI, *En marge*, 71-72.

(5) *Voy. Annexes*, n° 29.

(6) IWASZKIEWICZ, 318.

(7) CLERCQ, II, 404.

CONCLUSION

Napoléon arriva en Lituanie au début de la lutte gigantesque qu'il engageait contre le tsar, dont l'autorité s'étendait sur ce pays et il se présenta comme un libérateur. Mais, sa préoccupation essentielle étant de vaincre l'ennemi, il chercha avant tout dans la Lituanie un concours militaire et son attention se porta principalement sur les ressources qu'elle pouvait lui fournir pour la réalisation de ses desseins. Le Gouvernement lituanien par lui créé à Vilna aura précisément pour première tâche de maintenir l'ordre et de procurer à la Grande Armée des soldats ainsi que des subsistances. Quant au changement dans sa situation politique que la Lituanie attendait de Napoléon, celui-ci évita de prendre des engagements. Il réservait ainsi sa liberté d'action pour choisir ultérieurement la solution qui lui paraîtrait la plus opportune au moment de la paix. Autant qu'on peut préjuger ses intentions d'après diverses données, il paraît certain qu'il n'aurait pas détaché de la Russie la totalité des territoires qui lui avaient été attribués par les partages de l'ancienne Pologne-Lituanie. Cependant, il aurait soustrait à la domination russe la Lituanie organisée par lui, soit en la faisant entrer dans le Royaume de Pologne rétabli, soit en constituant avec elle un organisme politique distinct, sous forme d'un Duché ou Grand-Duché de Lituanie.

Les aspirations de la Lituanie de cette époque, dont la classe dirigeante était liée avec la Pologne par une communauté spirituelle, tendaient en général à restaurer l'ancien État polono-lituanien. Mais la Lituanie voulait y conserver, par rapport à la Pologne, son existence autonome comme Grand-Duché. Les Polonais, au contraire, avaient

des intentions différentes. Ils visaient à créer un Royaume de Pologne centralisé où la Lituanie n'aurait plus aucune situation particulière et ne serait qu'une simple province sans le gouvernement national qu'elle possédait avant les partages. Dans ce but, Varsovie s'efforçait de donner aux manifestations de 1812 le caractère d'un mouvement à tendance pan-polonaise, en évitant de faire appel à la Lituanie comme telle. Cela ne pouvait guère encourager les sentiments politiques d'un pays qui entendait conserver ses traditions et ses droits. Or, on peut penser que si la Lituanie a participé aux événements plus activement que les territoires blancs-russes et ruthènes, c'est dans une certaine mesure par ce fait qu'elle avait plus de force politique intérieure émanant de la conscience qu'elle possédait de son indépendance. On voit d'ailleurs que l'âme commune de l'ancienne Pologne-Lituanie n'était pas devenue toute puissante. Après la création du Duché de Varsovie englobant, à la suite de son agrandissement ultérieur, presque toutes les régions purement polonaises, on avait assisté précisément en Lituanie à une recrudescence des tendances séparatistes qui, tout en ne renonçant pas à voir rétablie l'ancienne vie politique, admettaient pour ce pays l'obtention de son autonomie dans une union avec la Russie. Ayant constaté sur place la différence entre les aspirations lituaniennes et polonaises, l'Empereur fut donc amené à retenir l'idée d'ériger la Lituanie en une unité entièrement séparée de la Pologne. Cette solution aurait bien correspondu au système politique qu'il avait appliqué en Europe après ses victoires, caractérisé par la constitution de nombreux États.

Napoléon ne trouva pas en Lituanie, il faut le reconnaître, la collaboration unanime de la population. Le concours de la noblesse, qui dirigeait seule la vie publique, laissa à désirer. Mettant à part quelques manifestations guerrières locales, elle ne se rangea pas franchement tout entière aux côtés des Français. Cette attitude des nobles, ménagés auparavant par les Russes et que venaient

décourager les dévastations des troupes françaises, provenait particulièrement du souci qu'ils avaient de conserver leur situation sociale. Napoléon était considéré, en effet, comme apportant avec lui l'abolition des privilèges ainsi que le montrait l'exemple du Duché de Varsovie. Toute la classe paysanne vit dans l'arrivée des Français, qu'elle accueillit avec sympathie, le signe de la disparition du servage et se hâta en maints endroits de se libérer de ses devoirs à l'égard des seigneurs. Le refus de la noblesse de donner aux paysans leur liberté fut accepté momentanément par l'Empereur pour des raisons d'opportunité, mais les seigneurs n'en conserveront pas moins des appréhensions concernant la réalisation de cette réforme après la guerre. La masse populaire, déçue dans ses aspirations et parfois durement renvoyée à ses obligations, restera passive devant les événements en cours et ne se prêtera pas à une action solidaire avec les nobles. Ce n'est que par contrainte qu'elle ira au service militaire lorsqu'on trouvera nécessaire de faire appel à elle pour recruter l'armée lituanienne. Le moment, il est vrai, ne semblait pas favorable pour la réalisation de cette réforme radicale que constituait l'affranchissement des paysans, mais il était tout au moins nécessaire de s'efforcer de gagner leur collaboration. Les chefs lituaniens, responsables du sort de leur pays, auraient dû prendre pour l'avenir l'engagement que le servage serait aboli à la fin de la guerre, recommander pour le moment la patience et, ainsi que cela avait été fait lors de l'insurrection de 1794, adoucir immédiatement le sort de tous ceux qui s'enrôleraient sous les drapeaux. On doit signaler l'importance de la question paysanne et l'on ne peut s'empêcher de constater en Lituanie, déjà à cette époque, la faiblesse d'un mouvement politique qui ne s'appuyait pas sur une large base populaire.

Dans les luttes que la Lituanie mènera au cours du XIX^e siècle pour tenter de reconquérir sa liberté, elle se rappellera l'année 1812, illustrée par le bref séjour sur son sol de Napoléon, libérateur éphémère, et la nécessité

des réformes dans les rapports sociaux, qui se faisait alors vivement sentir, poussera les esprits avancés à chercher, en dépit des obstacles, une solution équitable. Mais il s'écoulera encore un demi-siècle jusqu'au moment où les paysans obtiendront justice et ce n'est qu'après la guerre mondiale que le peuple lituanien, devenu pleinement conscient de ses intérêts nationaux, ressuscitera la Lituanie libre et indépendante.

ANNEXES

I

Actes impériaux (1)

1. Ordre du jour (2)

Au quartier impérial de Wilna, le 1^{er} juillet 1812.

ART. 1. — Il y aura un Gouvernement provisoire de la Lithuanie, composé de cinq membres et d'un secrétaire général.

ART. 2. — La Commission de Gouvernement provisoire de la Lithuanie sera chargée de l'administration des finances, des subsistances, de l'organisation des troupes du pays, de la formation des gardes nationales et de la gendarmerie.

ART. 3. — Il y aura près de la Commission provisoire de Gouvernement de la Lithuanie un commissaire impérial.

ART. 4. — Chacun des gouvernements de Wilna, Grodno, Minsk et Byalystock sera administré par une commission de trois membres présidée par un intendant (3).

ART. 5. — Ces commissions administratives seront sous les ordres de la Commission provisoire de Gouvernement de la Lithuanie.

ART. 6. — L'administration de chaque district sera confiée à un sous-préfet.

(1) Nous croyons utile de réunir tous les actes connus émanant de Napoléon et concernant l'organisation de la Lithuanie, qui étaient jusqu'alors dispersés dans diverses publications, depuis les journaux de l'époque comme le *Journal de l'Empire* (24 juillet 1812) et le *Moniteur universel* (25 juillet), jusqu'aux recueils les plus récents parmi lesquels sont à noter ceux de SKALKOWSKI. *En marge de la corr. de Napoléon I^{er}* (1911); CHUQUET, *Ordres et apostilles de Napoléon* (1911), t. II; PICARD et TUETEX, *Corr. inédite de Napoléon I^{er}* (1925), t. V. Les actes nos 17 et 30 sont publiés ici pour la première fois ainsi que les lettres de Berthier, major général et des autres autorités citées en notes à l'occasion des actes nos 7, 8, 9, 13 et 15.

(2) *Archives nationales*, AF^{IV}, 671, pl. 5354.

(3) Barré : français.

ART. 7. — Il y aura pour la ville de Wilna un maire, quatre adjoints et un conseil municipal composé de douze membres. Cette administration sera chargée de la gestion des biens de la ville, de la surveillance des établissements de bienfaisance et de la police municipale.

ART. 8. — Il sera formé à Wilna une garde nationale composée de deux bataillons. Chaque bataillon sera de six compagnies. Cette garde nationale sera organisée ainsi qu'il suit :

État-major

Commandant	1	}	22
Chefs de bataillon	2		
Adjudants majors	2		
Quartier-maitre	1		
Adjudants sous-officiers	2		
Tambour-major	1		
Maitres ouvriers.....	3		
Chirurgien-major.....	1		
Chirurgien aide-major.....	1		
Musiciens	8		

Compagnies

Capitaine	1	}	1.428
Lieutenant	1		
Sous-lieutenant.....	1		
Sergent-major	1		
Sergents	4		
Caporal fourrier.....	1		
Caporaux	8		
Tambours	2		
Soldats	100		
	119		

Force de deux bataillons 1.450

ART. 9. — Il y aura dans chacun des gouvernements de Wilna, Grodno, Minsk et Byalistock, une gendarmerie commandée par un colonel ayant sous ses ordres, savoir :

Ceux des gouvernements de Wilna et de Minsk deux chefs d'escadron.

Ceux des gouvernements de Grodno et de Byalistock un chef d'escadron.

Il y aura une compagnie de gendarmerie par district.

Chaque compagnie sera composée de :

Capitaine commandant	1
Capitaine en 2-d	1
Lieutenant en 1-er	1
Lieutenants en 2-d	2
Maréchal des logis chef	1
Maréchaux des logis	4
Brigadiers.....	16
Gendarmes volontaires	80
Trompette	1
	<hr/>
	107

ART. 10. — Le colonel de la gendarmerie résidera au chef-lieu du gouvernement. La résidence des officiers et l'emplacement des brigadiers seront déterminés par la Commission provisoire du Gouvernement de la Lithuanie.

ART. 11. — Les officiers, sous-officiers et volontaires gendarmes seront pris parmi les gentilshommes propriétaires du district : aucun ne pourra s'en dispenser (1). Ils seront nommés, savoir :

Les officiers par la Commission provisoire du Gouvernement de la Lithuanie ;

les sous-officiers et volontaires gendarmes par les commissions administratives des gouvernements de Wilna, Grodno, Minsk et Byalystock.

ART. 12. — L'uniforme de la gendarmerie sera l'uniforme polonais.

ART. 13. — La gendarmerie fera le service de police ; elle prêtera main forte à l'autorité publique ; elle arrêtera les traîtres, maraudeurs et déserteurs de quelque armée qu'ils soient.

ART. 14. — Notre ordre du jour en date du ... (2) juin dernier sera publié dans chaque gouvernement et il y sera en conséquence établi une commission militaire.

ART. 15. — Le major général nommera un officier général ou supérieur français ou polonais des troupes de ligne pour commander chaque gouvernement. Il aura sous ses ordres les gardes nationales, la gendarmerie et les troupes du pays (3).

NAPOLÉON.

(1) Les mots « du district : aucun ne pourra s'en dispenser » sont de la main propre de Napoléon.

(2) En blanc. Il s'agit de l'ordre daté de Vilkauskis le 22 juin 1812 concernant le maintien de l'ordre dans les troupes, *Corr. de Napoléon*, XXIII, 18856.

(3) Barré : Art. 16 — Le major général est chargé de l'exécution du présent ordre du jour.

2. *Ordre du jour* (1)

Au quartier général impérial de Wilna, le 1. juillet 1812.

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres de la Commission provisoire de Gouvernement de la Lithuanie,

MM. Soltan, ci-devant maréchal de Lithuanie,
Charles Prozor,
Joseph Sierakowski,
le prince Alexandre Sapieha,
le c-te François Jelski.

ART. 2. — M. Kossakowski, membre honoraire de l'université de Wilna, est nommé secrétaire général de cette Commission.

NAPOLÉON.

3. *Ordre du jour* (2)

Au quartier général impérial de Wilna, le 1. juillet 1812.

ARTICLE PREMIER. — Le baron Bignon est nommé commissaire impérial près la Commission de Gouvernement provisoire de la Lithuanie.

ART. 2. — Il aura sous ses ordres quatre auditeurs pour faire les fonctions d'intendant dans les gouvernements de Wilna, Grodno, Minsk et Byalystock.

NAPOLÉON.

4. *Ordre du jour* (3)

Au quartier g-al imp. de Wilna, le 1. juillet 1812.

Sont nommés membres de la commission administrative du gouvernement de Wilna :

MM. Tysenhaus, colonel, chevalier d'ordre de l'aigle blanc,
le c-te Adam Chreptowicz, membre de la commission
du fonds d'éducation,
et le c-te Ferdinand Plater.

NAPOLÉON.

5. *Ordre du jour* (4)

Au quartier général impérial, le 1. juillet 1812.

Sont nommés membres de la commission administrative du gouvernement de Grodno :

MM. Lachnicki, ancien colonel,

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 671, pl. 5354.

(2) *Arch. nat.*, A^I IV 671, pl. 5354.

(3) *Arch. nat.*, A^I IV 671, pl. 5354.

(4) *Arch. nat.*, A^I IV, 671, pl. 5354.

Niemcewicz, maréchal de la noblesse du district de Brzescie,
 et Pancierzynski, ancien maréchal du gouvernement de Grodno.

NAPOLÉON.

6. Ordre du jour (1)

Au quartier général impérial de Wilna, le 1. juillet 1812.
 Sont nommés membres de la commission administrative du gouvernement de Minsk :

MM. Joseph Wolodkowicz, ancien maréchal du gouvernement de Minsk,
 Xavier Obuchowicz, ci-devant président du tribunal d'appel,
 et Ginter, ci-devant président du tribunal d'appel.

NAPOLÉON.

7. Ordre du jour (2)

Au quartier gén. imp. de Wilna, le 1. juillet 1812.
 Sont nommés sous-préfets des districts du gouvernement de Wilna, savoir :

à Wilna, M-r le prince Gedroyc, maréchal du district de Wilna,
 à Troki, M-r Joseph Petrykowski, maréchal de Troki,
 à Osmiana, M-r Zaba, maréchal du district,
 à Wilkomierz, M-r Morikoni, ancien staroste de Grod.,
 à Zawiley, M-r Przewdziecki, maréchal du district,
 à Braslaw, M-r Wawrzecki, chambellan,
 à Kowno, M-r le c-te Zabiello, chambellan du district,
 à Upita, M-r Brunof, maréchal du district,
 à Rosyeynie, M-r Micewicz, maréchal du district,
 à Szawle, M-r Witkiewicz, maréchal du district,
 à Telsze, M-r Pilsudski, maréchal du district.

NAPOLÉON.

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 671, pl. 5354.

(2) *Arch. nat.*, AF^V, 671, pl. 5354. Sur les changements ultérieurs, résultant des décisions de la Commission de Gouvernement, parmi les sous-préfets du département de Vilna, voy. VOENSKI, I, 182. — *Akty i dok.*, II, 116. — Bignon à Kossakowski, secrétaire général de la Comm., Vilna, le 14 octobre 1812, *Bibl. Narodowa*, Coll. autogr., n° 254, doc. 92. Sur le choix des sous-préfets des autres départements, la lettre de la Comm. du Gouv. au comte Daru, secrétaire d'Etat, Vilna, le 5 juillet : « Nous osons soumettre à l'approbation de Sa Majesté le moyen sûr que nous désirerions employer, à raison de sa simplicité et du manque de connaissance d'individus dans lequel nous nous trouvons, c'est-à-dire : de faire de chaque maréchal respectif dans son district, un sous-préfet. Nous supplions Votre Excellence de vouloir nous faire savoir les ordres de l'Empereur à cet égard. » *Arch. nat.*, AF^V, 674, pl. 5383.

8. *Ordre du jour* (1)

Au quartier général impérial de Wilna, le 1. juillet 1812.

ART. 1. — M. Michel Romer, président du tribunal intérimal, est nommé maire de la ville de Wilna.

ART. 2. — MM. Malewski, membre de l'université,
Danilowicz, avocat,
Woynicz, chirurgien,
et Sledzinski, marchand,
sont nommés adjoints du maire de Wilna.

ART. 3. — MM. Antoine Chrapowicki, propriétaire,
François Czyz, assesseur du tribunal,
Malczewski, notaire,
Froland, limonadier-confiturier,
Szynkiewicz, médecin,
Woynicki, avocat,
Neiman, médecin,
Reyzer, marchand,
Maüzer, marchand de soie,
Max, sellier,
Statkowski
et Borkowski, ancien bourgmestre,
sont nommés membres du conseil municipal de la ville de Wilna.

NAPOLÉON.

9. *Ordre du jour* (2)

Au quartier général impérial de Wilna, le 1. juillet 1812.

ART. 1. — M-r Kosielski, ancien colonel d'artillerie, est nommé commandant de la garde nationale de Wilna.

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 671, pl. 5354. Le gouverneur Jomini à la Comm. de Gouv., Vilna, le 5 juillet : « Deux membres de la municipalité de Vilna ne peuvent continuer leurs fonctions. Le premier, Mr Danielowicz est chargé de la rédaction des journaux. Le second, M. Massa (?) est chargé d'un service pour les équipages. On vous propose MM. Mantzelmann et Gastel en remplacement. Veuillez les faire commissioner de suite pour qu'ils puissent entrer en fonction et ne pas retarder le service. » *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 44.

(2) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 671, pl. 5354. Signalons à ce propos deux documents concernant le commandement de la gendarmerie. Rapport de Berthier, major général, à Napoléon, Vilna, le 9 juillet 1812 : « Le Prince Sapieha, membre de la Commission du Gouvernement de Lithuanie, expose que le choix du Commandant de la Gendarmerie est de toute nécessité, mais qu'il n'y a dans le pays aucun officier disponible propre à cet emploi. Il propose à Votre Majesté de nommer Mr Michatowski, major du 2^e régiment, homme déjà âgé, ayant seize ans de service »... « Il faut qu'on nomme un des principaux du pays ; ces places ne doivent pas être payées. NAPOLÉON. » *Arch. de la Guerre*, C¹⁷,

ART. 2. — MM. Franceson, ancien capitaine d'artillerie, et Zakrzewski, ancien capitaine d'infanterie, sont nommés chefs de bataillon de la même garde.

NAPOLÉON.

10. *Décret* (1)

Au quartier g. imp. de Wilna, le 5 juillet 1812.

ART. 1. — Sont nommés intendants du gouvernement de la Lithuanie.

Savoir :

du gouvernement de Wilna le s. de Nicolaï, auditeur au Conseil d'État,

du gouvernement de Grodno le s. de Chassenon, *idem*,

du gouvernement de Minsk le s. Saulnier, *idem*,

du gouvernement de Bialistock le s. Cochelet, *idem*.

ART. 2. — Le major général et l'intendant g-al de l'armée sont chargés de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

11. *Décret* (2)

Au quartier g-al impérial de Wilna, le 5 juillet 1812.

Napoléon... Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1. — Il sera formé un troisième régiment de chevaux-légers lanciers de la garde (3).

ART. 2. — Ce régiment sera composé de 5 escadrons, chaque escadron de 2 compagnies.

ART. 3. — L'état-major sera composé de :

Colonel	1	} 22 officiers
Majors	1	
Chefs d'escadron	5	
Quartier-maître capitaine	1	
Adjudants majors capitaines	2	
Sous-adjudants majors lieutenants	5	
Porte-étendart	1	
Chirurgiens-majors	2	
Aides-majors	2	
Sous-aide-major	1	

211 (copie). Lettre du gouverneur Jomini à la Comm. du Gouv., Vilna, le 13 juillet : « J'ai l'honneur de vous prévenir que Sa Majesté a approuvé la proposition que vous lui avez faite de Mr Antoine Chrapowicky pour commander la gendarmerie du département de Wilna. » *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 55.

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 674, pl. 5383.

(2) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 674, pl. 5383.

(3) Biffé : « composé de Polonais Lithuaniens. »

Vaguemestre	1	} 18 troupe	
Sous-instructeur m-al des logis chef	1		
Artistes vétérinaires	2		
Aides artistes	2		
Trompette-major.....	1		
Brigadiers-trompettes	3		
Maîtres ouvriers	Sellier		1
	Éperonnier.....		1
	Maréchaux		2
	Armurier		1
	Bottier		1
	Culottier.....		1
Tailleur	1		

ART. 4. — Chaque compagnie sera composée de :

Capitaine	1	} 4 officiers
Lieutenant en 1-er	1	
Lieutenants en 2-d	2	
Maréchal des logis chef	1	} 120 troupe
Maréchaux des logis	6	
Fourrier	1	
Brigadiers	10	
Trompettes.....	3	
Maréchaux.....	2	
Soldats	97	

ART. 5. — Pour être admis dans le 3-e régiment de chevaux-légers lanciers de la garde, il faudra être Polonais (1), propriétaire ou fils de propriétaire, être âgé de 18 ans au moins et de 40 au plus, avoir la taille exigée pour l'arme des chasseurs à cheval, et se pourvoir à ses frais d'un cheval, d'un habillement et d'un équipement et harnachement complet conforme au modèle.

Le cheval aura la taille de 4 pieds 9 pouces au plus et de 4 pieds 6 pouces au moins.

ART. 6. — Le 3-e régiment de cheveau-légers de la garde aura la même paye et les mêmes masses et fournitures que le 2-e régiment.

ART. 7. — Le conseil d'administration, la comptabilité et les registres seront organisés de la même manière que dans le 2-e régiment de cheveau-légers de la garde, les masses seront administrées par le conseil d'administration sous la surveillance des inspecteurs aux revues de la garde et du colonel-général.

(1) Barré : Lithuaniens (Polonais-Lithuaniens dans le projet).

ART. 8. — Les individus qui voudront entrer dans le 3^e régiment de cheveau-légers de la garde, se présenteront sans délai devant le colonel, auquel ils justifieront des qualités exigées par l'article 5 ci-dessus. Le colonel chargé de la formation après les avoir passés en revue, les incorporera et inscrira sur les contrôles du corps les noms, prénoms, lieu de naissance et signalement de chaque homme à mesure de son admission dans le corps.

ART. 9. — L'uniforme de ce 3^e régiment sera le même que celui du premier régiment avec cette différence que les boutons seront de métal jaune au lieu d'être de métal blanc.

ART. 10. — Nos ministres de la guerre et du trésor sont chargés de l'exécution du présent décret qui sera adressé au major général de la Grande Armée.

NAPOLÉON.

12. Décret (1)

Au quartier général impérial de Wilna, le 5. juillet 1812.

... Le général de brigade Konopka, major du premier régiment de cheveau-légers de la garde, est nommé colonel du 3^e rég. de cheveau-légers lanciers de la garde.

NAPOLÉON.

13. Ordre du jour (2)

Sont nommés membres de la commission administrative du gouvernement de Bialystock :

MM. Victor Grądzki, maréchal de cette province,

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 674, pl. 5383.

(2) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 674, pl. 5383. La Commission du Gouvernement au comte Daru, Secrétaire d'État. Vilna, le 5 juillet 1812 : « Nous avons reçu par l'organe de Son Altesse Sérénissime le Prince de Neuchatel, Major Général, l'ordre de faire partir des commissaires pour Grodno, Minsk et Bialystok. Nous l'aurions déjà exécuté, si l'administration du gouvernement de Bialystok avait été comprise dans les nominations, mais comme à cause de notre ignorance momentanée elle est restée en blanc, nous supplions Votre Excellence, de présenter à Sa Majesté les noms des personnes suivantes, que nous osons proposer : M. Victor Grądzki, maréchal de cette province, Michel Daszkiewicz, président du Tribunal, Michel Dziekonski. » *Voy. ibid.* — Major Général Berthier à Napoléon, Vitebsk, le 4 août 1812 : « MM. Victor Grodzki et Michel Daszkiewicz nommés tous deux par l'ordre de Votre Majesté du 6 juillet, membres de la Commission administrative du gouvernement de Bialystok, ont été enlevés par l'armée russe. La Commission de Gouvernement propose, pour les remplacer, M. Michel Grabowski, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc ; et M. Jean Swidzinski, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas ; l'un et l'autre propriétaires estimés et considérés dans le pays... » (en marge) Approuvé. Witopsk, le 5 août 1812, NAPOLÉON. » *Arch. nat.*, AF^{IV}, 680, pl. 5435. La proposition du Gouvernement lithuanien fut transmise à Berthier par le commissaire impérial Bignon, Vilna, le 31 juillet, *voy. ibid.*

Michel Daszkiewicz, président du tribunal
et Michel Dziekonski.
A Wilna, le 6 juillet 1812.

NAPOLÉON.

14. *Ordre du jour* (1)

ART. 1. — Deux nouveaux membres sont provisoirement adjoints à la Commission provisoire du Gouvernement de la Lithuanie.

ART. 2. — Sont nommés à cet effet MM. Potocki Alexandre et Sniadecki (2).

Au quartier général impérial de Wilna, le 7 juillet 1812.

NAPOLÉON.

15. *Au Major Général* (3)

... Je désire que... le général Hogendorp se rende à Wilna, où il prendra le gouvernement de toute la Lithuanie...

Wilna, le 8 juillet 1812.

NAPOLÉON.

16. *Décret* (4)

Au quartier g-al imp. de Wilna, le 10. juillet 1812.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1. — Il est accordé une somme de quatre cent mille

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 674, pl. 5384.

(2) Les noms de Potocki et de Sniadecki sont de la main propre de l'Empereur.

(3) *Arch. de la Guerre*, C¹⁷, 111. Cf. *Corr. de Nap.*, XXIV, 18922. « Je vous préviens, Messieurs, que l'Empereur vient de nommer M. le Général de Division, Comte Hogendorp, Gouverneur de toute la Lithuanie », notifia Berthier, Major Général à la Commission du Gouvernement, Vilna, le 9 juillet 1812, *Bibl. Narodowa*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 73. Le 1^{er} août de Vitebsk, Berthier annonça encore une fois à la Comm. cette nomination de Hogendorp comme gouverneur général de la Lituanie, *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 279, doc. 80. L'acte créant le Gouvernement lituanien a prévu que le major général nommera un gouverneur dans chaque gouvernement ou département. Berthier annonça ces nominations à la Commission du Gouvernement, Vilna, le 3 juillet 1812. « Je vous préviens, Messieurs, qu'en exécution de l'ordre du jour du 1^{er} de ce mois, j'ai désigné M. le général de brigade Jomini, pour commander dans le gouvernement de Wilna, Mr le général de brigade Brun, pour commander dans le gouvernement de Grodno, M. le général de brigade Ferrière, pour commander dans le gouvernement de Bialystok, Mr le général de brigade Bronikowski pour commander dans le gouvernement de Minsk, *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 72. Le 10 juillet, Berthier rappela ces nominations à la Comm. du Gouv., *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 279, doc. 23. Sur la nomination du général Godart à la place de Jomini, voy. lettre de Berthier à Godart, Moscou, le 4 octobre 1812, GODART, *Mém.*, 354 (notes). Dans chaque district, il y eut un commandant militaire, Napoléon à Berthier, Vilna, le 10 juillet, *Corr. de Nap.*, XXIV, 18939.

(4) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 674, pl. 5385.

francs à titre d'avance pour achat des chevaux et effets d'habillement, équipement et harnachement que les volontaires admis dans le 3-e régiment de cheveu-légers lanciers de notre garde ne pourraient se procurer de suite.

ART. 2. — Les avances faites en vertu de l'article précédant seront remboursées par une retenue de 40 c. par jour exercée sur la solde de chaque sous-officier et soldat non monté, habillé et équipé à ses frais, par le versement du décompte de sa masse de linge et chaussure à la fin de chaque trimestre, et enfin par les versements volontaires qu'il fera à la caisse du régiment.

ART. 3. — L'intendant général de l'armée fera expédier dès à présent une ordonnance de deux cent mille francs qui seront mis à la disposition du général Konopka, commandant le dit régiment, et lorsque l'organisation des deux premiers escadrons sera complétée, l'intendant général fera faire au conseil d'administration l'avance d'une pareille somme de deux cent mille francs.

ART. 4. — Cette avance de 400.000 f. sera provisoirement imputée sur le fonds de réserve de la Grande Armée de avril, mai et juin.

ART. 5. — Nos ministres de la guerre et du trésor impérial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera adressé au major général de la Grande Armée.

NAPOLÉON.

17. Ordre (1)

1^o Les dépôts de cavalerie, de train d'artillerie et d'équipages militaires, qui sont placés à Merecz et à Olita, seront approvisionnés, tant en avoine qu'en foin et paille, par des réquisitions faites à la diligence de l'administration locale, dans le district de Grodno et dans le département de Lomza.

2^o Il sera pourvu à l'organisation de la route d'étapes de Kowno à Wilna, par des approvisionnements convenables d'avoine et de fourrage qui seront faits à la diligence de l'administration du pays.

3^o Les magasins de Wilna seront approvisionnés en foin et en avoine, par des réquisitions faites dans le Gouvernement de Wilna.

(1) *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n^o 254, doc. 79. Copie de l'ordre portant *in fine* « Signé : Napoléon. Pour ampliation : Le Prince de Neuchâtel, Major Général Alexandre ». Nous n'avons pu trouver l'original de cet ordre inédit dans les archives de Paris.

4° Le Major Général et l'Intendant Général de l'Armée sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Wilna, le 12 juillet 1812.

NAPOLÉON.

18. *Ordre* (1)

1° Deux mille chevaux seront requis dans les gouvernements de Wilna, Minsk, Grodno et Bialystok. L'administration de gouvernement fera la répartition entre les districts.

2° Ces chevaux seront livrés à Wilna, savoir : 1.000 pour la cavalerie légère et 1.000 de trait, dont 700 pour l'artillerie et 300 pour les équipages ;

3° Le Major Général et l'Intendant Général sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Wilna, le 12 juillet 1812.

NAPOLÉON.

19. *Ordre* (2)

1° Deux mille chevaux de trait seront requis et reçus à compte de contributions dans la Samogitie et livrés à Kowno.

2° Sur ces 2.000 chevaux, 1.500 seront pour l'artillerie et 500 pour les équipages militaires. Le Général d'artillerie et l'Intendant Général en feront la distribution.

3° Le Major Général et l'Intendant Général sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Wilna, le 12 juillet 1812.

NAPOLÉON.

20. *Ordre du jour* (3)

Sont nommés aux grades ci-après dans les Régiments d'Infanterie de la Lithuanie :

18è Rég-t

Colonel Alexandre Chodkiewicz,
Major Sur, chef du 17è d'Infanterie

(1) *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 77. Copie de l'ordre portant *in fine* « Signé : Napoléon. Pour ampliation : Le Prince de Neuchâtel, Major Général Alexandre ». Cf. CHUQUET, *Ordres et apostilles*, II, 345-346. — FAIN, *Manuscrit de 1812*, I, 256-257.

(2) *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 78. Copie de l'ordre portant *in fine* « Signé : Napoléon. Pour ampliation : le Prince de Neuchâtel, Major Général Alexandre ». Cf. CHUQUET, *Ordres et apostilles*, II, 345-346. — FAIN, *Manuscrit de 1812*, I, 256-257.

(3) *Arch. de la Guerre*, C¹⁷, 111. Cf. copie, *ibid.*, C¹⁷, 211. — Cf. REBOUL, *Campagne de 1813*, II, 193 (note). Sur l'orthographe plus exacte des noms, voy. *Kuryer Litewski*, n° 55, 1812.

Chefs de bataillon { Stanislas Trenbicki, cap.
 { Stupecki, cap.
 { Rolland, cap.

19^e Rég-t

Colonel Constantin Tysenhausen,
 Major Pawlowski, chef du 17^e

Chefs de bataillon { Radwan, cap.
 { Ryminski, cap.
 { Gorski

20^e Rég-t

Colonel Afam Bisping (de Grodno)
 Major Glaser, chef du 15^e

Chefs de bataillon { Milberg, cap. du 1^{er}
 { Walicki, cap.
 { Plonczynski, cap.

21^e Rég-t

Colonel Charles Prsezdziecki
 Major Wegierski, chef du 15^e

Chefs de bataillon { Gurski, cap.
 { Andrychenicz, cap.
 { Lowewski, cap.

22^e Rég-t

Colonel Stanislas Czapski (de Minsk)
 Major Hilchen, cap.

Chefs de bataillon { Mieszkowski, cap.
 { Laszowski, *id.*
 { Jezierski, *id.*

En notre quartier général impérial de Wilna, le 13 juillet 1812.

NAPOLÉON.

21. *Ordre du jour* (1)

Sont nommés aux grades ci-après, dans les Régiments de Cavalerie de la Lithuanie :

17^e Rég-t

Colonel Michel Tyszkiewicz
 Major Gyedroye, cap.

Chefs d'escadron { Stroski, cap.
 { Adam Soltan, cap.

(1) *Arch. de la Guerre*, C¹⁷, 111.

18^e Rég-t

Colonel Wawrecki
Major Trczynski, cap.

Chefs d'escadron { Jean Ploszczynski, cap.
Duski, cap.

19^e Rég-t

Colonel Raieski
Major Kaminski, chef d'escadron

Chefs d'escadron { Rostworoski, cap.
Podkanski, cap.

20^e Rég-t

Colonel Obuchowicz (de Novogrodek)
Major Gutakowski, chef d'escadron.

Chefs d'escadron { Henry Zabielo, cap.
Mikoszewski, cap.

En notre quartier impérial de Wilna, le 13 juillet 1812.

NAPOLÉON.

22. *Ordre du jour* (1)

ART. 1. — Le c-te Hogendorp, aide de camp de l'empereur, gouverneur g-al de la Lithuanie, est nommé président de la Commission provisoire du Gouvernement de la Lithuanie, instituée par notre ordre du jour du 1-er juillet.

ART. 2. — Le major général et l'intendant général sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Smolensk, le 24 août 1812.

NAPOLÉON.

23. *Ordre du jour* (2)

ART. 1. — Le gouverneur général, que l'empereur a nommé président de la Commission provisoire de Gouvernement de la Lithuanie, est chargé provisoirement de la nomination aux emplois des 9 régiments créés dans le dit Duché de Lithuanie, et de toutes les mesures à prendre pour accélérer la formation de ces régiments.

ART. 2. — Une somme de 500.000 f. sera mise, à titre d'avance, à la disposition de la dite Commission de Gouvernement, pour pourvoir à l'habillement et à l'équipement de ces régiments.

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 685, pl. 5480.

(2) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 685, pl. 5479.

ATR. 3. — Le major général et l'intendant de l'armée donneront des ordres pour l'exécution du présent.

SMOLENSK, le 24 août 1812.

NAPOLÉON.

24. *Ordre du jour* (1)

ART. 1. — Le 120-è régiment est autorisé à recevoir 500 recrues Lithuaniens.

ART. 2. — Le régiment illyrien est autorisé également à recevoir 500 recrues Lithuaniens.

ART. 3. — Le gouvernement général de la Lithuanie prendra des mesures pour faire fournir ces recrues à ces régiments et l'intendant général fournira les fonds nécessaires pour leur habillement et leur équipement.

Smolensk, le 24 août 1812.

NAPOLÉON.

25. *Décret* (2)

Au quartier impérial de Tzarevo, le 1. septembre 1812.

ART. 1. — Il sera frappé par l'intendant général de la Grande Armée sur les gouvernements de Wilna, Grodno, Minsk, Bialistock, Mohilow, Vitepsk et Smolensk une réquisition de douze cent mille quintaux (poids de marc) de grains, soixante mille bœufs évalués à quatre quintaux l'un dans l'autre,

douze millions de boisseaux d'avoine,

cent mille quintaux de foin,

cent mille quintaux de paille.

ART. 2. — Cette réquisition sera répartie ainsi qu'il suit entre les sept gouvernements.

	quintaux de grains	bœufs	boisseaux d'avoine	quintaux	
				de foin	de paille
Vilna	200.000	10.000	2.000.000	18.000	18.000
Grodno	150.000	8.000	1.600.000	12.000	12.000
Minsk	200.000	10.000	2.000.000	20.000	20.000
Bialistock	50.000	2.000	400.000	4.000	4.000
Mohilow	300.000	14.000	2.800.000	22.000	22.000
Vitepsk	150.000	9.000	1.800.000	14.000	14.000
Smolensk	150.000	7.000	1.400.000	10.000	10.000
	<u>1.200.000</u>	<u>60.000</u>	<u>12.000.000</u>	<u>100.000</u>	<u>100.000</u>

ART. 3. — Le prix des denrées fournies par réquisition sera déterminé par l'intendant général de l'armée.

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 685, pl. 5479.

(2) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 686, pl. 5489.

ART. 4. — La valeur des denrées fournies sera imputée sur les impositions ordinaires du pays et en cas de différence il en sera compté (1).

ART. 5. — Les denrées dont la réquisition est ordonnée par l'article premier seront versées dans les magasins de l'armée, savoir,

les grains dans le délai de trois mois à compter du 1-er septembre et à raison d'un tiers par mois,

la viande dans le délai de six mois, à raison d'un sixième, l'avoine, le foin et la paille dans le délai de trois mois et à raison d'un tiers par mois.

ART. 6. — L'intendant général de l'armée désignera les points sur lesquels les livraisons devront s'effectuer.

ART. 7. — Les livraisons seront constatées par des procès-verbaux contradictoires dont une expédition restera entre les mains des administrations du pays.

ART. 8. — Le major général de l'armée donnera des ordres aux gouverneurs et commandants militaires dans chacun des sept gouvernements désignés ci-dessus, pour qu'ils assurent par tous les moyens en leur pouvoir la rentrée de cette réquisition, protègent les arrivages des denrées, le retour des paysans, voitures et chevaux dans leurs habitations, et fassent faire droit aux propriétaires tant pour la prompte réception que pour le mesurage des denrées qu'ils auront fournies.

ART. 9. — Notre ministre de l'administration de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera adressé au major g-al et à l'intendant g-al de l'armée.

NAPOLÉON.

26. *Ordre* (2)

Le comte Tysenhaus, membre de la commission administrative du gouvernement de Wilna, est nommé membre de la Commission provisoire du Gouvernement de la Lithuanie, en remplacement du Prince Alexandre Sapieha décédé.

En notre quartier impérial de ... (3) le 19 septembre 1812.

NAPOLÉON.

27. *Ordre* (4)

Le Prince Stanislas Pusyna, est nommé membre de la commission administrative du gouvernement de Wilna en remplace-

(1) Les mots « il en sera compté » sont de la main de l'Empereur.

(2) *Arch. de la Guerre*, C¹⁷, 113.

(3) En blanc.

(4) *Arch. de la Guerre*, C¹⁷, 114.

ment du comte Tysenhaus, nommé membre de la Commission de Gouvernement.

Le major général est chargé de l'exécution du présent ordre. Moscou, le 14 octobre 1812.

NAPOLÉON.

28. Décret (1)

Au Quartier Impérial de Dresde, le 10 août 1813.

Napoléon... Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1

Sont nommés Officiers de la Légion d'honneur, savoir :

Le C-te Soltan, président de la Commission provisoire de Gouvernement de Lithuanie,

Le C-te Charles Prozor, membre de la dite Commission,

Le C-te Joseph Sierakowski, *idem*,

Le C-te François Jelski, *idem*,

Le C-te Ignace Tysenhaus, *idem*.

ART. 2

Sont nommés Chevaliers de la Légion d'honneur :

Le C-te Joseph Kossakowski, Secrétaire g-al de la Commission provisoire de Gouvernement,
et le S-r Horain, maire de Wilna.

ART. 3

Notre Grand Chancelier de la Légion d'honneur est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

29. Décret (2)

Au Quartier Impérial de Dresde, le 10 août 1813.

Napoléon... Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1

Sont nommés Chevaliers de la Légion d'honneur, savoir :

Le colonel Czapski, commandant le 22^e Régiment d'Infanterie Lithuanien,

Le colonel Przedziecki, commandant le 18^e Régiment de Cavalerie Lithuanien,

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 794, pl. 6377.

(2) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 794, pl. 6377.

Le colonel Tysenhaus (Constantin), commandant le ... Régiment d'Infanterie,
Le chef d'escadron Abramowicz.

ART. 2

Notre Grand Chancelier de la Légion d'honneur est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

30. Décret (1)

Au Quartier Impérial de Bautzen, le 16 août 1813.
Napoléon... Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1

Le Comte Alexandre Potocki, notre chambellan, membre du Gouvernement de Lithuanie, est nommé Officier de la Légion d'honneur.

ART. 2

Notre ministre d'État, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

II

Documents divers

31. *Oginski à Alexandre I^{er}*, Saint-Pétersbourg, le 15 octobre 1811 (2).

Sire ! Je remplis les ordres de Votre Majesté Impériale, en portant à sa connaissance quelques observations que j'ai faites dans ma dernière course en Samogitie.

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 801, pl. 6428.

(2) Cette lettre du comte Oginski, sénateur et conseiller du tsar, se trouve dans le vol. V (n° 153) de la collection des documents sur la guerre de 1812, publiée par l'état-major général russe sous le titre *Olccheslvennaïa voïna 1812 goda (La guerre nationale de 1812)*, 20 vol. Saint-Pétersbourg, 1900-1914. La collection étant souvent inaccessible, nous reproduisons ici cette lettre importante, la seule de ce genre du recueil, qui complète heureusement le mémoire inédit suivant *Quelques notes sur la Samogitie*. La date du 15 octobre qui a été donnée par l'éditeur d'après l'inventaire ne paraît pas exacte. D'une part, il résulterait des *Mémoires* d'Oginski (III, 73) que celui-ci n'a remis aucun rapport au tsar vers le 15 octobre ; de l'autre, son mémoire politique sur la Lituanie publié avec la lettre visée à cette date est en réalité du 1^{er} décembre ainsi que le montre la reproduction de ce document dans les *Mémoires* (III, 92-110) et sa publication pour la deuxième fois dans la même collection (vol. VII, n° 1) également à la date du 1^{er} décembre. Il est donc vraisemblable que la lettre que nous publions est, elle aussi, du 1^{er} décembre 1811.

1-mo. En traversant les districts de Szawli, de Telsze et une partie de celui de Rosieynie, j'ai trouvé, généralement parlant, l'esprit des habitants bien disposé, mais un manque absolu de numéraire porte la désolation et l'accablement dans toutes les familles. La Samogitie était autrefois la plus riche contrée de la Lithuanie du côté du Nord. Son voisinage des ports de Memel et de Libau donnait un libre débouché à ses productions, qui consistent surtout en lin et en chanvre, et le paysan y avait acquis un état d'aisance, qui le mettait à même de payer en argent comptant les redevances qui lui étaient imposées. Aujourd'hui, Sire, ce pays présente un aspect déplorable. Les greniers des paysans sont à la vérité en beaucoup d'endroits remplis de productions, mais il n'y a pas de possibilité de s'en défaire. Les paysans ne payant pas les propriétaires, ceux-ci restent arriérés dans le paiement des impôts de la couronne et de là résulte : la nécessité d'envoyer des exécutions militaires, de mettre le séquestre sur les terres de la noblesse et d'employer les mesures les plus sévères, sans que pour cela l'on puisse retirer de l'argent d'un pays où il est tout à fait épuisé, et où toutes les sources par lesquelles il s'introduisait sont taries. La prospérité et l'abondance ne sont que le résultat d'une longue suite d'années de paix et d'une sage administration. Mais les progrès de la misère sont rapides. Je n'ai pas reconnu la Samogitie, et si je n'avais été témoin oculaire de la pénurie générale et de l'impossibilité d'y percevoir mes rentes, je n'aurais jamais pu m'en faire une idée. Aussi longtemps que les ports de Memel et de Libau ne seront point ouverts pour la Samogitie, il n'y a pas de mesures que le gouvernement puisse employer pour améliorer le sort des habitants, et certes les sacrifices, que les considérations politiques exigent pour le maintien de la paix, produisent des effets bien funestes. Ils tendent à la ruine totale des paysans, des marchands, et des propriétaires, et par conséquent à l'extinction des ressources pécuniaires du gouvernement (1).

(1) Dans les notes manuscrites par lesquelles il a, en 1828, complété ses *Mémoires* imprimés, Oginski confirme cette description de la situation économique en Samogitie, c'est-à-dire dans la partie occidentale de la Lituanie : « Lorsque, au mois de septembre 1811, j'obtins de l'Empereur la permission de me rendre en Lithuanie pour quatre semaines, j'avais principalement en vue de jeter un coup d'œil sur la manière dont était administrée la Starostie de Rétow et pour y chercher des fonds que l'on devait percevoir à cette époque, et dont la nécessité se faisait fortement sentir pendant mon séjour très coûteux à Pétersbourg. Je fus profondément affligé de l'état de détresse des paysans de Rétow, qui ne pouvant vendre leurs productions car le commerce languissait depuis quelque temps, se trouvaient dans l'impossibilité de me fournir au-delà de la sixième partie de ce qui me revenait. La triste situation à laquelle

2-o. D'après un oukase de l'an 1800, il avait été nommé dans chaque gouvernement de la Lithuanie des députations, chargées de recevoir et d'examiner les titres de noblesse. Il avait été même permis aux paysans, qui avaient pu en être dépouillés par le laps de temps, ou à la suite des révolutions de la Pologne, de les réclamer. Cet oukase, qui portait l'empreinte de l'équité et de la bienveillance, n'a pas été cependant dans ses résultats à l'abri des inconvénients, qui naissent souvent des plus sages institutions. Et *premièrement* : il ne s'est presque pas trouvé de propriété, où des paysans ne se soient crus autorisés à faire des recherches pour se procurer des preuves de noblesse, afin de se soustraire à la nécessité de donner des recrues. *Secondement* : il en est résulté que presque tous les propriétaires ont été inquiétés par les fermentations produites par ces aspirants à la noblesse, qui, du moment où ils se croyaient être libres, ont cherché à se soustraire à toutes les obligations vis-à-vis de leurs maîtres. *Troisièmement* : qu'il s'est formé une classe de gens oisifs, et pour la plupart sans aveu, qui s'est consacrée à feuilleter des vieux parchemins, à tracer des arbres généalogiques, et à procurer aux paysans des titres de noblesse, sans s'embarrasser de leur validité, mais toujours certains d'en être bien récompensés. *Quatrièmement* : que les paysans se sont ruinés pour avoir ces titres ; qu'ils ont perdu leur temps à faire des recherches et des voyages dans les villes du gouvernement, et que la culture des terres s'en est nécessairement ressentie.

Il aurait fallu au moins que ces inconvénients soient compensés par des bénéfices réels pour les paysans qui réclament des droits légitimes et par des avantages pour le gouvernement, mais jusqu'à présent, qu'en est-il résulté ? Le gouvernement n'y a rien gagné. Les paysans n'ayant pas reçu l'approbation de leurs titres à Pétersbourg, sont incertains de leur sort. Les propriétaires seuls ont été inquiétés, et les faiseurs d'arbres généalogiques ont seuls été richement salariés. Cet objet, Sire, mérite une attention particulière, car il s'agit de décider le sort de plus (à ce que je pense) de 30.000 familles. Il est juste que les paysans, qui ont des titres légitimes, constatés et prouvés par devant les

je me voyais réduit, ne pouvant toucher même la *quarte* ou impôt de la Couronne qui m'était cédé, et la triste perspective que cela pouvait aller toujours de mal en pis si je ne cherchais à faire l'acquisition de l'héritage de cette Starostie pour l'organiser comme une propriété de ma famille, et pour empêcher les vexations des paysans et les déprédations qu'exerçaient les employés subalternes du gouvernement, me firent prendre la ferme résolution de parler de mon projet à l'Empereur dès que l'occasion favorable s'en présenterait. » *Bibliothèque de l'Université, à Kaunas : OGINSKI, Mémoires, III, Notes man., 22-23. A ce sujet, cf. WROTNOWSKI, Zbiór pamiętników, 135.*

députations, jouissent des bénéfices que l'oukase de 1800 leur avait ménagés ; et il est juste aussi que l'on mette un frein aux abus qui augmenteraient, en donnant une extension illimitée aux termes de cet oukase.

Il me semble qu'il faudrait, a) Ordonner à toutes les députations de fermer leurs actes, et de ne plus recevoir les réclamations des individus qui se présenteraient pour faire valoir leurs titres. Vu que onze années ont pu suffire, pour donner le temps nécessaire à la recherche des preuves de noblesse ; b) Faire transporter tous ces actes à la Héraldique de Saint-Petersbourg, en lui prescrivant le plus court délai possible pour approuver ou casser les décisions de ces différentes députations ; c) Faire dresser et publier une liste exacte des familles de paysans reconnues nobles et les faire rayer du nombre de celles qui fournissent des recrues en exigeant qu'au lieu de payer le diplôme de noblesse (ce qui se fait dans tous les pays) chacune d'elles fournit un homme à cheval équipé et armé. Il n'est pas de mon ressort de présenter le mode de recruter et d'organiser cette cavalerie, mais je suis sûr que Votre Majesté Impériale pourrait avoir très certainement et sans frais 25 à 30.000 hommes sans compter la *Szlachta Czynnzowa* (1), qui ne fait rien, qui ne paye presque rien et qui devrait fournir au moins une fois autant d'hommes et de chevaux.

3^o En quittant la frontière de la Courlande pour entrer en Samogitie, j'ai trouvé tous les habitants alarmés par la nouvelle, que l'on avait débitée, que la Samogitie devait être incorporée à la Courlande. La différence de la langue, de la religion, des usages, des lois, tout effrayait les Samogitiens auxquels je ne pouvais donner d'autre assurance que celle de n'avoir pas entendu parler de ce nouveau règlement en quittant St-Petersbourg. J'ajoutai encore que je n'y croyais pas, car j'étais bien persuadé que Votre Majesté Impériale ne chercherait jamais à assurer des avantages à une partie de ses sujets au détriment des autres. C'est à Szawle surtout, où toute la noblesse était réunie pour les diétines, que je fus obsédé de questions qui peignaient l'inquiétude et la crainte. Lorsqu'enfin j'appris, en lisant l'ordre envoyé au commissaire du district, qu'il était question d'envoyer un arpenteur pour examiner, sur les lieux, si d'après la proposition du gouverneur de la Courlande, il ne serait pas utile de réunir à la Courlande cette partie de la Samogitie qui la sépare de la Prusse. J'ai supposé que la réunion de cette lisière qui borde la mer n'avait pour but que de prévenir des contrebandes, et peut-

(1) La noblesse censitaire.

être même d'organiser avec plus d'exactitude les postes. Je rassurai les habitants de mon mieux, mais cependant, Sire, ne pourrait-on pas ajourner l'opération de l'arpenteur et suspendre l'exécution de ce projet, pour ne pas ajouter aux souffrances de la misère celles de l'inquiétude sur des innovations que l'on appréhende ?

Je suis avec un profond respect... sujet

Michel Comte OGINSKI.

32. *Quelques notes sur la Samogilie (1)*

En tirant une ligne de Kowno par Wilkomiez jusqu'à Dünebourg, cette presque île est un pays qui est regardé par la bonté de son sol et par les facilités de commerce comme le plus riche de la Lithuanie.

La Samogitie frappera l'armée française par un genre d'établissements différent des autres provinces de la Pologne. On n'y voit pas de villages bâtis en communautés, leurs champs n'y sont point ni partagés ni alignés au cordeau même pour la culture. Le pays est partagé en grands carrés et les colons étaient autant de métayers ou fermiers aisés qui vivent isolément possédant chacun son champ, ses prairies, et son bois. Ainsi le pays sans avoir des masses de bois paraît tout boisé et rappelle un peu la Vendée. Sous le Gouvernement de Pologne, les habitants connus sous le nom de paysans vivaient heureux et libres, et il faut noter que c'était la seule province qui avait des paysans libres qui ne travaillaient point des corvées. La raison en était simple, qu'il y avait très peu de propriétaires nobles. Toute la province était divisée en Starosties appartenant à la Couronne et les possesseurs privilégiés et même ceux qui y ont eu des terres héréditaires se contentaient des cens et de redevances en argent comptant. Aussi nous y avons connu des paysans qui vivaient dans les Starosties ou propriétés de nos parents qui avaient des capitaux de plusieurs milliers de ducats. Ils avaient la faculté plénière de disposer de leurs biens, de l'aliéner, de se transférer où bon leur semblait et où leur industrie les portait.

Depuis l'occupation de ce Duché par les Russes, les colons se trouvent enregistrés dans les rôles des paysans attachés à la glèbe. De fermiers et gens libres, ils sont devenus serfs des propriétaires nobles des terres et les nouveaux donataires nommé-

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 1650, pl. 3², n° 60. Ce mémoire d'un auteur anonyme et sans date se trouve classé parmi les documents provenant du début de la campagne. Le titre indiqué est emprunté au mémoire lui-même.

ment le Comte Zubow et l'abbé Lautrec (émigré français) ayant fait défricher ou usurpé sur lesdits paysans des champs et les faisant ensemercer pour leur compte leur ont fait sentir les premiers l'état pénible des travaux personnels et ont donné l'immoral exemple de convertir le cens en corvées de journées. Le peuple y est éclairé davantage que partout ailleurs, plus sobre et plus propre ; leurs habitations annoncent une grande aisance. Presque tous savent lire. Ils sont très dévots et ont une confiance aveugle dans leurs prêtres. Leur langue est comme on sait particulière autre que la polonaise, elle est d'un dialecte différent que celui de la Lithuanie polonaise et prussienne. Cette province est la seule qui ait pu garder encore et cacher des vivres devant la rapacité de l'armée russe parce que les habitants eux-mêmes sont habitués à être bien nourris et sensibles à l'aisance ; et par un pressentiment de l'approche de ses libérateurs. Elle sera la première à faire le plus grand sacrifice pour l'espoir de récupérer ses avantages et immunités perdus. On sait qu'ils y étaient tous prompts et préparés pendant la guerre que la paix de Tilsit a terminé à leur grand regret.

Les plus grandes Starosties sont celles de Retow donnée par l'Empereur Alexandre au Comte Oginski, Sénateur de Russie. Elle rapporte douze mille ducats de Hollande. La Starostie de Plotèle donnée au Comte Choiseul-Gouffier en donne à peu près autant. La Starostie de Wielioznie à Madame Liusen (?). Celle de Tryszki au Sénateur Chominski et on peut en compter une centaine d'un grand produit. Pour donner une idée de l'oppression actuelle du paysan de la Samogitie, on peut en donner une échelle. L'Économie ou Domaine de Szawle affectée ci-devant à la Table des Rois de Pologne ne rapportait et ne payait au dernier Roi que trente six mille ducats de Hollande. Elle rapporte au C-te Zubow donataire par le prétendu nouvel ordre qu'il y a établi cent mille ducats de Hollande passés. Passé le fleuve Niewiaza le pays était même anciennement organisé sur le même pied de cens, quoiqu'il y ait déjà une bien plus grande quantité de terres de nobles. La Starostie d'Uszpole appartenant aux Sapiaha ainsi que leur patrimoine Szkudy ne paient que des cens.

Un Gentilhomme Lithuanien nommé Puslowski, Maréchal de Slonim il y a dix ans y a donné un exemple bien noble ; d'avoir vendu quelques terres en hérédité perpétuelle à ses propres paysans dans le Domaine de Beysagola. Toute cette province est prête et se trouve en fonds pour pouvoir racheter ses redevances actuelles ; et on pourrait avec succès leur en faire entrevoir le moment prochain, et les facilités par un nouvel

ordre de choses qui s'annonce à l'entrée des armées victorieuses de Sa Majesté l'Empereur, le Bienfaiteur des Peuples de la Pologne.

33. *Aperçu pour l'Empereur sur l'administration russe en Lituanie (1)*

Sa Majesté l'Empereur, ayant désiré un aperçu sur le mode d'administration qui existait en Lituanie, j'ai l'honneur de mettre sous ses yeux les notes que j'ai pu recueillir.

La Lituanie était divisée en quatre Gouvernements : de Vilna, Grodno, Minsk et Bialistok. Ces Gouvernements l'étaient eux-mêmes en districts.

Gouvernement de Vilna. Districts : de Vilna, d'Oszmiana, de Zavilia, de Braslaw, de Troki, de Wilkomir, de Kowno, d'Upita, de Rosienie, de Szawle, de Telsze.

Gouvernement de Grodno. Districts : de Grodno, de Brescie, de Nowogrodek, de Lida, de Wolkowysk, de Slonim, de Kobryn, de Pruzana.

Gouvernement de Minsk. Districts : de Minsk, de Wileyka, de Dzieszna, de Borysow, de Ihumen, de Bobruysk, de Rzeczyca, de Mozyr, Stavik, de Pinsk.

Gouvernement de Bialistok. Districts : de Bialistok, de Sokolka, de Bielsk, de Drohiczyn.

Chaque Gouvernement était régi par un chef ou Gouverneur civil ; lui-même dépendant d'un Gouverneur général militaire.

Dans chacune des villes de gouvernement, un vice-gouverneur présidait la cour, appelée chambre des finances, à qui, de chaque district, des percepteurs adressaient les fonds publics. L'impôt était réduit depuis le dernier règlement à une capitation par tête, dont les nobles, seuls, étaient exempts.

Les Gouverneurs civils exerçaient la police sur tous les districts, par des officiers, appelés dans les villes Gorodnichy ; dans les campagnes, capitaines, Ispravniks ; ils avaient eux-mêmes, sous leurs ordres, des employés subalternes.

En cas de plainte, les décisions du Gouverneur civil pouvaient être redressées par le Gouverneur militaire, qui exerçait cette autorité sur plusieurs gouvernements.

La justice était rendue dans chaque ville de district par deux

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 1646, pl. 7, n° 33. Ces informations qui sont signées L. Narbonne, mais écrites d'une autre main, sont conservées dans le dossier contenant les documents d'avant et du début de la campagne. Le général comte Narbonne était aide de camp de l'Empereur et, avant la guerre, avait été chargé d'une mission auprès du tsar à Vilna.

tribunaux élus ; l'un jugeait au civil, l'autre au criminel ; on pouvait appeler des jugements prononcés dans ces districts à deux cours supérieures, établies dans chaque ville de gouvernement, qui elles-mêmes, dans plusieurs cas, devaient autoriser l'appel au Sénat.

Tous les tribunaux, civils et criminels, étaient composés, dans les districts et dans les villes de gouvernement, d'un président et de quatre assesseurs.

La Lithuanie jouissait, comme tous les gouvernements ôtés à la Pologne, du privilège d'élire ses magistrats. Le souverain sanctionnait lui-même l'élection des présidents des tribunaux, et les gouverneurs militaires celles des autres juges ou conseillers.

A chaque tribunal était adjoint un cinquième conseiller ou assesseur, nommé par le Gouvernement pour veiller à l'observation des lois.

La noblesse choisissait dans chaque district un chef, ou Maréchal, qui veillait au maintien de ses privilèges, adressait ses représentations au Maréchal du gouvernement élu, lui-même, par des délégués des districts, dans une élection ou Diète générale. Cette Diète qui avait lieu tous les trois ans, était composée des maréchaux de district et de dix délégués de chacun de ces districts ; elle choisissait le Maréchal de gouvernement, les Présidents de département.

Les nobles propriétaires avaient seuls le droit d'être admis aux assemblées électives ; les non propriétaires étaient exclus, mais ne payaient d'ailleurs aucun impôt à la Couronne, n'étaient soumis à aucun service militaire.

Les jugements criminels prononcés sur un gentilhomme n'obtenaient exécution qu'avec la sanction du Souverain. Ceux qui regardaient d'autres habitants demandaient seulement l'approbation du Gouverneur militaire.

34. *Bulletin de Kowno*, 30 juin 1812 (1).

Le pont sur le Niémen sera fini aujourd'hui. Les travaux pour la tête de pont commencent à peine. Le G-al Chambarlhac n'a que 200 ouvriers et ne sait comment s'y prendre pour requérir

(1) *Archives du ministère des Affaires étrangères*, Corr., Pologne, supplément, v. 17, f. 302 (minute). C'est sous ce titre de *Bulletin* que Maret, ministre des Relations extérieures, envoya à Napoléon des renseignements de Kaunas, où il resta souffrant jusqu'au 2 juillet. Sur les autres rapports adressés par Maret de Kaunas, voy. SKALKOWSKI, *En marge*, p. 50 (note). — HANDELSMAN, *Instructions*, II, 154-157. Cf. note d'Alexandre Chodkiewicz à Maret sur les autorités locales de Kaunas avant l'entrée des Français, *Arch. nat.*, AF^{IV}, 1647, pl. 1, n° 2.

les charpentiers et les paysans qui lui seraient nécessaires. Les autorités du pays auxquelles il devrait s'adresser ont été emmenées par les Russes et ne sont pas remplacées.

Un intendant français (M. de Noue, auditeur) nommé par l'Intendant Général, est en fonctions mais il n'a personne qu'il puisse requérir.

Quelques gentilshommes qu'on a mis en rapport avec l'Intendant G-al lui ont offert du blé. M. le C-te Byalozov, entre autres, a offert 100 quintaux qui seront conduits des environs de Kyedani à Wilki et embarqués sur le Niémen. S'il y avait un Maréchal de la noblesse, il pourrait, par ses appels, généraliser une mesure aussi utile.

La 1ère manutention de 18 fours n'est encore terminée qu'à moitié. On s'occupe des deux autres qui sont ordonnées, mais le défaut d'organisation du pays gêne pour en tirer des moyens.

Un soldat blessé arrivé hier, a dit qu'il avait été attaqué dans un bois de la presqu'île à 2 lieues de la ville par un rassemblement de paysans armés (1).

Un officier envoyé avec un détachement pour cerner le bois et enlever ce qui s'y trouve rentre à l'instant. Il n'a pas rencontré d'hommes armés. Il a trouvé des paysans dans leurs maisons pillées (2). Il a constaté que le soldat blessé l'avait été par des paysans qu'il battait.

Un courrier français arrivé de Paris au Ministre des Relations extérieures a vu, dans la grande forêt qui est entre Antonovo et Skrance, deux Français tués. L'un était pendu à un arbre ; l'autre étendu, dans un cimetière, près de la route, avait eu la tête fracassée d'un coup de feu.

Il y a à Kowno huit employés subalternes nommés par l'ennemi, dont 3 sont de nation russe. Les autres sont polonais. Deux de ces derniers passent pour avoir de mauvais sentiments. Les trois russes de nation sont l'inspecteur de la navigation, l'inspecteur des douanes et le maître de poste — on en a prévenu le gouverneur.

35. *La Commission du Gouvernement à Napoléon, Vilna, le 7 juillet 1812* (3).

Sire ! Parmi les prisonniers faits par l'armée victorieuse sur les Russes, on trouve beaucoup de Lithuaniens. Nous osons

(1) Biffé : « qui, chassés de leurs maisons, y ont cherché une retraite. Deux paysans ont été arrêtés. L'un d'eux avait quelques vêtements d'un militaire français. »

(2) Biffé : « et auprès d'un bivouac quelques débris de vêtements de soldats. »

(3) *Bibl. Nar.*, Coll. Autogr., n° 254, doc. 85. Cette lettre et la suivante

supplier Votre Majesté de ne pas les confondre avec les Russes, et de vouloir bien donner des ordres pour les utiliser.

Nous osons aussi représenter à Votre Majesté que le Gouvernement provisoire de Lithuanie n'a aucun fonds disponible dans un temps où l'urgence des besoins est à son comble.

La Caisse provenant des droits d'entrée de la ville se trouvant sous le scellé du quartier général, nous osons demander à Votre Majesté que ce fonds puisse nous être livré et mis à notre disposition, sans cela nous n'avons aucune facilité à établir des communications indispensables avec l'intérieur.

Sire, Vos très humbles et obéissants sujets et serviteurs,

Le comte Joseph SIERAKOWSKI

Le P-ce Alex. SAPIEHA

Le C-te François JELSKI

Joseph KOSSAKOWSKI, Secrétaire général.

Vilna, ce 7 juillet l'an 1812.

« Accordé à Wilna, le 7 juillet 1812. NAPOLÉON » (1).

36. *Sapieha à Napoléon*, Vilna, le 16 juillet 1812 (2).

Sire, Je prends la liberté de demander les ordres de Votre Majesté sur les objets suivants.

Comme le Gouvernement n'a pas un sol à sa disposition et que les premières entrées des impositions n'auront lieu qu'à la demi-septembre, doit-on commencer la conscription sur le champ. Il en résulterait qu'on serait obligé de nourrir dix mille hommes, n'ayant qu'une faible espérance de les habiller dans le mois de 9bre.

Sire, si par cet excès de bonté qui Vous caractérise, vous daigniez aider ce pays dévasté et malheureux et faire avancer la moitié de la valeur du premier équipement et des objets de premières mises ces cinq Régiments entreraient en ligne, tout au plus dans le mois d'octobre ou même en septembre. Autrement, Sire, malgré tout le zèle possible l'armement de la Lithuanie ne peut que traîner et perdre dans son esprit tous ceux qui en sont chargés.

Sire, Votre très humble et obéissant serviteur et sujet;

A. SAPIEHA.

Wilna, 16 juillet.

sont, semble-t-il, les seules communications adressées directement par le Gouvernement lituanien à l'Empereur. En général, les communications se faisaient par l'entremise du commissaire impérial Bignon et du ministre Maret.

(1) Cette décision est portée en marge.

(2) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 1646, pl. 7, n° 27. Le prince Alexandre Sapieha était président du Comité militaire qui fut chargé de l'organisation des troupes lituaniennes.

37. *Maret à Napoléon*, Vilna, le 9 août 1812 (1).

Sire, V. M. par sa lettre du 29 (2) m'a ordonné de presser la formation des Régiments qui se lèvent en Lithuanie.

Cette formation qui a éprouvé beaucoup d'obstacles et qui en éprouve encore vu que la Commission du Gouvernement ne peut pas lever commence cependant à marcher.

Les colonels nommés par V. M. étaient à l'exception de M. Chodziewicz, tous absents ; il a fallu le temps de les trouver, de les prévenir et quoiqu'on eût dû les présenter sans les consulter, ils ont tous accepté et se sont rendus successivement à Vilna où il ne manque plus que M. Obuchowicz qui se trouve à l'état-major du Prince d'Eckmuhl.

Les majors, à l'exception de deux, et tous les chefs d'escadron ou de bataillon qu'on avait dû choisir parmi les officiers en activité, les colonels n'ayant jamais servi, ne sont point arrivés. Ils appartiennent soit à l'armée du Duché de Varsovie, soit à la Légion de la Vistule et il paraît que dans ces corps on a eu de la peine à les laisser aller. On espère cependant que la plupart se trouvent actuellement en marche pour les différents chefs-lieux où se font les levées, le 3 de ce mois pour l'infanterie et le 15 pour la cavalerie.

On croit savoir que le P-cc Joseph a donné de l'avancement aux officiers qu'il a voulu garder et qu'il en a proposé directement d'autres au Prince de Neuchatel. Ces nominations faites ôteront l'avantage de pouvoir placer plusieurs officiers lithuaniens qui se présentent et qui proposent de faire des sacrifices pour le bataillon ou l'escadron qui leur serait confié.

M. Soltan, fils du président de la Comm. du Gouvernement, nommé chef d'escadron dans le Régiment que lève le G-al Konopka, laisse une place vacante. On propose à V. M. pour son remplacement M. Abramowitch l'aîné, qui appartient à une des 1ères familles de la Lithuanie, qui a du zèle et de la fortune et qui sera en état de concourir au bien-être de son bataillon.

Un autre obstacle à la rapidité de la formation résulte de l'absence d'officiers supérieurs qui puissent en saisir et en diriger l'ensemble. On a réussi dans le Duché de Varsovie par ce que les G-aux Dombrowski et Zayonczek, patriotes très estimés, avaient été mis à la tête des opérations et qu'il y avait un Ministre de la Guerre pour les seconder.

(1) *Arch. nat.*, AF^{IV}, 1647, pl. 2^a, n^{os} 28-29 (minute de la lettre). Ce document est le plus important de tous ceux rédigés par Maret, ministre des Relations extérieures, concernant la formation de l'armée lituanienne.

(2) *Voy. Corr. de Nap.*, XXIV, 19015.

Une organisation analogue paraît encore plus nécessaire ici qu'à Varsovie. On proposerait à V. M. de placer la responsabilité de la formation sur deux Inspecteurs organisateurs, l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie et sur un autre Inspecteur supérieur qui aurait la surveillance générale.

Je crois ce moyen très efficace.

On propose pour Inspecteur supérieur un général. Le Prince Giedroyc qui est général de division depuis la révolution et qui a bien servi dans cette qualité sous Kociusko et sous le général Wawreski. On le dit aussi bon officier qu'il est bon citoyen.

On propose pour Inspecteur de l'Infanterie M. le G-al Niesolowski. M. Niesolowski est brigadier général depuis la révolution, il a bien servi et jouit de la réputation d'un bon militaire ; il est d'une famille distinguée ; il a épousé une Princesse Raziwill ; il a l'âge des services, de l'expérience, de la fortune, de la considération et beaucoup de zèle.

On propose pour Inspecteur de la Cavalerie M. Wawreski, frère du Général de ce nom que les Russes ont emmené et qui jouit dans le pays d'une si grande considération. M. Wawreski est brigadier général depuis la révolution. Il a bien servi et il est très estimé. V. M. l'avait nommé Colonel du 18-è Rég-t de cavalerie ; mais il a très peu de fortune et il ne pouvait rien faire pour son régiment, tandis qu'il est très propre aux fonctions d'Inspecteur organisateur.

S'il était nommé, on proposerait à V. M. pour le remplacer dans le 18è Régiment de cavalerie M. Przczdziecki, actuellement colonel du 21è régiment d'infanterie. M. Przczdziecki est homme de cheval et beaucoup plus propre à la cavalerie qu'à l'infanterie, il est riche et plus disposé à faire des sacrifices pour l'une des armes que pour l'autre.

Les candidats pour le 21è régiment d'infanterie se présentent en assez grand nombre. Ce sont MM. :

Le Prince Giedroyc fils, qui est nommé major du 17è régiment de cavalerie.

M. Gielguth, d'une famille riche et distinguée de Samogitie.

Il destine à la formation de son régiment, s'il est nommé, 3 à 4 mille ducats, de la toile et des effets d'habillement.

M. Rudoltowski, riche propriétaire du gouvernement de Grodno ; il est neveu du colonel Chodkiewicz.

M. le C-te Kossakowski, ancien colonel, en Pologne ; d'une famille très distinguée, mais ayant peu de fortune.

M. Joseph Comar du district de Wilkomirs, riche propriétaire.

On a considéré que le Prince Giedroyc fils était déjà placé ; que le comte Chodkiewicz lorsqu'on avait délibéré dans le

comité militaire sur le choix des candidats n'avait pas donné raison à M. Rudolstowski, son propre neveu ; que M. le comte Kossakowski manquait de fortune et que se trouvant ainsi dans le cas de choisir entre M. Gielguth et M. J-h Comar, M. Gielguth ayant seul fait des démarches, s'était déjà rendu ici et réunissait les conditions de l'âge, du zèle, de la considération et de la fortune, paraissait le plus digne d'être présenté au choix de V. M.

C'est d'après ces diverses considérations qu'a été formé le projet de nomination que je joins ici (1).

Des levées ont été faites volontairement et par zèle dans plusieurs gouvernements. Les rapports parvenus, mais encore susceptibles de vérification, les font déjà monter à 1.600. On propose de les incorporer dans les régiments créés et cette proposition n'a pas paru pouvoir être désapprouvée par V. M.

Ces levées jointes à celle qu'a déjà faite le Colonel Chodkiewicz donnent une force d'environ 2.400 hommes, qui ne sont ni habillés, ni armés. Les levées ordonnées, à raison d'un homme pour tant de feux, selon l'usage du pays, doivent donner au-delà de 10.000 h. Il est ainsi à peu près certain qu'on aura dans le courant de ce mois et quoique les circonstances de la guerre doivent gêner les opérations dans le gouvernement de Grodno et dans une partie de celui de Minsk, un nombre supérieur à celui qui est nécessaire pour la formation des régiments.

On est donc sûr que les hommes ne manqueront point pour les corps dont la formation est ordonnée.

Leur armement est attendu et assuré puisqu'il sera fourni des arsenaux de V. M.

Quant à l'habillement les difficultés sont plus grandes et elles résultent de la pénurie d'argent dans laquelle se trouve le Gouvernement.

Il a pris des mesures pour y pourvoir ; mais la rentrée des ressources qu'il a créées ne peut être immédiate. Elles consistent : 1^o dans le paiement exigé conformément aux usages du pays d'une somme de 7 roubles (28 f. (?)) pour le petit équipement de chaque fantassin et de 486 florins ou 294 f. pour chaque cavalier ; 2^o dans le produit des impositions extraordinaires qui vont entrer en recouvrement.

D'une autre part les colonels, à l'exception du Comte Chodkiewicz qui ne jouit pas de sa fortune, ont souscrit l'engagement

(1) Ce projet de nominations de Giedroyc, Niesiolowski, Wawrzecki, Przedziecki, Gielgud et Abramowicz se trouve également aux *Arch. nat.* (*ibid.*, n^o 30).

d'habiller à leurs frais 350 hommes d'infanterie et 150 hommes de cavalerie (1).

Un secours en argent était donc nécessaire et V. M. m'ayant autorisé par sa lettre du 20 juillet (2) à suppléer à cette difficulté, j'ai autorisé de mon côté M. Bignon à presser les marchés, en donnant l'assurance d'une avance pour concourir aux premiers paiements et comme le comte Chodkiewicz qui mérite toute confiance, qui a déjà 700 hommes et un marché prêt à entrer en livraison, n'a pas de moyen qui lui soit propre, je lui ai ouvert à l'avance un crédit de 40.000 francs.

La dépense de l'habillement de chaque fantassin a été fixée par le comité à un peu moins de 200 florins ou 120 f. ce qui fait pour 5 régiments de 2.005 hommes chacun, sous-officiers et sildats, une somme totale de 2.013.645 florins, ou 1.208.186 francs.

La dépense de l'habillement, l'équipement et le harnachement de chaque cavalier, a été fixée par le comité à 486 florins de Pologne par homme ou 237 francs. Ce qui fait pour 4 régiments de 940 hommes chacun, sous-officiers et soldats, la somme totale de 1.825.416 florins ou 1.095.250 francs.

La dépense totale pour les 9 régiments serait de 3.839.061 florins de Pologne ou 2.303.435 f. Mais il y a à déduire la dépense dont 8 des neuf colonels se sont chargés et qui est estimée au delà de 300.000 francs. La dépense réelle à faire est donc de 2.000.000 de francs.

Il serait nécessaire de pouvoir disposer aux termes des marchés et au moment des premières livraisons, du sixième de cette dernière somme, c'est-à-dire d'une somme de 360.000 francs et comme on ne peut pas espérer que les rentrées du gouvernement (3) permettent de disposer immédiatement de cette somme, les premières livraisons ne seront assurées que si V. M. daigne accorder une avance de 360.000 f. qui avec le crédit ouvert au colonel Chodkiewicz, ferait une avance totale de 400.000 francs. Les marchés se font, les livraisons vont s'opérer et si V. M. daigne faire ouvrir, soit à M. Bignon, soit à la Commission du Gouvernement, un crédit de la somme ci-dessus de 400.000 chez le payeur général ... (4) je crois pouvoir lui donner l'assurance que d'ici au mois d'octobre, Elle verra les troupes lithuaniennes habillées et en état de servir.

(1) Biffé : « D'une autre part, les colonels ont promis à fournir : leur propre moyen le 6^e au moins de la dépense totale. Mais la plupart n'ont point de numéraire et ne donnent que des engagements et des hypothèques sur leurs biens. »

(2) *Voy. Corr. de Nap.*, XXIV, 18982.

(3) Biffé : « ou les avances des colonels ».

(4) Un mot indéchiffrable.

Pour accélérer le moment où elles pourront être bonnes à quelque chose, j'ai demandé que le gouvernement se procure par réquisition une sorte d'étoffe grossière qui se trouve dans le pays et qui sert à l'habillement des paysans pour donner aux recrues dans les dépôts des capotes uniformes dont on les vêtira provisoirement. Cette mesure, susceptible d'une prompte exécution, est ordonnée.

Indépendamment des levées régulières pour les régiments que V. M. a créés et de la levée des bataillons de gardes-chasses au sujet desquels j'ai présenté un rapport particulier à V. M., la Commission du Gouvernement a voulu mettre à profit le patriotisme de la jeune noblesse. Elle lui a donné l'espérance que V. M. permettrait la formation de régiments de volontaires et ayant eu une connaissance plus particulière des dispositions des habitants de la Samogitie, elle a autorisé le général Niesolowski à se rendre dans ce pays, à inscrire les jeunes gens qui se présentent, à former des listes pour la nomination des officiers. Les conditions d'admission seront de se présenter habillés, équipés, montés et armés, au moins d'un sabre et je crois assuré de former ainsi avec assez de promptitude un régiment dans la Samogitie. Les rapports que j'ai vus autorisent cette espérance.

Wilna, le 9 août 1812.

38. *Remarques sur la nouvelle administration en Lituanie (1)*

Les fausses mesures suivantes ont refroidi l'esprit public qui était au commencement très vif en Lithuanie : le Gouvernement a été pour la plupart composé de personnes qui ne connaissaient ni le pays ni ses habitants et hélas peut-être avaient leur intérêt privé en vue — tels que Sapieha, Potocki, etc. Il était organisé de manière que les mêmes personnes siégeaient dans la Commission du Gouvernement et les Comités ; de là les séances de nuit et tout le désordre qui s'ensuit. Le Comte Sierakowski a placé des Russes mauvais sujets qui dans la trésorerie russe ont vendu tout, opprimé les habitants et pour y parvenir ont même caché les ukases de l'Empereur pendant plusieurs années et qui ver-

(1) *Arch. de la Guerre*, K¹ 28 (Donation Davout). Ce rapport non signé et sans date se trouve parmi les documents de la fin de 1812 et du début de 1813. Il est écrit en très mauvais français et nous en avons rectifié les principales fautes de grammaire. Il résulte de son texte qui parle d'une mission de l'auteur, pour lever des volontaires en Samogitie, que le mémoire a été rédigé par Niesiolowski, général inspecteur de l'infanterie lituanienne. Les appréciations de l'auteur sur ses collaborateurs, en particulier sur Sapieha, paraissent sujettes à caution.

saient des sommes fort grandes dans leurs poches aux dépens des Lithuaniens. Tels étaient dans la trésorerie Listowski, Tarnowski, etc., dans le Comité de l'Intérieur présidé par le Comte Potocki, Machwic, etc. Le Gouvernement et tous les Comités ont adopté toutes les formes russes tant pour la levée des impôts que pour le recrutement. Le P-ce Sapieha a obtenu un ordre du Gouvernement qui défendait toutes levées franches qui de tout temps étaient usitées dans notre pays, on s'est porté même jusqu'à faire licencier plus de 2.000 hommes qui s'étaient réunis en Samogitie au lieu de les faire organiser en régiments. Lorsque le Duc de Bassano qui avait eu toujours des bontés pour les Polonais m'avait chargé de lever des volontaires en Samogitie, je demandai une proclamation au Gouvernement ; il me la refusa et ne me donna qu'une autorisation si froide que je ne pouvais la montrer presque. L'Administration de Grodno était composée des plus dévoués aux Russes du temps de leur régime et par leur moral vils, rampants, intéressés, qui avaient été connus comme flatteurs de tous les Gouvernants russes.

Le retard de l'organisation des troupes a été causé par le défaut absolu de numéraire, le manque de fabriques dans le pays, des mesures insuffisantes employées par le Prince Sapieha comme celle de partager arbitrairement en plusieurs triangles la Lithuanie pour y assigner les cantons aux régiments de façon qu'un régiment aurait été obligé de recevoir ses conscrits dans onze districts et tous les régiments se réunissaient dans un pour le même objet ; le 22^e reçut pour une partie de son canton des forêts et la marais Hryczyn, 40 milles carrés à peu près d'étendue. J'aperçus l'impossibilité d'exécuter ; je le fis observer au P-ce Sapieha qui, alors affecté comme Ministre de la Guerre, rejeta mon observation ; il a fallu plaider chez le Commissaire Impérial, chez le Duc de Bassano. Nous gagnâmes notre procès ; les triangles métaphysiques furent rejetés ; il a fallu faire un autre travail ; cependant quelques semaines s'écoulèrent. L'état des nouveaux régiments pour ce qui concerne le personnel et surtout l'habillement formé par le Prince Sapieha avait le défaut que l'on y avait oublié tous les effets de campement et que l'on avait mal apprécié l'habillement qui n'était pas conforme au climat. Je ne sais si ce n'est pas l'intérêt qui a fait rechercher les fournisseurs ; on a beaucoup marchandé — nouveau retard. Le Général Comte de Hogendorp n'a jamais voulu réunir ces nouveaux régiments sous un même commandement, mais a voulu les laisser sous les ordres des gouverneurs des provinces ; de là des marches, contre-marches, disséminement des nouveaux corps fort nuisible à leur instruction et la perte du 22^e près de Minsk.

Le Corps de Czyzagow marcha sur Slonim ; — le Comte Hogendorp fit venir toutes les troupes de nouvelle formation ni vêtues ni munies des effets nécessaires pour camper, de là en 5 jours, le 18^e d'infanterie eut 500 malades. — Enfin, nous sortîmes du camp et le Gén. Hogendorp m'ordonna d'entourer Wilna par les 4 régiments d'infanterie. Voilà ce qui a été cause des cantonnements que j'ai proposés : Soleczniki, Swienciany, Radun, Lida et les environs de ces petites villes. Sur la fin, au lieu de faire marcher le 19^e à Rassienie ou Poniewiez pour le rapprocher de son dépôt à Koenigsberg, on envoya un de ses bataillons à Widze. Le 8 décembre à 9 heures du soir, verbalement le comte Hogendorp me donna le commandement de l'infanterie lituanienne avec ordre de la faire venir à Wilna. Je demandai d'aller à sa recherche et je reçus ordre de l'attendre. Le 9 à 5 heures du soir, on me donna ordre de faire marcher tous les régiments à Kowno et de m'y acheminer moi-même. Il n'était plus possible de leur faire passer cet ordre.

La dilapidation des employés aux vivres était au delà de ce que l'on peut se figurer. Les malades et blessés étaient sans couverture et mouraient de faim et de misère tandis que les préposés des hôpitaux vendaient la charpie aux Juifs et que les couvertures fournies par le pays couvraient des chevaux. — Les distributions ordinaires se faisaient 24 heures après qu'elles auraient dû se faire. Les préposés aux vivres demandaient au pays ce qu'il n'aurait pas pu fournir ; quand le gouvernement le représenta, on l'obligea de faire un contrat avec les Juifs pour la fourniture des grains qu'ils avaient vendus auparavant. Vu que les Juifs ne cultivant pas la terre chez nous ne pouvaient avoir le leur et qu'il n'y en avait pas au marché à vendre. — Le Comte de Hogendorp me dit quand je lui parlai des dilapidations que je ne me figurais pas ce que le Commissariat des Vivres avait fourni aux hôpitaux et aux armées, que c'était un million de rations ; un million de rations de viande à 8 onces chacune, c'est 2.000 bœufs en les évaluant chacun à 250 livres, terme moyen. Les papiers du Gouvernement lithuanien montreront combien on en a fourni au delà en tout genre. — Les habitants de la Lithuanie voyant la misère dans laquelle étaient les hôpitaux voulurent se charger de leur service, Messieurs les préposés n'y consentirent pas (je tiens cela du préfet C-te Tyzenhaus). Wilna consommait des milliers de bœufs d'Ukraine, de tout temps ; cette année, il n'en vint pas, des environs on n'en put pas vendre à cause de leur bas prix, cependant Wilna regorgeait d'excellente viande. Il en était de même des grains — cela fait supposer que Messieurs les Commissaires nourrissaient la ville aux dépens du pays et des hôpitaux.

La Lithuanie n'avait d'autre numéraire que celui qui lui venait de l'étranger. Elle était déjà depuis plusieurs années sans commerce, donc sans argent. Sans numéraire tout languira en Lithuanie. Il me paraît nécessaire d'y répandre de l'argent, alors tout sera vivifié. S'il est vrai que le Prince Sapieha a détourné les intentions bienfaisantes de Sa Majesté, il a porté le coup mortel à la Lithuanie (1).

Pour gouverner un pays, il faut connaître les mœurs et les usages de ses habitants. Il faut donc mettre à la tête du Gouvernement tout ce qu'il y a de plus probe et de plus éclairé parmi les habitants, comme Votre Excellence l'a fait à Minsk, sans aucune participation étrangère. Le manque de cette connaissance a privé Sa Majesté d'un excellent régiment de cavalerie tartare, seulement parce qu'il plut au prince Sapieha de leur prescrire un habillement bizarre et au comte de Hogendorp de leur donner le nom de Mamelouks. La plupart sont entrés dans des régiments d'infanterie. — Parmi les fausses mesures, on peut mettre aussi que les fonctionnaires dans les comités et les administrations attachés au gouvernement russe peuplèrent les districts, des confédérés de Targovica, parti qui depuis 1793 a toujours existé, a toujours été attaché aux Russes et méprisé parmi nous.

Dans les moyens qu'on a employés pour la levée de l'arrière-ban, on a été contrairement aux usages du pays, comme celui de promettre la place et la pension de capitaine à qui amènerait 100 hommes prêts à combattre et une pension annuelle de 10.000 florins à celui qui en amènerait 1.000. Les Polonais sont exaltés. Pour les amener à quelques résultats, il faut élever leur moral. Celui qui est en état d'entraîner à sa suite 1.000 hommes armés par son crédit, ne sera plus flatté de l'espoir d'une pension de quelques milliers de florins. Il cherche à remplir une page dans l'histoire. — Lorsque la Lithuanie se réorganisera, je crois qu'une union indissoluble entre le Duché de Varsovie et elle sera établie et toute différence effacée. — Que l'organisation des troupes et des levées soit confiée à des officiers nationaux — que la police soit plus vigilante à découvrir les malveillants et à les poursuivre, que l'on ne souffre pas des employés du gouvernement ennemi dans le nouveau que l'on établira. — Nous avons encore des Polonais de vieille roche comme Soltan, Prozor, etc. ; ceux-là indiqueront les autres pour la Lithuanie et ceux que Votre Excellence a employés à Minsk pour leur province ; quant à l'administration de Grodno, je ne puis en parler qu'avec mépris.

(1) Cette supposition est infirmée, notamment par la lettre de Sapieha à Napoléon, reproduite ci-dessus, n° 36.

39. *Observations sur l'esprit public en Lituanie (1)*

L'esprit public en Lituanie, qui n'a jamais été prononcé et que beaucoup de circonstances ont empêché de se former dans ces six derniers mois, présentait, au moment de notre retraite, presque autant de variations que d'individus ; cependant, on peut le réduire en trois classes caractéristiques :

1^o Les hommes sincèrement attachés à leur patrie, au nom polonais et par conséquent à la France comme seule et unique garantie de son existence. Pour eux, les malheurs, les sacrifices passagers ne sont que les préambules indispensables d'un avenir plus heureux ; il y a encore de ces hommes, mais ils ne forment pas le plus grand nombre dans cette contrée ;

2^o Les hommes indifférents, fatigués par les changements continuels auxquels leur pays a été depuis trop longtemps exposé, occupés uniquement à la conservation du peu qui leur reste, égoïstes, ne désirant que le repos et par conséquent ne voulant rien donner au hasard, c'est la majorité ;

3^o Les partisans déterminés de la Russie présentent la classe la moins nombreuse, mais la plupart d'entre eux ayant été les instruments et non les victimes de la tyrannie moscovite, employés dans l'administration du pays, connaissant ses ressources, tenant le fil de toutes les connexions, n'en sont que d'autant plus dangereux. Le gouvernement provisoire de la Lituanie, composé d'hommes peu habitués à régir, a commis la faute énorme, non seulement de tolérer leur présence, mais de se servir de quelques-uns d'entre eux comme agents d'exécution ; c'était introduire des espions et des formes russes dans le secret et la direction de l'État ; l'absence absolue d'une police et le dévouement connu des juifs au régime moscovite devaient achever le reste.

Notre retraite a excité le désespoir de la première classe, n'a pas affecté beaucoup la seconde et a relevé les espérances de la dernière.

Tous ceux qui ont pris parti avec nous aux événements de cette campagne ont dû abandonner leurs biens et fortune pour éviter une vengeance persécutrice ; il y a, dans le nombre, beau-

(1) *Arch. de la Guerre*, K¹, 28 (Donation Davout). Ce mémoire anonyme a comme titre *Observations faites sur la route de Wilna à Bromberg du 10 au 24 décembre 1812* et parle également de l'esprit public en Prusse orientale. Il a été déjà publié par REBOUL, *Campagne de 1813* (1910), t. I, p. 426, mais nous le reproduisons en raison de son intérêt et parce qu'il complète le mémoire précédent.

coup d'individus capables d'influencer le pays ; c'est une ressource à ménager pour les événements futurs.

En général, les opinions de ces classes diverses sont assez d'accord que la Russie, qui a dû supporter seule et sans partage avec des alliés les pertes énormes essayées dans cette campagne, n'est pas en état d'entreprendre une offensive sérieuse, et qu'il lui faut au moins l'hiver entier pour réorganiser ses armées...

40. Note sur l'évacuation de Kowno (1)

En arrivant à Kowno, le Roi de Naples convoqua les maréchaux pour prendre leur avis sur les moyens à prendre pour défendre cette place assez longtemps pour donner au reste de l'armée le temps d'arriver dans les cantonnements qui leur avaient été assignés sur les bords de la Vistule.

On pouvait compter sur quatre à cinq mille hommes qui restaient de la division Loison et qui n'ayant suivi la retraite que depuis Vilna, n'étaient pas encore épuisés, et sur 1.500 hommes environ des contingents des princes de Reuss, de la Lippe, etc., qui avaient formé la garnison de Kowno, l'artillerie du général Loison consistant en 16 bouches à feu à peu près bien attelées. Sans compter quelques pièces que l'on avait dans la place et qui se trouvaient déjà en batterie dans les ouvrages qui avaient été construits durant la campagne.

L'avis de tous les maréchaux se réunit pour offrir le commandement de l'arrière-garde au duc d'Elchingen. Le Maréchal l'accepta à condition que le G-al Gerard aurait sous lui le commandement des troupes, ce qui lui fut accordé avec d'autant plus de raison que le G-al Loison n'ayant qu'un bras était moins propre à supporter les fatigues d'une commission aussi pénible.

Dès le soir même, le G-al Gerard fit la reconnaissance de la place et fit ses dispositions de défense qu'il soumit à M-al Ney qui les approuva. Les troupes principales furent destinées à garder les ouvrages comme étant moins aguerries. Le 29^e qui faisait partie de la division Loison devait être placé près des ponts du Niémen et de la Vilia, pour défendre l'entrée de la ville sur la glace des deux rivières. Enfin, une autre partie de la division devait s'établir sur les hauteurs de la rive gauche pour empêcher l'ennemi de couper la communication par la grande route de Gumbinnen où l'armée devait se diriger.

Le lendemain matin avant le jour, le Roi de Naples et toute

(1) Arch. de la Guerre (Mémoires hist., n° 934^m) (Paplers Davout): Ce titre est celui du rapport anonyme que nous reproduisons.

l'armée se mirent en marche ; une partie passa sur le pont, une autre sur la glace. La rampe de la grand route était déjà encombrée par des voitures d'artillerie et d'équipage qui ne pouvaient pas gravir la hauteur. Ce fut à cet endroit que l'on perdit les dernières voitures du trésor ; une petite partie des barils d'argent furent mis sur quelques traîneaux, le reste fut livré au pillage.

Les lanciers de la garde devançaient la colonne d'une lieue pour éclairer sa marche en avant. Ce même soir, l'armée coucha à Skrance.

Pendant à la pointe du jour, le G-al Gerard ayant pris le commandement de la division qui d'après les états devait être d'environ 4.500, il se trouva qu'y compris la garnison de Kowno, les troupes destinées à faire l'arrière-garde ne se montaient qu'à 2.700 hommes. Le reste avait profité de l'obscurité de la nuit pour suivre isolément le mouvement de l'armée. Il les plaça ainsi qu'il avait été convenu la veille et donne tous les ordres aux commandants de postes. Les canonniers qui servaient les pièces non attelées eurent celui, au moment où la ville serait évacuée, d'enclouer les pièces et de suivre le mouvement de l'arrière-garde.

Vers les 9 ou 10 heures du matin, les cosaques s'approchèrent de la porte de Vilna, avec trois ou quatre pièces et tirèrent sur la ville. Au bruit du canon, le G-al Gérard se porta sur le point attaqué ; il reconnut environ mille chevaux ennemis qui étaient en bataille dans la plaine. Il n'y avait pas à craindre que de la cavalerie pût s'emparer des ouvrages de la porte ; il se porta donc au pont de la Vilia, réitéra ses ordres au colonel du 29^e et rectifia ses dispositions de défense.

Pendant le G-al entendant du tumulte vers la porte de Vilna, il s'y porta au galop avec son aide de camp et il y arriva au moment où le bataillon de Reuss et de la Lippe jetait ses armes et fuyait en désordre. Un boulet ennemi avait blessé à mort un officier et tué quelques soldats. Cet événement avait frappé ses troupes d'une terreur panique. En vain le G-al Gérard et son aide de camp, en vain le prince de la Moskowa qui arriva aussi au même instant firent-ils tous leurs efforts pour arrêter les fuyards, en vain leur brave officier blessé les rappelait-il, il fut lâchement abandonné par les siens et dans sa douleur il se brûla la cervelle. Le prince de la Moskowa resta donc seul à la porte de Vilna avec le G-al Gérard et leurs aides de camp. Celui du G-al Gérard, Rumigny, fut envoyé au pont de la Vilia pour amener à la porte un détachement du 29^e.

Le péril était d'autant plus imminent que les canonniers qui servaient les pièces des ouvrages ayant vu la déroute des troupes princières s'étaient empressés d'exécuter leurs ordres d'encloure

leurs pièces et de se retirer. Le Maréchal et le G-al Gérard furent donc réduits à ramasser les armes chargées que les fuyards avaient jetées et de tirer eux-mêmes sur les Cosaques. Mais ceux-ci jugeant à la rareté des coups que la porte n'était plus ou n'était que faiblement occupée, firent mettre pied à terre à environ 150 de leurs hommes qui s'avançaient en colonne sur la porte. Encore un moment et les deux généraux français étaient les victimes de leur courage et de leur dévouement. Heureusement, Rumigny arriva avec 50 hommes du 29^e. Surpris de trouver l'ennemi aussi proche, ils furent un instant à prendre l'assurance nécessaire, mais enfin la fusillade s'engagea et la colonne de cosaques à pied se retira ; au même instant des pièces attelées que l'on avait fait venir, arrivèrent ; on fut quelque temps à les mettre en batterie, à déboucher les lumières, mais enfin elles tirèrent et le Prince de la Moskowa avec l'élan qui lui est naturel embrassant le G-al Gérard s'écria : « *Général, Kowno est sauvé.* » L'ennemi se contenta effectivement le reste du jour d'entretenir la fusillade contre la porte et d'y envoyer quelques boulets.

Cependant, le Maréchal avait cru remarquer dans la journée que de la cavalerie ennemie avait passé le Niémen sur la glace au-dessus de Kowno et s'était portée sur la route de Gumbinnen. Peu rassuré sur les troupes qu'il avait laissées dans cette partie et calculant que dans le désordre général il était possible qu'elles n'eussent pas eu ou la possibilité ou la force morale et le zèle de s'y maintenir et que par conséquent la retraite de Kowno pouvait devenir difficile à effectuer au jour le lendemain, il se détermina à faire toutes les dispositions pour l'évacuer pendant la nuit. En conséquence, vers les sept heures du soir, il fit battre la générale pour rassembler ses troupes, les tenir en ordre et empêcher qu'elles ne se répandissent dans les magasins d'eau-de-vie qui étaient ouverts et abandonnés. Le Maréchal fit compter les files et il ne lui restait plus que 350 hommes. Il n'y avait donc plus un moment à perdre si on voulait échapper. Il fit sur le champ sauter l'arsenal et mettre le feu aux deux ponts. Vers les dix heures du soir, les troupes passèrent sur la glace à l'autre bord et le Prince s'avança avec quelques cavaliers sur la route de Gumbinnen pour la reconnaître ; à quelque distance, il aperçut la cavalerie ennemie qui l'attendait en bataille sur la route. L'impossibilité de la suivre lui parut alors démontrée ; il retourna alors au G-al Gérard, et mit sa petite troupe en marche en suivant le chemin qui longe le Niémen et passe par Zapiesky d'où on prit ensuite la direction de Neustadt et Schirwint. Au jour le Maréchal n'était pas suivi de plus de 50 hommes ; il monta alors dans un traîneau avec le G-al Gérard et se dirigea sur Gumbinnen.

BIBLIOGRAPHIE

I

SOURCES MANUSCRITES

1^o Archives françaises

Archives nationales : AF^{nv}, 671, 674, 680, 685, 686, 794, 801, 1643, 1646, 1647, 1649, 1650, 1687. Décrets, ordres et correspondances diverses de la Secrétairerie d'État impériale (1812).

Archives du ministère des Affaires étrangères :

Correspondance politique : Pologne, vol. 328-335 (1811-1813) ; supplément, vol. 17 (1812) ; Russie, vol. 149 (1809), 153-154 (1811-1812) ; Saxe, vol. 81-82 (1811-1812) ; Dantzig, vol. 57 (1811-1812).

Mémoires et documents : Pologne, vol. 28 (1754-1812) ; Russie, vol. 32 (1800-1813).

Correspondance consulaire et commerciale : Kœnigsberg, vol. 5 (1812) ; Memel, vol. 3 (1812).

Archives du ministère de la Guerre :

Correspondance : C³, 121, 127, 129, 138 ; C¹⁷, 111, 113, 114, 211 (1812) ; K¹, 4 (1807), 28 (1812).

Mémoires : 934ⁿ (Papiers Davout, 1812-1813) ; 1487-1489 (Reconnaisances, Russie, 1811-1812).

2^o Archives polonaises

Biblioteka Narodowa (Bibliothèque nationale), Varsovie.

Collection d'autographes, nos 254 et 279. Documents concernant l'organisation de la Lituanie en 1812. Ils se trouvaient avant la guerre de 1914 à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg.

Biblioteka ordynacji Zamoyskich (Bibliothèque du majorat des comtes Zamoyski), Varsovie.

Manuscrit n° 1748 : Procès-verbaux et actes du Conseil général de la Confédération du royaume de Pologne en 1812.

N° 1814, II (Księstwo Warszawskie, vol. 2, p. 720-795).
Renseignements sur le gouvernement en Lituanie en 1812.

Biblioteka ordynacji Krasińskich (Bibliothèque du majorat des comtes Krasiński), Varsovie.

Manuscrit n° 4000 : Correspondance de Félix Lubieński, doc. 62 : Lettre de Félix Lubieński à Stanislas Breza, s. d. (juillet) 1812.

Muzeum XX Czartoryskich (Musée des princes Czartoryski), Cracovie.

Manuscrit n° 3763 : Correspondance du prince Alexandre Sapieha avec Bignon (1811-1812).

N° 5231 : Mémoires de Stanislas Ursyn Niemcewicz et d'Adam Czartoryski en 1806-1807.

N° 5241 : Projets d'organisation d'une armée lituanienne sous le gouvernement russe avant la campagne de 1812.

N° 5458 : Copie d'une lettre de Czartoryski à Kniaziewicz et Wawrzecki, 24 mai 1807.

N° 5459 : Lettre de Linowski à Czartoryski, Varsovie, le 25 mars 1812.

N° 5511 : Lettres de Louis Plater à Czartoryski, Vilna, le 25 octobre 1811 et le 18 avril 1813.

N° 5536 : Lettre de Louis Kropinski à Adam Czartoryski, s. d., juillet 1812.

Biblioteka Jagiellonska (Bibliothèque des Jagellons), Cracovie.

Manuscrit n° 3087 : manuscrit de Balinski sur Vilna en 1812 (Wilno w roku 1812).

N° 3134 : Lettres de diverses personnes à Sniadecki.

Biblioteka Akademji Umiejętności (Bibliothèque de l'Académie des Sciences), Cracovie.

Manuscrit n° 1203 : Mémoire d'Adam Buckiewicz sur la situation des paysans lituaniens au XIX^e siècle jusqu'à leur émancipation (Obrazki stanu włościan litewskich w 19-m stolecia do ich usamowolnienia).

N° 1204 : Mémoire d'Adam Buckiewicz sur la Lituanie au XIX^e siècle (Obrazki Litwy w 19-m stolecia).

3^o Archives lituaniennes

- Centralinis Valslybės Archyvas (Archives centrales de l'État)*, Kaunas. Correspondance du sous-préfet de Panevėžys (ou d'Upytė) en 1812, vol. 9, 10, 16.
- Universiteto Biblioteka (Bibliothèque de l'Université)*, Kaunas. Section des manuscrits : Notes du comte Michel Oginski, écrites en 1828 pour compléter ses *Mémoires* publiés, et qui sont intercalées dans son exemplaire personnel.
- Arkiyvskupijos Kurijos Archyvas (Archives de la Curie archi-épiscopale)*, Kaunas. Les correspondances de 1812 concernant les domaines de l'évêque de Samogitie.

II

SOURCES IMPRIMÉES

1^o Recueils des documents

- Akty izdavaemye Vilenskoïu archeografilcheskoïu Komissieïu (Actes publiés par la Commission des archives de Vilna)*, t. XXXVII, Vilna, 1912.
- Akty i dokumenty archiva vilenskago, kovenskago i grodnenskago general-gubernalorskago up-avlenia olnosiachilchiesa k istorii 1812-1813 g. g. (Vilenski Vremennik, V)*. (*Actes et documents des archives de l'administration centrale du gouverneur général de Vilna, Kaunas et Grodno se rapportant à l'histoire de 1812-1813*) (*Chronique de Vilna, V*), 2 vol., Vilna, 1912-1913.
- ANGEBERG (Comte D'), *Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne (1762-1862)*. Paris, 1862.
- ASKENAZY S., *Z korespondencyi Bignona (Extraits de la correspondance de Bignon)*. Biblioteka Warszawska. Varsovie, 1896, I, p. 535-550.
- AURIOL Ch., *Retraite du 10^e corps de la Grande Armée de la Dwina sur Danzig (1812)*. Documents inédits. Paris, 1888.
- BROTONNE L., *Lettres inédites de Napoléon I^{er}*. Paris, 1893.
- BROTONNE L., *Dernières lettres inédites de Napoléon I^{er}*. Paris, 1903.
- CHUQUET A., *Ordres et apostilles de Napoléon I^{er}*, 3 vol. Paris, 1911-1912.
- CHUQUET A., *Inédits napoléoniens*, 2 vol. Paris, 1913-1919.
- CHUQUET A., 1812. *La guerre de Russie : Notes et documents*, 3 vol. Paris, 1912.
- CHUQUET A., *Lettres de 1812*. Paris, 1911.

- CLERCQ M., *Recueil des traités de la France*, t. I-II. Paris, 1864.
Correspondance de Napoléon I^{er}, publiée par ordre de l'empereur
 Napoléon III, 32 vol. Paris, 1858-1870.
- Dyaryusz seymowy z roku 1812 (*Procès-verbaux des séances de
 la Diète en 1812*), n^o 1-2. Varsovie, 1812.
- Dziennik Konfederacyi jeneralnej Królestwa Polskiego roku 1812
 (*Bulletin de la Confédération générale du royaume de Pologne
 en 1812*). Varsovie, 1812.
- FABRY G., *Campagne de Russie (1812)*, 5 vol. Paris, 1900-
 1903.
- FABRY G., *Campagne de 1812*. Documents relatifs à l'aile gauche.
 Paris, 1912.
- FABRY G., *Campagne de 1812*. Documents relatifs à l'aile droite.
 Paris, 1912.
- GORIAÏNOW M., *Lettres interceptées par les Russes durant la
 campagne de 1812*. Paris, 1913.
- GORIAÏNOW M., *Dokumenty gosudarstvennago i Sankt-Peters-
 burskago glavnago archiva (Documents des archives de l'État
 et des archives principales de Saint-Petersbourg)*, 2 vol.
 Saint-Petersbourg, 1912.
- HANDELSMAN M., *Instruções et dépêches des résidents de France
 à Varsovie, 1807-1813*, 2 vol. Cracovie, 1914.
- JANULAITIS A., 1812 m. alsišaukimai (*Proclamations de 1812*).
Praeitis. Kaunas, 1930, I, p. 362-365.
- Journal de l'Empire*. Paris, 1812.
- Kalendarzyk polityczny na rok 1812 (Almanach politique de 1812)*.
 Vilna, 1812.
- Kuryer Litewski (Courrier de Lituanie)*. Vilna, 1811-1812.
- LECESTRE L., *Lettres inédites de Napoléon I^{er}*. Paris, 1897.
- MADÉLIN L., *Lettres inédites de Napoléon I^{er} à Marie-Louise*.
 Paris, 1935.
- MAISTRE J., *Correspondance diplomatique (1811-1817)*, 2 vol.
 Paris, 1860.
- MARGUERON, *Campagne de Russie*, 4 vol. Paris, 1897-1905.
- MARTENS F., *Recueil des traités et conventions conclus par la
 Russie avec les puissances étrangères*, t. XIII-XIV (Traité
 avec la France). Saint-Petersbourg, 1902-1905.
- MAZADE Ch., *Correspondance du maréchal Davout (1801-1815)*,
 4 vol. Paris, 1885.
- Moniteur universel*. Paris, 1812.
- MOŚCICKI H., *Dzieje porozbiorowe Polski w aktach i dokumentach
 (Histoire de la Pologne après les partages : actes et documents)*,
 I (1772-1807). Varsovie, s. d.
- NESSELRODE Ch., *Lettres et papiers*, t. IV. Paris, 1908.

- Nicolas MIKHAILOVITCH, *Diplomatitsheskiia snocheniia Rossii i Francii (1808-1812) (Relations diplomatiques entre la Russie et la France, 1808-1812)*, 6 vol. Saint-Pétersbourg, 1905-1908.
- OBST J., *Dokumenty i relacje dotyczace 1812 r. na Litwie (Documents et relations concernant l'année de 1812 en Lituanie)*. Litwa i Ruś. Vilna, 1912, II, fasc., 2-3, p. 1-156.
- Otelchestvoennaia voïna 1812 goda*. Izdanie voenno-utchebnago komiteta glavnago shtaba (*La guerre nationale de 1812*. Publication du Comité scientifique du grand état-major russe), 20 vol. Saint-Pétersbourg, 1900-1914. Les sept premiers volumes ont été traduits en français par E. CAZALAS. Paris, 1903-1911.
- PICARD E. et TUETÉY L., *Correspondance inédite de Napoléon I^{er}*, 5 vol. Paris, 1925.
- Polnoe Sobranie Zakonov Rossiiskoi Imperii (Recueil complet des lois de l'empire de Russie)*, t. XXXI-XXXII. Saint-Pétersbourg, 1895.
- REMBOWSKI A., *Sources documentaires concernant l'histoire du régiment des cheveu-légers de la garde de Napoléon*. Varsovie, 1899.
- RUŽANCOVAS A., *Iš Kauno miesto valdybos archyvo 1812-1813 metų būtų (Extraits des archives de la ville de Kaunas, 1812-1813)*. Karo Archyvas, IV, Kaunas, 1928.
- Sbornik Imp. Russk. Isloritsheskago Obchtchestva (Recueil de la Société impériale d'histoire de Russie)*, t. XXI, LXXXIX et CXXI. (Cf. les recueils de Tratchevski et Voenski). Saint-Pétersbourg, 1895.
- Sbornik isloritsheskikh materialov izoletchennich iz Archiva Sobs-
tvennoj E. J. W. Kancelarii (Recueil des matériaux historiques
extraits des archives de la chancellerie particulière de S. M. l'Em-
pereur)*, t. III. Saint-Pétersbourg, 1890.
- SCHMITTEIN R., *Un district lituanien sous l'occupation française (1812)*. Kaunas, 1936.
- SKALKOWSKI A., *En marge de la correspondance de Napoléon I^{er}*. Varsovie, 1911.
- SKALKOWSKI A., *Supplément à la correspondance de Napoléon. L'Empereur et la Pologne*. Paris, 1908.
- SKALKOWSKI A., *Correspondance du prince Joseph Poniatowski avec la France*, 5 vol. Poznan, 1921-1929.
- SKALKOWSKI A., *Kościuszko i Lilwini w r. 1807 (Kosciuszko et les Litvaniens en 1807)*. *Kwartalnik Historyczny*, XXV, p. 255-263. Lwow, 1911.
- SKALKOWSKI A. i HANDELSMAN M., *Napoleonica. Kwartalnik Historyczny*, XXVI, p. 87-98, 243-310, 476-487. Lwow, 1912.

- SMOLENSKI W., *Emigracja polska w latach 1795-1797. Materialy historyczne (L'émigration polonaise en 1795-1797. Documents historiques)*. Varsovie, 1911.
- TRATCHEVSKI A., *Diplomaliticheskiia snocheniia Rossii s Franciej (1800-1808) (Relations diplomatiques de la Russie avec la France (1800-1808))*. Sbornik, t. 70, 77, 82, 88, 4 vol. Saint-Pétersbourg, 1890-1900.
- TURKOWSKI I., *Materialy do dziejów literatury i oświaty na Litwie i Rusi (Documents concernant l'histoire de la littérature et de l'enseignement en Lituanie et en Ruthénie)*, t. I, Vilna, 1935.
- VOENSKI K., *Akty, dokumenty i materialy dla polityczeskoj i bylovoj istorii 1812 goda (Actes, documents et matériaux pour l'histoire politique et militaire de l'année de 1812)*. Sbornik, t. 128, 133, 139, 3 vol. Saint-Pétersbourg, 1909-1912.

2^o Mémoires et ouvrages composés par des contemporains

- ALI L. E., *Souvenirs (du Mameluck Ali)*. Paris, 1926.
- ASSOLLANT A., 1812. *Campagne de Russie*. Paris, 1866.
- BALINSKI M., *Pamiętniki o Janie Śniadeckim (Souvenirs sur Jean Śniadecki)*, 2 vol. Vilna, 1865.
- BARJAUD J. B., *Le passage du Niémen, le rétablissement de la Pologne, l'anniversaire de la naissance du Roi de Rome*. Odes. Paris, 1812.
- BAUDUS, *Études sur Napoléon*, 2 vol. Paris, 1841.
- BAUSSET, L. F., *Mémoires*, 2 vol. Paris, 1827.
- BEAUCHAMPS A., *Mémoires inédits et secrets*, 2 vol. Paris, 1825.
- BELLIARD, *Mémoires*. Paris, 1842.
- BENNIGSEN, *Mémoires. Campagne de 1806-1807*. Trad., 2 vol. Paris, 1907.
- BEQUELIN H. u. A., *Denkwürdigkeiten*. Berlin, 1892.
- BERTHEZÈNE, *Souvenirs militaires*, 2 vol. Paris, 1855.
- BERTIN G., *La campagne de 1812, d'après des témoins oculaires*. Paris, 1895.
- BIAL, *Souvenirs des guerres de la Révolution et de l'Empire*. Paris, 1928.
- BIALKOWSKI A., *Pamiętniki starego żołnierza (1806-1814), (Mémoires d'un vieux soldat, 1806-1814)*. Varsovie, 1903.
- BIGNON, *Souvenirs d'un diplomate. La Pologne (1811-1813)*. Paris, 1864. Trad. polon. en 2 vol. Vilna, 1913.
- BIGNON, *Histoire de France sous Napoléon*, t. XI. Paris, 1838.
- BOMSDORFF R. VON, *Mittheilungen aus dem russischen Feldzuge an einem Offizier des Generalstabes*, 2 vol. Leipzig, 1816.

- BOULART, *Mémoires militaires*. Paris, s. d.
- BOURGOIS R., *Tableau de la campagne de Russie*. Paris, 1814.
- BOURGOING, *Mémoires (1812-1813)*. Paris, 1898.
- BOURGOING, *Souvenirs militaires 1791-1815*. Paris, 1897.
- BOUTOURLIN, *Histoire militaire de la campagne de Russie en 1812*. Paris, 1824.
- BRANDT H., *Souvenirs d'un officier polonais*. Trad. de l'all. par ERNOUF. Paris, 1877.
- BRONIKOWSKI X., *Pamiętniki (Mémoires)*, 2 vol. Paris, 1844-1845.
- BUTKEVITCH, *Vlorjenje Francuzov v Rossiiu v 1812 godu (L'invasion des Français en Russie en 1812)*. *Russkaia Starina*, XIV, 1875. Trad. française par MARTEL, *La Revue de Paris*, 1932, IV, Trad. lituanienne, par KEPALAS, *Mūsų Žinynas*, 1921, I.
- CAILLOT A., *Campagne de Moscou*. Paris, 1817.
- CANITZ und DALLWITZ C., *Denkschriften*, 2 vol. Berlin, 1888.
- CARAMAN, *Notice sur la vie militaire et privée*. Paris, 1857.
- CASTELLANE, *Journal (1804-1862)*, 2 vol. Paris, 1897.
- CAULAINCOURT, *Mémoires*, 3 vol. Paris, 1933.
- CHAMBRAY, *Histoire de l'expédition de Russie*, 2 vol. Paris, 1825.
- CHLAPOWSKI D., *Pamiętniki, I, (Wojny Napoleońskie, 1806-1813) (Mémoires, I, les guerres napoléoniennes, 1806-1813)*. Poznan, 1899. Trad. franç. Paris, 1908.
- CHODZKO L., *Histoire des légions polonaises en Italie*, 2 vol. Paris, 1829.
- CHOISEUL-GOUFFIER (Mme), *Mémoires historiques sur l'empereur Alexandre et la cour de Russie*. Paris, 1829.
- CHOISEUL-GOUFFIER (Mme), *Réminiscences sur l'empereur Alexandre I^{er} et sur l'empereur Napoléon I^{er}*. Besançon, 1862.
- CHUQUET A., *Témoignages (La Revue, 1^{er} octobre 1912)*.
- CIECIERSKI, *Pamiętnik (Mémoires)*. Lwow, 1865.
- CIPRINUS, *Kaleidoskop vospominanii 1811 i 1812 gody (Le kaléidoscope des souvenirs des années 1811 et 1812)*. *Russkii Archiv*, 1872, II.
- CLAUSEWITZ C., *La campagne de 1812 en Russie*. Trad. de l'all. Paris, 1900.
- COIGNET, *Cahiers*. Paris, 1883.
- CURELY, *Itinéraire d'un cavalier léger de la Grande Armée*. Paris, 1897.
- CZARTORYSKI A., *Mémoires du prince Adam Czartoryski et sa correspondance avec l'empereur Alexandre I^{er}*. Éd. par Mazade, 2 vol. Paris, 1887.
- DECORS D. F., *Entrée de S. M. l'Empereur dans Wilna. Poésie*. Paris, 1812.

- DEDEM DE GELDER, *Mémoires*. Paris, 1900.
- DEMBINSKI H., *Pamiętnik (Mémoires)*. Poznan, 1860.
- DEMBOWSKI, L. *Moje wspomnienia (Mes souvenirs)*, 2 vol. Saint-Petersbourg, 1898.
- DENNIÉE, *Itinéraire de l'empereur Napoléon pendant la campagne de 1812*. Paris, 1842.
- DOMERGUE, *La Russie pendant les guerres de l'Empire. Souvenirs historiques*, 2 vol. Paris, 1835.
- DUMAS M., *Souvenirs*, t. III. Paris, 1839.
- DUPUY V., *Souvenirs militaires (1794-1816)*. Paris, 1892.
- DURDENT, R. J., *Campagne de Moscou en 1812*. Paris, 1814.
- DUTHEILLET DE LAMOTHE A., *Mémoires, 1791-1856*. Brxxelles, 1899.
- DUVERGER B. T., *Mes aventures dans la campagne de Russie*. Paris, s. d.
- FAIN, *Manuscrit de 1812 pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, 2 vol. Paris, 1827.
- FANTIN DES ODOARDS, *Journal*. Paris, 1895.
- FAURE R., *Souvenirs du Nord*. Paris, 1821.
- FEZENSAC, *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*. Paris, 1866.
- FRANÇOIS, *Journal*, 2 vol. Paris, 1904.
- FRANK J., *Pamiętniki (Mémoires)*, 3 vol. Vilna, 1913.
- FREDO A., *Trzy po trzy. Pamiętniki (Trois fois trois. Mémoires)*. Varsovie, 1917.
- GADON W., *Statystyka Xięstwa Żmudzkiego (Statistique du Duché de Samogilie)*, 1839.
- GAJEWSKI F., *Pamiętniki (Mémoires)*, 2 vol. Poznan, s. d.
- GERVAIS, *A la conquête de l'Europe. Souvenirs d'un soldat de la Révolution et de l'Empire*. Paris, 1939.
- GIROD (DE L'AIN), *Dix ans de mes souvenirs militaires de 1805 à 1815*. Paris, 1873.
- GODART R., *Mémoires*. Paris, 1895.
- GOURGAUD, *Napoléon et la Grande Armée en Russie, ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte de Ségur*. Paris, 1825.
- GOURGAUD, *Sainte-Hélène*, journal inédit de 1815 à 1818, 2 vol. Paris, 1889.
- GOUVION SAINT-CYR, *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, t. III. Paris, 1831.
- GRABOWSKI J., *Pamiętniki wojskowe (Mémoires militaires)*. Varsovie, 1908.
- GRIOS L., *Mémoires 1792-1822*, 2 vol. Paris, 1909.
- GRZYMALA FR., *Entrée de Napoléon à Wilna. Souvenirs de la Pologne*. Paris, 1833.

- GRZYMAŁA Fr., *Wyprawa Napoleona na Moskwę w r. 1812 (L'expédition de Napoléon à Moscou en 1812)*. *Sybilla tulactwa polskiego*, fasc. III et V. Paris, 1833.
- JOMINI, A., *Précis politique et militaire des campagnes de 1812 à 1814*, 2 vol. Lausanne, 1866.
- JUNDZILL S., *Pamiętniki (Mémoires)*. Cracovie, 1905.
- HARTWICH J., 1812. *Der Feldzug im Kurland*. Berlin, 1910.
- HOGENDORP DIRK VAN, *Mémoires*. La Haye-Paris, 1887.
- KOLACZKOWSKI K., *Wspomnienia (Souvenirs)*, t. I. Cracovie, 1897.
- KOLŁATAJ H., *Uwagi nad terazniejszym położeniem tej części ziemi polskiej która od pokoju Tyłżyckiego zaczęło zwać się Warszawskim (Remarques sur l'état actuel de cette partie de la Pologne qu'on a commencé, depuis le traité de Tilsit, à appeller le Duché de Varsovie)*. Leipzig, 1810.
- KOZMIAN A. E., *Wspomnienia (Souvenirs)*, 3 vol. Poznan, 1867.
- KOZMIAN K., *Pamiętniki (Mémoires)*, 3 vol. Poznan, 1858-1863.
- KRASINSKI J., *Ze wspomnień, 1783-1841 (Souvenirs, 1783-1841)*. *Biblioteka Warszawska*, 1912, II-III.
- LABAUME, *Relation complète de la campagne de Russie*. Paris, 1816.
- LACHNICKI I., *Bijografija włościanina nad brzegami Niemna powyżej Lososnej mieszkającego (Biographie des paysans des bords du Niémen, en amont de Lososna)*. Varsovie, 1815.
- LANGERON, *Mémoires. Campagnes de 1812, 1813, 1814*. Paris, 1902.
- LARREY D. J., *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes*. Paris, 1817.
- LAS CASES E. A., *Mémorial de Sainte-Hélène*, 8 vol. Paris, 1823.
- LAUGIER A., *Gl' Italiani in Russia. Memorie*, 4 vol. Florence, 1826-1827.
- LAVRINOVITCH M., *Vilna v 1812 godu (Vilna en 1812)*. *Istoričeski Vjestnik*, LXX, 1897.
- LEJEUNE, *Mémoires*, 2 vol. Paris, 1896.
- LIGNIÈRES, M. *Souvenirs de la Grande Armée et de la Vieille Garde impériale*. Paris, 1923.
- LUMBROSO A., *Nozze Lumbroso-Besso (Dalla Raccolta napoleonica)*. Rome, 1897.
- MACDONALD, *Souvenirs*. Paris, 1892.
- MAILLY-NESLE, *Mon journal pendant la campagne de Russie*. Paris, 1841.
- MALINOWSKI M., *Księga wspomnień (Le livre des souvenirs)*. Cracovie, 1907.
- MALTE-BRUN, *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, 1^{re} éd. Paris, 1807, 2^e éd., par Chodzko, 2 vol. Paris, 1830.

- MALTE-BRUN, *Sur la Pologne russe. Journal de l'Empire*, 17 et 22. juillet 1812.
- MARBOT, *Mémoires*, t. III. Paris, 1891.
- MENEVAL C. F., *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier depuis 1802 jusqu'à 1815*, t. III. Paris, 1893-1894.
- METTERNICH C. L. W., *Mémoires, documents et écrits divers*, t. I. Paris, 1880.
- MICKIEWICZ A., *Pan Tadeusz*. Trad. franç. par P. CAZIN. Paris s. d.
- MORAWSKI S., *Kilka lat młodości mojej w Wilnie (1818-1825) (Quelques années de ma jeunesse à Vilna, 1818-1825)*. Varsovie, 1924.
- MORAWSKI S., *Od Merecza do Kowna (De Merkiné à Kaunas). Teka Wileńska*, 1858.
- MOSCICKI H., *Z filareckiego świata. Zbiór wspomnień z lat 1816-1824 (Le monde philarète. Souvenirs des années 1816-1824)*. Varsovie, 1924.
- NIEMCEWICZ J. U., *Pamiętniki (Mémoires)*, 2 vol. Poznan, 1871.
- NIEMCEWICZ J. U., *Listy litewskie (roku 1812) (Lettres lituaniennes, 1812)*. Varsovie.
- NOEL J. N. A., *Souvenirs militaires*. Paris, 1895.
- ODENTAL I. P., *Pisma (Lettres)*. *Russkaia Starina*, 1913, II.
- ODYNIEC A. E., *Wspomnienia z przeszłości (Souvenirs du passé)*. Varsovie, 1884.
- OGINSKI M., *Mémoire sur la Pologne et les Polonais depuis 1788 jusqu'à la fin de 1815*, 4 vol. Paris, 1826-1827.
- O'MEARA B. E., *Napoléon en exil ou l'écho de Sainte-Hélène*, 2 vol. Paris, 1822.
- OSTROWSKI A., *Żywot Tomasza Ostrowskiego (La vie de Thomas Ostrowski)*, 2 vol. Paris, 1840.
- ODINOT (Maréchale), *Récits de guerre et de foyer*. Paris, 1894.
- PASTORET, *Zapiski (Mémoires)*. *Russkii Archiv*, 1900, III.
- PILS, *Journal de marche (1804-1814)*. Paris, 1895.
- PION DES LOCHES, *Mes campagnes*. Paris, 1889.
- PLANAT DE LA FAYE, *Souvenirs, lettres et dictées*. Paris, 1895.
- PLATER S., *Jeografia wschodniej części Europy czyli opis krajów. (Géographie de la partie orientale de l'Europe ou la description des pays)*. Treslau, 1825.
- POTOCKA (Comtesse), *Mémoires*. Paris, 1897.
- POUGET, *Souvenirs de guerre*. Paris, 1895.
- PRADT M., *Histoire de l'ambassade dans le Grand-Duché de Varsovie en 1812*. Paris, 1815.
- PUIBUSQUE, L. G., *Lettres sur la guerre de Russie en 1812*. Paris, 1816.

- PUZINYŃIA G., *W Wilnie i dworach lilewskich, Pamiętnik z lat 1815-1843 (A Vilna et dans les châteaux lituaniens. Souvenirs des années 1815-1843)*. Vilna, 1928.
- RAPP, *Mémoires 1772-1821*. Paris, s. d.
- ROGUET F., *Mémoires militaires*, t. IV. Paris, 1865.
- RÖSSELET A., *Souvenirs*. Neuchâtel, 1857.
- ROOS H., *Avec Napoléon en Russie*. Trad. Paris, 1913.
- ROSSETTI, Journal, *La Revue de France*, 15 mars 1932.
- ROUSTAM, *Souvenirs de Roustam, mameluck de Napoléon*. Paris, 1911.
- RULHIÈRE, *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette République*, 4 vol. Paris, 1807.
- SAINT-CHAMANS, *Mémoires*. Paris, 1896.
- SANGLÉN I., *Zapiski (Mémoires)*. *Russkaïa Starina*, XXXVII, 1883.
- SANGUSZKO E., *Pamiętnik, 1786-1815 (Mémoires, 1786-1815)*. Cracovie, 1876.
- SAUZEY, *De Munich à Vilna à l'état-major du corps bavarois de la Grande Armée*. Paris, 1911.
- SAYVE A., *Souvenirs de Pologne et scènes militaires de la campagne de 1812*. Paris, 1834.
- SCHNITZLER J. H., *Essai d'une statistique générale de l'Empire de Russie*. Paris-Saint-Pétersbourg, 1829.
- SCHOEN Th. v., *Aus den Papiereu*, 6 vol. Halle-Berlin, 1875-1883.
- SÉGUR Ph., *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*, 2 vol. Paris, 1825.
- SÉGUR Ph., *De 1800 à 1812. Mémoires*. Paris, 1894.
- SENNFT, *Mémoires*. Leipzig, 1863.
- SEYDLITZ, *Campagne et défection du corps prussien de la Grande Armée*. Trad. Paris, 1902.
- SKALKOWSKI A., *Fragmenty (Fragments)*. Poznan, 1928.
- SOLTYK R., *Napoléon en 1812. Mémoires historiques et militaires sur la campagne de Russie*. Paris, 1836.
- SOLTYK R., *Relation des opérations de l'armée aux ordres du prince Joseph Poniatowski en Pologne contre les Autrichiens*. Paris, 1841.
- STROYNOWSKI W., *O ugodach dziedziców z włościanami (Sur les accords des propriétaires fonciers avec les paysans)*. Vilna, 1808.
- SUCKOW, *D'Iéna à Moscou. Fragments de ma vie*. Trad. Paris, 1901.
- SZUMSKI S., *W walkach i więzieniach. Pamiętniki z lat 1812-1848. (Dans les combats et les prisons. Souvenirs des années 1812-1848)*. Vilna, 1931.
- THIRION A., *Souvenirs militaires*. Paris, 1892.

- VAUDONCOURT G., *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812*, 2 vol. Londres, 1815.
- VILLEMMAIN M., *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, 2 vol. Paris, 1862-1864.
- VIONNET DE MARINGONE, *Souvenirs*. Paris, 1913.
- WEDEL C. A. W., *Geschichte eines Offiziers im Kriege gegen Russland*, 1812. Berlin, 1897.
- WEYSSENHOFF J., *Pamiętnik (Mémoires)*. Varsovie, 1904.
- WILCZYK W., *Wspomnienia (Souvenirs)*, 2 vol. Poznan, 1859.
- WILSON R., *Brief remarks on the character and composition of the Russian army and a sketch of the campaigns in Poland in the years 1806 and 1807*. London, 1810.
- WROTNOWSKI F., *Zbiór pamiętników o powstaniu Litwy w r. 1831 (Mémoires sur l'insurrection de la Lituanie en 1831)*. Paris, 1835.
- ZALESKI M., *Pamiętniki (Mémoires)*, Poznan, 1879.
- ZALUSKI J., *La Pologne et les Polonais défendus par un ancien officier de Cheval-Légers polonais de la garde de l'empereur Napoléon*. Paris, 1856.

III

TRAVAUX MODERNES

- ASKENAZY S., *Napoleon a Polska (Napoléon et la Pologne)*, 3 vol. Varsovie, 1918-1919. Les tomes I-II sont traduits en français en un seul volume, sans la totalité des notes, par H. GRÉGOIRE. Bruxelles-Paris, 1925.
- ASKENAZY S., *Książę Józef Poniatowski (Le prince Joseph Poniatowski)*, 4^e éd. Varsovie, 1922. Trad. franç., sans les notes. Paris, 1921.
- ASKENAZY S., *Lukasiński (Lukasinski)*, 2^e éd., 2 vol. Varsovie, 1922.
- ASKENAZY S., *Dwa stulecia, XVIII i XIX (Deux siècles, XVIII^e et XIX^e)*, 2 vol. Varsovie, 1901-1910.
- ASKENAZY S., *Szkice i portrety (Esquisses et portraits)*. Varsovie, 1937.
- ASKENAZY S., *O sprawie polskiej w r. 1812 (La question polonaise en 1812)*. Cracovie, 1912 (repr. dans son livre *Szkice i portrety*).
- ASKENAZY S., *Na rozdrożu 1812-1813 (Au carrefour, 1812-1813)*. Biblioteka Warszawska, 1911, I-II.

- ASKENAZY S., *Polska a Europa 1813-1815 (La Pologne et l'Europe, 1813-1815)*. Biblioteka Warszawska, 1909, II-III.
- BACHULSKA H., *Księstwo Warszawskie w oświeleniu satyry politycznej z lat 1807-1815 (Le Duché de Varsovie à la lumière de la satire politique des années 1807-1815)*. Przegląd historyczny, 1924, IV.
- BAUMGARTEN-CRUSIUS, *Die Sachsen 1812 im Russland*. Leipzig, 1912.
- BIELIŃSKI J., *Uniwersytet Wileński (1579-1831) (L'Université de Vilna, 1579-1831)*, 3 vol. Cracovie, 1899-1900.
- BIRŽISKA M., *Antanas Klemenas. Lieluvių rašytojas pradžioje XIX-jo amžiaus (Antoine Klemenas. L'écrivain lituanien du début du XIX^e siècle)*. Vilna, 1910 ; reprod. dans le recueil des études du même auteur *Iš mūsų kultūros ir literatūros istorijos*, II. Kaunas, 1938. Trad. polon. Vilna, 1921.
- BIRŽISKA M., *Dainų atsiminimai iš Lietuvos istorijos (Réminiscences du passé lituanien dans les chants populaires)*. Vilna, 1920.
- BIRŽISKA V., *Lieluviškų knygų istorijos bruožai (Aperçu historique sur le livre lituanien)*, I. Kaunas, 1930.
- BLOCQUEVILLE (Mme), *Le maréchal Davout*, t. II. Paris, 1879.
- BOGDANOVITCH M., *Istoria otetchestvennoï vojny 1812 goda (Histoire de la guerre nationale de 1812)*, 3 vol. Saint-Petersbourg, 1859-1860. Trad. all. Leipzig, 1863.
- BONNAL H., *La manœuvre de Vilna*. Paris, 1905. Trad. polon. Varsovie, 1925.
- BORSCHAK E., *Napoléon et l'Ukraine (Revue des Études napoléoniennes, t. 41, 1935)*.
- BOURDEAU E., *Campagnes modernes, t. III, L'épopée impériale (1804-1815)*. Paris, 1921.
- BRUNON J., *Des Talars au service de Napoléon (1812-1814)*. Extrait de la revue *La Légion étrangère*. Marseille, 1938.
- BUTTERFIELD H., *The peace tactics of Napoleon 1806-1808*. Cambridge, 1929.
- CHARKEVITCH V., *Voïna 1812 goda ot Niemana do Smolenska (La guerre de 1812 du Niémen à Smolensk)*, 2 vol. Vilna, 1901.
- CHELMINSKI J. V. et MALIBRAN A., *L'armée du Duché de Varsovie*. Paris, 1913.
- CHUQUET A., *Études d'histoire, 5^e série*. Paris, 1912.
- COURVILLE X., *Jomini*. Paris, 1935.
- DARD E., *Napoléon et Talleyrand*. Paris, 1935.
- DEBICKI L., *Pulawy, (1762-1830) (Pulawy, 1762-1830)*, 4 vol. Lwow, 1887.
- DRIAULT E., *Tilsit*. Paris, 1917.

- DRIAULT E., *Le Grand Empire*. Paris, 1924.
- DRIAULT E., *La chute de l'Empire*. Paris, 1927.
- DRIAULT E., *Souvenirs du centenaire (Revue des Études napoléoniennes)*, 1912, II.
- DUBIECKI M., *Karol Prozor (Charles Prozor)*. Cracovie, 1897.
- DUBROVIN N., *Ruskaia jizn v natchalie XIX wieka (La vie russe au début du XIX^e siècle)*. *Ruskaia Starina*, CIX-CXIII, 1901-1903.
- ERNOUF, *Marel, duc de Bassano*. Paris, 1884.
- FALKOWSKI J., *Obrazy z życia kilku ostatnich pokoleń w Polsce (Tableaux de la vie des quelques dernières générations en Pologne)*, 5 vol. Poznan, 1877.
- FELDMAN W., *Geschichte der politischen Ideen in Polen seit dessen Teilungen (1795-1914)*. Munich, 1917.
- FIEFFÉ E., *Histoire des troupes étrangères au service de France*, 2 vol. Paris, 1854.
- FOURNIER A., *Napoleon I*, 4 vol., 2^e éd. Vienne-Leipzig, 1906.
- GEMBARZEWSKI B., *Wojsko polskie, I : Księstwo Warszawskie (L'armée polonaise, I : Duché de Varsovie)*, 2^e éd. Varsovie, 1912.
- GONNARD P., *Les origines de la légende napoléonienne. L'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*. Paris, 1906.
- GRONSKI P., *L'administration civile des gouvernements russes occupés par l'armée française en 1812 (Revue d'histoire moderne)*, 1928.
- HANDELSMAN M., *Napoléon et la Pologne (1806-1807)*. Paris, 1909.
- HANDELSMAN M., *Rezydenci napoleońscy w Warszawie (1807-1813) (Les résidents de Napoléon à Varsovie, 1807-1813)*. Cracovie, 1915.
- HANDELSMAN M., *Pod znakiem Napoleona (Sous le signe de Napoléon)*. Varsovie, 1913.
- HANDELSMAN M., *Les idées françaises et la mentalité politique en Pologne au XIX^e siècle*. Paris, 1927.
- HOLZHAUSEN P., *Les Allemands en Russie avec la Grande Armée, 1812*. Trad. Paris, 1914.
- IWASZKIEWICZ J., *Litwa w roku 1812 (La Lituanie en 1812)*. Varsovie, 1912.
- IWASZKIEWICZ J., *Rejestracja i indemnizacja strat wojennych na Litwie po roku 1812 (Statistique et indemnisation des pertes de guerre en Lituanie après 1812)* Extr. du recueil *Likwidacja skutków wojny*, II. Varsovie, 1917.
- JAKOBY J., *Napoléon en Russie*. Paris, 1938.
- JANKOWSKI C., *Powiat Oszmiański (Le district d'Ochmiany)*, t. I-II. Saint-Petersbourg, 1896.

- JANULAITIS A., *Lietuvos bajorai ir jų seimeliai XIX amž., 1795-1863* (*La noblesse lituanienne et ses diélines au XIX^e siècle, 1795-1863*). Kaunas, 1936.
- JANULAITIS A., *Baudžiavų panaikinimo sumanymai Lietuvoj 1817-1819* (*Projets d'abolition du servage en Lituanie, 1817-1819*). Kaunas, 1929.
- JANULAITIS A., *Užnemunė po Prūsais 1795-1807* (*La Lituanie transniėmenienne sous la domination prussienne, 1795-1807*). Kaunas, 1928.
- JANULAITIS A., *Napoleono Teisynas. Jo alsiradimas ir veikimas Prancūzijoje ir Lietuvos Užnemunėje* (*Code Napoléon en France et en Lituanie transniėmenienne*). Kaunas, 1930.
- JUKOVITCH P., *Zapadnaia Rossia v carstvovanie imp. Pavla I* (*La Russie occidentale sous le règne de l'emp. Paul I^{er}*). *Jurnal Min. Nar. Prosviestchenia*, juin, août, octobre 1916.
- KANDEL D., *Żydzi w roku 1812* (*Les Juifs en 1812*). *Biblioteka Warszawska*, 1910, II.
- KARCOV J. i VOENSKI K., *Prilchiny vojny 1812 goda* (*Les causes de la guerre de 1812*). Saint-Pétersbourg, 1911.
- KIRCHEISEN I. M., *Napoleon*. Trad., 2 vol. Paris, 1934.
- KOYRÉ A., *La philosophie et le problème national en Russie au début du XIX^e siècle*. Paris, 1929.
- KRAKOWSKI E., *Napoléon, la Pologne et la Lithuanie* (*Mercure de France*, 1^{er} août 1937).
- KRAKOWSKI E., *La Pologne et la Lithuanie en 1812* (*Revue d'histoire diplomatique*, oct.-déc. 1937).
- KRASNIANSKI V. G., *Minski Departament Velikago Kniajestva Litovskago* (1812) (*Le département de Minsk du Grand-Duché de Lituanie, 1812*). Saint-Pétersbourg, 1902.
- KROTOKY A., *Les aspects de la question polonaise* (*Revue des Études napoléoniennes*, 1916, II).
- KUDRINSKI A., *Vilna v 1812 godu* (*Vilna en 1812*). Vilna, 1912.
- KUKIEL M., *Wojna 1812 roku* (*La guerre de 1812*), 2 vol. Cracovie, 1937.
- KUKIEL M., *Dzieje wojska polskiego w dobie napoleońskiej* (1795-1815) (*Histoire de l'armée polonaise à l'époque napoléonienne, 1795-1815*), 2 vol. Varsovie, 1918-1920.
- KUKIEL M., *Próby powstańcze po trzecim rozbiórze, 1795-1797* (*Tentatives de révolte après le troisième partage, 1795-1797*). Cracovie, 1912.
- KUKIEL M., *Litwa i Białoruś a wojska napoleońskie 1812 roku* (*La Lituanie et la Russie-Blanche et l'armée napoléonienne en 1812*). *Pamiętnik VI powizechnego zjazdu historyków polskich w Wilnie*. Lwow, 1935.

- KUKIEL M., *Vues sur le trône de Pologne en 1812* (*Revue des Études napoléoniennes*, XIV, 1932).
- LACOUR-GAYET G., *Talleyrand*, t. II. Paris, 1930.
- LAVISSE E. et RAMBAUD A., *Histoire générale*, t. IX, Napoléon. Paris, 1897.
- LECOMTE F., *Le général Jomini. Sa vie et ses écrits*. Paris, 1869.
- LEFEBVRE G., *Napoléon*. Paris, 1935.
- LEHTONEN U. L., *Die polnischen Provinzen Russlands unter Katharina II in den Jahren 1772-1782*. Berlin, 1907.
- LESZCZYŃSKI J., *Rządy rosyjskie w kraju Tarnopolskim (1809-1815)* (*Le régime russe dans le pays de Tarnopol, 1809-1815*). Cracovie, 1903.
- LIKOWSKI E., *Dzieje Kościoła unickiego na Litwie i Rusi w XVIII i XIX w* (*Histoire de l'Église uniate en Lituanie et en Ruthénie aux XVIII^e et XIX^e siècles*). Varsovie, 1906.
- LIMANOWSKI B., *Historia demokracji polskiej w epoce porobrowej* (*Histoire de la démocratie polonaise après les partages*), 3 vol. Varsovie, 1922-1923.
- LORET M., *Między Ieną a Tylżą, 1806-1807* (*Entre Iéna et Tilsit, 1806-1807*). Varsovie, 1902.
- LORET M., *Kościół katolicki a Katarzyna II, 1772-1784* (*L'Église catholique et Catherine II, 1772-1784*). Varsovie, 1910.
- MACIŪNAS V., *Lituanistinis sąjudis XIX amžiaus pradžioje* (*Le mouvement lituaniste au début du XIX^e siècle*). Kaunas, 1939 (extrait du t. VIII de la revue *Darbai ir Dienos*).
- MANSUY A., *Jérôme Napoléon et la Pologne en 1812*. Paris, 1931.
- MANSUY A., *Organisation d'une municipalité lituanienne*. Grodno (juillet-août 1812). (*Bulletin historique et philologique*, 1909).
- MANSUY A., *Les idées de la Révolution française et le régime napoléonien dans la Russie occidentale en 1812* (*Revue des Études franco-russes*). Paris, 1903 (février).
- MANSUY A., *Le clergé et le régime napoléonien dans le Duché de Varsovie (1807-1813)*. (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, V, 1903-1904).
- MARTINIEN A., *Tableaux par corps et par batailles des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)*. Paris, 1909.
- MARTINIEN A., *Les généraux du Grand-Duché de Varsovie de 1812 à 1814* (*Carnet de la Sabretache*. Paris, 1906).
- MEJBAUM W., *Galicja w wiosnę roku 1812* (*La Galicie au printemps de 1812*). Biblioteka Warszawska, 1911, II.
- MEJBAUM W., *Galicja podczas wojny 1812 r.* (*La Galicie pendant la guerre de 1812*). Biblioteka Warszawska, 1911, IV.

- MELGUNOV S., *Dela i liudi Aleksandrouskago vremeni (Choses et gens de l'époque d'Alexandre I^{er})*. Berlin, 1923.
- MELON P., *Le général Hogendorp*. Paris, 1938.
- MENDELSONN, S., *Die Polenfrage im Zeitalter Napoléon I. une Alexander I. mit besonderer Berücksichtigung der zeitgenössischen Quellen 1795-1815*. Diss. Berlin, 1929.
- MEUVRET J., *Histoire des Pays Balliques*. Paris, 1934.
- MEYNIER A., *Les morts de la Grande Armée et des armées ennemies*. Extrait de la *Revue des Études napoléoniennes*. Paris, 1930.
- MICHAILOVSKI-DANILEVSKI J., *Opisanie otelchesvennoi voïny (Histoire de la guerre nationale)*, 4 vol. Saint-Pétersbourg, 1839. Trad. allem. Riga-Leipzig, 1840.
- MILIOUKOV P., SEIGNOBOS Ch., EISEMMANN L., *Histoire de Russie*, 3 vol. Paris, 1932.
- MILLER A., *Pierwsza porozbiorowa konspiracja lilewska. Spisek ks. Ciecierskiego przeora Dominikanów Wileńskich (1796-1797) (La première conspiration lituanienne après les parlages. Le complot de l'abbé Ciecierski, prieur des Dominicains de Vilna)*. Cracovie, 1936.
- MORAWSKI T., *Dzieje narodu polskiego, t. VI (Polska pod obcem panowaniem) (Histoire de la nation polonaise, t. VI, La Pologne sous la domination étrangère)*. Poznan, 1877.
- MOŚCICKI H., *Dzieje porozbiorowe Litwy i Rusi (Histoire de la Lituanie et de la Ruthénie après les parlages)*, 2 parties. Vilna, 1910-1913.
- MOŚCICKI H., *Pod znakiem Orła i Pogoni (Sous le signe de l'Aigle et du Cavalier)*. Varsovie, 1923.
- MOŚCICKI, H., *Pod berłem carów (Sous le sceptre des tsars)*. Varsovie, 1924.
- MOŚCICKI H., *General Jasiński i powstanie Kościuszkowskie (Le général Jasinski et l'insurrection de Kosciuszko)*. Varsovie, 1917.
- Nicolas MIKHAILOVITCH (Grand-Duc). *L'empereur Alexandre I^{er}*, 2 vol. Saint-Pétersbourg, 1912.
- Nicolas MIKHAILOVITCH, *Le comte Paul Stroganov*. Trad., 3 vol. Paris, 1905.
- NIEDZIELSKI K., *Rys dziejów Księstwa Warszawskiego (Esquisse de l'histoire du Duché de Varsovie)*, 2 vol. Varsovie, 1907.
- ORLOVSKI E. F., *Grodzenskaia guberniia w 1812 goda (Le gouvernement de Grodno en 1812)*. Grodno, 1912.
- OSTEN-SACKEN, *Der Feldzug von 1812*. Berlin, 1901.
- Otelchesvennaja voïna i russkoie obłchestvo (La guerre nationale et la société russe)*, 7 vol. Moscou, 1911-1912.
- POPOV A. N., *Epizody iz istorii dvienadcalogo goda (Épisodes de l'histoire de l'année douzième)*. Russkii Archiv, 1892, I.

- POPOV A. N., *Francozy v Moskve v 1812 godu (Les Français à Moscou en 1812)*. Russkii Archiv, 1876, II.
- PYPIN A. N., *Otchestvennoe dvizhenie v Rossii pri Aleksandre I (L'esprit public sous le règne d'Alexandre I^{er})*, 3^e éd. Saint-Pétersbourg, 1900. Trad. allem. Berlin, 1906.
- RACHMANIN S., *Napoleon I i velikaia armia v Kovenskoj gubernii (Napoléon I^{er} et la Grande Armée dans le gouvernement de Kaunas)*. Kaunas, 1908.
- REBOUL, A. *Campagne de 1813. Préliminaires*, 2 vol. Paris, 1910-1912.
- REMBOWSKI A., *Z życia konstytucyjnego w Księstwie Warszawskim (La vie constitutionnelle dans le Duché de Varsovie)*. Varsovie, 1906.
- ŠAPOKA A. (red.), *Lietuvos istorija (Histoire de la Lituanie)*. Kaunas, 1936.
- SCHIEMANN T., *Geschichte Russlands unter Kaiser Nicolaus I. Bd. I. Kaiser Aleksander I. und die Ergebnisse seiner Lebensarbeit*. Berlin, 1904.
- SCHILDER N., *Imperator Aleksandr I (L'empereur Alexandre I^{er})*, 3 vol. Saint-Pétersbourg, 1897.
- SCHMITTEIN R., *Lietuvos kariuomenė 1812 metais. (L'armée lituanienne en 1812)* Kaunas, 1937.
- SCHUERMAN A., *Itinéraire général de Napoléon I^{er}*. Paris, 1911.
- SIX G., *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire*, 2 vol. Paris, 1934.
- SCHWEITZER M., *La Courlande en 1812 et l'armistice de Tauroggen (extrait de la Revue historique, CXII)*. Paris, 1913.
- SKALKOWSKI A., *O kokardę legionów (Pour la cocarde des légions)*. Lwow, 1912.
- SKALKOWSKI A., *O cześć imienia polskiego (Pour l'honneur du nom polonais)*. Varsovie, 1908.
- SKALKOWSKI A., *Pułkownik Niegolewski (Le colonel Niegolewski)*. Poznan, 1924.
- SKARBEK F., *Dzieje Xięstwa Warszawskiego (Histoire du Duché de Varsovie)*, 2 vol. Poznan, 1860.
- SMOLKA S., *Polityka Lubeckiego przed powstaniem listopadowym (La politique de Lubecki avant l'insurrection de novembre 1831)*, 2 vol. Cracovie, 1907.
- SOKOLNICKI M., *General Michał Sokolnicki, 1760-1815 (Le général Michel Sokolnicki, 1760-1815)*. Cracovie, 1912.
- SOR Ch., *Le duc de Bassano*. Paris, 1843.
- SOREL A., *L'Europe et la Révolution française*, t. VII. Paris, 1903.

- STUDNICKI W., *Pożyczka wojenna wileńska 1812 r. (L'emprunt de guerre de Vilna en 1812)*. *Kwartalnik pośw. ład. przez. żydów w Polsce*, I, 1912.
- SZANTYR X., *Zbiór wiadomości o Kościele i religii katolickiej w Cesarstwie rosyjskiem (Recueil des renseignements sur l'Eglise et la religion catholique dans l'Empire russe)*, I, Poznań, 1843.
- TARLÉ E., *Napoléon*, trad. Paris, 1937.
- TARLÉ E., *Nachestwie Napoleona na Rossiiu. 1812 god. (L'invasion de Napoléon en Russie, 1812)*. Moscou, 1938.
- TATISTCHEFF S., *Alexandre I^{er} et Napoléon*. Paris, 1891.
- TEGNER E., *Gustaf Mauritz Armfjell.*, 3 vol. Stockholm, 1887. Trad. partielle en russe dans *Ruskaia Starina*, t. 87-88, 1896.
- THIERS A., *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII-XIV. Paris, 1856.
- TOKARZ W., *Ostatnie lata Hugona Kollontaja (1792-1812) (Les dernières années d'Hugues Kollontaj, 1792-1812)*, 2 vol. Cracovie, 1905.
- TOKARZ W., *Księstwo Warszawskie i cenzura wileńska (Le Duché de Varsovie et la censure de Vilna)*. *Kwartalnik historyczny*, XVI, 1902.
- TYROWICZ M., *Działalność publiczna J. U. Niemcewicz w latach 1807-1813 (L'activité publique de J. U. Niemcewicz en 1807-1813)*. *Ateneum Wileńskie*, VII, 1930.
- TYSZKIEWICZ J., *Histoire du 17^e rég. de cavalerie polonaise*. Cracovie, 1904.
- USSEL J., *La défection de la Prusse*. Paris, 1907.
- VANDAL A., *Napoléon et Alexandre I^{er}*, 3 vol. Paris, 1891-1896.
- VERNADSKY G., *La charte constitutionnelle de l'Empire russe de l'an 1820*. Paris, 1933.
- VERNADSKY G., *Alexandre I^{er} et le problème slave pendant la première moitié de son règne (Revue des Études slaves*, VII, 1927).
- VOENSKI K., *Priезд general-adjutanta Napoleona I grafa Narbonna v Vilnu v maie 1812 goda (L'arrivée du comte de Narbonne, aide de camp de Napoléon, à Vilna au mois de mai 1812)*. *Ruskaia Starina*, 1907, III.
- WALISZEWSKI K., *Le règne d'Alexandre I^{er}*, 3 vol. Paris, 1923-1925.
- WILLAUME J., *Misja polityczna Morskiego w r. 1812 (La mission politique de Morski en 1812)*. *Kwartalnik hist.*, 1933, I.
- WILLAUME J., *Fryderyk August wobec sprawy polskiej w 1812 r. (Frédéric Auguste devant la question polonaise en 1812)*. *Kwartalnik hist.*, 1936.

- WINIARSKI B., *Les institutions politiques en Pologne au XIX^e siècle*. Trad. Paris, 1921.
- ZAHORSKI W., *Z roku 1812-go w Wilnie (L'année 1812 à Vilna)*. Varsovie, 1901.
- ZALESKI B., *Karol Kniaziewicz, 1762-1812 (Charles Kniaziewicz, 1762-1812)*. *Rocznik towarzystwa historyczno-literackiego w Paryżu*, 1866.
- ZALESKI, B., *Zniesienie poddaństwa na Litwie (L'abolition du servage en Lituanie)*. *Rocznik towar. hist.-lit. w Paryżu*, 1867.
- ZAMORSKI B., *Polska od 1807 do 1815 roku (La Pologne de 1807 à 1815)*. Lwów, 1870.

INDEX (1)

A

- Abramowicz, Ignace, 245.
 Abramowicz, Michel, 270, 291, 302, 304.
 Achmatowicz, Mustafa, 213.
 Aleksotas, 91, 257-258.
 Alexandre I^{er}, 11, 14, 21, 24-26, 32-36, 38, 47, 49, 50-53, 55-59, 62-72, 77-78, 80-81, 86, 99-101, 103, 107, 190, 219, 244, 261, 265, 292.
 Allemagne, 51, 87, 168, 228.
 Allenstein, 29.
 Alunta, 111.
 Alytus, 85, 223, 231, 254, 285.
 Angleterre, 77, 91, 166, 168.
 Andrychenicz, 287.
 Antakalnis, 100.
 Antanavas, 257, 300.
 Armfelt, 56-57, 67-68.
 Arndt, 68.
 Ašmena (Ochmiany), 111, 231, 233, 243, 249-250, 279, 298.
 Augustavas (Augustow), 251.
 Aukštadvaris, 109.
 Auseniškiai, 101.
 Aušros Vartai, 103.
 Austerlitz, 19, 246.
 Autriche, 7, 18, 20-21, 33, 45, 51, 77, 79, 82, 86-87, 90-91, 157, 163-164, 240.

B

- Babtai, 111.
 Bade, 240.
 Baggovout, 109.
 Bagration, 110-111, 113.
 Baisogala, 297.
 Balachov, 68, 106-107.
 Baltique (mer), 43, 85.
 Barclay de Tolly, 67-68, 101, 109, 219.
 Barlow, 240.
 Bartenstein, 36.
 Barthelemy, 204.
 Bautzen, 292.
 Beguelin, 240.

Below, 176.

- Bennigsen, 35-36.
 Bérésina, 165, 215, 242, 245-247, 249, 252, 255.
 Berlin, 22, 33, 77, 250.
 Berthier, 91, 130, 174, 187, 227, 239, 249, 275, 283-284.
 Beyle, Henri, 231.
 Bialozor, 176, 222, 300.
 Białystok (Bielostok), 26, 37-38, 45, 55, 59, 85, 112-113, 121, 123-124, 127, 134, 150, 198, 200-201, 224, 230, 244, 258, 263, 275, 281, 284, 286, 289, 298.
 Bielsk, 298.
 Bienitsa, 248.
 Bignon, 42, 46, 48, 61, 82-85, 88, 123, 126, 130-133, 135-136, 138, 217, 240, 245, 263, 265-266, 269, 278, 301, 305.
 Billewicz, 176.
 Biržai, 264.
 Biszping, Adam, 199, 263, 287.
 Bobruysk, 298.
 Bohémie, 66.
 Bonaparte, 16-19, 35, 53.
 Borodino, voir Moscova.
 Borkowski, 280.
 Borysov, 298.
 Brandebourg, 25.
 Bratislava, voir Presbourg.
 Breslauja (Breslav), 111-112, 279, 298.
 Brest-Litovsk (Brzesc), 21, 28, 298.
 Bronikowski, 124, 284.
 Brun, 124, 284.
 Brunot, 279.
 Bulhak, 195.
 Bug, 113.
 Bydgoszcz (Bromberg), 39, 310.

C

- Campo-Formio, 18.
 Carmélites (église des), voir Sainte-Croix.

(1) Nous n'avons pas fait figurer dans cet index les noms qui reviennent presque à chaque page, Napoléon, France, Lituanie, Pologne, Duché de Varsovie et Russie.

Casimir (roi), 153.
 Catherine II, 8-11, 13, 33, 58, 179.
 Catherine (grande-duchesse), 56, 78.
 Caulaincourt, duc de Vicence, 79,
 103-104, 159, 163, 167, 184, 190,
 248-250.
 Ciecierski, 20.
 Chambarlhac, 299.
 Charles XII, 107.
 Chassenon, 124, 134, 281.
 Chichatzki, Varlaam, 195.
 Chlapowski, 24.
 Chodkiewicz, Alexandre, 47, 136,
 189, 199-200, 203, 207, 263, 286,
 299, 302-305.
 Chodzko, Jean, 31, 37, 241.
 Choiseul-Gouffier, 297.
 Chominski, Antoine, 175.
 Chominski, 297.
 Chrapowicki, Antoine, 198, 280-281.
 Chreptowicz, Adam, 124, 260, 263,
 278.
 Cochelet, 124, 134, 281.
 Comar, voir Komar.
 Constantin (grand-duc), 109.
 Constantinople, 16, 53.
 Courlande, 36, 113, 128, 175, 258, 295.
 Cracovie, 45, 268-269.
 Czacki, Thadée, 58.
 Czaplac, 213, 260.
 Czapski, Stanislas, 199, 215, 263, 270,
 287, 291.
 Czartoryski, Adam, 12, 31-35, 48,
 50-52, 54, 57, 64, 69, 82, 153, 265.
 Czartoryski, Adam (père), 140-141,
 145, 156, 174.
 Czyz, François, 280.

D

Danemark, 240, 268.
 Danilowicz, Calixte, 263, 280.
 Dantzig, 25, 28, 30, 36, 83, 86-87,
 89-90, 181, 209, 221, 229, 250.
 Danube, 18, 110, 242.
 Daru, 122, 162, 279, 283.
 Daugavpils (Dunabour), 113.
 Daszkiewicz, Michel, 124, 284.
 Davout, 27, 28, 84, 94-95, 107, 110-
 111, 161, 163, 217, 268, 306, 310,
 311.
 Dederko, Joseph, 194.
 Deltuva, 111.
 Diebitch, 259.
 Dluski, Michel, 194.
 Dluski, 288.
 Dniéper, 8, 118, 168.
 Doktorov, 109-110.
 Dombrowski, Jean-Henri, 17-18, 20,
 22, 26, 302.
 Don Quichotte, 168-169.
 Dresde, 40, 85, 20, 140, 155, 159,
 250-251, 269-270, 291.

Drissa, 100, 110.
 Drohiczyn, 113, 298.
 Drukštas (Drisviaty), 112.
 Duna, 100, 110, 118, 292, 244, 258.
 Dziekonski, Michel, 70, 124, 137, 284.
 Dziaesna, 298.

E

Erfurt, 77-78, 88, 251.
 Espagne, 142.
 Essen, 176.
 Estonie, 62.
 Etats-Unis, 240.
 Eugène (prince, vice-roi d'Italie), 112,
 184-185.
 Europe, 7, 15-16, 24, 77-78, 87, 91,
 248, 272.
 Eylau, 28, 30.

F

Ferrière, 124, 284.
 Finlande, 56, 62-63.
 Floret, 240.
 Fontainebleau, 270.
 Framery d'Ambreucq, 176, 192.
 Francesson, 84, 281.
 Frédéric II, 33.
 Frédéric-Auguste, 141.
 Frédéric-Guillaume III, 24.
 Friedland, 24, 28, 30, 35-36, 91.
 Froland, 280.

G

Galicie, 18, 33, 35, 45, 51-52, 79, 85,
 157, 162-163, 268.
 Gargzdai, 176.
 Gastel, 280.
 Gérard, 257, 311-313.
 Gieczewicz, Vincent, 57.
 Giedraičiai, 112.
 Giedroyc, Cunégonde, 88.
 Giedroyc, Jean, 279.
 Giedroyc, Joseph, 46, 174-175, 225-
 226, 287, 303-304.
 Giedroyc, Joseph-Arnulph (évêque),
 182, 186, 188, 194.
 Giedroyc, Romuald, 19-20, 198, 208,
 268, 303-304.
 Gielgud, Antoine, 199, 263, 303-304.
 Gielgud, 176.
 Ginter, Adam, 124, 283.
 Glaser, 287.
 Gloubokoë, 108, 112, 126, 153.
 Godart, 134, 284.
 Golitsine, 64.
 Gorski, 287.
 Grabowski, Etienne, 208.
 Grabowski, Michel, 124, 283.
 Gradzki, Victor, 124, 283.

Grajewo, 251.
 Grandjean, 113.
 Grinkiškis, 114.
 Griškabudis, 258.
 Grodno, 8, 24, 28, 34, 54-55, 59-60,
 61, 64, 85-86, 110, 112, 121, 123-
 124, 127, 134, 150, 177, 198, 200-
 201, 206-207, 224, 230, 242, 258,
 263, 275-278, 281, 283-287, 289,
 298, 307, 309.
 Gulbinski, 187.
 Gumbinnen, 90, 188, 256-258, 313.
 Gurski, 287.
 Gutakowski, 288.

H

Hambourg, 84, 268.
 Hanski, 210.
 Harrandt, 240.
 Haxo, 92.
 Henry (colonel), 22.
 Hilchen, 287.
 Hogendorp, 123, 127, 130-135, 137,
 204, 207-209, 217, 227, 240, 242,
 246, 248, 252, 263, 284, 288, 307-
 309.
 Hollande, 297.
 Holownia, 195.
 Hongrie, 66.
 Horain, Jean, 126, 270, 291.
 Horodinski, 30.
 Hryczyn, 307.

I

Iéna, 22.
 Ihumen, 298.
 Illyrie, 163.
 Insterburg, 90.
 Italie, 16, 18-20, 53, 112.

J

Jagellons, 153, 174, 266.
 Jakštoniai, 111.
 Jeanneret, 113, 175.
 Jekabpils (Jakobstadt), 114.
 Jelenski, Constantin, 148.
 Jelenski, 176.
 Jelski, François, 121-123, 135, 270,
 278, 291, 301.
 Jelgava (Mitau), 17, 128, 258.
 Jérôme Napoléon, 112.
 Jézia, 94-95.
 Jesman, Alexandre, 31.
 Jezierski, 287.
 Jomini, 124, 134, 284.
 Jonava, 109, 111-112.
 Joniškėlis, 28.
 Joniškis, 258.
 Jouannin, 149, 264.
 Juifs, 42-43, 127, 181, 191, 193, 244-
 245, 255, 308, 310.
 Jurbarkas, 109, 113, 222.

K

Kalisz, 39.
 Kaminski, 288.
 Karamzine, 63.
 Karmelava, 112.
 Kaunas, 53, 85-86, 89-92, 94, 96-99,
 101, 105, 110-116, 122, 126-127,
 136, 173, 191, 207, 215, 221-227,
 229, 231, 242, 247, 250-252, 254-
 257, 259, 263, 279, 285-286, 296,
 298-299, 308, 311-313.
 Kazitiškis, 112.
 Kėdainiai, 109, 111, 264, 300.
 Kiev, Kióvie, 8, 43, 51, 55, 65-66,
 89, 164.
 Klaipėda (Memel), 26, 29, 113, 176,
 180-181, 293.
 Kleboniškiai, 111.
 Kleist, 113.
 Kobryn, 298.
 Koenigsberg, 86, 89-90, 176, 192, 209,
 221, 226, 240, 256-257, 263-264,
 308.
 Koïdanov, 215.
 Komar, Joseph, 303-304.
 Konopka, Jean, 212, 215, 243, 283,
 285; son père, 30.
 Korf, 110.
 Kosciuszko, Thadée, 10, 22, 27, 32,
 52, 60, 137, 179, 303.
 Kosielski, 197, 280.
 Kosloffsky, 58.
 Kossakowski, Adam (évêque), 146,
 194.
 Kossakowski, Joseph-Ignace, 121-123,
 146, 270, 278, 291, 301.
 Kossakowski, Joseph-Antoine, 101-
 102, 211.
 Kossakowski, Joseph - Dominique,
 210, 215, 264, 303-304.
 Kossakowski, 27.
 Kossecki, 245.
 Kotschoubey, 68.
 Kourakine, 36.
 Koutouzov, 260.
 Kniaziewicz, Charles, 18-19, 35.
 Krasinski, Vincent, 213.
 Kražiai, 174, 241, 258.
 Kretinga, 176, 192.
 Kruonis, 112.
 Krusemark, 239-240.
 Krzywkowski, W., 175.
 Kupiškis, 201, 241.
 Kurczewski, 210.
 Kurtuvėnai, 258.

L

Lachnicki, Antoine, 31, 101-102.
 Lachnicki, Ignace, 60, 124, 278.
 Langeron, 161, 163.
 Laszowski, 287.
 Latour-Maubourg, 112.

Lauriston, 131.
 Lautrec, 297.
 Lavinski, 260.
 Lefebvre-Desnouettes, 249.
 Leipzig, 189, 251.
 Lettonie, 62.
 Libau (Liepaja), 180, 293.
 Lida, 109, 151, 298, 308.
 Linowski, Alexandre, 148.
 Lippe (prince de), 311-312.
 Listowski, 307.
 Liusen (?), Mme, 297.
 Livonie, 36.
 Lochowski, 210.
 Lodomerie, 35.
 Loison, 311.
 Lombardie, 17.
 Lomža, 39, 251, 285.
 Lowewski, 287.
 Lubecki, Xavier, 56, 58, 61, 70, 137.
 Lublin, 45, 147.
 Lubomirski, Casimir, 57-58.
 Luck, 20-21, 110.
 Lunéville, 18.
 Lwow, 20.

M

Macdonald, duc de Tarente, 91, 113,
 128, 174, 176, 214, 223, 225-226,
 258, 264.
 Machwic, 307.
 Magdebourg, droit de, 197.
 Maistre, Joseph, 69.
 Maišiogala, 112.
 Makow, 251.
 Malachowski, 23.
 Malbrough, 94.
 Malczewski, 280.
 Malet, 239, 248.
 Malétai, 112.
 Malewski, 280.
 Malines, 139.
 Mantzelmann, 280.
 Maret, duc de Bassano, 23, 31, 122,
 130-133, 135-136, 138, 146-147,
 156-158, 160-161, 176, 192, 203-
 204, 207, 216, 226-228, 232-233,
 239, 241, 243, 245-246, 248, 250,
 262, 265-266, 270, 299, 301-302,
 307.
 Marienburg, 90.
 Marijampolė, 251.
 Massa (?), 280.
 Matuszewicz, 141, 265.
 Mauser, 280.
 Mayence, 251.
 Max, 280.
 Medininkai, 250.
 Memel, voir Klaipėda.
 Merkinė, 223, 231, 285.
 Metternich, 159.
 Micewicz, Antoine, 279.

Michatowski, 280.
 Mieszkowski, 287.
 Mikoszewski, 288.
 Milberg, 287.
 Minsk, 8, 21, 55, 60-61, 64, 66, 111,
 114, 121, 123-124, 127, 134, 142,
 150, 178, 184, 187, 194-195, 198,
 200-201, 206-207, 210, 213, 215,
 222, 224-225, 228, 230-231, 233,
 241, 244-245, 275-278, 281, 283-
 284, 286-287, 289, 298, 307, 309.
 Mirbach, 175, 178.
 Mitau, voir Jelgava.
 Modlin, 267.
 Mohylev, 8, 55, 65, 111, 122, 127, 153,
 157, 164, 195, 211, 230-231, 289.
 Mojaisk, 149, 241.
 Moldavie, 51.
 Molodetchna, 216, 232-233, 245.
 Morand, 94.
 Morawski, Charles, 136, 211.
 Morikoni, 27.
 Morikoni, 279.
 Morski, Thadée, 136.
 Moscova, 108, 312-313.
 Moscou, 11, 85, 88-89, 107-108, 110,
 128, 136, 149, 185-186, 211, 232,
 239, 241, 244, 247, 257, 291.
 Moniuszko, Ignace, 211, 263.
 Mosédís, 241.
 Mostowski, 265.
 Mouton, 249.
 Mozyr, 298.
 Murat (roi de Naples), 96, 102, 107,
 111, 249, 252, 254-256.

N

Naples (roi de), 102, 111, 249, 252,
 255, 262, 311, voir Murat.
 Narbonne, 68, 87-88, 90, 140, 167,
 298.
 Narew, 26.
 Naugardiškiai, 91-92.
 Naumiestis, 258, 313.
 Neiman, 280.
 Nemenčinė, 100.
 Nesselrode, 54.
 Nevėžys, 97, 297.
 Ney, 96, 111, 254, 256-258, 311-313.
 Neyman, 30.
 Nicolaï, 124, 281.
 Nicolas (grand-duc), 69.
 Niegolewski, 181.
 Niemcewicz, Jean, 124, 279.
 Niemcewicz, Julien, 142.
 Niemcewicz, Stanislas Ursyn, 34.
 Niėmen (Nemunas), 7, 24, 26-27, 30,
 32, 36-37, 39, 89-99, 105, 109-115,
 118, 124, 136, 173, 177, 182-183,
 221, 241, 251-252, 255, 257-258,
 268, 299-300, 311, 313.

Niesiolowski, Xavier, 173, 208, 303-304, 306.
 Nieswicz, 112, 201.
 Noire (mer), 43.
 Nosarzewski, 145, 209.
 Noûte, 126, 300.
 Nowogrodek, 112, 122, 201, 288, 298.
 Novosiltsov, 29.

O

Obuchowicz, Xavier, 124, 279.
 Obuchowicz, Xavier, 199, 263, 288, 302.
 Obuchowicz, 210.
 Ochmiany, voir Ašmena.
 Oder, 51.
 Odessa, 43.
 Oginski, Gabriel, 211.
 Oginski, Michel, 16, 19, 31, 37, 52-62, 64-67, 70-71, 86, 100, 102, 137, 153, 180, 261, 292, 296-297.
 Oldenbourg (duc d'), 56, 69, 78, 81-82.
 Olita, voir Alytus.
 Orcha, 232, 253.
 Orient, 25, 77.
 Orsetti, François, 198.
 Ostra Brama, voir Aušros Vartai.
 Osztorp, Léon, 198.
 Oudinot, 96-97, 111, 174, 223, 242.
 Oudinot, Mme, 240.
 Ouvarov, 109.

P

Pac, Louis, 46, 146, 189, 211.
 Pahlen, 110.
 Pajol, 96.
 Panczerzynski, Louis, 124, 279.
 Panemunė, 91, 94.
 Paneriai, 102, 255, 257.
 Panevėžys, 113-114, 175-176, 178, 187, 222-223, 279, 293, 300.
 Paris, 15, 18, 53, 84-86, 186, 239-240, 247-248, 251-252, 262, 270, 300.
 Pastoret, 196.
 Pasvalys, 114.
 Paul I^{er}, 10-11.
 Pawlikowski, 27.
 Pawlowski, 287.
 Pažerūnai, 259.
 Petrykowski, Joseph, 279.
 Pierre le Grand, 33.
 Piktupėnai (Piktupönen), 24-25, 29.
 Piliuona, 112.
 Pilsudski, Chrysostome, 279.
 Pilviškiai, 91, 257.
 Pinsk, 177, 201, 222, 298.
 Plater, Antoine, 86.
 Plater, Casimir, 56, 210, 264.
 Plater, Ferdinand, 124, 263, 278.
 Plater, Louis, 57, 60-61, 70, 137.
 Plater, Stanislas, 86.

Plater, 32.
 Platėliai, 297.
 Platov, 110, 112, 257.
 Plock, 39.
 Plonczynski, 287.
 Ploszczynski, Jean, 288.
 Plungė, 28, 68.
 Pocięy, Alexandre, 211.
 Podgorze, 269.
 Podkanski, 288.
 Podolie, 8, 30, 35, 43, 45, 55, 65-66, 157, 164.
 Pohulanka, 102.
 Poltava, 107.
 Polotsk, 111, 157, 245.
 Pomėranie, 25, 45.
 Poniatowski, Joseph, 45, 52, 82, 89, 112, 161-162, 254, 265, 302.
 Pont-Vert, 103.
 Poschi (?), 27.
 Potocki, Alexandre, 122-123, 135-136, 144, 268, 270, 284, 292, 306-307.
 Potocki, Félix, 28, 30.
 Potocki, Stanislas, 136, 141.
 Potsdam, 33.
 Pougatchev, 186.
 Poznan (Posen), 22-24, 39, 45, 90, 104.
 Pradt, 139-140, 143, 147, 156-157, 160-161.
 Presbourg, 19.
 Prienai, 112.
 Prozor, Charles, 19, 31, 60, 121-123, 135, 189, 270, 278, 291, 309.
 Prusse, 7, 13, 20-26, 33, 37, 39, 86-87, 90, 113-114, 188, 192, 214, 216, 223, 239, 264, 268.
 Pruzana, 298.
 Przedziecki, Charles, 199, 246, 263, 270, 279, 287, 291, 303.
 Pulawy, 33-34.
 Pultusk, 251.
 Puslowski, 297.
 Puzyra, Stanislas, 133, 290.

R

Radom, 45.
 Radun, 308.
 Radwan, 287.
 Radziwill, Dominique, 46, 102.
 Radziwill, Louis, 153, 189, 210.
 Radziwill, Michel, 198.
 Radziwill, 34.
 Radziwill (princesse), 303.
 Rajęcki, Constantin, 199, 264, 288.
 Rapp, 83, 131.
 Raseiniai, 109, 113, 174, 201, 222-223, 226-227, 279, 293, 298, 308.
 Raudondvaris, 97-98.
 Reis, 98.
 Repnine, 9-10, 21.

- Reuss (prince de), 311-312.
 Reynier, 112, 258.
 Reyzer, 280.
 Ricard, 113.
 Rietavas, 60, 293, 297.
 Riga, 43, 113, 174, 223.
 Rhin, 18, 91, 162, 268.
 Rimski-Korsakov, 27, 260.
 Ryminski, 287.
 Rokicki, 61, 70, 137.
 Rokicki, 210.
 Rolland, 287.
 Romer, Michel, 126, 280.
 Ropp, 187.
 Rosenkampf, 56.
 Rostworoski, 288.
 Rothkirch, 240.
 Roumiantsov, 67, 79.
 Roustam, 249.
 Rzeczyca, 298.
 Rudoltowski, 303-304.
 Rulhière, 167.
 Rumigny, 312-313.
 Rumsiskés, 101, 110, 250, 255.
 Rumsé, 112.
 Russie-Blanche (Biélorussie), 8, 11, 43, 50-51, 62, 65, 79, 127, 153, 164-165, 184, 187, 195-196, 213, 219.
 Ruthénie (Ukraine occidentale), 8, 11, 32, 43, 47, 50, 62-63, 79, 165, 195-196.
 Rykantai, 101, 107.
- S
- Salakas, 111.
 Saločiai, 114.
 Salzbouurg, 270.
 Samogitie, 28-29, 113, 157, 174-176, 178-182, 186, 188, 192, 194, 218, 223-227, 233, 241, 286, 292-297, 306-307.
 Sainte-Anne (église), 106.
 Saint-Cloud, 90.
 Sainte-Croix (couvent de la), 97-98.
 Saint-Cyr (général), 112.
 Saint-Dominique (île), 19.
 Sainte-Hélène (île), 164, 168.
 Saint-Pétersbourg, 10-11, 53-54, 56, 60-61, 67-69, 79-80, 85-86, 89, 190, 195, 249, 292-295.
 Šančiai, 94.
 Sanguszko, Eustache, 136, 211.
 Sapięha, Alexandre, 30, 46-47, 84, 121-123, 132-133, 135-136, 144-145, 189, 202, 204, 278, 280, 290, 301, 306-307, 309.
 Sapięha, Paul, 136, 153, 211.
 Saulnier, 124, 134, 281.
 Saunier, 96.
 Saxe, 25-26, 39-40, 46, 79-80, 90, 112, 161, 163, 240, 252.
 Schirwint, 313.
 Schoen, 29, 188.
 Schouvalov, 109-110.
 Schwarzenberg, 91, 113, 242, 258.
 Seinai (Sejny), 251.
 Serra, 83-84.
 Šestrentsevitch, 35.
 Šėta, 111.
 Siauliai, 13, 29, 60, 113, 175-176, 223, 226-227, 258, 279, 293, 297-298.
 Sibérie, 9-10, 21.
 Siedlce, 45.
 Sierakowski, Joseph, 31-32, 47, 121-123, 135-136, 146, 196, 270, 278, 291, 301, 306.
 Šilalė, 258.
 Šiluva, 29.
 Skaruliai, 112.
 Skaudvilė, 113.
 Skriaudžiai, 91, 256, 300.
 Skuodas, 297.
 Sledzinski, 280.
 Slonim, 201, 213, 215, 243, 245, 297-298, 308.
 Slowacki, Euzèbe, 241.
 Smolensk, 108, 110, 114, 122, 128, 131, 134, 157, 162, 185, 230-232, 241-242, 245, 289.
 Smurgainys (Smorgoni), 53, 110, 230, 233, 248.
 Sniadecki, Jean, 122-123, 135, 144, 263, 284.
 Sobieski, 153.
 Sokolka, 298.
 Sokolnicki, 49, 89, 159, 200, 206, 209.
 Soleczniki, 308.
 Soltan, Adam, 287, 302.
 Soltan, Stanislas, 31, 60, 121-123, 133, 135, 270, 278, 291, 301, 309.
 Speranski, 55, 64.
 Stallupönen, 90.
 Stanislas-Auguste (roi), 10.
 Statkowski, 280.
 Stavik, 298.
 Stein, 68.
 Stendhal, voir Beyle.
 Stroski, 287.
 Stroynowski, Jérôme, 195.
 Studianka, 245.
 Stupecki, 287.
 Sudervė, 112.
 Suède, 15, 87.
 Sulistrowski, Casimir, 61, 70, 137.
 Sulkowski, 16.
 Sur, 286.
 Suvalkai (Suwalki), 37.
 Švenčionys (Sventsiany), 99, 108-111, 308.
 Swidzinski, Jean, 124, 283.
 Szadurski, 57.
 Szulc, 99.
 Szumski, 133.
 Szykiewicz, 280.

T

Talleyrand, 23, 54, 139-140.
 Tarayre, 99, 126.
 Targowica, 52, 61, 309.
 Tarnopol, 45, 55.
 Tarnowski, 307.
 Tatars, 213-215, 263.
 Tauragé, 35, 113, 259.
 Tauragnai, 112.
 Tchitchagov, 110, 215, 242-245, 247, 260.
 Telšiai, 68, 113, 175, 178, 218-219, 223, 226-227, 279, 293, 298.
 Thorun (Thorn), 90.
 Tilsit, 24-25, 28, 31-32, 37, 39, 43-44, 47, 72, 77-78, 88-89, 91, 113-114, 161, 166, 174, 180, 191, 221, 223, 242, 256, 258.
 Tormasov, 29, 110.
 Toutchkov, 109.
 Towianski, 196.
 Trakai, 68, 109, 112, 279, 298, 102 (porte de).
 Trczynski, 288.
 Trenbicki, 287.
 Tryškiai, 297.
 Turquie, 15-16, 87.
 Tyszkiewicz, Louis, 10.
 Tyszkiewicz, Michel, 189, 199, 264, 287.
 Tyszkiewicz, Thadée, 28, 30, 32, 46.
 Tyzenhauz, Antoine, 148.
 Tyzenhauz, Constantin, 199, 264, 270, 287, 292.
 Tyzenhauz, Ignace, 124, 153, 189, 268, 270, 278, 290-291, 308.
 Tyzenhauz, Rudolph, 211, 263.
 Tyzenhauz, 27.
 Tzarevo, 289.

U

Ukmergė, 68, 109, 111-112, 191, 223, 279, 296, 298.
 Ukraine, 8, 62, 157, 164, 308, voir Ruthénie.
 Upytė, 279, 298, 317, voir Panevėžys.
 Ušpaliai, 297.
 Utena, 111.
 Užvingis, 99.

V

Vainutas, 258.
 Valachie, 51.
 Valkininkas, 109.
 Vandamme, 112.
 Varėna, 109.
 Varsovie, 10, 23, 25, 27, 30-31, 39-41, 47, 66, 79, 83-88, 104-106, 122-123, 133-136, 139-140, 143-151, 154, 156-167, 200, 211, 218, 240, 246, 250-254, 256, 262-269, 272.

Veltchevo, 185.
 Veliuona, 297.
 Vendée, 296.
 Venise, 15.
 Victor (maréchal), 114, 242.
 Viduklė, 113.
 Vienne, 50, 79, 165, 268.
 Vievis, 101, 110, 115, 183, 255.
 Vilia (Nėris), 89, 96-99, 103, 105, 109, 111-112, 223, 229, 311-312.
 Vilkaviškis, 90-91, 99, 105, 140, 159, 256-258, 277.
 Vilkija, 222, 300.
 Vilkmergė, voir Ukmergė.
 Vilna (Vilnius), 8, 11, 21, 27-28, 33-34, 53, 55, 58-61, 64, 67-71, 73, 84-85, 88-90, 98-107, 109-112, 114-117, 121-127, 130-138, 142-147, 149-151, 155, 159-161, 164-165, 173, 176-177, 184, 186, 189, 191-192, 194-195, 198, 200-201, 207, 212-213, 215, 217, 221-226, 229-234, 239-240-250, 252-258, 260-263, 268, 270-271, 275-281, 283-290, 298, 300-302, 306, 308, 310-312.
 Virbalis, 90, 257.
 Vistula, 39, 86, 90, 114, 162, 221, 249, 256, 269, 302, 311.
 Vitebsk, 8, 55, 65, 108, 110-112, 127, 136, 153, 157, 163, 184, 187, 195-196, 225, 230-231, 245, 283-4, 289.
 Volhynie, 8, 23, 27, 30, 35, 43, 45, 55, 65-66, 89, 113, 128, 136, 157, 161, 164-165, 196.
 Vydžiai (Widze), 111, 126, 308.

W

Wagram, 45.
 Walicki, 287.
 Waltersdorff, 240.
 Wartha, 268.
 Watzdorff, 240.
 Wawrzecki, Joseph, 199, 208, 288, 303-304.
 Wawrzecki, Thomas, 31, 35, 58, 60, 61, 69-70, 100, 102, 137, 153, 303.
 Wawrzecki, 279.
 Wegierski, 287.
 Wehlau, 90.
 Westphalie, 112.
 Wileyka, 298.
 Witkiewicz, Victor, 279.
 Witte, Jean, 57-58.
 Wittgenstein, 109, 111, 242, 245, 247.
 Wolkowysk, 110, 113, 298.
 Wołodkiewicz, Joseph, 124, 279.
 Wonsowicz, 249, 251.
 Woynicki, 280.
 Woynicz, 280.
 Wurtemberg (roi de), 168.
 Wybicki, Joseph, 22, 26, 155-156.

Y

York, 259.

Z

Zaba, 279.
 Zabiello, Henri, 288.
 Zabiello, Joseph, 98, 279.
 Zabiello, 27.
 Zakret, voir Užvingis.
 Zakrzewski, 281.

Zalesie, 53.
 Zamoyski, Stanislas, 149, 265.
 Zapyškis, 258, 313.
 Zarasai, 111.
 Zavilia (district de), 279, 298.
 Zawadzki, 142.
 Zayonccek, Joseph, 22, 302.
 Žeimiai, 111.
 Žiezmariai, 101, 107, 110-112, 115.
 Zirke, 268.
 Zoubov, Platon, 13, 29, 179, 222, 297.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS	1

PREMIÈRE PARTIE

La Lituanie avant la guerre de 1812

CHAPITRE PREMIER. — Le régime russe en Lituanie.....	7
— II. — Les premiers contacts avec Napoléon (1807)	15
— III. — La Lituanie entre la France et la Russie	39

DEUXIÈME PARTIE

Arrivée de Napoléon en Lituanie

CHAPITRE PREMIER. — La crise franco-russe	77
— II. — Le passage du Niémen et l'entrée à Vilna.....	90
— III. — La Grande Armée en Lituanie.....	109

TROISIÈME PARTIE

Organisation de la Lituanie

CHAPITRE PREMIER. — La création du Gouvernement lituanien à Vilna	121
— II. — La Lituanie et la Confédération de Varsovie.....	139
— III. — Les vues politiques de Napoléon	155

QUATRIÈME PARTIE

Participation de la Lituanie à la guerre

CHAPITRE PREMIER. — L'état d'esprit de la population..	173
— II. — La formation de l'armée lituanienne..	197
— III. — Le ravitaillement de l'armée française	220

CINQUIÈME PARTIE

Retraite des Français		PAGES
CHAPITRE PREMIER. — A la veille de la débâcle.....		239
— II. — L'abandon de Vilna et de Kaunas....		247
— III. — Au retour des Russes.....		260
CONCLUSION		271
ANNEXES		275
BIBLIOGRAPHIE		315
INDEX		335
TABLE DES MATIÈRES		343